

Le volume fait suite à un volume  
précédent dont les inscriptions sont du  
N<sup>o</sup> 11 au N<sup>o</sup> 410 de l'année 1922. \_\_\_\_\_

ce que nous certifions. \_\_\_\_\_

Lausanne, le 22 août 1922.



L'Officier de l'état civil: \_\_\_\_\_

L. Baillif



53

**Manque la page1**

**Manque la page2**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 411

Sottas

D'Agostino

Par Jugement du Tribunal...  
 de la ville de Lausanne, rendu  
 en date du 25 avril 1927, déclaré  
 définitif et exécutoire le 29 septembre  
 1927, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an... le  
 délai pendant lequel le mari...  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage, dès le 29 septembre 1927.  
 Lausanne, le 11 octobre 1927.

L'officier de l'état civil:

L. Pauffl

R. du 24. 10. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Sottas, Alfred-Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Gurnefens (Fribourg)

domicilié à

Bulle (Fribourg)

né à

Bulle

le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Barthélemy-Joseph Sottas, décédé

et de

Françoise-Thérèse née Tonneret, à Bulle

2. D'Agostino née Pache, Hélène-Cécile

veuve de Theobald D'Agostino, dès le 21 mars 1917

coubrière

originaire de Epalinges

domiciliée à

Bulle

née à

Vevey

le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Daniel Pache

et de

Marguerite-Augustine-Jenny née Chandet, à Lausanne

Comme témoins:

1. Daniel Pache, galocher, à Lausanne

2. Thérèse Sottas, dame, à Bulle

Les publications ont eu lieu à Bulle, le 3, Gurnefens et Epalinges,  
le 4 août 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

Autorisation de l'état-civil  
de Bulle

Les époux:

Sottas Alfred  
Hélène Sottas

Les témoins:

Daniel Pache  
Thérèse Sottas

L'officier de l'état civil:

H. Leibaut

Communiqué à l'état-civil à  
Avey-devant-Pont, Bulle et  
Epalinges.

Registre des mariages A.

No 412  
Lugin  
et  
Briod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugin, Daniel Ernest

célibataire

fleuriste

originaire de Lieu domicilié à

Lausanne né à

Palizieux le douze février

mil huit cent nonante-six fils de

Ami - Victor - Auguste Lugin, décédé et de

Amélie née Chappuis, à Lausanne

2. Briod, Berthe

célibataire

originaire de Lucens et Forel s/ Lucens domiciliée à

Lausanne née à

Mondon le vingt décembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Eugène Briod, négociant et de

Céline née Chollet, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Georges Bally, négociant, à Lausanne
  - 2. Eugène Briod, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, le lieu, Lucens et Forel s/ Lucens, le 11 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, le Lieu, Lucens  
et Forel s/ Lucens

Les époux :

D. Lugin  
B. Lugin.

Les témoins :

Eugène Briod  
Georges Bally.

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 413  
Develey  
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Develey, Jules-Henri  
célibataire  
chauffeur d'autos  
originaire de Bofflens domicilié à  
Lausanne ne à  
Bussy-sur-Morges le trois mars  
mil huit cent nonante-six fils de

Henri-Louis Develey, agriculteur et de  
Jeanne-Louise née Duruz, à Bofflens

2. Gaillard, Marie-Louise  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Orvy-devant-Pont (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Orvy-devant-Pont le huit décembre  
mil huit cent nonante-cinq fille de

Claude-François Gaillard, décédé et de  
Marie-Madeleine née Chillet, à Orvy-devant-Pont

Comme témoins : 1. Louis Spori, agriculteur, à Ornex / Orbe  
2. Jean Déglise, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Bofflens, le 12 et Orvy-devant-Pont, le 13 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne Bofflens et Orvy-devant-Pont

## Les époux :

Henri Develey  
M<sup>lle</sup> Louise Develey

## Les témoins :

Déglise Jean  
Spori Louis

## L'officier de l'état civil :

H. Liebau

Communiqué à l'état-civil à  
Romanelles et Orvy-devant-Pont.

## Registre des mariages A.

No 414  
Clavel  
et  
Cornuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, François-Louis

veuf de Andrée-Claire née Terrenoud, dès le 27 juillet 1919

négoçant

originaire de Aigle et Yverne domicilié à

Montreuil S. Bois (Seine), France né à

Paris 8<sup>me</sup> le sept décembre

mil huit cent huitante-trois fils de

François-Auguste Clavel et de

Jenny-Isabelle née Gauthier

2. Cornuz, Elsa-Lydie

célibataire

originaire de Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Vevey le vingt-neuf octobre

mil huit cent huitante-deux fille de

Jean-Louis Cornuz, ancien commerçant, à Villars/Oron et de

Elisabeth née Banwarth, décédée

Comme témoins : 1. Louise Girard, d<sup>elle</sup>, à Lausanne

2. Alice Besson, d<sup>elle</sup>, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle, Yverne, le 22, Lutry, Lausanne,

le 24 et Montreuil, le 1<sup>er</sup> août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Aigle

## Les époux :

Lydie Clavel

## Les témoins :

Louise Girard  
Alice Besson

L'officier de l'état civil :

A. Schaub

Registre des mariages A.

No 415  
Pflüger  
Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pflüger, Jules-Emile  
à Lausanne, Les Ormes, Caroline

célibataire  
négociant

originaire de Aubonne domicilié à  
Sausanne né à

Sausanne le vingt-trois août  
mil huit cent cinquante-quatre

fil de  
Jean-Louis-Philippe-Jules Pflüger et de  
Josephine Baldy, décédés

2. Wittwer, Henriette

célibataire  
gouvernante

originaire de Auserbinmoos (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à

Lausanne le dix-huit juillet  
mil huit cent septante-cinq

fille de  
Christian Wittwer et de  
Henriette-Françoise-Louise née Perrin, décédés

Comme témoins :  
1. Jules Dupuis, agent de police, à Lausanne  
2. Ami Ogney, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Déclaration médicale, Auto-  
risation du Dép<sup>t</sup> de Justice et  
Police de célébrer le mariage  
sans publications préalables

Les époux :

Jules Pflüger  
Henriette Pflüger

Les témoins :

Jules Dupuis  
Ami Ogney

L'officier de l'état civil :

A. Leibaert

Communiqué à l'état-civil à  
Aubonne et Surzenberg



Registre des mariages A.

No 416  
Ferrari  
et  
Misteli

Par décision du 14 juin 1959  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le second prénom du  
père de l'épouse est "Adolphe"  
et non pas "Alfonso".

Lausanne, le 16 juin 1959  
L'officier de l'état civil:

Cité à Coldrerio et Aeschi.

RECTIFICATION

Par décision du 20 juin 1960  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'épouse soit dé-  
signée comme étant née le  
vingt janvier 1897 et non  
pas le vingt juin 1897.

Lausanne, le 22 juin 1960  
L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état  
civil de Coldrerio (Tessin) et Aeschi  
(Soleure).

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrari, Eugenio - Onorato  
célibataire  
pasteur  
originaire de Coldrerio (Tessin) domicilié à  
Edimbourg (Ecosse), précédemment à Lausanne né à  
St-Croix le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Onorato Ferrari et de  
Luigia Matilde née Junod, à St-Croix

2. Misteli, Maria-Maddalena  
célibataire  
étudiante  
originaire de Aeschi (Soleure) domiciliée à  
Aeschi née à  
Panama (Colombie) le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Giuseppe - <sup>Adolphe</sup> Alfonso Misteli et de  
Maria-Maddalena Rouge

Comme témoins :  
1. Honoré Ferrari, chef de service, à St-Croix  
2. Gabriel Ferrari, étudiant, à St-Croix

Les publications ont eu lieu à Coldrerio, Lausanne et Aeschi, le  
31 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Coldrerio

Les époux :

Eug. Ferrari

M. M. Ferrari

Les témoins :

H. Ferrari

G. Ferrari

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
Coldrerio et Aeschi

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 417  
Heinzmann  
et  
Lassner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heinzmann, Charles-Jean  
célibataire  
ébéniste  
originaire de Brigach (Bade) domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le premier août  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Wilhelm Heinzmann et de  
Anna née Studer, décédés

2. Lassner, Mathilde-Louise  
célibataire  
gouvernante  
originaire de Bullet domiciliée à  
Châtel-St-Denis (Triboung) née à  
Gimel le quatre mars  
mil huit cent huitante-trois fille de  
Edouard Lassner et de  
Adèle-Louise née Widmayer, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Calame, comptable, à Lausanne  
2. Robert Heinzmann, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtel-St-Denis, le 7, Bullet,  
le 8 et Brigach, le 26 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Châtel-St-Denis  
Bullet et Brigach avec certificat  
de capacité pour le fiancé. Permis  
de publier et de publier

Les époux :  
Charles Heinzmann  
Mathilde Heinzmann

Les témoins :  
L. Calame  
R. Heinzmann

Communiqué à l'état-civil à  
Bullet, Châtel, St-Denis et  
à la Chancellerie C<sup>g</sup>

L'officier de l'état civil :  
H. Lehmann

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

14-30

N<sup>o</sup> 418  
Reichenbach  
et  
Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reichenbach**, Charles-Rodolphe  
veuf de Berthe-Henriette-Rosine née Oebi, dès le 9 octobre 1918.  
fonctionnaire postal  
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt juin  
mil huit cent nonante-un fils de  
Jacob-Edouard Reichenbach et de  
Marie-Caroline née Gossauer, décédés

2. **Giroud**, Marguerite-Lina-Emma  
célibataire  
couturière  
originaire de Grandevent domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept août  
mil neuf cent un fille de  
Jules-Louis Giroud, décédé et de  
Elise-Henriette née Peguiron, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Arnold Battaglia, feblantier, à Lausanne  
2. Albert Gillieron, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Saanen, le 15 et  
Grandevent, le 16 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir N<sup>o</sup> 187, f<sup>o</sup> 51.  
pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> fem-  
me du fiancé, voir N<sup>o</sup> 51, f<sup>o</sup> 32.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Saanen et Grandevent

Les époux :

Reichenbach  
et  
Giroud

Les témoins :

Battaglia  
Giroud

L'officier de l'état civil :

A. Leclercq

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état-civil à  
Gessenay et Fiez

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 419Wagner  
et  
Descher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagner, Marcel

célibataire

livreur

originaire de nationalité française

domicilié à

Sausanne, précédemment à Cormoranche s/ Saône (Ain) né à

Sausanne

le dix-sept novembre

mil huit cent vingt-trois

fils de

Charles Wagner, cafetier, à Sausanne

et de

Marie-Bonise née Miéville, décédée

2. Descher Benoite-Antoinette

célibataire

originaire de Laiz (Ain), France

domiciliée à

Sausanne, précédemment à Cormoranche s/ Saône

née à

Laiz

le vingt-trois juin

mil huit cent vingt-six

fille de

Joseph Descher, cultivateur

et de

Jeanne-Marie-Catherine née Morier, à Cormoranche s/ Saône

Comme témoins :

1. Mori Silvio, menuisier, à Lausanne

2. Georges Chamot, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, Cormoranche s/ Saône, le 30 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Cormoranche. Certificat de capacité pour les fiancés. Permis de publier et de marier

## Les époux :

M. Wagner

B. Wagner

## Les témoins :

Mori Silvio

Georges Chamot

## L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à la Chancellerie  
C.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 420  
 Ammann  
 et  
 Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ammann, Marcel-Fernand**  
 célibataire  
 mécanicien-ajusteur  
 originaire de Wittenwil (Churgovie) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Lausanne le dix-neuf août  
 mil huit cent nonante-six fils de  
 Jacob Ammann, décédé et de  
 Fanny-Amélie-Louise née Diserens, à Lausanne

2. **Laurent, Blanche-Gemaine**  
 célibataire  
 modiste  
 originaire de Fey domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le treize mai  
 mil huit cent nonante-neuf fille de  
 Jules Laurent et de  
 Marie-Louise Toget née Plund, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Ernest Fête, électricien, à Lausanne  
 2. Fernand Golaz, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, Fey, le 1<sup>er</sup>  
 et Wittenwil, le 2 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,  
 voir n<sup>o</sup> 24, f<sup>o</sup> 286, pour celui  
 de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 29, f<sup>o</sup> 16.  
 Actes de publication de ma-  
 riage à Lausanne, Fey et  
 Wittenwil.

Communiqué à l'état civil à  
 Dadoz et Fey.

Registre des familles vol. 19 fol. 109

## Les époux :

M. Ammann  
 B. Ammann

## Les témoins :

E. Fête  
 F. Golaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

## Registre des mariages A.

No 421  
Mützenberg  
et  
Parisod

Par décision du 27 janvier 1955  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la res-  
titution de l'acte d'origine, en ce  
sens que le nom patronymique  
"Mützenberg" soit orthogra-  
phié :

"Mützenberg"

Lausanne, le 3 février 1955

L'officier de l'état civil :

Copie à Spiez, Lutry et Cully

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mützenberg, François - Auguste

célibataire

contremaître - maçon

originaire de Spiez (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lutry

le vingt janvier

mil huit cent nonante six

fils de

François Mützenberg, machiniste, à Lausanne

et de

Marie Louise née Tabord, décédée

2. Parisod, Aline - Blanche

célibataire

couturière

originaire de Lutry et Villette

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois avril

mil huit cent nonante-neuf

fille de

François - Henri - Samuel Parisod

et de

Sonise - Hortense née Tanchaud, décédée

Comme témoins :

1. Jules Mützenberg, emballleur, à Lausanne

2. Berthe Bigler, lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, Spiez, Lutry, le 3  
et Villette, le 4 août 1955.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent cinquante-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Spiez,  
Lutry et Villette.

Les époux :

F. Mützenberg  
B. Mützenberg

Les témoins :

B. Bigler

Mützenberg

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à l'état-civil à  
Spiez, Lutry et Cully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 422  
 Mayor  
 Schopfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Henri-François  
 divorcé de Alice-Marguerite née Béboux, dès le 4 mai 1921  
 arquebusier  
 originaire de Mollens, Ballens et Turtegnin domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le six mars

mil huit cent huitante-six fils de  
 Georges-Henri-Samuel-Ernest Mayor, armurier, à Lausanne et de  
 Marie-Louise-Fanny née Forny, décédée

2. Schopfer née Roos, Maria  
 veuve en 2<sup>e</sup> nocés, de John dit Albert Schopfer, dès le 2 juillet 1920  
 fleuriste  
 originaire de Gsteig b. S. Saanen (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à

Romoos (Lucerne) le vingt février  
 mil huit cent huitante deux fille de  
 Gottfried Roos et de  
 Maria-Anna née Föllmli, à Emmenbüche (Lucerne)

Comme témoins : } 1. Aimé Maier, emp. de bureau, à Pully  
 } 2. Jean Tache, voyageur de commerce, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Turtegnin, le 8,  
 Mollens, Ballens et Gsteig b. S., le 9 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée,  
 pour celui du fiancé, soit n<sup>o</sup> 12 f<sup>o</sup> 214.  
 pour celui de mariage du fiancé,  
 avec divorce, soit n<sup>o</sup> 35 f<sup>o</sup> 6 pour  
 l'acte de décès du 2<sup>e</sup> mari de la  
 fiancée, soit n<sup>o</sup> 53 f<sup>o</sup> 364. Actes  
 de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Turtegnin, Mollens, Ballens  
 et Gsteig

Communiqué à l'état-civil à  
 Mollens, Gilly, Gsteig b.  
 Saanen.

## Les époux :

*Henri-François Mayor*  
 Maria Mayor

## Les témoins :

*Aimé Maier*  
*Jean Tache*

L'officier de l'état civil :

*H. Leihaut*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 123  
 Tamvaco  
 Salomon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tamvaco, Georges-Nicolas**  
 célibataire  
 négociant  
 originaire de sujet hellène domicilié à  
 Alexandrie (Egypte), en séjour à Lausanne né à  
 Alexandrie le vingt-trois avril  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
 Nicolas Tamvaco, négociant et de  
 Corinne Zucco, à Alexandrie

2. **Salomon, Marguerite-Jeanne**  
 célibataire  
 originaire de Troyes (Aube), France domiciliée à  
 Paris (8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>), en séjour à Lausanne née à  
 Troyes le onze janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Léon Salomon, rentier et de  
 Rosalie Blum, à Paris

Comme témoins : } 1. Raymond Kahn, boursier, à Paris  
 } 2. Germaine Kahn, (dame), à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de notoriété pour le fiancé.  
 Acte de naissance de la fiancée.  
 Déclaration du prêtre orthodoxe grec. Certificat de capacité du  
 Consulat de Grèce. Acte de pu-  
 blication de mariage à Lausanne.  
 Dispense de publication en France  
 et du certificat de capacité de la fiancée  
 Fiancés de publier et de marier  
 Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

*Lausanne*  
 M. Tamvaco

## Les témoins :

Raymond Kahn  
 Germaine Kahn

L'officier de l'état civil :

*J. J. J.*



## Registre des mariages A.

No 424  
Chuard  
et  
Cruchet

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 7 juillet 1932, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1932, le mariage contracté ci-contre a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 septembre 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq  
supp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Chuard, Nestor  
célibataire  
chauffeur aux C.F.F.  
originaire de Corcelles-près-Payerne domicilié à  
Lausanne né à  
Collonge (Planches) le vingt-cinq novembre  
mil huit cent vingt-sept fils de

Eugène Chuard, employé de chemin de fer et de  
Louise née Cherbuin, à Territet

2. Cruchet, Rose-Clémence  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pailly domiciliée à  
Yverdon née à  
Pomy le trois avril  
mil neuf cent fille de

Gustave-François Cruchet, cafetier et de  
Julie-Caroline née Chaillot, à Yverdon

Comme témoins: } 1. Ernest Cruchet, mécanicien, à Yverdon  
2. Clémence Cruchet, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, Yverdon, le 10,  
Corcelles p. Payerne et Pailly les 11 août 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yverdon  
Corcelles p. Payerne et Pailly.

## Les époux:

Chuard Nestor  
Chuard Rose

## Les témoins:

Ernest Cruchet  
Clémence Cruchet.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq  
supp.

Communiqué à l'état-civil à  
Corcelles-près-Payerne,  
Yverdon et Yverdon.

## Registre des mariages A.

No 425  
Pfister  
et  
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfister, Ernst  
célibataire  
ferblantier  
originaire de Oberburg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bätterkinden (Berne) le douze janvier  
mil huit cent huitante

fils de  
Johann-Friedrich Pfister et de  
Elisabeth Hübli, décédés

2. Brunner, Anna-Elisabeth  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lauterbrunnen le vingt octobre  
mil huit cent septante-neuf  
fille de  
Anna Brunner, décédée et de

Comme témoins :  
1. Frédéric Pfister, jardinier, à Lausanne  
2. Frédéric Knöpf, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, Oberburg  
et Lauterbrunnen, le 2 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne, Oberburg et Lau-  
terbrunnen

## Les époux :

Ernst Pfister  
Anna-Elisabeth Pfister

## Les témoins :

Fréd Pfister  
Jenny Frän.

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil à  
Oberburg et Lauterbrunnen.

426  
 Rossel  
 et  
 Müller

Par jugement du Tribunal de  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 19 avril 1943,  
 déclaré définitif et exécutoire le  
 3 mai 1943, le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne, le 17 mai 1943.  
 L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rossel, André  
 célibataire  
 avocat  
 originaire de Tramelan - dessus (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Berne le premier avril

mil huit cent nonante - cinq fils de  
Virgile Rossel, Juge Fédéral et de  
Mortense née Rohriet, à Lausanne

2. Müller, Marie-Louise  
 célibataire

originaire de Zofingue (Argovie) domiciliée à  
Zofingue née à  
Zofingue le trois février

mil huit cent nonante-deux fille de  
Wilhelm Müller, décédé et de  
Marie-Métanie née Werder, à Zofingue

Comme témoins: } 1. Jean Rossel, juge cantonal à Berne  
 2. Walther Häertner, avocat, à St Gall

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, Tramelan et Zofin-  
gue, le 15 juillet 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Tramelan  
et Zofingue

Les époux:  
André Rossel  
Marie Rossel

Les témoins:  
Jean Rossel  
Walther Häertner

L'officier de l'état civil:  
H. Leihard

Communiqué à l'état-civil  
 à Tramelan et Zofingue

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 427  
Vez  
et  
Scheffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vez, Jules  
célibataire  
agent de police  
originaire de Cheseaux domicilié à  
Lausanne né à  
Cugy le vingt-sept septembre  
mil huit cent nonante-trois fils de

Jean-Marc Vez, décédé et de  
Anna-Lopre née Echard, au Mont

2. Scheffer, Saure-Elvina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Moudon domiciliée à  
Lausanne née à  
Essert-Pittet le premier juillet  
mil neuf cent fille de

Philippe-Louis Scheffer, agriculteur et de  
Suzanne-Alice née Dupuis, à Essert-Pittet

Comme témoins : 1. Gustave Gillieron, agent de police, à Lausanne  
2. Waebel Robert, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Moudon, le 10 et Che-  
seaux, le 11 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Moudon et Cheseaux.

Les époux :  
Vez Jules  
Vez Elvina

Les témoins :  
Gillieron Gustave  
Waebel Robert

Communiqué à l'état-civil à  
Pully et Moudon.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichard

N<sup>o</sup> 428  
 Staring  
 et  
 Carrasco Martinez  
 de Castilla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Staring, Arnold, Johan

célibataire

ingénieur

originaire de Deventer (Pays-Bas) domicilié à

Sausanne, précédemment à Vlaardingen (Zuid-Holland) - né à Deventer

le onze décembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de

Willem - Constantyn Staring et de

Albertina - Johanna née Steenberg, décédés

2. Carrasco Martinez de Castilla, Elvira

célibataire

professeur

originaire de Malaga (Espagne) domiciliée à

Sausanne née à

Malaga le quinze avril

mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de

Manuel Carrasco Palomo, pasteur, à Malaga et de

Gracia Martinez de Castilla y Torralvo, à Sausanne

Comme témoins :

1. Edouard Payot, docteur-médecin, à Lausanne

2. Manuel Carrasco, pasteur, à Malaga (Espagne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et Vlaardingen, le

17 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traductions. Actes de publication de mariage à Lausanne, Vlaardingen. Certificats de capacité des fiancés. Permis de publier et de marier.

Les époux :

A. Staring  
 Elvira Staring

Les témoins :

Dr Ed. Payot  
 Manuel Carrasco

L'officier de l'état civil :

J. Pucel

Communiqué à la Chancellerie  
 C. G. (en 2 exp.)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 429  
 von Känel  
 Gauchette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Känel, Ernest

célibataire

représentant

originaire de Faltshen-Reichenbach (Berne) domicilié à

Clarens, Châtelard né à

Yverdon le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jacob von Känel et de

Marie, Louise-Augustine née Toggi, décédés

2. Gauchette, Marguerite-Blanche-Georgine

célibataire

originaire de Mondon et Bussy domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le sept juin

mil neuf cent fille de

Souis-Samuel Faucherie et de

Augustine-Albertine née Gétz, décédés

Comme témoins : 1. Lina Jeanrichard (dame), à Sausanne

2. Marcel Gardiol, ingénieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 8, Reichenbach, Mondon

Bussy et Sausanne, le 9 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
 de Montreux

## Les époux :

E. v. Känel

M. v. Gauchette

## Les témoins :

L. Jeanrichard

M. Gardiol inf.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
 Reichenbach, Montreux et  
 Mondon

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 430  
Bataillard  
Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bataillard, Jean-Louis

célibataire

électricien

originaire de Romanel / Morges domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le sept juillet

mil huit cent quatre vingt-quinze fils de

Souis Bataillard et de

Souise - Emma née Sommer, décédée

2. Keller, Elisabeth

célibataire

cuisinière

originaire de Gysenstein (Berne) domiciliée à

Sausanne née à

Wyden (Neuenegg), Berne le vingt-six mois

mil huit cent quatre vingt-dix fille de

Albrecht Keller, agriculteur et de

Maria née Freiburghaus, à Lupen

Comme témoins : 1. Paul Böle, jardinier, à Dully

2. Fritz Keller, mécanicien, à Lupen (Berne)

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, Stalden i. E., 10 et  
Romanel / Morges, le 11 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Stalden i. E. et  
Romanel / Morges

## Les époux :

J. Bataillard  
E. Bataillard

## Les témoins :

Paul Böle  
Fritz Keller

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Vullierens et Stalden i. E.

## Registre des mariages A.

431  
Raid  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Raid**, Georges - Eugène  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Cortaillod (Neuchâtel) domicilié à  
Sausanne né à  
Sa Chaux-de-Fonds le treize décembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Louis Raid et de  
Marie née Duruz, décédés

2. **Regamey**, Blanche - Agathe  
célibataire  
couturière  
originaire de Epalinges domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Aloïs Regamey et de  
Fanny - Henriette née Regamey, décédés

Comme témoins :  
1. Scipold Audriaz, coiffeur, à Lausanne  
2. Fridolin Schraner, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Cortaillod, le 8 et  
Epalinges le 10 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Cortaillod  
et Epalinges.

## Les époux :

Georges Raidt  
Blanche Raidt

## Les témoins :

Audriaz  
Schraner

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil à  
Cortaillod et Epalinges.



## Registre des mariages A.

No 432  
Richard  
et  
Détraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Gustave - Emile

célibataire

employé aux C.F.F.

originaire de Savigny et Forel (Savaux)

domicilié à

Sausanne

né à

Neuchâtel

le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Gustave Richard, décédé

et de

Sina - Rachel née Ferrelet, à Sausanne

2. Détraz, Madeleine - Juliette

célibataire

ménagère

originaire de Savigny et Forel (Savaux)

domiciliée à

Sausanne

née à

Paudex

le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

filie de

Edouard Détraz, cafetier, à Yvonand

et de

Emma - Elisa née Chapuis, décédée

Comme témoins : 1. Albert Sédorrey, emp. C.F.F., à Sausanne

2. Ferdinand Glardon, emp. C.F.F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2, Savigny, le 3 et Forel, le 4 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Savigny et  
Forel

Les époux :

Richard  
Madeleine Richard

Les témoins :

Ledorrey A.  
F. Glardon

L'officier de l'état civil:

Picou

Communiqué à l'état-civil à  
Savigny et Forel (Savaux).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 433  
 Simond  
 Tüscher<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simond, Edouard - Ami - Emile - Adolphe

célibataire

droguiste

originaire de Grandevent

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Ami - Edouard Simond

et de

Jeanne - Julie - Lucie née Vessoz, décédée

2. Tüscher, Clémence - Lucie

célibataire

originaire de Kallnach (Berne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Bottens

le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Gottfried Tüscher, electricien

et de

Seu née Meylan, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marcel Binggeli, professeur, à Lausanne

2. Lucette Simond, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Kallnach, le 8 et Grandevent, le 9 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Kallnach et  
 Grandevent

## Les époux :

E. Simond  
 L. Simond

## Les témoins :

R. Simond  
 Binggeli

L'officier de l'état civil :

Ucu

Communiqué à l'état-civil à Fiez  
 et Kallnach.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 434  
Maillat  
Kolly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillat, Auguste - Aimé  
célibataire  
bûcheron  
originaire de Courtedoux (Betne) domicilié à  
Sausanne né à  
Courtedoux le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
François - Joseph Maillat, décédé et de  
Marie - Julie née Cuenin, à Courtedoux

2. Kolly, Théodose - Lucie  
divorcée de Joseph - Eusèbe Gaillardet, dès le 20 juin 1917  
ménagère

originaire de La Roche, Pont-la-Ville, Auy-dev. Pont, Villars d'Auy et domiciliée à  
Sausanne Pont-en-Ogoz née à  
La Roche le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Joseph - Alfred Kolly et de  
Anne - Mélanie née Sterrenberg, décédés

Comme témoins :  
1. Julien Cornare, téléphoniste, à Lausanne  
2. Jules Durussel, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, Courtedoux, Pont-la-Ville, le 15, La Roche, Auy-devant-Pont, Villars d'Auy et Pont-en-Ogoz, le 16 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Courtedoux, Pont-  
la-Ville, La Roche, Auy-dev-  
vant-Pont, Villars d'Auy et  
Pont-en-Ogoz

Les époux :

Maillat Auguste  
Maillat Lucie

Les témoins :

Cornare Julien  
Durussel Jules

L'officier de l'état civil :  
Lucet

Communiqué à l'état civil à  
Courtedoux, La Roche, Pont-la-  
Ville et Auy-devant-Pont.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

R. du 14. 10. 24.

Par Jugement du Tribunal de  
Sausanne de Lausanne, rendu  
en date du 7 juillet 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 septembre  
1924, le mariage ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari-  
né pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 9 octobre 1924.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 435  
Campion  
et  
Hosmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campion, Jules-Georges-Lucien  
célibataire  
valet de chambre  
originaire de Lillebonne (Seine Inférieure), France domicilié à  
Sausanne, précédemment à Gruchet-le-Talasse né à  
Lillebonne le premier octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Georges-Eugène Campion, décédé et de  
Bobise-Aurélié Segay, à Gruchet-le-Talasse

2. Hosmann, Suisse  
divorcée de Jules-Ariste Mummery, dès le 8 novembre 1920  
originaire de Savagnier, Dombresson et Le Pâquier (Neuchâtel) domiciliée à  
Sausanne née à  
Coire (Grisons) le quatorze juillet  
mil huit cent septante-sept fille de  
Philipp Hosmann à Bonaduz (Grisons) et de  
Marianna née Mittner, décédée

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, emp. au greffe municipal, à Lausanne  
2. Maurice Cottier, emp. au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Savagnier Dombresson  
le 10 et Gruchet-le-Talasse, le 8 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Sava-  
gnier, Dombresson et Gruchet-  
le-Talasse. Certificat de capacité  
du fiancé. Permis de publier  
et de marier

Communiqué à l'état-civil à  
Savagnier et Dombresson et à  
la Chancellerie C<sup>g</sup>

Les époux :  
Campion Georges  
Lucie Campion

Les témoins :  
Maurice Emery  
Maurice Cottier

L'officier de l'état civil :  
Lucie

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 436  
 Setzer  
 et  
 Planine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Setzer, Robert-Charles-Georges  
 célibataire

commis aux C.F.F.

originaire de Böbikon (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles-Aloïs Setzer, décédé et de

Anais Marie Güssel née Paschoud, à Lausanne

2. Planine, Marie

célibataire

originaire de Dol (Royaume des Serbes, Croates et Slovènes) domiciliée à

Lausanne née à

Dol le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Josef Planine et de

Agata née Draksler, décédée

Comme témoins : 1. Albert Keller, retraité C.F.F., à Lausanne

2. Henri Mersmann, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 et Böbikon, le 5 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 celui de la fiancée avec traduction  
 Certificat de capacité pour la fiancée  
 Déclaration du pasteur local  
 Actes de publication de mariage à Lausanne et Böbikon.  
 Permis de publier.  
 Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état-civil à  
 Böbikon et à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

R. Setzer  
 et M. Planine

## Les témoins :

Alb. Keller  
Henri Mersmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 437  
 Jetzer  
 et  
 Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jetzer, René-Marcel

célibataire

compris aux C.F.F.

originaire de Böbikon (Argovie)

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Charles-Alois Jetzer, décédé

et de

Anais-Marie Grüssel née Puschoud, à Lausanne

2. Estoppey, Emilie-Eva-Berthe

célibataire

caissière

originaire de Granges

domiciliée à

Renens

née à

Lausanne

le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Alfred Estoppey, magasinier

et de

Rosine-Emina née Cottaz, à Renens

Comme témoins :

1. Ernest Lenz, hôtelier, à Ouchy

2. Henri Mersmann, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19 Böbikon et Granges,  
le 20 et Renens, le 21 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Böbikon, Granges  
et Renens

## Les époux :

Jetzer  
Jetzer

## Les témoins :

E. Lenz  
Henri Mersmann

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil à  
Böbikon, Granges et Prilly

## Registre des mariages A.

N° 438

Freymond  
et  
Monbaron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Victor - Louis - Emile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

infirmier - masseur \_\_\_\_\_  
originaire de Saint - Cierges \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

en Roumanie \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

Saint - Cierges \_\_\_\_\_ le vingt-trois mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

Louis - Auguste Freymond, à Saint - Cierges \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Marie - Isoline née Palud, décédée \_\_\_\_\_

2. Monbaron, Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_

originaire de Tramelan - dessus \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Tramelan - dessus \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Tramelan - dessus \_\_\_\_\_ le dix-huit mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Samuel - Humbert Monbaron \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Cécile - Bertha née Degoumois, à Tramelan - dessus \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Louise Freymond <sup>d<sup>elle</sup></sup> à St Cierges \_\_\_\_\_

2. David Monbaron, mécanicien, à Tramelan - dessus \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Saint - Cierges le 14 et Tramelan - dessus \_\_\_\_\_

le 15 juillet 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état-civil de Saint - Cierges \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Les époux :

Emile Freymond \_\_\_\_\_

Marg. Freymond \_\_\_\_\_

## Les témoins :

Louise Freymond \_\_\_\_\_

Monbaron David \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'état-civil à \_\_\_\_\_  
St - Cierges et Tramelan. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 439  
Amoudruz  
et  
Seidl

Par jugement du Tribunal de l'Ins-  
tance du canton de Genève, rendu  
en date du 9 janvier 1946...  
déclaré définitif et exécutoire le 21...  
février 1946... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 25 février 1946...  
de l'état civil:

L-1-154

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amoudruz, Arthur-Louis-Joseph  
célibataire  
industriel  
originaire des Eaux-Vives (Genève) domicilié à  
Neuilly s/ Seine (France) né à  
Eaux-Vives le quinze mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Arthur Amoudruz, industriel et de  
Marie-Françoise Bon, à Neuilly s/ Seine

2. Seidl, Hène-Suzanne-Jeanne  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Baisieux (Nord), France le cinq mai  
mil neuf cent trois fille de  
Georges-Jean Seidl, négociant et de  
Jeanne-Sophie-Adolphine Binet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jacques Salina, liquoriste, à Morges  
2. Robert Seidl, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à ux Eaux-Vives, le 31 juillet, Neuilly  
s/ Seine et Lausanne, le 2 août 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembremilneufcentvingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
des Eaux-Vives

Les époux :

Arthur Amoudruz  
Hène Seidl

Les témoins :

Habim  
Robert Seidl

Communiqué à l'état-civil à  
Genève (B.C.)

L'officier de l'état civil  
J. Haas



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 440  
Miéville  
et  
Gornerod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miéville, Charles - Aimé

célibataire

médecin

originaire de Beune et Sedeilles

domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-ua

fils de

Jules - Henri Miéville

et de

Marie née de Reinhardt, décédée

2. Gornerod, Emilie - Caroline

célibataire

originaire de Avenches

domiciliée à

Avenches

née à

Avenches

le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Gérard - Albert Gornerod, notaire

et de

Constance - Adèle Julia née David, à Avenches

Comme témoins :

1. Gérard Gornerod, notaire, à Avenches

2. Henri Miéville, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, Beune, Avenches, le 14 et Sedeilles le 15 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Vevey

Les époux :

Ch. Miéville

Emilie Miéville

Les témoins :

[Signature]

H. Miéville

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Beune Villarsel, Vevey et Avenches

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 441  
Roulet  
et  
Neuhans

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet, Alfred

célibataire

employé de commerce

originaire de Donatypre

Sausanne

domicilié à

né à

Sausanne

le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Alfred Roulet, décédé

et de

Madeline-Célestine Succottet née Doffey, à Lausanne

2. Neuhans, Marthe-Rose-Sauve

célibataire

originaire de Sützelflüh (Beune)

Sausanne

domiciliée à

née à

Sausanne

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Auguste Neuhans, mécanicien C.F.F.

et de

Fanny-Mélanie-Elisa née Nutti, à Lausanne

Comme témoins :

1. William David, concierge, à Lausanne

2. Alice Wicht, emp. de fabrique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 Donatypre, le 19 et à Sützelflüh, le 21 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Donatypre et  
Sützelflüh

## Les époux :

A. Roulet

M. Roulet.

## Les témoins :

Alice Wicht

William David

L'officier de l'état civil :

J. F. F.

Communiqué à l'état-civil à  
Yverches et Sützelflüh

No 442  
Nedelcovitch  
et  
Garn

Par décret du Grand Conseil du  
8 Février 1928, Peter Nicoloff  
Nedelcovitch, désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Sourdens - Neuchâtel

Inscrit le 11 Mars 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Paire  
à Prilly.  
R. du 7.10.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nedelcovitch, Peter Nicoloff

veuf de Elisabeth Petrova Nedelcovitch née Kovatcheff, des le 28 janvier 1907 -  
avocat

originaire de Tinnovo (Bulgarie) domicilié à

Sausanne né à

Tinnovo le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Nicolas Nedelcovitch, décédé et de

Theodora Nedelcovitch née Nicoloff, à Sofia

2. Garn, Alma Hedwig

célibataire

originaire de Freiberg (Saxe) domiciliée à

Sausanne née à

Freiberg le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Friedrich Wilhelm Garn et de

Augusta Wilhelmine née Bauch, décédés

Comme témoins : 1. Ulysse Mermingas, étudiant en droit, à Lausanne

2. Capiton Yourieff, ancien médecin, à Pully

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21 août 1929.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, avec traduction. Acte de naissance de la fiancée. Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, avec traduction. Certificats de capacité des fiancés. Certificat du prêtre de l'église orthodoxe, à Genève. Permis de publier et de marier. Acte de publication de mariage à Lausanne. Engagement à mariage officiel.  
Communiqué à la Chancellerie C

Les époux :

Nedelcovitch  
Alma Hedwig Nedelcovitch

Les témoins :

Capiton Yourieff  
Ulysse Mermingas

L'officier de l'état civil:

Le Paire

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 443  
Heurclin  
Duchêne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heurclin, Raymond Adrien  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Paris domicilié à Paris, 16<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>  
Paris, 17<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
René Heurclin, à Paris et de  
Marguerite née Lang, décédée

2. Duchêne, Alice-Gabrielle  
célibataire  
originaire de Sallenoves (H<sup>te</sup> Savoie), France domiciliée à Sausanne, précédemment à Leysin née à Sausanne  
le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jules Duchêne, décédé et de  
Fanny - Jenny née Martinet, à Le Fay (Seine et Oise)

Comme témoins :  
1. John Daiz, emp. de commerce, à Lausanne  
2. William Grenier, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, Paris, 17<sup>e</sup> et Leysin, le 2 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Paris et Leysin. Certificat de capacité des fiancés. Permis de publier acte mariage

Les époux  
Raymond Heurclin  
Alice Heurclin

Les témoins :  
John Daiz  
W. Grenier

L'officier de l'état civil :  
F. J. J.

Communiqué à la Chancellerie (L'emp.) et à l'état-civil à Leysin

Registre des mariages A.

444  
Hirt  
et  
Ducraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirt, Camille - Isidore - Marie  
célibataire  
typographe  
originaire de Onnens (Fribourg) domicilié à  
Sausanne né à  
Châtel - St. Denis (Fribourg) le vingt-quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Louis - Philippe Hirt, négociant et de  
Souise - Aprienne née Chillet, à Châtel - St Denis

2. Ducraux, Alice - Pauline  
célibataire  
sommelière  
originaire de St. Léger domiciliée à  
Lausanne née à  
Trélex le treize juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Alexandre - Henri Ducraux, agriculteur, à Vinzel et de  
Mélanie née Grobel, décédée

Comme témoins :  
1. Léon Hirt, coiffeur, à Lausanne  
2. Arnold Duplain, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Onnens et St-Léger,  
le 15 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Onnens et St-  
Léger

Les époux :

[Signature]  
Pauline Hirt

Les témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Onnens et St-Léger

## Registre des mariages A.

No 445  
Dubath  
et  
Genton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubath, Henri - Jean  
veuf de Cécile née Decoppet, dès le 3 janvier 1919  
ingénieur  
originaire de Rougemont domicilié à  
Neuhansen (Schaffhouse) né à  
Yverdon le trente août  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Benjamin - Alexandre - François Dubath, à Yverdon et de  
Pauline - Henriette - Elisa née Käser, décédée.

2. Genton, Marcelle - Alice  
célibataire  
originaire de St-Saphorin (Lavaux) et Chardonne domiciliée à  
Sausanne née à  
Bercher le vingt-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Edouard - Auguste Genton et de  
Jeanne - Louisa dite Susanne née Buel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Maurice Banverd, directeur, à Lausanne  
2. André Genton, étudiant en médecine, à Paris

Les publications ont eu lieu à Neuhansen et Rougemont, le 15, Lau-  
sanne, le 17, St-Saphorin, le 18 et Chardonne, le 19 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Neuhansen

## Les époux :

*Henri Dubath*  
Henri Dubath

## Les témoins :

*Maurice Banverd*  
Banverd  
*André Genton*  
Genton

L'officier de l'état civil

*J. B. [Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Rougemont, Neuhansen, Chexbres  
et Chardonne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 446  
Delaporte  
et  
Sartori

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delaporte, Emile - Urbain

veuf de Alice - Léontine née Mermoud, dès le 27 février 1921  
mécanographe

originaire de Gimel domicilié à  
Sausanne né à

Gimel le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Urbain - Charles - Auguste Delaporte et de

Louise - Henriette née Pellet, à Lausanne

2. Sartori, Marthe - Eugénie - Othilie  
célibataire

sténodactylographe

originaire de Bosco (Vallemagia - Tessin) domiciliée à  
Sausanne née à

Paris, 10<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le dix août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Pierre - Joseph Sartori, décédé et de

Marie - Caroline née Brun, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Francis Rohrbach, représentant de commerce, à Lausanne  
2. Arthur Barras, prof. de gymnastique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, Gimel, le 15 et  
Bosco Vallemagia, le 21 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès de la b<sup>e</sup> femme du  
fiancé, voir v. 54, f. 327. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne, Gimel et Bosco Valle-  
magia

## Les époux :

E. Delaporte  
M. Delaporte

## Les témoins :

F. Rohrbach  
A. Barras

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état-civil à  
Gimel et Bosco (Vallemagia)

## Registre des mariages A.

No 447.

Page

et  
Burnand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Page Frederick Marriott

célibataire

manufacturier

originaire de Desborough domicilié à  
Sondres né àDesborough le vingt-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Clarke Page et de

Eliza Jane Page née Marriott, à Desborough

2. Burnand, Henriette

célibataire

originaire de Moudon, Bussy, Chaviannes et Vulliens domiciliée à  
Sépey vière Vulliens née àVestaux le vingt-huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Charles-Louis-Eugène Burnand et de

Julie-Antonine née Girardet, décédée

Comme témoins : } 1. Elisabeth Verrey-Westphal, à Lausanne  
2. Franz Burnand, pasteur, à BerneLes publications ont eu lieu à Vulliens, le 18, Moudon, Bussy et Cha-  
viannes, le 19 août 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Mézières.

## Les époux :

Fred. Page

Henriette Page

## Les témoins :

E. Verrey, Westphal.

Franz Burnand  
M. G. (Commissaire)

L'officier de l'état civil :

P. J. (Signature)

Communiqué à l'état-civil à  
Moudon et Mézières.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 448  
Bize  
et  
Howald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bize, Eugène  
célibataire  
employé aux T. L.  
originaire de Villarzel  
Sausanne domicilié à  
né à

Yverdon le vingt-huit mai  
mil neuf cent trois fils de

Edouard Bize, pierriste, à Lausanne et de  
Adèle - Elisa née Mayor, décédée

2. Howald, Hélène - Rose  
célibataire  
fille de cuisine  
originaire de Thörigen (Berne)  
Sausanne domiciliée à  
née à

Sausanne le quatre juin  
mil neuf cent 112 fille de

Jules - Louis Howald, terrassier, à Lausanne et de  
Léa née Blanc, décédée

Comme témoins : } 1. François Pombiane, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 25, Villarzel et Herzogen-  
buchsee, le 26 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père du fiancé.  
Acte de décès de sa mère. Au-  
torisation du Dip<sup>t</sup> de Justice et  
Police en faveur du fiancé, Actes  
de publication de mariage à Lau-  
sanne, Villarzel et Herzogen-  
buchsee

Communiqué à l'état civil à  
Villarzel et Herzogenbuchsee

Les époux :

Eugène Bize  
Hélène Bize

Les témoins :

Pombiane  
Heysé

L'officier de l'état civil :

Uebel

Par jugement du Tribunal... du...  
de la ville de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> février 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> mars  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 1<sup>er</sup> mars 1933.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> mars 1933.  
L'officier de l'état civil d. int.

Uebel

## Registre des mariages A.

No 449  
Nibbio

Rabattoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nibbio, César

célibataire

dessinateur - architecte

originaire de Sévey

Sausanne

Ballaiques

le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

François Nibbio, entrepreneur

et de

Thérèse née Comina, à Ballaiques

2. Rabattoni, Perrine

célibataire

couturière

originaire de Mergozzo (Mouze), Italie

Sausanne

Sausanne

le dix-sept janvier

mil neuf cent

fille de

Pierre-Baptiste Rabattoni

et de

Marie née Comina, décédée

Comme témoins :

1. Etienne Rabattoni, plâtrier-peintre, à Lausanne

2. John Ethnoz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Sévey, le 21 juillet et Mergozzo, le 6 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sévey et Mergozzo  
avec certificat de capacité de la  
fiancée. Perm. de publier

## Les époux :

C. Nibbio

P. Rabattoni

## Les témoins :

Etienne Rabattoni

John Ethnoz

L'officier de l'état civil :

P. Recel

Communiqué à l'état-civil à  
Grancy et à la Chancellerie C<sup>4</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 450  
 Vernazza  
 et  
 Honegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernazza, Antoine - Jules  
 célibataire

inspecteur-adjoint des agences de la Banque Impériale ottomane

originaire de nationalité française domicilié à

Constantinople (Turquie) né à

Kalepa près La Canée (Ile de Crète) le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Ulysse - Jean - Antoine Vernazza, décédé et de

Joséphine - Caroline - Sophie née de Krajewska, à Salonique

2. Honegger, Renée - Marie - Marguerite  
 célibataire

originaire de Rütli (Zurich) domiciliée à

Sausanne née à

Karagatch près Andrinople le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri Honegger et de

Thérèse née Vernazza, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Honegger, rentier, à Lausanne

2. Emile Vernazza, directeur, à Salonique

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21 et Rütli, le 22 août 1922

et à Constantinople, le 19 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publicité de mariage à

à Lausanne, Rütli et Constanti-

nople avec certificat de capacité

du fiancé. Permis de publier

et de marier

Communiqué à l'état-civil à

Rütli

## Les époux :

Renée Vernazza

## Les témoins :

Honegger  
 Vernazza

L'officier de l'état civil :

Hueber

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 451  
Hiltbunner  
Merkle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hiltbunner, Karl-Ludwig  
célibataire  
garçon de café  
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Turin (Italie) le dix-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Johanna - Valérie Hiltbunner, à Lausanne et de

2. Merkle, Marie-Louise  
célibataire  
lingère  
originaire de Bâle domiciliée à  
Sausanne née à  
Bâle le quatorze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Leo Merkle et de  
Emma née Meier, décédée

Comme témoins :  
1. Alfred Crausaz, expéditeur, à Lausanne  
2. Charles Emery, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, Sumiswald et Bâle,  
le 12 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sumiswald et Bâle

## Les époux :

Charles Hiltbunner  
Marie Hiltbunner

## Les témoins :

A. Crausaz  
Ch. Emery.

L'officier de l'état civil

Pucci

Communiqué à l'état-civil à Sumis-  
wald et Bâle

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 452  
Chappuis  
et  
Desfrancesco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Joseph Alfred

célibataire

agent de police

originaire de Develier (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

Courtételle (Berne) le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Alfred-Georges Chappuis, menuisier

et de

Julie-Marie née Joliat, à Courtételle

2. Desfrancesco, Marguerite-Susanne

divorcée de Alfred-Emile Humbert, dès le 26 décembre 1919

employée de commerce

originaire de Lieu

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

filles de

Dominique-Natalis Desfrancesco, décédé

et de

Marie-Louise née Pittet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Agénor Lanquetin, appointé de police, à Lausanne

2. Emile Pauli, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, Le Lieu et Develier, le 5 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, pour celui de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 15 f<sup>o</sup> 307. Pour son acte de mariage avec divorce voir n<sup>o</sup> 44, f<sup>o</sup> 290. Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Lieu et Develier

Communiqué à l'état civil à Develier et au Lieu

## Les époux :

J. Chappuis  
Marguerite Desfrancesco

## Les témoins :

Agénor Lanquetin

Emile Pauli

L'officier de l'état civil :

J. Pauli

Registre des mariages A.

N° 453  
Guilloud  
et  
Schwecteguer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guilloud, David-Edmond**  
veuf de Thelie-Julie née Steller, dès le 31 octobre 1918  
concierge  
originnaire de Grandson, Champagne et de l'Etat de Neuchâtel domicilié à  
Sausanne né à  
St-Imier (Berne) le douze janvier  
mil huit cent soixante-un fils de  
Marie-Louise Guilloud née Gallandre et de

2. **Schwecteguer née Castille, Adélaïde**  
divorcée de Frédéric Schwecteguer, dès le 29 janvier 1909  
ménagère  
originnaire de Chardonnay domiciliée à  
Sausanne née à  
Burbure (Pas-de-Calais), France le trente novembre  
mil huit cent soixante-quinze fille de  
Célestin-Joseph Castille et de  
Adélaïde Delobelle

Comme témoins :  
1. Edmond Guilloud, aide-mécanicien, à Lausanne  
2. Ernest Guilloud, peintre en machines, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Champagne Neuchâtel, Char-  
donney et Morges, le 21 et à Grandson, le 22 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé copie  
de l'acte de naissance de la fiancée.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir n° 51/118. Pour l'acte de  
mariage de la fiancée avec divorce voir n° 32  
f. 20. Actes de publication de mariage à  
Sausanne, Champagne, Neuchâtel,  
Chardonnay et Morges et Grandson

Communiqué à l'état civil à Grandson,  
Champagne, Neuchâtel et Villars-  
sous-Yens.

Les époux :

Guilloud D.  
Adélaïde Guilloud

Les témoins :

Guilloud  
et Guilloud

L'officier de l'état civil:  
F. Vuol

R. du J. 11. 24.  
Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 18 septembre 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 16 octobre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s), le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 23 octobre 1924.  
L'officier de l'état civil  
D. J. Vuol

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 454  
Détroz  
et  
Dagon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Détroz, Robert

célibataire

jardinier

originaire de Savigny et Forel (Savaux)

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Henriette Détroz, à Sausanne

et de

2. Dagon, Frida

célibataire

originaire de Onnens

domiciliée à

Onnens

née à

Onnens

le quatre juin

mil neuf cent

fille de

Justin Dagon

et de

Marie-Louise née Bersier, décédée

Comme témoins :

1. Jules Dagon, agriculteur, à Onnens

2. Dominique Molto, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 16, Savigny et Onnens, le 17 et à Forel, le 18 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée, pour celui de fiancé, voir n<sup>o</sup> 22, f<sup>o</sup> 68. Actes de publication de mariage à Lausanne, Savigny, Onnens et Forel

Les époux :

R. Détroz  
Frida Dagon

Les témoins :

Dagon Jules  
Molto Dominique

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à Savigny, Forel (Savaux) et Concise.

Par décision du 13 janvier 1923, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il s'agit d'un mariage célébré le 5 octobre 1894 et non le 5 août 1894.

Lausanne, le 6 janvier 1923.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Lequel a été inscrit à Savigny, Forel (Savaux) et Concise.

## Registre des mariages A.

No 455  
 Von Siebenthal  
 et  
 Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Von Siebenthal, Emile

divorcé de Rose - Sophie née Bernoz, dès le 18 avril 1921  
 électricien

originaire de Gessenay (Berne) domicilié à  
 Sausanne né à

Villars - Bozon, vicie l'Isle le cinq mai  
 mil huit cent quatre-vingt

fils de

Henri - François - Louis Von Siebenthal et de

Rose dite Souise née Boret, décédée

2. Jan, Marie - Isoline

célibataire

originaire de Châtillens domiciliée à  
 Sausanne née à

Maracon le deux septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Henri - Abram Jan, menuisier et de

Adèle - Charlotte née Visinand, à Cron-la-Ville

Comme témoins :

1. Armand Thagniaux, électricien, à Lausanne

2. Louis Gorin, charon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 11, Châtillens, le 12 et  
 Saanen, le 14 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de mariage du fiancé avec di-  
 vorcée Actes de publication de ma-  
 riage à Lausanne, Châtillens et  
 Saanen

## Les époux :

Emile Von Siebenthal  
 Marie von Siebenthal

## Les témoins :

Armand Thagniaux  
 Louis Gorin

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à l'état-civil à  
 Gessenay et Cron-la-Ville.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 456  
Gaudin  
et  
Lambelet

**DIVORCE**

Mariage dissous par le divorce selon  
jugement du tribunal ~~du dis-~~  
~~trict de Lausanne~~  
définitif et exécutoire dès le 26  
décembre 1955.  
Lausanne, le 3 janvier 1956

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué au Département de justice et police à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gaudin, Edgard - Marc

célibataire

bottier

originaire de Mornay

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf mars

mil neuf cent deux

fils de

Fernand - Henri Gaudin, électricien - mécanicien

et de

Sina - Henriette dite Lydia née Mercier, à Pully

2. Lambelet, Lucienne - Yolande - Jeanne

célibataire

couturière

originaire de Grandvaux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le douze octobre

mil neuf cent un

fille de

Lucien Lambelet, en Amérique

et de

Jeanne - Claudia née Grandjean, à Lausanne

Comme témoins:

1. Joseph Slavacek, cordonnier, à Lausanne

2. Louis Beltrame, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 Mornay, le 29 et Grandvaux, le 30 août 1952.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

**Pièces déposées:**

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 32, f<sup>o</sup> 71. Actes de publication de mariage à Lausanne Mornay et Grandvaux

**Les époux:**

Edgar Gaudin  
Lucienne Gaudin

**Les témoins:**

Slavacek Josef.  
Beltrame Louis.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Neffens - le - Château et Cully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 457  
Liaudet  
et  
Hämmerli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liaudet, Jean-Louis

célibataire

président du Tribunal

originaire de Montpreveyres (Vaud) et Genève domicilié à

Zweisimmen né à

Hilterfingen le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jules Liaudet, maître jardinier et de

Marie née Hämmerli, à Thoune

2. Hämmerli, Eva-Marie

célibataire

originaire de Gäslerz, S. N. Ins (Berne) domiciliée à

S<sup>t</sup>-Aubin (Neuchâtel) née à

Sausanne le douze février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Henri Hämmerli, rentier et de

Marie Touchette née Tucot-Descombes, à S<sup>t</sup>-Aubin

Comme témoins : { 1. Henri Hämmerli, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Alfred Liaudet, jardinier, à Thoune,

Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, le 26, Ins, S<sup>t</sup>-Aubin, le 28, Genève, le 29 et Montpreveyres, le 31 juillet 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Zweisimmen

## Les époux :

J. Liaudet

Eva Liaudet

## Les témoins :

H. Hämmerli

Alfred Liaudet

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil de  
Coccelles-le-Tort, Genève (B.C.),  
Zweisimmen, Ins et S<sup>t</sup>-Aubin.

Registre des mariages A.

No 458  
Moinat  
et  
Girefort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moinat, Edmond  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Savigny domicilié à  
Sausonne né à  
rue Gens le dix juillet  
mil neuf cent un fils de

Marc-Auguste Moinat, décédé et de  
Marie-Alice née Demière, à Nyon

2. Girefort, Georgette-Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Vich domiciliée à  
Sausonne née à  
Cessy (Ain), France le vingt  
sept mil neuf cent fille de

Marc-Antoine Girefort, ouvrier de ville, à Genève et de  
Alice-Clotilde-Madeleine née Teney-Quidat, à Lyon

Comme témoins : 1. Albert Lecoultré, manoeuvre, à Lausanne  
2. Germain Delétraz, agriculteur, à Saligny (Genève)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, Savigny et  
Vich, le 2 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte d'origine de la fiancée.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Savigny et  
Vich

Les époux :

Edmond Moinat  
Georgette Moinat

Les témoins :

Albert Lecoultré  
Germain Delétraz

L'officier de l'état civil :

Rue

Par jugement du Tribunal de  
diocèse de Fribourg, rendu  
en date du 12 novembre 1921 déclaré  
définitif et exécutoire le 23 janvier  
1922, le mariage lié ci-contre  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> février 1922  
L'officier de l'état civil :

Le Bauf

R. du 13.10.22

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 459  
 RoCHAT  
 et  
 Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Fernand-Emile  
 célibataire

agriculteur

originaire de L'Abbaye et du Lieu domicilié à

Ballens né à

Ballens le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

John-François RoCHAT, décédé et de

Mélanie-Louise née Nicole, à Ballens

2. Imhof, Anna

célibataire

ménagère

originaire de Uttwil (Thurgovie) domiciliée à

Mollens née à

Utzensdorf (Berne) le vingt-six juillet

mil huit cent nonante fille de

Jean Imhof et de

Elisa née Haueter, décédés

Comme témoins : 1. Roger Moret, employé de commerce, à Lausanne

2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballens, le 20, Mollens, le 20, L'Abbaye

et Uttwil, le 20 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Outorisation de l'état-civil de  
 Ballens

## Les époux :

Fernand RoCHAT  
 Anna Imhof

## Les témoins :

R Moret  
 Heysé M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à L'Ab-  
 baye, Le lieu, Mollens et Uttwil.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 400  
Mannel  
et  
Gavre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manuel Pierre

célibataire

étudiant en théologie

originaire de Rolle

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Edouard-Pierre-Marius Manuel, décédé

et de

Clara nei Gaulis, à Lausanne

2. Gavre, Gertrude-Emma Méta

célibataire

originaire de Dampierre (Reine)

domiciliée à

Sausanne

née à

Genève

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Emma Boivin, décédée

et de

fille adoptive de Emile Fovis, directeur, de Chirens, à Lausanne

Comme témoins :

1. Fernand Gaulis, artiste-peintre, à Lausanne

2. Jules Malfoy, employé au pénitencier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Rolle et Dampierre, le  
20 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neufcent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Rolle et Dampierre

Les époux :

V. Mannel

M. Mannel

Les témoins :

F. Gaulis

J. Malfoy

L'officier de l'état civil :

P. Ponce

Communiqué à l'état civil à  
Rolle et Dampierre.

Registre des mariages A.

No 461  
Blum  
et  
Ravussin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum, Karl - Artur  
célibataire  
commis de banque  
originaire de Zurich domicilié à Zurich  
né à Zurich

le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-treize  
fils de  
Karl Blum, décédé  
et de  
Fanni née Oppliger, à Zurich

2. Ravussin, Jeanne - Rose - Elise  
célibataire  
institutrice  
originaire de Baulmes domiciliée à Lausanne  
née à Lausanne

le vingt-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit  
fille de  
Armand - Eugène Ravussin, commis de poste  
et de  
Berthe - Eugénie - Elise née Delessert, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Leysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 9, Baulmes, le 10 et à Lausanne, le 11 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Zurich

Les époux :

Karl Blum  
Jeanne Blum

Les témoins :

M. Regamey  
M. Leysé

L'officier de l'état civil :  
P. Uccelli

Communiqué à l'état-civil à Zurich et Baulmes

## Registre des mariages A.

No 462  
van Hoogstraten  
et  
Sanders

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. van Hoogstraten, Jacob - Emil

célibataire

D. en droit

originaire de nationalité néerlandaise domicilié à

Leist (Pays Bas) né à

Brummen (Gutphen), Pays-Bas le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Gérard van Hoogstraten, décédé et de

Amanda Augusta née Schoch, à Leist

2. Sanders, Johanna - Wilhelmina

célibataire

originaire de nationalité néerlandaise domiciliée à

Susanne née à

Rome (Italie) le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Johannes - Jacobus Sanders, ancien pasteur, à Lausanne et de

Susanna - Marianna née Ramann, décédée

Comme témoins : } 1. Flory Gieselmann (d'elle), infirmière, à Lausanne  
2. Jean-Jacques Sanders, pasteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Susanne, le 25 et à Leist, le 5 août 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-dix

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.

Acte de décès du père du fiancé, avec traduction.

Contrat de mariage avec traduction. Contrat de père

de la fiancée. Acte de décès de sa mère. Promesse du

fiancé, avec traduction. Actes de publication de

mariage à Lausanne et Leist, avec traduction. Certi-

ficats de nationalité, avec traductions. Certifi-

cat de capacité des fiancés, avec traduction.

Permis de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie L. a

(Exp.)

## Les époux :

J. W. van Hoogstraten

## Les témoins :

Flory Gieselmann

J. Sanders

L'officier de l'état civil :

J. Ue...

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 463  
Saladin  
et  
Thomann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saladin, Arthur - Max  
veuf de Rosa née Zurflüh, dès le 30 avril 1921  
magasinier

originaire de Grellingen (Berne) domicilié à  
Grellingen né à  
Grellingen le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Valentin Saladin, à Grellingen et de  
Florentina née Mendelin, décédée

2. Thomann, Gertrud - Ida  
célibataire

repasseuse  
originaire de Himmelried (Soleure) domiciliée à  
Sausanne née à  
Villeret le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Gabriel Thomann, décédé et de  
Marie - Ida née Méroz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Léon Saladey, ferblantier, à Lausanne  
2. Samuel Siegrist, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Grellingen, le 22, Himmelried et  
Lausanne, le 23 août 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-septième mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Grellingen

## Les époux :

Saladin Arthur  
Gertrude Saladin

## Les témoins :

L. Saladey  
S. Siegrist

L'officier de l'état civil :

P. Picot

Communiqué à l'état-civil à  
Grellingen et Himmelried.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 464  
Stüdeli  
et  
Donnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stüdeli, Albert-Edmond

célibataire

mécanicien

originaire de Bellach (Soleure) domicilié à

Sausanne né à

Lausanne le vingt-neuf octobre

mit huit cent septante-huit fils de

Vincent-Victor Stüdeli, fondeur, à Lausanne et de

Sophie née Rufenner, décédée

2. Donnet, Augustine

célibataire

ménagère

originaire de Collombey-Muraz (Valais) domiciliée à

Sausanne née à

Monthey (Valais) le trois août

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jean-Joseph Donnet, décédé et de

Marie-Apollonie née Fremand, à Monthey

Comme témoins : 1. Vincent Stüdeli, fondeur, à Lausanne

2. Robert Müller, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 31 juillet, Bellach et

Muraz, le 1<sup>er</sup> août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bellach et  
Muraz

Les époux :

Albert Stüdeli  
Augustine Stüdeli

Les témoins :

V. Stüdeli  
R. Müller-Caneva

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Oberdorf et Collombey-Muraz.

Registre des mariages A.

No 465  
Noir  
et  
Blanc

3218  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noir, Edouard-Frédéric  
célibataire  
négociant  
originaire de Publier (H<sup>ie</sup> Savoie), France domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Alexis Noir et de  
Sina née Glauser, à Lausanne

2. Blanc, Cécile  
célibataire  
couturière  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Pully le vingt-quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Charles-Auguste Blanc, jardinier, à Pully et de  
Augustine-Marguerite née Isoz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alexis Noir, mécanicien, au Lannet (France)  
2. Marcel Zweigart, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère du  
fiancé. Acte de publication de  
mariage à Lausanne  
Certificat de capacité du fiancé,  
permis de publier et de marier.

Les époux :  
E. Noir  
Cécile Blanc

Les témoins :  
M. Marcel Zweigart

L'officier de l'état civil :  
F. ...

Communiqué à la Chancellerie

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 466  
 Sturny  
 et  
 Dumont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sturny, Oscar-Alphonse  
 célibataire  
 sommelier  
 originaire de Lénauva (Fribourg) domicilié à  
Sausanne né à  
Lénauva le dix-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Anne-Brigitte Sturny, à Ouchy et de

2. Dumont née Woodyatt, Ann-Cécilia  
 veuve de Maurice Dumont, dès le 23 octobre 1918  
 caissière  
 originaire de Ponthaux (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Birmingham (Angleterre) le dix-sept juin  
mit huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
John-Joseph Woodyatt, décédé et de  
Ann née Gandley, à Birmingham

Comme témoins : } 1. William Kruse, décorateur, à Moudon  
 2. Joseph Ayer, jardinier, à Dorigny<sup>s</sup>/Chavanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, Lénauva, le 31 août  
et Ponthaux, le 1<sup>er</sup> septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Lénauva  
et Ponthaux

## Les époux :

Sturny Oscar  
Ann Sturny

## Les témoins :

Kruse  
Ayer

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état-civil à  
Traroman et Ponthaux

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 467  
Deller  
Cottens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deller, Adolphe - Emile  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Sempach (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Joseph Deller, décédé et de  
Emma née Witz, à Lausanne

2. Cottens, Yvonne - Florence  
célibataire  
originaire de Rances domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze août  
mil neuf cent fille de  
Maurice - Louis Cottens, agent d'affaires et de  
Ada - Jeanne Marie née Borgeaud, à Lausanne

Comme témoins :  
1. William Perret, commis postal, à Lausanne  
2. Maurice Cottens, agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, Sempach et Rances,  
le 22 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée,  
pour celui du fiancé, voir n<sup>o</sup> 207400.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sempach et  
Rances.

Communiqué à l'état-civil à  
Sempach et Baulmes.

## Les époux :

E. Deller  
Y. Cottens

## Les témoins :

Cottens  
Perret

L'officier de l'état civil :

Perret

## Registre des mariages A.

No 468  
Maccand  
et  
Ney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis, par le mariage :

1. Maccand, John-Clément

célibataire

mineur

originaire de Echallens

domicilié à

Sausanne

né à

Lausanne

le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Louis-Frédéric Maccand, décédé

et de

Marie-Susanne-Louise née Lavanchy, à Lausanne

2. Ney, Louisa

célibataire

ménagère

originaire de Payerne

domiciliée à

Lausanne

née à

Vevey

le trente-un mai

mil neuf cent deux

fille de

Tules-Henri Ney, coutelier

et de

Fortunée-Constance née Cantin, à Nyon

Comme témoins : 1. Marius Maccand, emp. postal, à Lausanne

2. Tules Lédery, emp. aux téléphones, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens, le 2, Lausanne et Payerne, le 4 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Echallens, Lausanne et Payerne

## Les époux :

Maccand John  
Louisa Maccand

## Les témoins :

Marius Maccand  
T. Lédery

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à  
Echallens et Payerne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 469  
 Dupertuis  
 et  
 Ginier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis, Robert  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Ormont-dessous domicilié à  
 Ormont-dessous né à  
 Ormont-dessous le seize mai  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Emile-Vincent Dupertuis, agriculteur et de  
 Lydie née Tille, à Ormont-dessous

2. Ginier, Rosalie-Eugénie  
 célibataire

originaire de Ormont-dessous domiciliée à  
 Ormont-dessous née à  
 Ormont-dessous le treize septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Auguste-Théodore Ginier et de  
 Marie-Rosalie née Durgnat, décédés

Comme témoins : } 1. Ami Dupertuis, gendarme, à Lausanne  
 2. Paul Tavernier, gendarme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, le 20 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
 d'Ormont-dessous.

## Les époux :

Robert Dupertuis  
 Eugénie Dupertuis

## Les témoins :

Paul Tavernier  
 Ami Dupertuis

L'officier de l'état civil :

Peccet

Communiqué à l'état-civil à  
 Ormont-dessous.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 470  
Böclin  
Rüegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Böclin, Emil

célibataire

boulangier-pâtissier

originaire de Wenslingen (Bâle Campagne) domicilié à

Sausanne né à

Bâle le premier août

mil huit cent quatre vingt-six fils de

Johannes Böclin, employé de commerce et de

Elise née Buss, à Bâle

2. Rüegger, Henriette Emma

célibataire

couturière

originaire de Vordemwald (Argovie) domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le six décembre

mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de

Jean-Jacob Rüegger, employé postal retraité et de

Marie-Annette née Reymond, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jacques Rüegger, retraité des postes, à Lausanne  
2. Méry Piquet (dame), à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Vordemwald, le 23 et  
à Oltingen, le 26 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Vordemwald et  
Oltingen

## Les époux :

Emile Böclin  
Henriette Böclin

## Les témoins :

J. Rüegger  
Méry Piquet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Oltingen et Vordemwald.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 471  
Gnemi  
et  
Jaccard

7-231

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gnemi, Eugenio - Fermo**  
célibataire  
maçon  
originaire de Comignago (Novare), Italie domicilié à  
Sausanne né à  
Comignago le vingt-deux décembre  
mil huit cent septante-deux fils de  
Giovanni - Battista Gnemi et de  
Caterina née Rossi, décédée

2. **Jaccard née Corbaz, Marie-Madeleine**  
veuve de Auguste Jaccard, dès le 15 août 1920  
ménagère  
originaire de Chardonney-Montaubion et Villars-Tiercelin domiciliée à  
Sausanne née à  
Givins le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Eugène Corbaz, agriculteur, à Crissier et de  
Louise - Caroline Henriette née Laydu, décédée

Comme témoins : } 1. Virgile Bacherini, négociant, à Lausanne  
2. Eugène Corbaz, manoeuvre, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Montaubion-Chardonney et Villars-Tiercelin, le 8 et à Comignago, le 16 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Montaubion-Chardonney, Villars-Tiercelin et Comignago avec certificat de capacité du fiancé. Permis de publier et de marier

Communiqué à l'état-civil à  
St-Cerges, Toliez-le-Grand  
et à la Chancellerie

## Les époux :

Gnemi Eugenio  
Marie Gnemi

## Les témoins :

Bacherini Virgilio  
Corbaz Eugène

L'officier de l'état civil

Jaccard



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 472  
Ferrari  
et  
Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrari, Camille-Louis

célibataire

nicheleur

originaire de Coldrierio (Tessin)

domicilié à

Sausanne

né à

S<sup>te</sup> Croix

le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Gustave-Camille-Secundo Ferrari, menuisier-céramiste

et de

Marie-Hosa née Bornand, à S<sup>te</sup> Croix

2. Hennard, Adèle-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Cugy et Boulens

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-cinq juillet

mil neuf cent

fille de

Constant Hennard, cordonnier

et de

Elisa née Turchod, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Constant Hennard, cordonnier, à Lausanne,  
2. Gustave Cornu, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, Coldrierio et Boulens, le 2 et Cugy, le 3 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne Coldrierio Boulens et Cugy

## Les époux :

*C. Ferrari*  
A. Ferrari

## Les témoins :

Constant Hennard  
Gustave Cornu

L'officier de l'état civil :

*J. Fucet*

Communiqué à l'état-civil à Coldrierio, Boulens et S<sup>te</sup>-Cerges.

## Registre des mariages A.

No 473  
Dénéreaz  
Hegelbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénéreaz, Henri-Gustave  
célibataire  
représentant de commerce  
originaire de Chardonne domicilié à  
Sausanne né à  
Vevey le neuf août

mil huit cent vingt  
fils de  
Auguste - Marc Dénéreaz, décédé  
et de  
Julie - Eumagnie Passier, à Lyon

2. Hegelbach, Germaine-Thérèse  
célibataire  
ménagère  
originaire de Landeron - Combes (Neuchâtel) domiciliée à  
Sausanne née à  
Neuchâtel le vingt-un novembre

mil huit cent vingt-six  
fille de  
George - Henri Hegelbach, sergent de police retraité, à Neuchâtel et de  
Marguerite née Linder, décédée

Comme témoins : } 1. Robert Porchet, artiste, à Lausanne  
2. Elisa Porchet, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Landeron, le 10, et  
Chardonne, le 12 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Landeron et  
Chardonne

## Les époux :

Henri Dénéreaz  
Germaine Dénéreaz

## Les témoins :

Rob Porchet  
Elisa Porchet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Chardonne et Landeron

## Registre des mariages A.

No 474  
Décoppet  
et  
Goscia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décoppet, Auguste  
célibataire  
typographe  
originaire de Montagny s/ Yverdon domicilié à  
Sausanne né à  
Wildon (Autriche) le onze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Henri-Auguste Décoppet et de  
Francisca née Lügner, décédée

2. Goscia, Marie-Caroline  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Bieno (Novare), Italie domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Jacques-Charles-Gaetan-Gaudenz Goscia, maçon et de  
Jenny née Blanchet, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Souis Chapuis, imprimeur, à Lausanne  
2. Marcel Morea, typographe, à Tully

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9. Montagny, le 11  
et Bieno, le 20 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Montagny et  
Bieno avec certificats de capacité  
pour la fiancée. Permis de  
publier

## Les époux :

Aug. Décoppet  
Marie Goscia

## Les témoins :

Louis Chapuis  
Marcel Morea

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil à  
Montagny et à  
la Chancellerie C.

## Registre des mariages A.

No 475  
 Wolfensberger  
 Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolfensberger, Jean  
 veuf de Kresgentia née Leisse, dès le 21 septembre 1910  
 mécanicien  
 originaire de Bauma (Zurich) domicilié à  
 Sausanne né à

Vevey le premier octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
 Jean Wolfensberger, mécanicien, à Bellingen S.A. (Australie) et de  
 Françoise Emilie Joséphine Gay, décédée

2. Vallotton, Mathilde - Marie  
 divorcée de Camille Pont, dès le 21 septembre 1921  
 ménagère  
 originaire de Montzéviller (Meuse), France domiciliée à  
 Sausanne née à

Vallorbe le huit octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
 Jules - François Vallotton, décédé et de  
 Marie - Louise Bezuchet née Grobet, à Vallorbe

Comme témoins :  
 1. Henri Picheloup, chauffeur, à Morges  
 2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 18 et Bauma, le 19  
 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois septembre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès de la femme du  
 fiancé. Acte de mariage de la  
 fiancée, avec divorce. Actes de  
 publication de mariage à  
 Lausanne et Bauma. Certificat  
 de capacité de la fiancée.  
 Permis de publier

Communiqué à l'état civil à  
 Bauma et à la Chancellerie C<sup>b</sup>

## Les époux :

Wolfensberger, Jean  
 M<sup>de</sup> Wolfensberger

## Les témoins :

Picheloup  
 Heysi

L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

No 476  
Moser  
et  
Golliez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Robert-Fritz  
célibataire  
avocat  
originaire de Thoun Berne ) domicilié à  
Berne né à  
Bienne le douze juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Friedrich Moser, décédé et de  
Maria Mathilde Muller, à Berne

2. Golliez, Alice-Henriette  
célibataire  
originaire de Payerne et Lutry domiciliée à  
Berne née à  
Susaune le quinze mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Louis-Henri Golliez, décédé et de  
Marianne Marguerite Cachemaille, à Aix-les-Bains

Comme témoins :  
1. Edouard Moser, avocat, à Berne  
2. Henri Golliez, ingénieur, à Aix-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Berne, le 29 Thoun et Lutry, le 30  
et Payerne, le 31 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Berne

Les époux :  
Monsieur  
Alice Moser.

Les témoins :  
Ed. Moser, av.  
H. Golliez

Communiqué à l'état-civil à  
Thoun, Berne, Payerne et  
Lutry.

L'officier de l'état civil :  
P. [Signature]

## Registre des mariages A.

No 477  
Recordon  
et  
Weith

Par jugement du Tribunal... diss...  
diabrick de Lausanne, rendu  
en date du 16 juin 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 septem-  
bre 1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel l'e mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 30 septembre 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq  
supp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon, Charles - Robert

célibataire

secrétaire

originaire de Rances

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize

fil de

Charles - François - Henri Recordon, commerçant, à Lausanne et de  
Jeanne - Dinie née Balmer, décédée

2. Weith, Yvonne

célibataire

originaire de Cottens

domiciliée à

Lausanne

née à

St - Croix

le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Auguste Weith, docteur-médecin

et de

Marie - Hélène née Weiss, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Weith, négociant, à Lausanne

2. Marcel Fivaz, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cottens, le 27, Lausanne, le 28 et  
Rances, le 29 août 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cottens et Rances

Les époux :

*[Signature]*  
Yvonne Recordon

Les témoins :

*[Signature]*  
H. Weith  
*[Signature]*  
Marcel Fivaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Baulmes et Grancy

## Registre des mariages A.

No 478  
Orloff  
et  
Schwal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Orloff, Alexis  
célibataire  
étudiant  
originaire de nationalité russe domicilié à  
Lausanne né à  
Kharhoff (Ukraine) le onze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Serge Orloff, en Tougos Slavie et de  
Alexandra Orloff née Antonoff, décédée

2. Schwal, Maria  
célibataire  
étudiante  
originaire de Kerzers (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Tchoukhlinka (Vechniakovo) le vingt-neuf février  
mil neuf cent <sup>Russie</sup> fille de  
Vladimir - Théodorovitch Schwab, comptable, à Zurich et de  
Wilhelmina - Maria - Louisa née Kusel, décédée

Comme témoins :  
1. Victor Schwab, commerçant, à Lausanne  
2. Maurice Schwab, étudiant, à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Châtres, le 1<sup>er</sup> septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée, avec traduction. Déclaration du prêtre de l'église russe à Genève. Actes de publication de mariage à Lausanne et Châtres. Permis de publica et de mariage. Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état civil à Kerzers.

## Les époux :

A. Orloff  
M. Orloff

## Les témoins :

Vict Schwab  
Bois Schwab.

L'officier de l'état civil :

Rue

## Registre des mariages A.

M<sup>19</sup>  
Pache  
Pilet<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Louis - Henri  
célébutaire  
violoniste  
originaire de Epalinges domicilié à  
Sausanne né à  
Lutry le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Henri-Louis Pache, menuisier et de  
Anna-Marie-Madeleine née Hofmann, à Lausanne

2. Pilet, Adèle-Charlotte dite Loty  
célébutaire  
pianiste  
originaire de Château-d'Oex et Rossinière domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Charles-Emile Pilet décédé et de  
Julia née Haller, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Pache, menuisier, à Lausanne  
2. Lucien Meylan, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex, Rossinière,  
le 1<sup>er</sup> et Epalinges, le 3 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Château-d'Oex,  
Rossinière, Epalinges

## Les époux :

Pache  
Loty Pache

## Les témoins :

L. Meylan  
Henri Pache

L'officier de l'état civil

Pilet

Communiqué à l'état-civil à  
Epalinges, Château-d'Oex  
et Rossinière



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 480  
 Corminboeuf  
 et  
 Burgisser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corminboeuf, Arthur-Edouard  
 célibataire  
 charpentier  
 originaire de Dornodier (Fribourg) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Sausanne le six juin  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Charles Corminboeuf et de

Marie-Henriette Tacheron née Rouge, décédée  
 2. Burgisser, Anna-Mélanie  
 célibataire  
 pierriste  
 originaire de Dornodier (Fribourg) domiciliée à  
 Dornodier née à  
 Dornodier le quatre juin  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 Marie-Joséphine Corminboeuf née Burgisser, à Dornodier et de

Comme témoins :  
 1. Josef Corminboeuf, cordonnier, à Lausanne  
 2. Marc Tacheron, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Dornodier, le 4 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée, pour celui du fiancé, voir n<sup>o</sup> 26, f<sup>o</sup> 343. Actes de publication de mariage à Sausanne et Dornodier

Les époux :

Arthur Corminboeuf  
 Anna Corminboeuf

Les témoins :

Corminboeuf Josef  
 Tacheron Marc

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à Dornodier.

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 481  
Grandchamp  
Becheraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp, Paul Adrien  
célibataire  
sellier  
originaire de Chexbres domicilié à  
Lausanne né à  
Palézieux le onze avril  
mil neuf cent

Henri Grandchamp, cordonnier, à Lausanne et de

Lina Augustine née Dufey, décédée

2. Becheraz, Alice  
célibataire  
ménagère  
originaire de Cuarny domiciliée à  
Yverdon née à  
Sausanne le vingt-trois février  
mil neuf cent trois

Marie Becheraz, décédée et de

Comme témoins :  
1. Jules Peneveyre menuisier, à Lausanne  
2. Henri Schwander, maréchal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 30 et Yverdon, le 31  
août, Chexbres, le 1<sup>er</sup> et Cuarny, le 2 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la mère de la  
fiancée. Consentement du tuteur  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Yverdon  
Chexbres et Cuarny

Les époux :

Paul Grandchamp  
Alice Grandchamp

Les témoins :

H. Schwander  
J. Peneveyre

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Chexbres, Yverdon, Yverdon

Par jugement du Tribunal au district  
de Fessey  
rendu en date du 21 novembre 1925  
déclaré définitif et exécutoire le 20  
décembre 1925,  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 20  
décembre 1925, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 26 décembre 1925.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 482  
Rüsi  
et  
Flozio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüsi, Konrad

célibataire

monteur

originaire de Alterswilen (Thurgovie) domicilié à  
Sausanne né à

Dippishausen Thurgovie, le douze août  
mil huit cent nonante-un fils de

Johann-Ulrich Rüsi, décédé et de  
Elisabetha née Landenberger, à Langenrickenbach (Thurgovie)

2. Flozio, Sérphine-Lydia-Maie

célibataire

cuisinière

originaire de Miasino (Novare), Italie domiciliée à  
Sausanne née à

Clarens le onze février  
mil huit cent nonante-trois fille de

François-Benjamin Flozio, serrurier et de  
Emma née Cagianini, à Chailly s/ Clarens

Comme témoins : { 1. Henri Regamey huissier, à Lausanne  
2. Albert Blanchard, empl. au greffe municipal, à Lau-  
sanne

Les publications ont eu lieu à Alterswilen, le 27, Lausanne, le 26 jui-  
let et Miasino, le 13 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Alterswilen  
et Miasino, avec certificat de  
capacité de la fiancée. Permis  
de publier

## Les époux :

Konrad Rüsi  
Lydia Rüsi

## Les témoins :

H. Regamey  
A. Blanchard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Alterswilen et à la Chancel-  
lerie C<sup>te</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 453  
Chevalley  
et  
Vallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Jean-Julien  
célibataire  
agent de police  
originaire de Combremont-le-Petit et Champtauraz domicilié à  
Sausanne né à  
Combremont-le-Petit le dix octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Euis Chevalley, décédé et de  
Elise-Henriette, née Chevalley, à Combremont-le-Petit

2. Vallon, Marie-Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Riez domiciliée à  
Sausanne née à  
Isleworth (Angleterre) le vingt uni  
mil neuf cent fille de  
Hemi-Louis Vallon, Electricien et de  
Anna, née Elliott, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Chevalley, gendarme, au-Sentier  
2. Emile Vallon, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21, Combremont-le-Petit, Champ-  
tauraz et Riez, le 23 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Combremont-le-Petit,  
Champtauraz et Riez

## Les époux :

Chevalley Jean-Julien  
Chevalley Marie

## Les témoins :

Emile Chevalley  
Emile Vallon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Combremont-le-Grand et Cully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 484  
Curchod  
Kohlheim

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Louis-Maurice  
célibataire  
jardinier  
originaire de Gollion, Dommartin et Chardonvay-Montreubion, domicilié à  
Susaune né à  
Susaune le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix huit fils de  
François-Alfred Curchod, jardinier et de  
Maria-Florence Jeanneret, à Lausanne

2. Kohlheim, Jeanne  
célibataire  
employée de banque  
originaire de Duillier domiciliée à  
Susaune née à  
Burtigny le premier janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Charles-Jean Kohlheim, décédé et de  
Odèle-Céline née Penseyres, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Curchod, jardinier, à Lausanne  
2. François Bessut, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Susaune, le 4, Gollion, le 5, Dommartin,  
Montreubion-Chardonvay, Duillier, le 6 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Gollion, Dommartin,  
Montreubion-Chardonvay et  
Duillier

## Les époux :

Maurice Curchod

Jeanne Curchod

## Les témoins :

F. Bessut

A. Curchod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Lüsseray, Poliez-le-Grand, St-  
Gerges et Gingins

Registre des mariages A.

No 485  
Denham  
et  
Gétaz

Par jugement rendu par la Cour royale de Justice au Grand Comté de Fiddlersay (Angleterre), le 23 février 1931, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 26 novembre 1936  
Inséré sur ordre du Département de Justice et Police.

Officier de l'Etat civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Denham, Humphrey John  
célibataire  
botaniste  
originaire de sujet britannique domicilié à  
Shirley Institute Didsbury (Manchester) né à  
Dumfries (Ecosse) le quinze novembre  
mil huit cent quatre vingt-treize fils de  
John - Richard Denham et de  
Mary - Ramsay née Ewart, à Rochester

2. Gétaz, Andrée - Marie  
célibataire  
originaire de La Tour-de-Peilz et Château-d'Oex domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le trois août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Samuel - François Gétaz industriel et de  
Mathilde née Nicollier à Vevey

Comme témoins :  
1. Jack Yule, capitaine des Signaux royaux, à Londres  
2. Le Chanoine John - Richard Denham, à Rochester (Angleterre)

Les publications ont eu lieu à Vevey, La Tour-de-Peilz et Château-d'Oex,  
le 19 août 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf-six septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

autorisation de l'état-civil  
de Vevey

Les époux :

Humphrey John Denham  
Andrée Marie Denham

Les témoins :

J. Symons Yule Capitaine  
J. R. Denham  
Hannibal Gétaz  
via consul Britannique  
L'officier de l'état civil :  
F. Uebel

Communiqué à l'état-civil à  
La Tour-de-Peilz, Château-d'Oex  
et Vevey.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 436  
 Reymond  
 et  
 Palaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Fritz  
 divorcé de Marie-Léonie-Louise née Schmitt, dès le 5 août 1921  
 restaurateur  
 originaire de S<sup>t</sup>-Sulpice (Veuchâtel) domicilié à  
Sausanne né à  
Montbovon (Fribourg) le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Friedrich-Edouard Reymond, décédé et de  
Anna-Elisa née Bleyer, à Lausanne

2. Palaz, Blanche  
 célibataire  
 originaire de Riez et Lutry domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Souis-Rodolphe Palaz, boucher, à Lausanne et de  
Hélène née Faure, décédée

Comme témoins : } 1. Max Rabud, emp. de bureau, à Lausanne  
 2. Louis Palaz, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, S<sup>t</sup>-Sulpice et Lutry, le  
8 et Riez, le 2 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
P<sup>r</sup> celui de la fiancée, voir v. n. 24. f. 188  
Acte de mariage du fiancé avec  
divorce. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, S<sup>t</sup>-Sulpice  
Lutry et Riez

Les époux :

F. Reymond  
B. Reymond

Les témoins :

M. Rabud  
L. Palaz

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à S<sup>t</sup>-  
Sulpice, Lutry et Riez

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 487  
 Catillon  
 et  
 Mackenzie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Catillon**, Désiré-Pierre-Albert

célibataire

employé de chemin de fer

originaire de nationalité française

domicilié à

S<sup>t</sup> Symphorien (Indre-et-Loire), France

né à

Ballan-Miré (Indre-et-Loire) le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

François Catillon, agriculteur

et de

Séonide-Félicie née Julien, à Ballan-Miré

2. **Mackenzie**, Lina-Rhoda

célibataire

garde sage-femme

originaire de sujette britannique

domiciliée à

Sausanne

née à

Fortrose (Ross), Ecosse le six avril

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

John Mackenzie, tailleur, à Cherbies

et de

Fanny-Eva Mackenzie née Lunod, décédée

Comme témoins :

1. Willy Gacond, industriel, à Nuchâtel

2. Alfred Fütter, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup>-Symphorien, le 31 juillet, Lausanne, le 6 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Certificat de nationalité du fiancé.  
 Promesse du fiancé.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne et S<sup>t</sup> Symphorien.  
 Certificats de capacité des fiancés.  
 (Certificat de nationalité du fiancé)  
 Permis de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>g</sup>

## Les époux :

D. Catillon  
 Lina Catillon

## Les témoins :

Malou  
 Alfred Fütter

L'officier de l'état civil :

Péccat



2-250

N<sup>o</sup> 488  
Campiotti  
et  
Gossati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiotti, Jean-Baptiste  
célibataire  
architecte  
originaire de Ponte-Tresa (Tessin) domicilié à  
Sentier, actuellement à St-Quentin (France) né à  
Sentier le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Giovanni Campiotti, architecte et de  
Maria Sidonia née Rossier, au Sentier

2. Gossati, Florence-Hélène  
célibataire

originaire de Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Tulus Fossati, négociant et de  
Angèle-Marie-Thérèse née Ghiselli, à Lausanne

Comme témoins : 1. Mathieu Feroldo, cuisinier, à Biot (France).  
2. Henri Triulzi, architecte, à Lugano

Les publications ont eu lieu à Sentier, le 17, Brissac, le 18, Lau-  
sanne 19, Ponte-Tresa, le 21 et St-Quentin, le 24 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

autorisation de mariage de l'état-  
civil du Sentier

Les époux :

J. Campiotti  
F. Gossati

Les témoins :

M. Feroldo  
H. Triulzi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Ponte-Tresa et le Sentier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne,  
rendu en date du 20 novembre 1922,  
déclaré définitif et exécutoire le 8  
février 1924,  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 8  
février 1924, le délai pendant  
lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 16 février 1924.

L'officier de l'état civil :

H. Lohant  
suppléant

## Registre des mariages A.

No 489  
 Ducret  
 et  
 Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ducret, Ernest**  
 célibataire  
 paysan  
 originaire de Chardonne domicilié à  
Lausanne né à  
Clarens, Châtelard le vingt-cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Marc-Henri-Benjamin Ducret, jardinier et de  
Augustine-Louise née Rosset, à Lausanne

2. **Rosset, Madeleine-Elise**  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Bougy-Villars domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Jean-Louis Rosset, manoeuvre et de  
Marie-Elise née Vuichet, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Louis Rosset, manoeuvre, à Lausanne  
 2. Benjamin Ducret, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Bougy-Villars, le 8 et  
Chardonne, le 9 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bougy-Villars et  
Chardonne

## Les époux :

Ducrot Ernest  
Madeleine Ducrot

## Les témoins :

Auguste Gysin  
H. Louvet

L'officier de l'état civil :

Rucce!

Communiqué à l'état-civil à  
Chardonne et Aubonne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 490  
Favre  
et  
Geneveyre

Par décision du 30 juillet 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
qui de la mère de  
l'époux soit orthogra-  
phié  
Kissling, à  
l'exclusion de toute autre  
orthographe  
Lausanne, le 7 août 1946

L'officier de l'état civil:

Cqui à St Georges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Favre, Jean-Frédéric  
célibataire  
employé au téléphone  
originaire de Chierrens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf avril  
mil neuf cent un fils de

Jules Favre, employé de commune et de

Marie-Léontine née Kissling à Lausanne

Geneveyre, Cécile-Henriette-Alice  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Antoine Geneveyre, concierge, à Lausanne et de  
Louisa-Marie-Jenny née Blanc, décédée

Comme témoins :  
1. Alexandre Jeanrenaud, graveur, à Lausanne  
2. Edmond Chappuis, emp. de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, Chierrens, le 21 août  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Chierrens

Les époux :

F. Favre  
Cécile Favre

Les témoins :

M. Jeanrenaud  
Ed. Chappuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
St Georges

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 491  
Noverraz  
et  
Butty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Noverraz**, Marcel-Henri  
célibataire  
conducteur aux T.-L.  
originaire de Cully et Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
rière Forel (Lavaux) le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Constant-Frédéric Noverraz, agriculteur et de  
Elise née Corday, à La Croix-sur-Lutry

2. **Butty**, Marguerite-Emilie-Hortense dite Lily  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pizy domiciliée à  
Sousanne née à  
Bassins le dix-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Hélène-Frédérique-Adrienne Butty, ménagère, à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Ferdinand Jaquenoud, agriculteur, à Le Grand-Moyon  
2. Marguerite Volet (d<sup>elle</sup>), cuisinière, à Le Grand-Moyon

Les publications ont eu lieu à Sousanne, le 21, Cully, Lutry et Pizy, le  
22 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cully, Lutry et  
Pizy

Les époux :

M. Noverraz  
Lily Noverraz

Les témoins :

F. Jaquenoud  
Marguerite Volet

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
Cully, Lutry et Gimel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 492  
Stierli  
Blanchoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stierli, Hermann

célibataire

jardinier

originaire de Muri (Argovie)

domicilié à

Sausanne

né à

Bâle

le six mai

mil neuf cent

fils de

Joseph - Adolphe Stierli, commis voyageur

et de

Emma - Alexandrine née Jakob, à Bâle

2. Blanchoud, Alice - Emma

célibataire

cuisinière

originaire de Oron-le-Château

domiciliée à

Lausanne

née à

Echichens

le cinq février

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Louis Blanchoud, agriculteur

et de

Louise - Adrienne - Emma née Vidoz, à Echichens/Morges

Comme témoins :

1. Louis Blanchoud, agriculteur, à Echichens

2. Emma Blanchoud (dame), à Echichens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Muri et Oron-le-Châtel, le 4 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Muri et Oron-le-Châtel

## Les époux :

Hermann Stierli  
Alice Stierli

## Les témoins :

Ls Blanchoud  
Emma Blanchoud

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Muri et Oron-le-Ville

Registre des familles vol. 18 fol. 267

Par jugement du Tribunal du district de  
Lausanne  
endu en date du 20 octobre 1949  
déclaré définitif et exécutoire le 8  
février 1950  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 8  
février 1950, le délai pendant  
lequel le marié  
peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 9 mars 1950

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 493  
Bovard  
et  
Kuonen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bovard, Charles**  
veuf de Mathilde - Aldine née Gugelmann, des le 12 mars 1922  
concierge à la Banque Nationale  
originaire de Villeite domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt décembre  
mil huit cent soixante-deux fils de  
Jean - Benjamin - Marc Bovard et de  
Sophie - Jeanne - Françoise née Grobety, décédés

2. **Kuonen, Anne - Marie - Lucie**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Guttet (Valais) domiciliée à  
Pully née à  
Martigny - Bourg (Valais) le vingt quatre juillet  
mil huit cent septante-deux fille de  
Auguste Kuonen et de  
Marie - Louise Roux, décédés

Comme témoins : } 1. Emile Pavillard, concierge, à Lausanne  
2. Charles Schneider, ancien employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, Pully, le 31 août, Vil-  
lette et Guttet, le 1<sup>er</sup> septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir n<sup>o</sup> 15,  
n<sup>o</sup> 29. Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 56 f. d. s.  
Acte d'origine pour prouver le lieu  
d'origine de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne, Pully, Villeite et Guttet

Communiqué à l'état-civil à Gully  
Guttet et Pully

## Les époux :

Charles Bovard  
Anna Bovard

## Les témoins :

Emile Pavillard  
Charles Schneider - Grosclande

L'officier de l'état civil :

Uebel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 494  
Egli  
et  
Gerritz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egli, Adolf  
célibataire  
employé d'assurances  
originaire de Sennenhaus - Wila (Zurich) domicilié à  
Wila né à  
Wila le douze août

mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Ulrich Egli, décédé et de  
Barbara née Rebsamen, à Wila

2. Gerritz, Sina-Louise  
célibataire  
modiste  
originaire de Chavornay et L'Abergement domiciliée à  
Sausanne née à  
Orbe le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Armand Gerritz, hôtelier et de  
Julie née Compondu

Comme témoins :  
1. Henri Muller, comptable, à Lausanne  
2. Albert Egli, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Wila, le 23, Chavornay le 24, Lau-  
sanne et L'Abergement, le 25 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de  
l'état-civil de Wila

## Les époux :

Adolf Egli  
Sina Egli

## Les témoins :

H. Muller  
Alb. Egli

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Wila, Chavornay et Lignerolle

Registre des mariages A.

No 495

Brun

et  
Antognini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brun, Octave

célibataire

agriculteur

originaire de Senarclens domicilié à

Olens <sup>2</sup>/<sub>1</sub> Cossonay né à

Senarclens le vingt-cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Edouard Brun, agriculteur, à Olens et de

Jenny-Léocadie-Henriette née Mercier, décédée

2. Antognini née Nicollier, Augustine

veuve de Francesco-Esodoro-Enrico-Giuseppe Antognini, dès le 29 août

1919 infirmière

originaire de Castaneda (Grisons) domiciliée à

Lausanne née à

Chonon le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Auguste Nicollier et de

Elise née Berney, décédée

Comme témoins : 1. Jean Binggeli, agriculteur, à Cossonay

2. François Grandchamp, infirmier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cossonay et Senarclens, le 31 août, Lau-

saune, le 1<sup>er</sup> et Castaneda, le 3 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil

de Cossonay

Les époux :

Brun Octave

Augustine Brun

Les témoins :

Jean Binggeli

François Grandchamp

L'officier de l'état civil :

Jean



## Registre des mariages A.

No 496  
Zweigart  
et  
Rubin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zweigart, André-René

célibataire

manœuvre

originaire de Schlierbach (Göppingen), Wurtemberg domicilié à

Lausanne né à

Geubens le vingt-cinq

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Christian-Louis Zweigart et de

Sophie-Louise née Pellet, décédée

2. Rubin, Frieda-Klara

célibataire

femme de chambre

originaire de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le neuf décembre

mil neuf cent deux fille de

Rosa Rubin, à Lausanne et de

Comme témoins : { 1. Marius Miegroz, mécanicien-chauffeur, à Lausanne  
2. Marcel Zweigart, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, Lauterbrunnen, le 5 et Schlierbach, le 18 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Constatement de la mise de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Lauter-  
brunnen et Schlierbach. Permis  
de publier et de marier

## Les époux :

Zweigart André  
Zweigart Frieda

## Les témoins :

elle Miegroz  
Marcel Zweigart

L'officier de l'état civil :

Ruef

Communiqué à la Chancellerie C<sup>à</sup>  
et à l'état-civil à Lauterbrunnen.

Registre des mariages A.

15-142

No 497  
Barbey  
et  
Gottaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Joseph  
célibataire  
décorateur - étalagiste  
originaire de Onens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Gumels (Fribourg) le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Niklaus - Clemens Barbey, décédé et de  
Anna née Siffert, à Lausanne

2. Gottaux, Aurore-Gabrielle  
célibataire  
originaire de Chavannes-le-Chêne et Ursins domiciliée à  
Lausanne née à  
la Grange de Gassens le vingt-sept juillet  
mil neuf cent un fille de  
Eugène Gottaux, magasinier et de  
Marie née Vallon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Eugène Gottaux, magasinier, à Lausanne  
2. Albert Gottaux, sous-secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Onens, le 6, Chavannes-le-Chêne et Ursins, le 7 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Onens, Chavannes-le-Chêne et Ursins

Les époux :

Barbey  
G. Barbey

Les témoins :

E. Gottaux  
J. J. J.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

## Registre des mariages A.

No 498  
Berdoz  
et  
Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berdoz, Emile-Constant-Henri  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Rossinière domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Jules Berdoz, retraité C.F.F. et de  
Julie Emelie née Zender, à Lausanne

2. Ruchet, Marie-Ida  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Origle et Bex domiciliée à  
Sausanne née à  
Origle le vingt septembre  
mil neuf cent fille de  
Marius-François Ruchet, ancien serrurier et de  
Emma née Stalder, à Lausanne

Comme témoins :  
1. François Ruchet, serrurier, à Lausanne  
2. Jules Berdoz, retraité C.F.F., aux Croizettes

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup> Rossinière, Bex, Origle, le  
2 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rossinière, Origle et Bex

## Les époux :

Berdoz  
M. Berdoz

## Les témoins :

Berdoz Jules  
François Ruchet

L'officier de l'état civil :

Ruchet

Communiqué à l'état-civil à Ros-  
sinière, Origle et Bex.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 499  
Faron  
Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faron, Philippe

célibataire

mécanicien

originaire de Lausanne

domicilié à

Paris XV, précédemment à Lausanne

né à

Gueugnon (Saône et Loire) le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Pierre - Joseph - Paul Faron

et de

Emma Louise née Girardet, décédée

2. Pellet, Marie - Elise

célibataire

plieuse

originaire de Alterswyl (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Fribourg

le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Jean - Baptiste Pellet

et de

Marie née Friedli, décédée

Comme témoins :

1. Guido Fossati, bijoutier, à Lausanne

2. Albert Pasini, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Alterswyl, le 20 et Paris le 21 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-septième mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Copie d'acte de naissance du fiancé.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Lettre de l'état-civil de Fribourg  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Alterswyl et Paris XV.

Registre des familles vol. 25 fol. 147.

Communiqué à l'état-civil à  
Alterswyl.

## Les époux :

P Faron  
E Pellet

## Les témoins :

G. Fossati  
A. Pasini

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 500  
Knechtet  
Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knecht, Walther - Jean - César

célibataire

docteur - médecin

originaire de Belleoue (Genève) et Wald (Zurich)

domicilié à

Susaune

né à

Ferney - Voltaire (Ain), France le seize juillet

mil huit cent quatre - vingt - quinze

fils de

Walther Knecht, directeur de clinique

et de

Augustine - Jenny née Roux, à Lausanne

2. Jomini, Adélaïde - Elisabeth

célibataire

infirmière

originaire de Payerne

domiciliée à

Susaune

née à

Avenches

le vingt - huit août

mil huit cent quatre - vingt - six

fille de

Alois - Auguste - François Jomini, décédé

et de

Louise née Sandoz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Jomini, médecin, à Nyon

2. Walther Knecht, directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Payerne, le 26, Belleoue, le 27 août et à Wald, le 4 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil-neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Payerne, Belleoue  
et Wald

Les époux :

W. Knecht  
Adélaïde Knecht

Les témoins :

A. Jomini  
W. Knecht

L'officier de l'état civil :

G. J. J. J.

Communiqué à l'état civil à  
Belleoue, Wald et Payerne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 501  
Duboux  
et  
Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Roger-Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Lutry et Grandvaux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq septembre

mit huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Abraham-Louis Duboux, employé de commerce et de  
Hélène-Cécile née Bonny, à Lausanne

2. Hostettler, Augusta-Sophie  
célibataire  
couturière  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Savigny le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Paul Hostettler, décédé et de  
Louisa née Regamey, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Eugène Hostettler, employé postal, à Lausanne  
2. Juliette Diserens (d<sup>ca</sup>), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Guggisberg, le 1<sup>er</sup>  
et Grandvaux, le 2 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Guggisberg  
et Grandvaux

## Les époux :

Roger Duboux  
Augusta Duboux

## Les témoins :

Eugène Hostettler  
Juliette Diserens

L'officier de l'état civil :

Rudin

Communiqué à l'état-civil à  
Lutry, Cully, Guggisberg

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 503  
Dennhardt  
et  
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dennhardt, François-Ernest  
célibataire  
garçon de café  
originaire de Genève-Ville domicilié à  
Lausanne né à  
Paris (18<sup>e</sup>) le treize juillet  
mil neuf cent fils de

Robert-Auguste Dennhardt, garçon de café et de  
Johanna-Elise Schopfer, à Lausanne

2. Crausaz, Marguerite-Adèle  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chavannes-sur-Moudon domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six avril  
mil neuf cent un fille de

Jules Crausaz, cordonnier et de  
Elise née Hennard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Surdez, voyageur de commerce, à La Chaux-de-Fonds  
2. Louis Mercanton, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Chavannes, le 30 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Genève et Chavannes

Les époux :

Dennhardt Ernest  
Marguerite Dennhardt

Les témoins :

Ch. Surdez  
L. Mercanton

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Genève et Moudon

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 16 novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> février 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 1<sup>er</sup> février 1924, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 16 février 1924.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 503

Rossier

Theiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rossier, Maurice-Léo

célibataire

employé de Banque

originaire de Mammens (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

La Rouvenaz (Châtelard) le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Jean-Edouard Rossier, décédé

et de

Louise née Sarnioley, à Lausanne

2. Theiler, Madeleine-Alice

célibataire

dactylographe

originaire de Wollerau (Schwyz)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Gaspard-Melchior Theiler, décédé

et de

Henriette née Hess, à Lausanne

Comme témoins :

1. Frédéric Grobety, commerçant, à Lausanne

2. Clara Grobety (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, Mammens et Wollerau,  
le 7 septembre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Mammens et  
Wollerau.

## Les époux :

M. Rossier  
Alice Rossier

## Les témoins :

Clara Grobety  
Frédéric Grobety

L'officier de l'état civil :

P. Meunier

Communiqué à l'état-civil à  
Mammens et Wollerau



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 504  
Gendre  
Charles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gendre, Joseph Auguste  
célébraire  
voyageur de commerce  
originaire de Montagny - les Monts et Fribourg domicilié à  
Lausanne né à  
Grattavache (Fribourg) le vingt-un novembre  
mil neuf cent fils de  
François - Joseph Gendre, cafetier et de  
Marie - Hélène de Gachet, à Fribourg

2. Charles, Olga  
célébraire  
ménagère  
originaire de Saxon (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze mai  
mil neuf cent quatre fille de  
Marie - Olympie Charles, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Ernst Loosli, serurier, à Lausanne  
2. Maxime Crausaz, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Montagny les Monts,  
Fribourg, Saxon, le 27 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Consentement de la mère de la fiancée  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Montagny, Fribourg et Saxon.

## Les époux :

Gendre Auguste  
Gendre Olga.

## Les témoins :

Maxime Crausaz  
Ernst Loosli

Communiqué à l'état-civil à  
Montagny - les Monts, Fribourg,  
Saxon.

L'officier de l'état civil

Pucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 505  
Mermoud

Watt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermoud Alfred-Edouard-Ulysse  
divorcé de Minna-Mathilda Elcière née Trebess, dès le 10 juillet 1922  
cuisinieroriginaire de Poliez-le-Grand domicilié à  
Lausanne né à  
Schallens le seize septembremil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
François Mermoud, à Lausanne et de  
Marie Jaccottet née Hemiod, décédée2. Watt, Jenny  
célibataireménagère  
originaire de sujette britannique domiciliée à  
Lausanne née àAlva (Clackmannan), Ecosse le vingt-trois mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille deJames Watt, à Edimburgh et de  
Agnes Watt née Philp, décédéeComme témoins : 1. Gustave Burnier, charcutier, à Lausanne  
2. Ernest Schaefer emp. de bureau, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 et Poliez-le-Grand, le  
18 septembre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Copie de l'acte de mariage et  
Déclaration de divorce pour le  
fiancé. Certificat de capacité  
pour la fiancée. Permis de  
publier.Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Poliez-le-Grand.Communiqué à l'état civil à  
Botens

## Les époux :

Alfred Mermoud  
Jenny Mermoud

## Les témoins :

Gustave Burnier  
Ernest Schaefer

L'officier de l'état civil :

J. Guet

## Registre des mariages A.

No 506  
Pilet  
et  
Sudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Pilet, Justin-Louis**  
célibataire  
tanneur  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à  
Moumaz le vingt-cinq janvier

mil huit cent septante-quatre fils de  
Louis-Ferry Pilet, décédé et de  
Louise-Rosine née Humbert-Droz, à Morges

2. **Sudan, Marie-Madeleine-Julie**  
célibataire  
lingère

originaire de La Tour-de-Tréme (Tribouag) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Tour-de-Tréme le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Pierre-Louis-Alexandre Sudan, parqueteur, à La Tour-de-Tréme et de  
Marie-Françoise-Claudine née Moret, décédée

Comme témoins : } 1. Georges Perrinag, manoeuvre, à Lausanne  
2. Prosper Freymond, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et La Tour, le 11 et Château-d'Oex, le 12 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cing octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, La Tour  
et Château-d'Oex.

## Les époux :

Pilet Louis

Pilet Julie

## Les témoins :

Perrinag Georges  
Freymond Prosper

L'officier de l'état civil :

Pilet

Communiqué à l'état-civil à  
Château-d'Oex et La Tour-  
de-Tréme.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 507  
 Rubattel  
 et  
 Ramelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubattel, Arnold-Louis  
 célibataire  
 employé de banque  
 originaire de Villarszel domicilié à  
 Lausanne né à  
 Trembières (Haute-Savoie) le quinze février  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Louis - Auguste Rubattel et de  
 Eugénie née Pelet, décédés

2. Ramelet, Annette - Louise  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Orbe domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le sept mars  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Antoine - Louis - Jean - James Ramelet, ferblantier et de  
 Louisa - Jenny née Böhy, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Louis Ramelet emp. de commerce, à Lausanne  
 2. Georges Rubattel, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Villarszel, le 30 et à  
 Orbe, le 31 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Copie de celui du fiancé. Actes  
 de publication de mariage à  
 Lausanne, Villarszel et Orbe

## Les époux :

A. Rubattel  
 Annette Rubattel

## Les témoins :

L. Ramelet  
 G. Rubattel

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à  
 Villarszel et Orbe.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 508  
Grandjean  
de Siebenthal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Louis-Gustave  
célibataire  
jardinier  
originaire de Buttes (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Charles-Edouard Grandjean, jardinier et de  
Susanne-Marie-Louise née Dufaux, à Lausanne

2. de Siebenthal, Méline-Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

St-George le vingt-trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Louis-Adalbert de Siebenthal, agriculteur et de  
Marie-Mathilde née Humbert, à St-George

Comme témoins :  
1. Charles Grandjean, jardinier, à Ouchy  
2. Charles Grandjean, emp. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buttes et Gessenay, le 6  
septembre 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir v. 22,  
f. 162. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Buttes  
et Gessenay

Les époux :

L. Grandjean  
Meline Grandjean

Les témoins :

Grandjean  
Grandjean Chet

L'officier de l'état civil :

Fueu

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 509  
March  
Calame dit Long-  
jean

64  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. March, Henri  
célibataire  
pisciculteur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Romainmôtier né à  
Lausanne le trente-un août  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Emma March, décédée et de

2. Calame dit Longjean, Irène  
célibataire  
ménagère  
originaire de Loche domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept décembre  
mil-huit cent nonante-six fille de  
Henri - Louis - Siméon Calame dit Longjean, employé postal et de  
Marie - Louise née Borel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Wegmüller, emp. postal, à Lausanne  
2. Albert Fauques, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, au Loche, le 7, Lau-  
sanne, le 8 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Romainmôtier

## Les époux :

H. March  
Irène March

## Les témoins :

J. Wegmüller  
A. Fauques

Communiqué à l'état-civil à  
Romainmôtier et au Loche

L'officier de l'état civil

P. P. P.

Registre des mariages A.

No 510  
Stoudemann  
Hochstuhl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoudemann, Jules - Emile  
veuf de Juliette née Cochard, dès le 25 février 1921  
employé C.F.F.  
originaire de Guggisberg (Berno) domicilié à Yverdon né à Yverdon

le huit juillet  
mil huit cent quatre vingt-un fils de  
Nicolas Stoudemann et de

Félicie née Belloud, décédée  
2. Hochstuhl, Julie - Eugénie  
célibataire

ménagère  
originaire de Paudex domiciliée à Lausanne née à Vevey

le vingt-deux février  
mil huit cent soixante-dix-sept fille de  
Louis - Philippe Hochstuhl et de  
Elise née Estoppey, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Collet, concierge, à Lausanne  
2. Aimé Desponds, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 14, Guggisberg et Lau-  
sanne, le 15, Paudex, le 16 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Guggisberg

Les époux :

Stoudemann Emile  
Stoudemann Julie

Les témoins :

L. Collet  
A. Desponds

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Guggisberg, Yverdon et  
Pully.

Par décision du 24 octobre 1922,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
qui de l'époux est orthographié  
Staudemann, sera  
écrit de Stoudemann, comme  
indiqué par ardent.

Lausanne, le 11 novembre 1922.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Comme à l'état civil à Guggis-  
berg, Yverdon et Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 511  
Rime  
Cuhat<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rime, Louis Marcel  
célibataire  
chauffeur-mécanicien  
originaire de Charmey (Guyère), Tribourg domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Marie-Louise Rime, à Lausanne et de

2. Cuhat, Charlotte  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de La Sarraz domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le dix-sept novembre  
mil neuf cent fille de  
Charles Cuhat, décédé et de  
Lina née Geneux, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Cuvit, voyageur de commerce, à Mollens  
2. John Stuckler, cariste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Charmey et La Sarraz,  
le 2 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Charmey et La Sarraz

## Les époux :

Rime Marcel  
Charlotte Rime

## Les témoins :

A. Cuvit  
John Stuckler

Communiqué à l'état-civil à  
Charmey (Guyère) et La Sarraz.

L'officier de l'état civil :

Pruet



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 512  
Bickel  
et  
Grioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bickel, Charles-Louis

célibataire

laineur

originaire de Chardonney domicilié à

Vallorbe né à

Vallorbe le seize mai

mil huit cent nonante-un fils de

Oscar Bickel et de

Marie Louise née Grobet, à Vallorbe

2. Grioud, Maria-Alphonsine

célibataire

ménagère

originaire de Rossens (Fribourg) domiciliée à

au Séchey, le Lieu née à

au Brüssus le trente-un juillet

mil huit cent nonante-neuf fille de

Ethiophile Grioud, décédé et de

Marie-Adélaïde née Tige, au Séchey

Comme témoins :  
1. Eugène Fauconnet, expéditeur, à Vallorbe  
2. Oscar Bickel, laineur, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 28, Rossens, le 29, Char-  
donney, au lieu, le 30 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Vallorbe

Les époux :

Bickel Charles

Maria Bickel

Les témoins :

*[Signature]*

Oscar Bickel

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Villars-sous-Yens, Vallorbe, Ros-  
sens et le Lieu

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 513  
Menétrey  
et  
Bassin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey, Louis-Abram  
célibataire  
inspecteur aux T.-L.  
originaire de Belmont-sur-Tully et Poliez-le-Grand domicilié à  
Lausanne né à  
Belmont-sur-Tully le trois juillet  
mil huit cent septante un fils de  
David-Philippe Menétrey, décédé et de  
Estelle-Victorine née Cousin, à Lausanne

2. Bassin, Henriette  
célibataire  
institutrice  
originaire de Marchissy domiciliée à  
Avenches née à  
Lausanne le onze juillet  
mil huit cent novante cinq fille de  
Charles-Louis Bassin, décédé et de  
Goda née Dach à Avenches

Comme témoins :  
1. Vincent Menétrey, secrétaire à Lausanne  
2. Frédéric Eléphe, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Poliez-le-Grand, Marchis-  
sy, Avenches, le 27 et à Belmont, le 28 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne Poliez-le-Grand,  
Marchissy, Avenches et Bel-  
mont

Communiqué à l'état-civil à Tully,  
Poliez-le-Grand, Longirod et  
Avenches.

## Les époux :

Menétrey  
Henriette Menétrey

## Les témoins :

Menétrey  
Fr. Eléphe

L'officier de l'état civil :

Puce

## Registre des mariages A.

No 514  
Canals y Marti  
et  
Gyger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canals y Marti, Pablo - Pedro

célibataire

employé de garage

originaire de - sujet espagnol

Lausanne

domicilié à

né à

Odena (Barcelone) Espagne le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Juan Canals Albet

et de

Filomena née Marti Lemat, décédée

2. Gyger, Marie - Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Gessenay (Berne)

Lausanne

domiciliée à

née à

Giez

le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Fritz Gyger, fromager

et de

Elisa née Giroud, à Orbe

Comme témoins :

1. Charles Thuillard, mécanicien, à Lausanne

2. Charles Mermoud, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 9 et Gessenay, le 10 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance, avec une traduction. Actes de publication de mariage à Lausanne et Gessenay. Certificat de capacité des fiancés. Permis de publier et de marier.

Les époux :

P. Canals  
M. Canals

Les témoins :

C. Thuillard  
Gust. Mermoud

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à la Chancellerie  
et à l'état civil à Gessenay

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 513  
Gorgerat  
et  
RoCHAT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorgerat, René-Georges  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Bussigny s. Morges domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Eugène-Frédéric Gorgerat, jardinier et de  
Françoise-Aimée-Louise née Richard, à Lausanne

2. RoCHAT, Sésa-Julie  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Lieu domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Charbonnières le onze janvier

mil neuf cent un fille de  
Jules-Marius RoCHAT limonadier et de  
Rosa née RoCHAT, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Gardel, emp. de banque, à Lausanne  
2. Olga George, s<sup>lle</sup>, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, le Lieu, le 9 et Bus-  
signy, le 11 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, le Lieu, Bussigny

## Les époux :

R. Gorgerat  
S. RoCHAT

## Les témoins :

A. Gardel  
O. George.

## L'officier de l'état civil :

A. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
Bussigny s. Morges et le Lieu.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 516  
Gardel  
et  
George

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardel, Albert-Louis

célibataire

employé de banque

originaire de S<sup>ts</sup>-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Servion

le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Theodore Gardel, instituteur

et de

Marie née Fuvie - Clément, à Lausanne

2. George, Berthe - Rose - Olga

célibataire

originaire de Vuibroye

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-huit juillet

mil neuf cent

fille de

Henri George, employé de banque, à Lausanne

et de

Lina née Guggisberg, décédée

Comme témoins :

1. Theodore Gardel, à Lausanne

2. Henri George, emp. de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, S<sup>ts</sup>-Croix, Granges-de-S<sup>ts</sup>-Croix, le 9 et Vuibroye, le 11 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés -  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, S<sup>ts</sup> Croix, Granges-  
de S<sup>ts</sup>-Croix et Vuibroye

Les époux :

A. Gardel

B. George

Les témoins :

Th. Gardel

H. George

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>ts</sup> Croix, Oron-la-Ville.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 517  
 Bruni  
 et  
 Flury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruni, Wilhelm - Rudolf

célibataire

boucher

originaire de Amsoldingen (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

Amsoldingen

le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Wilhelm Bruni, agriculteur

et de

Elise née Hirsig, à Amsoldingen (Berne)

2. Flury, Hulda - Agnes

célibataire

lingère

originaire de Mümliswil - Ramiswil (Soleure)

domiciliée à

Lausanne

née à

Mümliswil

le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Julius Flury, ouvrier de fabrique

et de

Agnes née Müller, à Mümliswil

Comme témoins :

1. Maurice Wiedemann, chauffeur, à Lausanne

2. Werner Flury, secrétaire, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, Amsoldingen et Mümliswil, le 12 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Amsoldingen,  
 Mümliswil.

## Les époux :

Rudolf Bruni

Hulda Bruni

## Les témoins :

Wiedemann Maurice

Werner Flury

L'officier de l'état civil :

A. Schaub

Communiqué à l'état-civil à  
 Amsoldingen et Mümliswil.  
 Registre des familles vol. 24 fol. 63.

Registre des mariages A.

No 518  
Platel  
et  
Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Platel, Jules  
célibataire  
inspecteur de la police de sûreté  
originaire de Rougemont et Senarclens domicilié à  
Lausanne né à  
Bretigny / Moudens le six février  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jules Platel concierge-jardinier et de  
Aline née Raymond, à Evully

2. Gerber, Julie-Adèle  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Röthenbuch (Berne) domiciliée à  
Pully née à  
La Côte-aux-Fées le huit novembre  
mil neuf cent fille de

Louis-Alexandre Gerber, ouvrier de fabrique et de  
Amélie-Anna née Bugnon, à S.<sup>e</sup> Croix

Comme témoins :  
1. Reni Gallichet, inspecteur de police de sûreté, à Lausanne  
2. Charles Jaggi, inspecteur de police de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, Rougemont, Pully, le  
7, Senarclens et Röthenbuch, le 8 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept. octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Rougemont, Pully  
Senarclens et Röthenbuch

Les époux :

J. Platel's  
J. Platel

Les témoins :

J. Gallichet  
Jaggi

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
Rougemont, Cassonay, Röthen-  
bach / S. et Pully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 519  
Demiévilleet  
Isaac

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Demiéville**, Ernest-Jean-Charles-Adrien  
 célibataire  
 docteur-médecin  
 originaire de Palézieux, Villargel, Sédeilles et Bassenens domicilié à  
 Chesières né à  
 Lausanne le vingt-deux mars  
 mil huit cent septante-cinq fils de  
 Adrien-Henri Demiéville et de  
 Amélie-Mathilde-Charlotte-Louise née Bolens

2. **Isaac**, Susanne-Marthe-Yvonne  
 célibataire  
 originaire de Genève domiciliée à  
 Plainpalais née à  
 Choulex le quatorze août  
 mil huit cent nonante-six fille de  
 Charles-Eugène Isaac et de  
 Marie-Lina-Amélie née Guillettoz

Comme témoins :  
 1. Eugène Isaac négociant, à Tongny  
 2. Maurice Beauverd, directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hérimoz, Palézieux, le 15, Villargel,  
 Plainpalais, Genève, le 16, Sédeilles et Bassenens, le 18 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
 Hérimoz

## Les époux :

~~Ernest-Jean-Charles-Adrien~~  
 Yvonne Demiéville

## Les témoins :

Eugène Isaac  
 Beauverd

## L'officier de l'état civil :

H. Lühans  
 2005

Communiqué à l'état-civil à Pa-  
 lézieux, Villargel, Olton et Genève  
 (B. C. 2)



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 520  
Schmidt  
et  
Knoblauch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Maximilian  
divorcé de Maria-Anna née Vögele, dès le 15 mars 1922  
bisauteur  
originaire de Rückers (Breslau), Prusse domicilié à  
Sausanne né à  
Rückers le vingt-six août  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Franz Schmidt, décédé et de

Magdalena née Franz à Muskau (Prusse)  
2. Knoblauch, Johanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Gerlingen (Wurtemberg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Gerlingen le dix-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Elias Knoblauch, menuisier, à Gerlingen et de  
Johanne née Schweizer, décédée

Comme témoins : { 1. Maurice Emery, emp. de bureau, à Lausanne  
2. Marius Feys, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, Gerlingen, le 6 et Rückers,  
le 26 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Certificat de capacité  
pour la fiancée. Actes de pu-  
blication de mariage à Lausan-  
ne, Gerlingen et Rückers. Cer-  
tificats de capacité des fiancés.  
Permis de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie  
C<sup>te</sup> (en 2<sup>es</sup> exp.).

## Les époux :

Max Schmidt  
Johanna Schmidt

## Les témoins :

Maurice Emery  
Marius Feys

L'officier de l'état civil :

A. Leihard

## Registre des mariages A.

No 521  
Schmalz  
et  
Guaix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmalz, Lucien - Louis - Henri

célibataire

employé de banque

originaire de Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

Avignon (Vaucluse), France le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Henri - Marc Schmalz, cordonnier et de

Alice - Jeanne - Fanny née Bachelard, à Lausanne

2. Guaix, Rose - Blanche - Alice

célibataire

originaire de Roche

Lausanne

domiciliée à

née à

Vevey

le vingt-six février

mil neuf cent trois fille de

François - Henri Guaix, représentant, à Genève et de

Maria née Weilenmann, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Guaix, technicien, à Lausanne

2. Frieda Burger (née), à La Tour-de-Peilz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 et Roche, le 21 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Consentement des père et mère

de la fiancée

Actes de publication à Lausanne

et Roche

Les époux :

Schmalz

A. Schmalz

Les témoins :

Guaix Louis

F. Burger

L'officier de l'état civil :

Peu

Communiqué à l'état civil à

Villeneuve

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 522  
Émery  
et  
Bonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Émery**, Jacques-Louis  
veuf de Henriette-Lémy née Pittet, dès le 12 février 1922  
suissier au Tribunal de district  
originaire de Etagnières domicilié à  
Lausanne né à  
Aubonne le huit mai  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Jules-Henri-Samuel Emery et de  
Susette née Villiamy, décédée

2. **Bonnet**, Adeline-Rosine  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Champvent et Bullet domiciliée à  
Renens née à  
Champvent le trois février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jules-Louis Bonnet, charpentier et de  
Elise née Terret, à Renens

Comme témoins :  
1. Georges Luquiens, emp. de commerce, à Lausanne  
2. Albert Blanc, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Etagnières, Bullet le 14,  
Champvent et Renens, le 15 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> fem-  
me du fiancé, v<sup>o</sup> 56, f<sup>o</sup> 32. Actes  
de publication de mariage à Lau-  
sanne, Etagnières, Bullet, Champ-  
vent et Renens.

Communiqué à l'état civil à Echal-  
len, Mathod, Bullet et Trilly

Les époux :

J. Emery  
A. Bonnet

Les témoins :

G. Luquiens  
A. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 523  
Thöni  
Indermühle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thöni, Maurice Alfred \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_  
musicien \_\_\_\_\_

originaire de Brienz (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le premier mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fils de

Félix Thöni, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie née Stoll \_\_\_\_\_ à Lausanne

2. Indermühle, Jeanne-Clara \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_  
cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Amsoldingen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le six mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Albert Indermühle, ouvrier de ville \_\_\_\_\_ et de

Louisa-Clara née Campiche, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Agnor Cordetay, commis pharmacien à Lausanne  
2. Marcel Clot, négociant, à Villette

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Amsoldingen, le 13 et à  
Brienz, le 14 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir n<sup>o</sup> 25, f<sup>o</sup> 186. Acte de nais-  
sance de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne, Amsoldingen et Brienz

Les époux :

M. Thöni

Jeanne Thöni

Les témoins :

A. Cordetay,

M. Clot

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à  
Brienz et Amsoldingen.

## Registre des mariages A.

No 524  
 Tabakoff  
 Doelker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tabakoff**, Dimitrie  
 célibataire  
 professeur  
 originaire de Kustendil (Bulgarie) domicilié à  
 Kustendil né à  
 Kustendil le trois août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Mitzo - Stoïlov Tabakoff, à Kustendil et de  
 Guïourguia Mitzour, décédée

2. **Doelker**, Charlotte - Julie - Louise - Marguerite  
 célibataire

originaire de Chavannes - le - Veillon domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le trente-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Jules - Frédéric - Samuel Doelker et de  
 Marie - Louise née Parisod, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Blanc, mécanicien, à Lausanne  
 } 2. Jeanne Reichenbach (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Chavannes - le - Veillon,  
 le 26 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance, celui du fiancé avec traduction, Certificat de prêtre de l'Église orthodoxe. Certificat de célibat. Actes de publication de mariage à Lausanne, Chavannes - le - Veillon. Engagement à mariage religieux. Permis de publier et de publier

Communiqué à l'état-civil à  
 Grancy et à la Chancellerie

## Les époux :

**Tabakoff**  
**Doelker**

## Les témoins :

J. Reichenbach  
 Louis Blanc

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 525  
Aellen  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aellen, Marcel**  
veuf de Jeanne née Bezencon, dès le 14 juin 1922  
employé postal  
originaire de Saanen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Château-d'Oex le dix-neuf avril  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Jean Aellen agriculteur, à Château-d'Oex et de  
Marie-Julie née Serex, à Lausanne

2. **Rochat, Marthe**  
célibataire  
demoiselle de compagnie  
originaire de Bavois et le lieu domiciliée à  
Tully née à  
Bavois le quatre mars  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Alexis Rochat, agriculteur et de  
Louise-Sophie Mérynie Ramuz, à Bavois

Comme témoins :  
1. Louis Rossi, entrepreneur, à Lausanne  
2. Albert Michouds dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay, le lieu, Tully,  
le 13, et Bavois, le 14 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance Pour l'acte de  
décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,  
voir n<sup>o</sup> 56, f<sup>o</sup> 252. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne, Gessenay, le lieu,  
Tully et Bavois

Les époux :

Aellen Marcel  
Aellen Marthe

Les témoins :

Rossi  
Michouds  
L'officier de l'état civil :  
Aellen

Communiqué à l'état-civil à  
Saanen, Chavornay, le  
lieu et Tully

Registre des familles fiche Aellen fol. 3285

## Registre des mariages A.

No 526

Volet

et  
Bussset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet, Victor-Louis

veuf de Elisa-Julie-Marie née Reimann, dès le 10 juin 1917

cordonnier

originaire de Thioleyres et Châtillens domicilié à  
Lausanne né àPalézieux le vingt-un novembre  
mil huit cent septante

fils de

Jean-Louis Volet et de

Caroline-Henriette née Trincard, décédés

2. Bussset, Rose

divorcée de Henri-Louis Bossier, dès le 20 février 1920

ménagère

originaire de Rougemont domiciliée à  
Lausanne née àAigle le trente janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Friedrich Bussset, décédé et de

Lina-Sophie Sarladay née Cottier à Vevey

Comme témoins :

1. Louis Hesse concierge, à Lausanne

2. Sophie Bussset (dame), à Vevey

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 10, Lausanne, le 11, Les  
Thioleyres et Châtillens, le 12 septembre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Pour

l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir v. 49, f. 23.Pour l'acte de mariage de la fiancée  
avec divorce, voir v. 39, f. 48.Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Rougemont et Les

Thioleyres et Châtillens

Communiqué à l'état civil à  
Oron-la-Ville et Rougemont.

## Les époux :

Volet Victor

Rose Volet

## Les témoins :

Sophie Bussset

Hesse H<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

J. Hesse

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 527  
Gillieron  
Petitmesmet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Paul Alois

célibataire

prestidigitateur

originaire de Ropruz et Carrange

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Alois Gillieron

et de

Hélène née Locheon, décédée

2. Petitmesmet, Constance-Louise

célibataire

artiste

originaire de Aigle et Yverne

Lausanne

domiciliée à

née à

Aigle

le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Jacques-François Petitmesmet, décédé

et de

Louise Marie née Chamorel, à Aigle

Comme témoins :

1. Louis Girard, commissionnaire facteur, à Lausanne

2. Henri Laquet, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ropruz, le 18, Carrange, Aigle, Yverne, le 19 et Lausanne, le 20 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir v.° 12, f.° 151.

Actes de publication de mariage

à Ropruz, Carrange, Aigle

Yverne et Lausanne

## Les époux :

Paul Gillieron

C. Gillieron

## Les témoins :

Girard et

Henri Laquet

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état-civil à  
Corcelles-le-Torat, Mézières  
et Aigle.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 528  
Küffer  
et  
Giron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küffer, Marcel Henri  
célibataire  
employé de Bureau  
originaire de Anet (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Lausanne le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Henriette Küffer, décédée et de

2. Giron, Berthe  
célibataire  
originaire de Genève domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
John François Jules Giron, jardinier et de  
Louisa Marie Susanne née Fischer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. John Giron, jardinier, à Lausanne  
2. François Serra, fabricant de brosses, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, Ins et Genève, le 14  
septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir v<sup>o</sup> 23,  
f<sup>o</sup> 253. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Ins et  
Genève

Registre des familles vol. 23 fol. 24.

Communiqué à l'état-civil à  
Ins et Genève

## Les époux :

M. Küffer

B. Küffer

## Les témoins :

J. Giron  
F. Serra

L'officier de l'état civil :

M. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 539  
Venturini  
Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Venturini, Virgilio - Lorenzo - Angiolo

célibataire

nichéleur

originaire de Marradi (Florence), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Marradi

le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Francesco Venturini, serurier

et de

Maria née Pieri, à Lausanne

2. Imhof, Louise

célibataire

blanchisseuse

originaire de Fehmi (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

König (Berne)

le douze août

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Johannes Imhof, décédé

et de

Maria - Rosine née Muz, à Berne

Comme témoins :

1. Alois Buri serurier à Lausanne

2. Marie Imhof (d<sup>ce</sup>), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, Steffisbourg, le 22 août et à Marradi, le 3 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Steffis-  
bourg et Marradi, avec certificat  
de capacité du fiancé. Permis  
de publier et de marier.

## Les époux :

Venturini Virgilio  
Louise Venturini

## Les témoins :

Buri  
Marie Imhof

L'officier de l'état civil :

Pieri

Communiqué à la Chancellerie l<sup>re</sup>  
et à l'état-civil à Steffisbourg.

No 530  
Blanchod  
Petitmaître

Par jugement du Tribunal... du...  
de la ville de Lausanne, rendu  
en date du 11 septembre 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 octobre  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 20 octobre 1933.  
Lausanne, le 25 octobre 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchod, Jean-Pierre  
célibataire  
inspecteur d'assurances  
originaire de Avenches domicilié à  
Tully, actuellement à Paris né à  
Tully le premier septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix sept fils de

Léon-Louis Blanchod et de  
Marguerite née Burrier, à Tully  
2. Petitmaître, Madeleine-Auna  
célibataire

originaire de Yverdon domiciliée à  
Sausanne née à  
Genève le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Louis-François Petitmaître et de  
Elise Marie née Barrière, à Cuchy

Comme témoins : 1. Frank Petitmaître, expéditeur, à Genève  
2. Léon Blanchod, Juge d'instruction, à Tully

Les publications ont eu lieu à Tully, Avenches, Yverdon, le 2-1  
et Lausanne, le 22 septembre 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt-dix

Pièces déposées :

Autorisation de mariage de  
l'état-civil de Tully

Les époux :

Blanchod  
Madeleine Blanchod

Les témoins :

Frank Petitmaître  
Léon Blanchod

L'officier de l'état civil :

Ad Int.

Communiqué à l'état-civil à  
Avenches, Tully et Yverdon

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 531  
EbanistaEbanista<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ebanista, Pietro

célibataire

maçon

originaire de Mercurago (Novare), Italie domicilié à

Sausanne

né à

Mercurago

le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Carlo Ebanista, maçon

et de

Teresa Mora, à Mercurago

2. Ebanista, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Mercurago (Novare), Italie domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Pierre Ebanista, entrepreneur

et de

Marie née Mora, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Erasmo Ebanista, maçon, à Lausanne  
2. Noël Ebanista, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14 août et Mercurago, le 2 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Mercurago, avec  
certificat de capacité pour les  
fiancés. Remis de publier et  
de marier.

## Les époux :

Ebanista Pierre  
Ebanista Marie

## Les témoins :

Ebanista Erasmo  
Ebanista Noël

L'officier de l'état civil :

Pucca

Communiqué à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 502  
Hertig  
Brechtbühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hertig Ernest Robert  
célibataire  
sommelier  
originaire de Oberhofen (Berne) domicilié à  
Sausanne né à

Yverne le quinze février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Emile Hertig menuisier et de

Isaline née Suter à Yverne

2. Brechtbühler, Louise Louise  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Luttwil (Berne) domiciliée à  
Epalinges née à

Pery (Berne) le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Albert Brechtbühler à Bière et de

Marie née Pfister à Lausanne

Comme témoins : 1. Marius Heyse, concierge, à Lausanne  
2. François Lamblare, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Oberhofen, Luttwil, le 1.<sup>er</sup>  
et Epalinges, le 2 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Oberhofen, Luttwil et Epalinges

Les époux :

Ernest Hertig  
Louise Hertig

Les témoins :

Hambler  
Heyse M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état-civil à  
Oberhofen, Luttwil et Epalinges

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 24 mai 1945 déclaré définitif et exécutoire le 9 novembre 1945 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 9 novembre 1945, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 10 décembre 1945

Officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 533  
Leibacher  
et  
Dupectuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leibacher, Gottlieb \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

pâtissier \_\_\_\_\_

originaire de Lemishofen (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domicilié à

Sausanne \_\_\_\_\_ né à

Lemishofen \_\_\_\_\_ le trente-un mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de

Ulrich Leibacher \_\_\_\_\_ et de

Katharina née Leibacher, décédée \_\_\_\_\_

2. Dupectuis, Nelly - Emma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Ormont - dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept décembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fille de

Charles - Henri Dupectuis, représentant de commerce \_\_\_\_\_ et de

Marie - Lina née Bucher, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Jules Hamillon, imprimeur, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Henri Dupectuis, employé de commerce, à Lucerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lemishofen et Ormont -  
dessous, le 2 septembre 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lemishofen,  
Ormont - dessous \_\_\_\_\_

## Les époux :

Gottlieb Leibacher  
Nelly Leibacher

## Les témoins :

Jules Hamillon  
Henri Dupectuis

L'officier de l'état civil :

Rue \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil à  
Lemishofen et Ormont -  
dessous. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 534  
Grivaz  
et  
Regamey

444

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivaz, Alexandre dit Henri  
célibataire  
sommelier  
originaire de Siviriez (Fribourg) domicilié à  
Sausanne né à

Siviriez le sept avril  
mil neuf cent  
fils de  
Baptiste Grivaz, manoeuvre, à Rue (Fribourg) et de  
Marie née Droux, décédée

2. Regamey, Yvonne Jeanne  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Sausanne domiciliée à

Sausanne née à  
Sausanne le dix août  
mil neuf cent un  
fille de  
Henri-Louis Regamey et de  
Emilie née Grot, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Albert Regamey, cuisinier S.T., à Lausanne  
2. Charles Dumbrumen, chauffeur d'auto à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Siviriez le 29 et Lausanne le 31  
juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Siviriez

Les époux :

Grivaz Henri  
Grivaz Yvonne

Les témoins :

A. Regamey  
Ch. Dumbrumen

L'officier de l'état civil :

Ruce

Communiqué à l'état civil à  
Siviriez

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 8 juillet 1938  
déclaré définitif et exécutoire le 16  
septembre 1938  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16  
septembre 1938, le délai pendant  
lequel les mariés  
ne pourront contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 26 septembre 1938

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 535  
 Jacot-Guillarmod  
 et  
 Gardy

Par jugement du Tribunal...  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 29 novembre 1923, déclaré  
 définitif et exécutoire le 29 décembre  
 1923, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an., le  
 délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 10 janvier 1924.  
 L'officier de l'état civil:

Hoban

R. du 12.5.24

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot-Guillarmod, Albert  
 veuf de Ruchet-Antoinette née Jeanneret, des le 27 juin 1922  
 menaisier  
 originaire de La Chaux-de-Fonds, La Sagne (Neuchâtel) et La Ferrière domicilié à  
Sausanne (Bern) — né à  
Besançon (Doubs), France — le cing février  
mil huit cent soixante — fils de  
Henriette-Julie Jacot-Guillarmod, décédée — et de

2. Gardy née Gasser, Rosina  
 veuve de Jean Gardy, des le 27 juin 1910  
 lingère  
 originaire de Turrens — domiciliée à  
Sausanne — née à  
Corcelles près Payerne — le dix-neuf janvier  
mil huit cent soixante-trois — fille de  
Jean Gasser — et de  
Madeleine née Cholmann, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Desmoules charpentier, à Lausanne  
 } 2. Auguste Jaquet, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, La Ferrière, le  
13, Turrens, le 14 et La Chaux-de-Fonds, le 15 septembre  
1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 56, f<sup>o</sup> 254.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, La  
Sagne, La Ferrière, Turrens  
La Chaux-de-Fonds

Communiqué L'état-civil à  
La Chaux-de-Fonds, La Sagne,  
La Ferrière et Turrens.

## Les époux :

Jacot Guillarmod Albert  
Rosina Jacot-Guillarmod

## Les témoins :

L. Desmoules,  
Jaquet

L'officier de l'état civil :

Hoban



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 536  
Meylan  
et  
Bujard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, René

célibataire

professeur

originaire de Lieu domicilié à

Nyon né à

Quarrens le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Georges Frédéric Meylan, pasteur et de

Marie-Rosine née Berençon, à Lausanne

2. Bujard, Hensiette - Maria - Jenny

célibataire

maîtresse secondaire

originaire de Sully et Forel domiciliée à

Nyon née à

Sully le huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Maurice Auguste Bujard, Conseiller d'Etat et de

Hensiette Charlotte née Diserens, à Lausanne

Comme témoins : 1. Philippe Meylan privat-docent, à Lausanne  
2. Paul Tiotet, cand. Théologie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nyon, le 22, Sully, le 23, au lieu et Forel, le 24 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état-civil de Nyon

## Les époux :

René Meylan

Jenny Meylan

## Les témoins :

P. Meylan

P. Tiotet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil au lieu Nyon, Sully et Forel (Lavaux)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 537  
Eggimann  
et  
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eggimann, Henri-Frédéric

célibataire

dessinateur - architecte

originaire de Gondiswil (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

Chexbres

le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Frédéric - Edouard Eggimann, chef de gare retraité

et de

Jenny - Elisabeth née Bardel, à Lausanne

2. Brunner, Elisa

célibataire

employée de commerce

originaire de Lützelstüh (Bâle)

domiciliée à

Veytaux

née à

Grandchamp - Veytaux

le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Jakob Brunner, mécanicien, à Veytaux

et de

Maria - Elisabeth née Scheidegger, décédée

Comme témoins :

1. Frédéric Eggimann, chef de gare retraité, à Lausanne

2. Henri Gestaz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Lützelstüh et Veytaux, le 26 et à Gondiswil, le 27 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lützelstüh, Veytaux et Gondiswil.

## Les époux :

Henri Eggimann  
Elisa Eggimann

## Les témoins :

Frédéric Eggimann  
Henri Gestaz

L'officier de l'état civil :

Guéret

Communiqué à l'état civil à  
Gondiswil, Lützelstüh et  
Montreux

Registre des familles vol. 19 fol. 207

Registre des mariages A.

No 538  
Gétaz  
et  
Sauvy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gétaz, Daniel  
veuf de Alice-Adèle née Sauvy, dès le 14 septembre 1921  
président de paix  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Rougemont né à  
Château-d'Oex le trente avril  
mil huit cent septante cinq fils de  
Daniel Gétaz et de  
Marie-Sophie née Mottier, décédés

2. Sauvy, Alice  
célibataire  
originaire de Rougemont domiciliée à  
Rougemont née à  
Rougemont le quatorze novembre  
mil huit cent huitante six fille de  
Louis-David Sauvy, agriculteur et de  
Augusta née Desplands, à Rougemont

Comme témoins :  
1. Charles Rochat, électricien, à Lausanne  
2. Marie Rochat (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 27, Château-d'Oex, le 28 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Rougemont

Les époux :  
Gétaz  
A. Sauvy

Les témoins :  
Marie Rochat  
Rochat

Communiqué à l'état-civil à  
Château-d'Oex et Rougemont.

L'officier de l'état civil :  
Puech

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 539  
Aubert  
et  
Bezencou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Albert-Léon  
célibataire  
comptable  
originaire de Martigny-ville (Valais) domicilié à  
Genève né à

Martigny-ville le dix-neuf june  
mit huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Alfred-Etienne Aubert, facteur retraité et de

Roseline Théodule, à Martigny  
2. Bezencou, Renée Eugénie  
divorcée de Louis Alfred Gaillard, dès le 17 juin 1921

cuissière  
originaire de Charat (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Musse Bezencou, agriculteur et de  
Alce Descoignes, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Arthur Raymond, employé T.L., à Lausanne  
2. Marius Fiey, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 26, Martigny-ville, Charat  
et Lausanne, le 27 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Genève

Les époux :  
Albert Aubert  
Renée Aubert

Les témoins :  
Raymond  
Fiey

Registre des familles vol. 23 fol. 42.

Communiqué à l'état-civil à  
Martigny-ville, Genève (B.C.)

L'officier de l'état civil :  
Fiey

Par jugement du Tribunal du district de  
Saïnt-Immer  
rendu en date du 9 octobre 1919  
déclaré définitif et exécutoire le 9  
octobre 1919  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 9  
octobre 1919 le délai pendant  
lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 12 novembre 1919

Officier de l'état civil :  
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 540  
Henny  
et  
Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henny, Edouard-Louis

célibataire

jardinier

originaire de Mont-s/ Lausanne et Gruzelen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne

le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Edouard Henny, agriculteur, à Lausanne et de  
Fanny née Jaquier, décédée

2. Desponds, Marie-Marguerite

célibataire

femme de chambre

originaire de Lusery domiciliée à  
Tully née à

Lusery

le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Marie-Louise Desponds, décédée et de

Comme témoins : } 1. Alexandre Henny, jardinier, à Lausanne  
2. Henri Jayet, employé S.O., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gruzelen, Tully, le 13 au Mont,  
Lusery, le 14 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Gruzelen, Tully,  
Le Mont et Lusery

## Les époux :

Henny Edouard  
Marguerite Henny

## Les témoins :

Alexandre Henny  
Jayet Henri

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil à  
Tully, Gruzelen, La Sarraz  
et Tully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 541  
von Gunten  
et  
Crot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Gunten, Alfred-Edmond  
célibataire  
pâtissier  
originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à  
Sousanne né à  
Yverdon le sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Charles-Georges-Jean von Gunten et de  
Caroline née Frey, décédés

2. Crot, Susanne-Marguerite-Audrée  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Riez et Lutry domiciliée à  
Pully née à  
Pully le six juillet  
mil neuf cent fille de  
Henri-Constant Crot, maraîcher et de  
Marie-Louise née Pignot, à Pully

Comme témoins : } 1. Georges von Gunten, pâtissier, à Bâle  
2. Oscar Cuénoud, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigriswil, Lutry, Pully,  
le 27 et Riez, le 28 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sigriswil, Lutry,  
Pully et Riez

## Les époux :

von Gunten Alfred-  
Susanne von Gunten

## Les témoins :

Georges Gunter  
Cuénoud Oscar

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil à  
Sigriswil, Lutry, Pully et Riez.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 542  
 Perret  
 et  
 Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perret, Paul-Alfred**  
 célibataire  
 agent de police  
 originaire de La Sagne (Neuchâtel) domicilié à  
 Sansanne né à  
 La Sagne le vingt octobre  
 mil huit cent nonante-huit fils de  
 Camille - Ami Perret, horloger et de  
 Alice née Vuille, à La Chaux-de-Fonds

2. **Carrard, Mathilde - Alice**  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Colombier s/ Morges domiciliée à  
 Étoy née à  
 Étoy le seize juin  
 mil huit cent nonante-neuf fille de  
 Célestin - Louis Carrard, vigneron et de  
 Alice née Durvanney, à Étoy

Comme témoins :  
 1. Marc Oesch, chauffeur d'autos, à Lausanne.  
 2. Isabelle Messiller, (d<sup>elle</sup>), à Étoy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Étoy, le 15 et  
 Colombier, le 16 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de ma-  
 riage à Lausanne, La Sagne,  
 Étoy et Colombier

## Les époux :

Paul Perret  
 Alice Perret

## Les témoins :

Messiller Isabelle  
 Marc Oesch

Communiqué à l'état-civil à  
 La Sagne, Vullierens et  
 Étoy

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 543  
Bessat  
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessat, Robert

célibataire

employé de banque

originaire de Lutry et Forel domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Eugène Bessat, relieur, à Lausanne et de

Emma née Maillard, décédée

2. Weber, Blanche-Susanne

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Fischenthal (Luzich) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize mars

mil neuf cent fille de

Albert Weber, décédé et de

Julie-Elise née Vautravers, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Bessat, emp. de banque, à Lausanne

2. René Lambert, emp. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Lutry, 26, Forel,  
et Fischenthal, le 27 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Forel,  
et Fischenthal

## Les époux :

R. Bessat  
Blanche Bessat

## Les témoins :

F. Bessat  
R. Lambert

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état civil à Lutry,  
Forel (Savaux) et Fischenthal



N<sup>o</sup> 544  
 Borgeaud  
 et  
 Loutan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Borgeaud, Robert-Adrien**  
 célibataire  
 employé aux G. L.  
 originaire de Penthaz  
 Lausanne domicilié à  
 Bouvy-Villars né à  
 le vingt-un novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Alfred Borgeaud, à Pompaples et de  
 Sophie-Elise née Dufaux, décédée

2. **Loutan, Éléonore-Cécile**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg)  
 Lausanne domiciliée à  
 Fribourg née à  
 le douze mai  
 mil neuf cent deux fille de

Jules-Joseph Loutan, employé à l'Usine à Gaz, à Renens et de  
 Rosalie-Marie née Savoy, décédée

Comme témoins :  
 1. Emile Blanc, employé G. L. à Lausanne.  
 2. Eugène Dupin, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, Penthaz et Estavayer-le-Lac, le 30 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Promesse de mariage de la  
 fiancée. Actes de publication de  
 mariage à Lausanne, Penthaz  
 et Estavayer-le-Lac

Les époux :

Robert Borgeaud  
 Cécile Loutan

Les témoins :

Emile Blanc  
 Dupin Eugène

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
 Courmayeur et Estavayer-le-Lac.

Par jugement du Tribunal de district  
 de Lausanne  
 rendu en date du 18 février 1925  
 déclaré définitif et exécutoire le 15  
 mars 1925  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 15  
 mars 1925, le délai pendant  
 lequel la femme  
 ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 24 mars 1925

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 545  
Magnenat  
et  
Garisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat, Paul Aloïs

veuf de Rosine - Lucie née Dupuis, dès le 16 août 1918

marguer

originaire de Vaulion domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le huit octobre

mil huit cent septante fils de

Louis - Samuel Magnenat, occédé et de

Elise née Pochon, à Lausanne

2. Garisod née Favez, Lucy Nancy Louise

divorcée, en 2<sup>ème</sup> noces, de Auguste - Samuel Schwitzguebel, dès le 5 sep-  
tembre 1916, couturière

originaire de Lauenen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le onze février

mil huit cent septante huit fille de

Charles - Georges Favez et de

Marie - Louise née Maurer, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Jules Dupuis, sergent de police, à Lausanne.
  - 2. Jules Favez, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, Vaulion, le 7 et Lauenen  
le 8 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
n<sup>o</sup> 20 l<sup>o</sup> 76, pour celui de la fiancée,  
voir n<sup>o</sup> 3 l<sup>o</sup> 317. Pour l'acte de décès de  
la 1<sup>ère</sup> femme voir n<sup>o</sup> 50, l<sup>o</sup> 317. Pour l'acte  
de mariage de la fiancée, avec men-  
tion du divorce, voir n<sup>o</sup> 32, 314. Actes  
de publication de mariage à Lausanne  
Vaulion et Lauenen.

Communiqué à l'état-civil à Vau-  
lion et Lauenen.

Les époux :

Magnenat Paul  
Lucy Magnenat

Les témoins :

J. Dupuis.

J. Favez.

L'officier de l'état civil :

J. Favez.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 546  
Kozmann  
Chibault

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Kozmann**, Georges  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Bümpliz - Berne domicilié à  
Sausanne né à  
Fraoug le cinq-huit-fevrier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Christian Kozmann, décédé et de  
Susanne née Demeyriez, à Sausanne

2. **Chibault**, Georgette  
célibataire

originaire de Paris (France) domiciliée à  
Morges née à  
Morges le douze août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Georges - Victor - Albert Chibault, photographe, à Morges et de  
Julie née Burnens, décédée

Comme témoins : } 1. Georges Chibault, photographe, à Morges  
2. Alfred Müller, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Berne, le 26 et Morges, le 27  
septembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Berne et Morges  
Certificat de capacité de la fiancée  
Permis de publier

## Les époux :

Georges Kozmann  
Georgette Kozmann

## Les témoins :

G. Chibault  
Alfred Müller

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil à Berne,  
Morges de la Charbonnière C.<sup>te</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 547  
Weber  
et  
Vonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Louis-Alfred  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Nenziken (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois décembre  
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de  
Louis-Alfred Weber, décédé et de  
Emilie née Döbeli, à Lausanne

2. Vonnez, Louisa-Henriette  
célibataire  
buraliste  
originaire de Yvonand domiciliée à  
Combremont-le-Grand née à  
Payerne le neuf août  
mil huit-cent quatre-vingt-huit fille de  
Samuel-Benjamin Vonnez, décédé et de  
Sina née Morel à Payerne

Comme témoins : } 1. Charles Führes, fonctionnaire postal à Lausanne  
2. Lina Vonnez (d. élé), à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, Nenziken, Yvonand et  
Combremont-le-Grand, le 30 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Nenziken, Yvonand,  
Combremont-le-Grand.

Communiqué à l'état-civil à  
Nenziken, Yvonand et Combremont-le-Grand.

## Les époux :

et Weber.  
Louise Weber

## Les témoins :

Lina Vonnez  
Charles Führes

L'officier de l'état-civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 548  
 Déage  
 et  
 Serriez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Déage**, Edouard-Marie  
 célibataire

sommelier

originaire de Lyand (H<sup>ts</sup> Savoie), France domicilié à  
 Sausanne né à

Lyand le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

François Déage et de

Marie, née Dubouloy Monet, décédée

2. **Serriez**, Marie-Célestine-Valérine

célibataire

filles de salle

originaire de Arbaz (Valais) domiciliée à

Sausanne née à

Arbaz le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Germain Serriez, agriculteur et de

Marie-Philomène, née Luchuat, à Sion

Comme témoins :  
 1. Emile Brunner, cafetier, à Lausanne  
 2. René Milliquet, chauffeur d'auto, à Collonges/Valais

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 et Arbaz, le 27 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 Lausanne et Arbaz, certificat de  
 capacité pour le fiancé, permis de pu-  
 blier et de publier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>h</sup>  
 et à l'état-civil à Arbaz

Les époux :

Ed Déage  
 Valérie Féry

Les témoins :

Emile Brunner  
 René Milliquet

L'officier de l'état civil :

Reus

## Registre des mariages A.

No 549  
Dutoit  
Crottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dutoit**, Jean - Edouard  
célibataire  
contrôleur aux G.-L.  
originaire de Moudon et Chevannes domicilié à  
Lausanne né à  
Moudon le vingt-trois août  
mil neuf cent deux fils de  
Edouard Dutoit et de  
Jeanne née Dombald, décédée

2. **Crottaz**, Alice - Lélie  
célibataire  
coulurière  
originaire de St-Barthélemy domiciliée à  
Oulens-près-Echallens née à  
Breitigny - St-Barthélemy le vingt-un novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Jean-Auguste Crottaz, agriculteur et de  
Vilma-Chara née Guillet, à Oulens.

Comme témoins :  
1. Robert Crottaz, agriculteur, à Poliez-le-Grand  
2. Ferdinand Secretan, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, St-Barthélemy, Oulens,  
et Chevannes, le 23 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Moudon, St-Barthélemy, Oulens et Chevannes.

Communiqué à l'état civil à Moudon  
et Echallens

## Les époux :

Dutoit Jean  
Alice Dutoit

## Les témoins :

F. Secretan  
Robert Crottaz

L'officier de l'état civil :

Picot

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 550  
Bovard  
et  
Simon

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 10 décembre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 18 février 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ..... années le délai pendant lequel l'..... ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 28 février 1929.

L'officier de l'état civil:

*L. Pauff*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bovard, Marcel Henri*  
célibataire  
potier  
originaire de *Epesses* domicilié à *Lausanne*  
né à *Plainpalais (Genève)* le *dix-neuf septembre*  
*mil neuf cent* fils de

*Jules Bovard, charbonnier, à Genève* et de  
*Lina dite Marguerite Peetz, décédée*

2. *Simon, Ida Berthe*  
célibataire  
fille de cuisine  
originaire de *Beaunevesin (Berne)* domiciliée à *Lausanne*  
née à *Porrentruy* le *vingt-huit mai*  
*mil huit cent quatre-vingt-seize* fille de

*Jules François Simon, horloger, à Porrentruy* et de  
*Marie Louise nie Corbat, décédée*

Comme témoins : } 1. *Emile Gasser, peintre en bâtiments, à Fribourg*  
2. *Raymond Rolle, agriculteur, à Faviagny-le-Grand (Fribourg)*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bonfol, le 4 et Epesses, le 5 octobre 1929*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-deux*

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Lausanne, Bonfol, Epesses*

Les époux :  
*M. Bovard*  
*J. Bovard*

Les témoins :  
*E. Gasser*  
*Rolle Raymond*

Communiqué à l'état-civil à  
*Cully et Bonfol*

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 551  
Chevalier  
et  
Frey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Auguste

célibataire

employé de commerce

originaire de Belmont et Epesses

Lausanne

domicilié à

né à

Bex

le douze août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Auguste Chevalier, gérant de banque

et de

Lara née Peyer, à Lausanne

2. Frey, Josefine

célibataire

originaire de Luthern (Lucerne)

Lausanne

domiciliée à

née à

Root (Lucerne)

le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Markus Frey

et de

Karolina née Peyer, décédée

Comme témoins :

1. Walther Nani, emp. de commerce, à Lausanne

2. Albert Egli, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 Belmont, Epesses et Luthern, le 28 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Belmont, Epesses  
et Luthern

## Les époux :

~~A. Chevalier fils~~  
Josefine Chevalier

## Les témoins :

W. Nani

Albert Egli

L'officier de l'état civil :

Frey

Communiqué à l'état-civil à  
Belmont, Epesses et Luthern.



N<sup>o</sup> 552  
Ogney  
et  
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogney, Ami - Vincent

célibataire

agriculteur

originaire de Ormont-dessous domicilié à

Chesières né à

Cergnat, Ormont-dessous le vingt-quatre septembre

mil huit cent huitante-neuf fils de

Auguste - Vincent Ogney et de

Sylvie - Rosalie née Martin, à Ormont-dessous

2. Diserens née Crisinel, Rose

veuve de Edmond - Auguste Diserens, dès le 30 septembre 1918

ménagère

originaire de Savigny domiciliée à

Lausanne née à

Orbe le vingt-un juin

mil huit cent vingt-un fille de

Jules - Henri Crisinel, décédé et de

Henriette - Justine née Chevillard

Comme témoins : { 1. Ami Ogney, agent de police, à Lausanne  
2. Léopold Cerutti, cuisinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hérimoz, le 18, Olon, 19, Savigny, Lausanne, le 20, Ormont-dessous, le 21 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Hérimoz

Les époux :

Ogney Ami  
Rose Ogney

Les témoins :

Ogney Ami  
Léopold Cerutti

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil à Ormont-dessous, Olon et Savigny

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 553  
Savary  
et  
Tissot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Savary, Michel-Léon  
célibataire  
comptable  
originaire de Pauenne domicilié à  
Paris né à  
Ornex le vingt-cinq août  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Ernest-Henri Savary, chef de service et de  
Sophie-Mina Chambaz, à Lausanne

2. Tissot, Louise-Henriette  
célibataire  
employée de banque  
originaire de Orny domiciliée à  
Berne née à  
La Sauge le trente mai  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
Henri-Georges Tissot et de  
Emma née Brocard

Comme témoins : { 1. Ernest Savary, chef de service, à Lausanne  
2. Jules Savary, directeur des écoles normales, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pauenne, Orny, Berne le 31 août et  
Paris 13<sup>ème</sup> le 6 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Pauenne

## Les époux :

M. Savary  
L. Savary

## Les témoins :

Ernest Savary  
J. Savary s.c.

L'officier de l'état civil :

J. Puel

Communiqué à l'état-civil à  
Pauenne, La Sauge et Berne.

Registre des mariages A.

No 554  
Dubrit  
et  
Chamot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubrit, Henri-Alfred-Jonathan  
célibataire  
correspondant  
originaire de Moudon et Sottens domicilié à  
Kempthal - Lindau né à  
Lausanne le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Julia-Henri Dubrit, pasteur, à Lausanne et de  
Henriette-Bertha-Fanny née Aubeloy, décédée

2. Chamot, Isabelle-Elise  
célibataire

originaire de Morrens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-six avril

mil neuf cent trois fille de  
Henri-Louis Chamot, brigadier de police et de  
Marie-Emélie née Reschblacher, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Layat, journalier, à Lausanne  
2. Francis Piquet, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lindau et Lausanne le 6, Moudon, 7  
et Sottens, Morrens, le 8 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Lindau

Les époux :

Henri Dubrit  
Isabelle Dubrit

Les témoins :

Layat Emile  
F. Piquet

L'officier de l'état civil :

Picre

Par jugement du Tribunal du district de  
Lausanne  
rendu en date du 9 juillet 1949  
déclaré définitif et exécutoire le 9  
décembre 1949  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans à compter du 9  
décembre 1949, le délai pendant  
lequel le mari  
peut contracter un nouveau mariage  
à Lausanne, le 9 février 1950

Officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 555  
Fumeaux  
Bellorini

## RECTIFICATION

Par décision du 14 décembre 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'intéressé soit  
designé comme étant originaire  
de "Conthey et Vétroz (Valais)"  
et non de Conthey (Valais) seu-  
lement.

Lausanne, le 21 décembre 1956.  
L'officier de l'état civil: ~

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, aux offices de l'état  
civil de Conthey et Vétroz (Valais).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

Fumeaux, François - Albert  
célibataire  
dentiste  
originaire de Conthey (Valais) domicilié à  
Sausanne né à

Conthey le vingt-cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
François Xavier Fumeaux, agriculteur et de  
Anne-Maria née Séverin, à Conthey

2. Bellorini, Olympia-Maria  
célibataire

originaire de Mombello (Lac Majeur), Italie domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Jacques Bellorini, entrepreneur et de  
Félicité-Caroline née Bevilacqua, à Lausanne

Comme témoins: { 1. Jacques Bellorini, entrepreneur, à Lausanne  
2. Joseph Rossi, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Conthey, le 17 août  
et Mombello, le 3 septembre 1956

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent cinquante-six

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Conthey et Mombello, avec certificat de capacité  
pour la fiancée, Permis de  
publier

## Les époux:

Albert Fumeaux  
Marie Fumeaux

## Les témoins:

J. Bellorini  
Joseph Rossi

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état-civil à  
Conthey et la Chancellerie C<sup>4</sup>

Registre des familles vol. 18 fol. 206

Registre des mariages A.

No 556  
Badan  
et  
Baillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Badan, Charles-Emile-Louis**  
veuf de Louise née Badan, dès le 3 août 1919  
cantonnier  
originaire de Sullens domicilié à  
Sullens né à  
Sullens le douze août  
mil huit cent cinquante-neuf  
fils de  
Jean-Louis Badan et de  
Augustine-Félie née Rochat, décédés

2. **Baillod née Saugy, Elise-Marie**  
veuve de Charles-Auguste Baillod, dès le 11 novembre 1913  
ménagère  
originaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à  
Echichens née à  
Aclens le vingt-huit août  
mil huit cent soixante-quatre  
fille de  
Gabriel David Saugy et de  
Louise-Aimée née Piquet, décédés

Comme témoins :  
1. Louis Badan, charbon, à Lausanne  
2. François Bonjour, directeur de clinique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sullens, le 27, St-Aubin (Neuchâtel) le 28 septembre et Echichens, le 2 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Sullens

Les époux :

Charles Badan  
Elise Marie Badan

Les témoins :

L. Badan Rochat  
F. Bonjour

L'officier de l'état civil :

J. Picot

Communiqué à l'état-civil à Sullens, St-Aubin, Sullens-le-Château.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 557  
Tauxe  
Faiiletaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauxe, Albert-Henri  
célibataire  
contrôleur T.-L.  
originaire de Ormont-dessous et Leysin domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit décembre  
mil neuf cent un fils de  
Jules-Adrien Tauxe, ouvrier de ville et de  
Julie-Rosine née Favoy, à Lausanne

2. Faiiletaz, Ida-Marie  
célibataire  
sœur  
originaire de L'Isle domiciliée à  
Lausanne née à  
Crissier le dix-sept décembre  
mil neuf cent trois fille de  
Marc-Jean Faiiletaz, employé aux S.-T. et de  
Rosa née Jost, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marc Faiiletaz, emp. S.T. à Lausanne  
2. Jules Herminjard, employé C.F.F., à Remun

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Ormont-dessous, le 26,  
Leysin et L'Isle, le 26 septembre 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent cinquante-trois

Pièces déposées :  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir n° 37 f° 199. Acte de naissance  
de la fiancée. Consentement des  
père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ormont-dessous,  
Leysin et L'Isle.

Les époux :  
Albert Tauxe  
Marie Tauxe

Les témoins :  
Marc Faiiletaz  
Herminjard Jules

Communiqué à l'état civil à  
Ormont-dessous, Leysin et  
L'Isle

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Par jugement du Tribunal du district de  
Lausanne  
rendu en date du 21 février 1953  
déclaré définitif et exécutoire le 23  
mars 1953  
le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 23  
mars 1953, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 30 mars 1953

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 558  
 Wiesendanger  
 et  
 Frei

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wiesendanger**, Karl-Eugen  
 divorcé de Marie-Thérèse née Doublanc, dès le 11 avril 1922  
 ingénieur  
 originaire de Winterthur - Teltheim domicilié à  
 Luzernac (Ariège), France né à  
 Schuffhouse le sept février  
 mil huit cent septante-cinq fils de  
 Johann-Jakob Wiesendanger, ancien horloger, à Rheinau et de  
 Barbara-Margaretha née Schneckenburger

2. **Frei**, Eugénie-Marie  
 célibataire

originaire de Watt (Regensdorf), Zurich domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Neuchâtel le trois juin  
 mil huit cent huitante-trois fille de  
 Johann-Jakob Frei, négociant et de  
 Augustine-Marie née Gascard

Comme témoins :  
 1. Alfred Tolla, entrepreneur, à Lausanne  
 2. Neville Anger, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Winterthur, Regensdorf, le 28, Lau-  
 sanne, le 29, et Luzernac, le 30 septembre 1922

Registre d'Etat civil, No 140

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
 de Winterthur

## Les époux :

Wiesendanger, K. E.  
 Eugénie Wiesendanger

## Les témoins :

Frei  
 Tolla

L'officier de l'état civil :

Frei

Registre des mariages A.

14-223

N<sup>o</sup> 559  
Duttweiler  
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duttweiler, Georges

célibataire

professeur

originaire de Oberweningen (Zürich)

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le onze août

mil huit-cent quatre-vingt-seize

fils de

Gottlieb Duttweiler, chef de chancellerie au Tribunal fédéral, à Lausanne et de  
Josephine née Frachat, décédée

2. Bolomey, Anna Angèle-Marguerite

célibataire

originaire de Lutry et Forel

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le neuf septembre

mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Marcel Bolomey, fonctionnaire au téléphone et de  
Louisa-Elise née Martin, décédée

Comme témoins :

- 1. Valentin Bolomey, fonctionnaire postal, à Paudes
- 2. Théodore Frei, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel, le 2, Oberweningen  
et Lutry, le 3 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Forel, Oberwe-  
ningen et Lutry

Les époux :

G. Duttweiler  
M. Duttweiler

Les témoins :

Th. Frei  
M. Bolomey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Oberweningen, Lutry et Forel  
(Lausanne)



Registre des mariages A.

No 560  
Ischi  
Wenger

Par jugement du Tribunal...  
d'arrondissement de Bern, rendu  
en date du 11 juillet 1934,  
déclaré définitif et exécutoire le 11  
juillet 1934 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 6 août 1934.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ischi, Paul Emil  
célibataire  
homme de peine  
originaire de Rumisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Gampelen (Berne) le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Johann - Andreas Ischi, instituteur et de  
Marie - Sophie née Stauffer, à Gampelen

2. Wenger, Rosa  
célibataire  
originaire de Strättligen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Berne le vingt avril  
mil neuf cent un fille de  
Gottlieb Wenger, journalier et de  
Marie - Anna née Streit, à Bümpliz

Comme témoins :  
1. Georges Cavin, forgeron, à Lausanne  
2. Charles Cavin chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberbipp et Thoun, le  
4 octobre 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Oberbipp et Thoun

Les époux :

Emil Ischi  
Rosa Ischi

Les témoins :

Cavin Georges  
Cavin Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à  
Oberbipp et Thoun

## Registre des mariages A.

No 561  
 Lehmann  
 et  
 Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lehmann**, Emile

célibataire

agent de police

originaire de Hindelbank (Suisse)

domicilié à

Lausanne

né à

Denezy

le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

David Lehmann, cuisinier de campagne

et de

Anna née Ruedy, à Villars-le-Comte

2. **Chevalley**, Séa-Lucie

célibataire

cuisinière

originaire de Combremont-le-Petit et Champmoroz

domiciliée à

Pully

née à

Combremont-le-Petit

le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Jules Chevalley, agriculteur

et de

Constance née Sigroz, à Combremont-le-Petit

Comme témoins :

1. Gérard Blanc, horticulteur, à Crissier

2. Arthur Ig, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, Hindelbank, le 30,

Pully, le 30 septembre, Combremont-le-Petit et Champmoroz, le 2 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance, Actes de publication de mariage à Lausanne, Hindelbank, Pully, Combremont-le-Petit et Champmoroz

## Les époux :

Lehmann Emile  
 Léa Lehmann

## Les témoins :

Blanc  
 A Ig

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état-civil à  
 Hindelbank, Combremont-le-Petit et Pully

## Registre des mariages A.

No 562  
Nicoud  
et  
Aubée

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Nicoud**, Samuel - Henri

célibataire

instituteur

originaire de Vauxmaecus - Verriaz (Neuchâtel) domicilié à

Sausanne né à

La Conche (Neuchâtel) le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Jules - Henri Nicoud, horloger et de

Marie - Louise née Graf, à Dilly

2. **Aubée**, Marthe - Cecile - Louise

célibataire

originaire de La Chaux - du - Milieu (Neuchâtel) domiciliée à

Sausanne née à

au Havre (Seine Inférieure), France le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Emile - Constant Aubée, décédé et de

Emma - Louise née Dériaz, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Jules Blanc, facteur postal, à Lausanne  
2. Raoul Aubée, valet de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St. Aubin, le 4 et La Chaux - du - Milieu, le 5 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne St. Aubin et La Chaux - du - Milieu.

## Les époux :

Samuel Nicoud

Marthe Nicoud

## Les témoins :

J. Blanc

R. Aubin

L'officier de l'état civil :

J. Recul

Communiqué à l'état-civil à  
St. Aubin et La Chaux - du - Milieu

## Registre des mariages A.

Form. 3.

No 563  
Kohler

Von der Weid

Par, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, René-Antoine-Désiré

célibataire

ingénieur aux C.F.F.

originaire de Porrentruy (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

Porrentruy

le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Joseph Kohler, industriel

et de

Lucie née Dubail, à Porrentruy

2. Von der Weid, Jeanne-Amélie-Joséphine

célibataire

originaire de Fribourg

domiciliée à

Lausanne

née à

Berne

le vingt-deux mars

mil neuf cent

fille de

Antoine Marie Von der Weid, chef du contentieux aux C.F.F. à Lausanne et de

Amélie née Gross, décédée

Comme témoins : 1. Denise Von der Weid (d'elle), à Lausanne

2. Maurice de Courten, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, Porrentruy et Fribourg,

le 5 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Porrentruy et  
Fribourg

## Les époux :

René Kohler

Jeanne Kohler

## Les témoins :

Denise von der Weid

Maurice de Courten

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil à  
Porrentruy et Fribourg

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 564  
 Pfund  
 Delfanti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pfund**, *Walthor - André - Silas*  
 célibataire  
 chauffeur aux C.F.F.  
 originaire de *Lenk (Berne)* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*Rolle* le *vingt-sept juin*  
*mil huit cent quatre-vingt-neuf* fils de  
*Etienne - Silas Pfund* et de

*Sophie - Augustine née Hoessinger, à Rolle*  
 2. **Delfanti**, *Teodolinda*  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de *Borgonovo (Piacenza), Italie* domiciliée à  
*Sausanne* née à  
*Bienne* le *vingt-neuf mai*  
*mil huit cent quatre-vingt-dix-huit* fille de  
*Sante Delfanti, cafetier* et de  
*Margherita née Tesce, à Lausanne*

Comme témoins : { 1. *Sante Delfanti, cafetier, à Lausanne*  
 2. *Silas Pfund, préposé aux inhumations, à Rolle*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 4, Lenk/S. le 5 septembre*  
 et *Borgonovo, le 24 septembre 1922.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *trente octobre mil neuf cent vingt-deux*

## Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de ma-*  
*riage à Lausanne, Lenk/S.*  
*et Borgonovo, avec certificat de*  
*capacité pour la fiancée. Permis*  
*de publier*

Communiqué à l'état-civil à  
*Lenk et à la Chancellerie C<sup>te</sup>*

## Les époux :

*A. Pfund.*  
*Teodolinda Pfund*

## Les témoins :

*S. Delfanti*  
*S. Pfund*

L'officier de l'état civil :

*P. Ricci*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 565  
Ancel  
et  
Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ancel, Alfred**  
divorcé de Catherine née Bergmeier, dès le 2 septembre 1919  
représentant  
originaire de Yverdon domicilié à  
Sausanne né à  
Sa Sauge le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Charles - François - Félix Ancel, négociant et de  
Elise née Milloud, à Monthey

2. **Perrin, Elsa**  
célibataire  
infirmière  
originaire de Vuiteboeuf domiciliée à  
Sausanne née à  
Tency le premier avril  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Edouard Perrin, décédé et de  
Marie - Louise née Lugein, à Pilly

Comme témoins : { 1. Léon Perrin, infirmier, à Lausanne  
2. Berthe Ancel (d<sup>elle</sup>), à Monthey (Valais)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, le 11 et Vuiteboeuf,  
le 12 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de mariage du fiancé,  
avec divorce, voir n<sup>o</sup> 37 f. 155.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Yverdon  
et Vuiteboeuf

Communiqué à l'état-civil à  
Yverdon et Baulmes.

Les époux :

*[Signature]*  
Elsa Ancel

Les témoins :

*[Signature]*  
B. Ancel.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 566  
de Siebenthal  
Bourdilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Siebenthal, Albert  
célibataire  
appareilleur  
originaire de Gessenay (Bienne) domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le douze mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
François-Louis de Siebenthal, décédé et de  
Caroline née Honesta, à Lausanne

2. Bourdilloud, Marie-Ernestine  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Montbrelloz (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Montbrelloz le dix-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Hubert-Félix Bourdilloud, agriculteur et de  
Marie-Antoinette née Ansermet, à Montbrelloz

Comme témoins : } 1. Alfred Campiche, ferblantier-appareilleur, à Lausanne  
2. Fernand Maillard, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, Montbrelloz, le 12 et  
Gessenay le 13 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Montbrelloz, Ges-  
senay.

## Les époux :

A de Siebenthal  
E. de Siebenthal

## Les témoins :

Jr Bourdilloud  
A? Campiche.

L'officier de l'état civil :

Pierre

Communiqué à l'état-civil à  
Gessenay et Montbrelloz.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 587  
Monachon  
Löt<sup>et</sup>scher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Gustave  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Peyres-Possens domicilié à  
Possens né à  
Possens le vingt-six février  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Héli Monachon, décédé et de  
Fanny née Viogot, à Possens.

2. Löt<sup>et</sup>scher, Bertha-Estelle  
célibataire  
ménagère  
originaire de Marbach (Lucerne) domiciliée à  
Bretigny s/Morrens née à  
Grand Chésard (Neuchâtel) le treize octobre  
mil neuf cent deux fille de  
Alfred Löt<sup>et</sup>scher, entrepreneur et de  
Marianne née Bill à Bretigny s/Morrens

Comme témoins :  
1. Alfred Monachon, employé V.M.C.T., à Clarens  
2. Alfred Rod, cordonnier, à Mezières

Les publications ont eu lieu à Peyres-Possens, le 9, Marbach, le 10,  
Bretigny s/Morrens, le 11 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de S<sup>t</sup> Cierges

Les époux :  
Gustave Monachon  
Bertha Monachon

Les témoins :  
Alfred Rod  
Monachon Alfred

Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>t</sup> Cierges, Marbach, Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :  
Pucier



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 568  
Gavillet  
et  
Baumann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gavillet**, Louis - Henri - Charles  
célibataire  
employé au L. - O.  
originaire de Vucherens et Pency-le-Torat domicilié à  
Sausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Henri-Jules Gavillet, employé S.T. et de  
Fanny née Bibon, à Lausanne

2. **Baumann**, Frieda  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Uetendorf (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Uetendorf le vingt-trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Johann Baumann, décédé et de  
Magdalena née Balsiger, à Uetendorf

Comme témoins :  
1. Aimi Centlivres, manoeuvre, à Lausanne  
2. Georges Stöckli, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Thierachern, le 13, Vucherens,  
le 14 et Pency-le-Torat, le 15 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir n<sup>o</sup> 29 f<sup>o</sup> 273 Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Thierachern, Vucherens et Pency-  
le-Torat

Communiqué à l'état-civil à Mou-  
don, Corcelles-le-Torat et  
Thierachern.

## Les époux :

H. Gavillet

Frieda Gavillet

## Les témoins :

Aimi Centlivres

Georges Stöckli

L'officier de l'état civil :

Fucci

## Registre des mariages A.

539  
 No  
 Rochat  
 Mischler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Fernand Edgar

célibataire

employé de bureau

originaire de Ecôlepens et du Lieu

Lausanne

domicilié à

né à

Moudon

le trois mars

mil neuf cent

fils de

Julien - Louis Rochat, chef de gare

et de

Adèle née Barbey à Bressonnaz

2. Mischler, Rose-Renée

célibataire

femme de chambre

originaire de Wählern (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt mars

mil-huit-cent-quarante-sept

fille de

Jean - Henri - Maurice Mischler, jardinier, à Lausanne

et de

Sophie - Henriette née Ruffet, décédée

Comme témoins :

1. Maurice Mischler, jardinier, à Onchy

2. Charles Helfer, chef de cuisine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lieu, Schwarzenburg, le 12 et Ecôlepens, le 14 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Lieu, Schwarzenburg et Ecôlepens

## Les époux :

F. Rochat

R. Rochat

## Les témoins :

M. Mischler

Ch. Helfer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
 La Sarraz, Le Lieu et  
 Schwarzenburg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 570  
Bernizet  
Lebas

Par jugement du  
Tribunal civil de 1<sup>re</sup>  
instance de l'arrondis-  
sement de Marseille  
(Bouches-du-Rhône, France)  
du 4 mars 1936, le ma-  
riage inscrit ci-dessus  
a été dissous par le  
divorce.

Inscrit sur ordre  
du Département de Jus-  
tice et Police, le 30 oc-  
tobre 1936.

Officier de l'Etat civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernizet, Charles-Henri

célibataire

ingénieur

originaire de Paris

Paris, 18<sup>ème</sup>

Paris, 17<sup>ème</sup>

domicilié à  
né à  
le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Philibert Bernizet

et de

Caroline née Rayer, aux Londeaux près Paris

2. Lebas, Jeanne-Généreuse

célibataire

originaire de nationalité française

Lausanne, précédemment à Paris, 9<sup>ème</sup>

Aix-la-Chapelle (Prusse)

domiciliée à  
née à  
le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Henri Lebas, décédé

et de

Julienne-Généreuse née Castil, à Lausanne

Comme témoins :

1. Philibert Bernizet, rentier, aux Londeaux près Paris

2. Albert Delapré, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris, 18<sup>ème</sup> le 25 août, Paris, 9<sup>ème</sup> le 9 septembre  
et Lausanne, le 9 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance celui de la fiancée  
avec traduction. Certificat de nationalité  
du fiancé. Promesse de mariage du fiancé.  
Certificat de capacité des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Paris, 18<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> et Lausanne  
Permis de publier et de marier

## Les époux :

Jean Bernizet

## Les témoins :

Bernizet

St Delapré

L'officier de l'état civil :

Lucas

Communiqué à la Chancellerie L<sup>de</sup>  
(L. exp.)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 571  
Faurat  
Probst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faurat, Joseph-Marie

célibataire

employé B. C. V.

originaire de Sausanne

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Justin-Alexandre Faurat, décédé

et de

Marie Suzanne née Baisamy, à Lausanne

2. Probst, Lucy-Germaine

célibataire

originaire de Holderbank (Solme)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Joseph-Antoine Probst, ferblantier-appareilleur

et de

Martha née Kintz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Singer tapissier, à Sausanne

2. Joseph Probst, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 11, Holderbank, le 13 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes de publication de mariage à Lausanne, Holderbank

## Les époux :

Joseph Faurat  
Lucy Faurat

## Les témoins :

Jos Probst  
E. Singer

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état-civil à Holderbank

N<sup>o</sup> 572  
Cuénoud  
et  
Vautravers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuénoud**, Oscar  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Lutry et Forel domicilié à  
Sausanne né à  
Lutry le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Henri Alfred Cuénoud, employé C.F.F., à Lausanne et de  
Louisa née Baudenbacher, cécidie

2. **Vautravers**, Rose-Georgette  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Romairon (Vaud) et Hauterive (Neuchâtel) domiciliée à  
Genève-ville née à  
Neuchâtel le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Edmond-Jules Vautravers, représentant et de  
Louise-Alice née Guenot à Genève

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Frédéric Surbeck, pâtissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Lutry, St-Blaise, Genève,  
le 10, Forel, le 11 et Romairon, le 12 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, St-Blaise,  
Genève, Forel, Romairon

Les époux :

Oscar Cuénoud  
Georgette Cuénoud

Les témoins :

H. Regamey  
Frédéric Surbeck

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
Lutry, Forel (Lavaux) Champagne,  
St-Blaise et Genève (B.C.)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 573  
Corbet  
et  
Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corbet**, Ernest - Marc  
célibataire  
employé de banque  
originaire de St<sup>e</sup> Croix domicilié à  
Lausanne né à

Genève le douze mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Albert - Denys Corbet, décédé et de  
Victorine - Marie née Bellamy, à Lausanne

2. **Matthey**, Nina - Martha  
célibataire  
employée de banque  
originaire de Vallorbe domiciliée à  
Lausanne née à

Vallorbe le deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
David - Jules - Felix Matthey, magasinier et de  
Marie née Woodli, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jules Matthey, magasinier, à Lausanne  
2. Rodolphy Wyss, emp. de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, St<sup>e</sup> Croix, La Chaux et  
Vallorbe, le 14 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne, St<sup>e</sup> Croix, La Chaux et  
Vallorbe

## Les époux :

E. Corbet  
N. Matthey

## Les témoins :

M. Matthey  
R. Wyss

L'officier de l'état civil :

P. F. F.

Communiqué à l'état civil à  
St<sup>e</sup> Croix et Vallorbe

No 574  
Besse  
et  
Zandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besse, Paul-Jules-Henri  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de S<sup>te</sup>-Croix domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le six avril  
mil neuf cent deux fils de  
Jules-Louis Besse, ouvrier de fabrique et de  
Marie-Louise-Henriette née Magnenat, à Tallorbe

2. Zandt, Walburga-Malvine  
célibataire  
couturière  
originaire de Munich (Bavière) domiciliée à  
Sausanne née à  
Munich III le vingt-huit mars  
mil neuf cent fille de  
Wilhelm Zandt, décédé et de  
Cécilia Zandt née Hennevogel, à Munich

Comme témoins : 1. Gaspard Hermoud, emp. d'hôtel, à Lausanne  
2. Robert Zuber, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 S<sup>te</sup> Croix, Granges-de-S<sup>te</sup> Croix, le 26 et Munich, le 28 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de capacité pour la  
fiancée. Déclaration de nationalité  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, S<sup>te</sup> Croix,  
Granges S<sup>te</sup> Croix et Munich.  
Permis de publier

Communiqué à l'état civil à  
S<sup>te</sup> Croix et à la Chancellerie C<sup>te</sup>.

Les époux :

Paul Besse.  
Malvine Besse

Les témoins :

Hermoud Gaspard  
Robert Zuber

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 575  
 Farquet  
 et  
 Fusier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Farquet, Roger-Charles-Antoine  
 célibataire

voyageur de commerce  
 originaire de Martigny-ville (Valais) domicilié à  
 Sausanne né à

Genève le vingt-quatre janvier  
 mil neuf cent deux fils de

Ernest-Antoine Farquet, représentant de commerce et de  
 Léa-Louise née Chappuis, à Genève

2. Fusier, Yvonne-Eugénie  
 divorcée de Hermann-Emmanuel Schürmann, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1920

originaire de Port-Valais (Valais) domiciliée à  
 Sausanne née à

Saint-Claude (Jura), France le dix-sept septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Aristide-Alfred Fusier, diamantaire et de  
 Félicie Dupont, à Genève

Comme témoins : } 1. Fernand Regamey, huissier, à Lausanne  
 } 2. Victor Rahm, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Martigny-ville, Port-Valais,  
 le 13 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte de mariage de la fiancée,  
 avec mention du divorce. Actes de  
 publication de mariage à Lausan-  
 ne, Martigny-ville, Port-Valais.

Communiqué à l'état-civil à  
 Martigny-ville et Port-Valais.

## Les époux :

Farquet  
 Yvonne Farquet

## Les témoins :

M. Regamey  
 V. Rahm

L'officier de l'état civil

Fusier



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 576  
 Vinard  
 Petitpierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vinard, Robert-Maurice  
 célibataire  
 ouvrier aux C.F.F.  
 originaire de Chevroux domicilié à  
Sausanne né à  
Pully le vingt-quatre février  
mil neuf cent fils de  
Paul Vinard, retraité C.F.F., à Grandvaux et de  
Julie née Chevalley, à Lausanne

2. Petitpierre, Léa-Adèle  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Couvet et Neuchâtel domiciliée à  
Sausanne née à  
Couvet (Neuchâtel) le deux septembre  
mil neuf cent fille de  
Marc-Antoine Petitpierre et de  
Adèle-Louise née Ferrin, décédée

Comme témoins : { 1. Robert Lédorrey, emp. C.F.F., à Lausanne  
 2. Eugène Vinard, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, Couvet, le 7 et Neuchâ-  
 tel, même date, Chevroux, le 9 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Couvet, Neuchâ-  
tel et Chevroux

## Les époux :

Vinard Robert  
Léa Vinard

## Les témoins :

Vinard Eugène  
Robert Lédorrey

L'officier de l'état civil :

Piret

Communiqué à l'état civil à  
Grandvaux, Couvet et Neu-  
châtel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 577  
Cordrey  
et  
Lederey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordrey, Alfred - Paul

célibataire

ouvrier

originaire de Savigny

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le seize juin

mil neuf cent deux

fils de

Élise Cordrey, décédée

et de

2. Lederey, Yvonne - Eva

célibataire

femme de chambre

originaire de Lutry et Grandvaux

domiciliée à

Sausanne

née à

Lausanne

le quatorze mai

mil neuf cent deux

fille de

Jules - François Lederey, ouvrier de ville

et de

Oline née Freiss, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Lederey, ouvrier de ville, à Lausanne

2. Charles Bally, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Savigny, Lutry, le 17  
Grandvaux, le 18 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Savigny, Lutry  
et Grandvaux

## Les époux :

Alfred Cordrey  
Yvonne Cordrey

## Les témoins :

Jules Lederey  
Ch Bally

L'officier de l'état civil

Freiss

Communiqué à l'état civil à  
Savigny, Lutry et Lutry

## Registre des mariages A.

No 578  
Bossert  
Barth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossert, Eugène - Charles

célibataire

pasteur

originaire de Bâle - ville domicilié à

Benken (Bâle - campagne) né à

Bâle le huit octobre

mil huit cent quatre - vingt - six fils de

Eugen - Ludwig - Wilhelm Bossert et de

Maria née Wehrly, à Bâle

2. Barth, Adrienne

célibataire

originaire de Chielle - Wavre (Neuchâtel) domiciliée à

Arrau (Argovie) née à

La Chaux - de - Fonds le vingt - huit juillet

mil huit cent quatre - vingt - huit fille de

Eugène - Walter Barth, à St - Blaise et de

Maria - Lehna née Béquelin, décédée

Comme témoins : } 1. Eugène Bossert, dessinateur, à Bâle  
2. Ernest Steiner, juge cantonal, à Arrau

Les publications ont eu lieu à Benken, Bâle, Arrau, le 2, Cornaux,  
le 3 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt - deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état - civil  
de Benken

## Les époux :

Eug. Bossert, Mr.

Adrienne Bossert

## Les témoins :

E. Bossert - Wehrly

Mr. E. Steiner

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état - civil à  
Bâle, Benken, Cornaux et  
Arrau

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 879  
 Henningsen  
 Kaufmann

13-66

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henningsen, Thorwald-Charles  
 célibataire  
 relieur  
 originaire de Sausanne domicilié à  
 Berne né à  
 Sausanne le vingt-huit septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Adolphe-Auguste-Thorwald Henningsen, tapissier, à Sausanne et de  
 Elise Graf, décédée

2. Kaufmann, Lydia-Maria  
 célibataire  
 couturière

originaire de Bâle et Lœpersdorf (Solène) domiciliée à  
 Bâle née à  
 Dornach (Solène) le quinze novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Johann Kaufmann et de  
 Maria Thürmer, à Bâle

Comme témoins : } 1. Thorwald Henningsen, tapissier, à Lausanne  
 } 2. Johann Kaufmann, employé C.F.F., à Bâle

Les publications ont eu lieu à Berne, le 9, Bâle, le 10, Lausanne et  
 Lœpersdorf, le 11 octobre 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
 Berne

## Les époux :

Henningsen Thorwald  
 Henningsen Lydia

## Les témoins :

H. Henningsen  
 Kaufmann Joh.

Communiqué à l'état-civil à  
 Berne, Bâle et Lœpersdorf.

L'officier de l'état civil :

Jucal

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 580  
Kürsteiner  
Schwaller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kürsteiner, Conrad

célibataire

mécanicien

originaire de Gais (Appenzel) domicilié à

Sausanne né à

Sevelen (St-Gall) le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Johannes Kürsteiner, agriculteur et de

Marie née Winnenwieser, à Saret (Grisons)

2. Schwaller, Emma,

célibataire

originaire de Kammersrohr (Soleure) domiciliée à

Biberist (Soleure) née à

Biberist le deux février

mil neuf cent fille de

Kilian Schwaller, contre-maître et de

Emma née Stettler, à Biberist

Comme témoins : 1. Robert Mettraux, infirmier, à Cery

2. Lina Rüeger (d<sup>lle</sup>), à Cery

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Gais, Flumenthal et Biberist,  
le 16 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Gais, Flumenthal  
Biberist

## Les époux :

Conrad Kürsteiner

Emma Kürsteiner

## Les témoins :

Mettraux Robert

Lina Rüeger

L'officier de l'état civil :

Rüeger

Communiqué à l'état civil à  
Gais, Flumenthal et Biberist

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 381  
Kuenzli  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuenzli, Edouard  
célibataire

typographe

originnaire de Welschenrohr (Soleure) domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le six janvier

mil neuf cent 22 fils de

Louis - Numa Kuenzli, charpentier, à Lausanne et de

Lina née Hofer, décédée

2. Martin, Florence - Louise

célibataire

ménagère

originnaire de Rossinière domiciliée à

Lausanne née à

Yverne le cinq-huit janvier

mil neuf cent cinq fille de

Victor - Félix Martin, pionnier, aux T.-L. et de

Sophie - Marie née Sellie, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Fromentin, manoeuvre, à Lausanne

2. Jules Hunziker, garçon de laboratoire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Welschenrohr et Rossinière,  
le 13 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de  
la fiancée. Autorisation du Dép<sup>t</sup>  
de Justice et Police. Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne, Welschenrohr et  
Rossinière

Les époux :

Edouard Kuenzli

Florence Kuenzli

Les témoins :

Jules Hunziker

Emile Fromentin

Communiqué à l'état civil à  
Welschenrohr et Rossinière.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 582  
Marel  
et  
Maître

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marel, Jules - Henri

célibataire

ramoneur

originaire de Yvonand domicilié à

Lausanne né à

Payerne le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules - Ami Marel, assortisseur de cigares et de

Marie née Ney, à Payerne

2. Maître, Léonie - Marguerite - Zoé

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Epauvillers (Berne) domiciliée à

Boncourt (Berne) née à

Boncourt le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Paul Maître, ouvrier de fabrique et de

Louise née Besançon, à Boncourt

Comme témoins : 1. Pierre Gachet, ramoneur, à Lausanne  
2. Aimé Desponds, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Boncourt, le 10, Epauvillers, le 11 et Yvonand, le 12 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Boncourt, Epauvillers et Yvonand.

## Les époux :

Marel Jules  
Maître Léonie

## Les témoins :

Pierre Gachet  
Desponds

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil à  
Yvonand, Epauvillers et Boncourt.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 339  
 Longchamp  
 Berthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Longchamp, Joseph-Alfred  
 célibataire  
 stagiaire-notaire  
 originaire de Malapalud domicilié à  
 Lausanne né à  
 Echallens le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Paul-Martin-Auguste Longchamp, employé de fabrique et de  
 Marie-Adèle née Buvard, à Echallens

2. Berthold, Elisa  
 célibataire  
 coiffeuse  
 originaire de Chardonney s. Morges domiciliée à  
 Lausanne née à

La Chaux près Cossonay le seize juin  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Aline-Emma Berthold, à La Chaux près Cossonay et de

Comme témoins: } 1. Paul Maguin, ancien instituteur, à Lausanne  
 } 2. Georgine Maguin (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, Chardonney, le 28 et  
 Malapalud, le 29 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de ma-  
 riage à Lausanne, Chardon-  
 ney et Malapalud

## Les époux:

Longchamp  
 J. Longchamp

## Les témoins:

Maguin

Paul Maguin

L'officier de l'état civil:

Piret

Communiqué à l'état-civil à  
 Poliez-le-Grand et Villars-sous-  
 Yens



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 584  
Pache  
Martin

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Louis - Paul

célibataire

agriculteur

originaire de Epalinges domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le quatre septembre

mil neuf cent deux fils de

Charles - Gustave Pache, agriculteur et de

Rosilie née Chapuis, à Vennes s/ Sausanne

2. Martin, Elisa - Louisa

célibataire

cuisinière

originaire de Froideville domiciliée à

Sausanne née à

Comblémont - le - Petit le vingt-trois avril

mil neuf cent fille de

Charles - Emile Martin, agriculteur et de

Elise née Chevalley, à Comblémont - le - Petit

Comme témoins : 1. Gustave Pache, agriculteur, à Vennes s/ d<sup>ne</sup>

2. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Epalinges & Froideville,

le 16 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Epalinges, Froideville

Communiqué à l'état civil à

Epalinges et Poliez-le-Grand.

## Les époux :

L. Pache

E. Pache

## Les témoins :

Gust. Pache

Chr. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Ucse

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 335  
Bourgeois  
Pidoux

## DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon  
jugement du tribunal civil du  
district de Lausanne

définif et exécutoire dès le 20 juin  
1962

Lausanne, le 5 juillet 1962

L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bourgeois, Charles-Louis**  
célibataire  
agent de police  
originaire de Chêne-Pâquier domicilié à  
Lausanne né à  
Savigny le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Charles-Louis Bourgeois, agriculteur et de  
Hyacinthe-Marie née Uldry, à Belmont-sur-Lausanne

2. **Pidoux, Nancy**  
célibataire

repasseuse  
originaire de Villars-le-Comte domiciliée à  
Lausanne née à  
Bex le onze février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Adrien Pidoux, retraité de la gendarmerie et de  
Jenny née Schären, à Yvonand

Comme témoins :  
1. Emile Béha, agent de police, à Lausanne  
2. Charles Lavanchy, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Villars-le-Comte, le 19  
et Chêne-Pâquier, le 20 octobre 1962.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent soixante-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Villars-  
le-Comte et Chêne-Pâquier

## Les époux :

Bourgeois Louis  
Nancy Bourgeois

## Les témoins :

Emile Béha  
C. Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état-civil à  
Donneloye et Denezzy

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 586  
Charin  
Eder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charin, Louis  
célibataire  
jardinier  
originaire de Champagne domicilié à  
Sausanne né à  
Luxich le seize novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Florence Charin, décédée et de

2. Eder, Clara-Elisabetha  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Brühl (Baden), Allemagne domiciliée à  
Sausanne née à  
Brühl le sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Karl Eder et de  
Esa Eder née Geschwoill, décédée

Comme témoins :  
1. Fritz Charin, commissionnaire facteur, à Lausanne  
2. Jules Charin, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 16, Champagne, 18 et  
Brühl, le 29 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Champagne et  
Brühl, avec certificat de capa-  
cité de la fiancée. Permis de  
publier

## Les époux :

Charin Louis  
Charin Clara

## Les témoins :

F. Charin  
J. Charin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil  
à Champagne et à la Chan-  
cellerie C<sup>g</sup>

## Registre des mariages A.

No 287  
Charin  
et  
Roduner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charin, Alexis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Champagne domicilié à  
Sausanne né à  
Champagne le vingt-huit janvier

mil neuf cent deux fils de  
Fritz Charin, commissionnaire-facteur et de  
Rosa-Elise née Stuky, à Sausanne

2. Roduner, Klara Hedwig  
célibataire  
lingère  
originaire de Sennwald (S<sup>t</sup>-Gall) domiciliée à  
Sausanne née à  
Zurich le trois juillet

mil neuf cent deux fille de  
Karl-Paul Roduner, retraité C.F.F., à Lausanne et de  
Klara-Ida-Michaela née Kleiner, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Charin, agriculteur, à Champagne  
2. Gustave Haussener, teinturier, à Devay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Champagne et Sennwald, le 14 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Champagne et  
Sennwald

## Les époux :

Alexis Charin  
Klara Charin

## Les témoins :

L. Charin  
G. Haussener

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à  
Champagne et Sennwald.

## Registre des mariages A.

No 588  
Fuchs  
et  
Buvelot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs, Albert  
veuf de Marie-Catherine née Demière, dès le 26 juillet 1919  
employé de commerce  
originaire de Brienz (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit, fils de  
Ulrich Fuchs et de  
Elisabeth née Feller, décédés

2. Buvelot, Berthe  
célibataire  
ménagère  
originaire de Nyon domiciliée à  
Lausanne née à  
Mourens le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fille de  
François-Louis Buvelot, agriculteur et de  
Ida Marie née Matthey, à Mourens

Comme témoins :  
1. Albert de Seibenthal, apposeilleur, à Lausanne  
2. Albert Meylan, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Nyon, 17, et Brienz, le  
18 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir v. 15, f. 140.  
Pour l'acte de décès de sa 1<sup>re</sup> femme,  
voir v. 52, f. 183. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Nyon, Brienz

Communiqué à l'état-civil à  
Brienz et Nyon.

## Les époux :

Albert Fuchs  
Berthe Fuchs

## Les témoins :

A. de Seibenthal  
A. Meylan

L'officier de l'état civil :

Fuchs

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 539  
Bucher  
Bettex

14-184

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher, Arnold

célibataire

employé de banque

originaire de Köniz (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

Köniz

le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Johannes Bucher, décédé

et de

Rosa Minia née Krebs, à Lausanne

2. Bettex, Olga

célibataire

employée de bureau

originaire de Combremont-le-Petit

domiciliée à

Sausanne

née à

Neyruz

le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jules-Louis Bettex, employé C.F.F.

et de

Elise née Gavin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Bettex, agriculteur, à Combremont-le-Petit

2. Jules Bettex, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Köniz, 14 et Combremont-le-Petit, le 16 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Köniz, Combremont-le-Petit

## Les époux :

Arnold Bucher  
Olga Bettex

## Les témoins :

Ed. Bettex  
J. Bettex

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'état civil à Köniz  
et Combremont-le-Grand

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 599  
Morel  
Cusin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Marcel-Antoine

célibataire

gendarme

originaire de Marmand

domicilié à

Bex

né à

Lyon

le seize octobre

mil huit-cent nonante-sept

fils de

Emma-Isaline Morel, à Washington

et de

2. Cusin, Jeanne-Louise

célibataire

originaire de origine française

domiciliée à

La Cure (St-Cergue)

née à

Castres (Tarn), France

le vingt-six avril

mil neuf-cent un

fille de

Adèle - Joséphine Cusin, décédée

et de

Comme témoins :

1. Emile Python, agent de police, à Lausanne

2. Emile Brunner, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bex et St-Cergue, le 14, Marmand, le 15, Tarn, le 16 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Bex

Les époux :

M. Morel,

Jeanne Morel

Les témoins :

Emile Python

Emile Brunner

L'officier de l'état civil :

Maes

Communiqué à l'état-civil à  
Granges, Bex, St-Cergue et  
la Chancellerie C<sup>a</sup>.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 591  
Gingoud  
et  
Borgeat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gingoud, Henri - Albert  
célibataire  
employé aux C.F.F.  
originaire de Ferreyres domicilié à  
Sion (Valais) né à  
Sausanne le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Henri Gingoud, charpentier et de  
Elisabeth Staudenmann, à Lausanne

2. Borgeat, Emma - Eugénie  
célibataire  
sommelière  
originaire de Salvan (Valais) domiciliée à  
Sausanne née à

Saxon (Valais) le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Alphonse - Ezéchiel Borgeat, décédé et de  
Célestine née Fellay, à Saxon

Comme témoins :  
1. Henri Gingoud, charpentier, à Lausanne  
2. Albert Nicolas, facteur au télégramme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sion, Salvan, le 14, Ferreyres, le 15,  
Sausanne, le 16 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Sion

Les époux :

H. Gingoud  
E. Borgeat

Les témoins :

Henri Gingoud  
A. Nicolas

L'officier de l'état civil :

P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
La Serraz, Sion et Salvan



No 592  
Baux  
Freiss

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 24 novembre 1919, déclaré définitif et exécutoire le 24 janvier 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à six mois le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 24 janvier 1930. Lausanne, le 27 janvier 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Baux, Paul-Ami

célibataire

conducteur de machines

originaire de Rossinière domicilié à

Lausanne né à

Rossinière le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

François-Louis Baux, décédé et de

Marie-Elise née Isoz, à Lausanne

2. Freiss, Lélie-Eugénie-Augusta

divorcée de Eugène-Victor Thevoz, dès le 23 septembre 1919

ménagère

originaire de Missy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jules-Constant Freiss, ouvrier de ville et de

Marie-Eugénie née Dutoit, à Lausanne

Comme témoins: 1. Constant Freiss, ouvrier de commune, à Lausanne

2. Louis Baux, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rossinière et Missy, le 25

octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées:

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir  
n° 24, f° 102. Acte de mariage  
de la fiancée, avec divorce.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Rossinière et Missy.

Communiqué à l'état civil à  
Rossinière et Grandcour.

Les époux:

Paul Baux  
Auguste Baux

Les témoins:

Freiss Constant  
Baux Louis

L'officier de l'état civil:

Peccet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 593  
 Emery  
 et  
 Demanze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Emery**, Ernest-Henri  
 célibataire  
 employé C.F.F.  
 originaire de Etagnières domicilié à  
Genève né à  
Lausanne le vingt-cinq octobre  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Henri Emery, agriculteur et de  
Catherine-Augusta née Laget, à Vermand s/ Lausanne

2. **Demanze**, Constance  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Gilly domiciliée à  
Sausanne née à  
Gilly le onze février  
mil huit cent nonante-quatre fille de  
François-Elie Demanze, décédé et de  
Fanny née Douay, à Genève

Comme témoins :  
 1. Marius Heysi, concierge, à Lausanne  
 2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 19, Echolens, Etagnières,  
Gilly et Lausanne, le 20 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Genève

## Les époux :

Emery Ernest  
Constance Emery

## Les témoins :

Marius Heysi  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil à  
Echolens, Genève (B.C.) et  
Gilly

N<sup>o</sup> 594  
 Hugonnet  
 et  
 Pontet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugonnet, Henri  
 célibataire  
 agent de police  
 originaire de Chavannes-le-Veyron domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le dix-neuf juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Louisa Hugonnet, à Yverdon et de

2. Pontet, Amrita-Marguerite  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Perrignier (St<sup>e</sup> Suvoie) domiciliée à  
Corcelles-le-Torat née à  
Montherond-sur-Lausanne le vingt-quatre mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Joseph Pontet, scieur et de  
Caroline Adèle-Joséphine née Léopold, à Corcelles-le-Torat

Comme témoins :  
 1. Emile Béha, agent de police, à Lausanne  
 2. Marcel Vittoz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 16, Chavannes-le-Veyron,  
Corcelles-le-Torat, le 17 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Promesse de mariage de la fiancée.  
 Consentement des parents de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Chavannes-le-Veyron et Corcelles-le-Torat.  
 Certificat de capacité de la fiancée.  
 Permis de publier

Communiqué à l'état civil à Grancy,  
et Corcelles-le-Torat et à la Com-  
cellerie C<sup>e</sup>

Les époux :

Hugonnet Henri  
Amrita Hugonnet

Les témoins :

Emile Béha  
M. Vittoz

L'officier de l'état civil :

Pereel

## Registre des mariages A.

No 595  
Maureret  
Ulmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Maurer**, Charles - Emile - Adrien  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Bottens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Gustave - Marc Maurer, serrurier et de  
 Sophie - Marie née Muget, à Lausanne

2. **Ulmer**, Marguerite - Jeanne - Madeleine  
 célibataire  
 employée de bureau  
 originaire de Schaffhouse domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Jean - Jacob Ulmer, décédé et de  
 Jeanne - Georgine - Louise - Elisabeth née Schaffroth, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne  
 2. Jean Bräutigam, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, Schaffhouse, le 5 et  
 Bottens, le 6 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Schaffhouse et  
 Bottens

## Les époux :

*J. Maurer*  
 J. Maurer

## Les témoins :

*J. Bräutigam*  
*F. Pamblanc*

L'officier de l'état civil :

*J. Pucel*

Communiqué à l'état-civil à  
 Poliez-le-Grand et Schaffhouse.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 596  
Marendaz  
et  
Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz, André - Emile - Marcel

célibataire

agriculteur

originaire de Method

domicilié à

Method

né à

Method

le seize décembre

mil huit cent nonante-trois

fils de

Emile - Georges - Edmond Marendaz, propriétaire

et de

Ida - Marie - Rosa née Roulet, à Method

2. Viquerat, Héloïse - Emma dite Lily

célibataire

originaire de Donneloye

domiciliée à

Donneloye

née à

Donneloye

le vingt-un mars

mil neuf cent

fille de

Jean - Arnold Viquerat, propriétaire

et de

Adèle - Louise née Gallandat, à Donneloye

Comme témoins :  
1. Georges Marendaz, emp. de banque, à Lausanne  
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Method, le 28, Donneloye, le 30 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Champvent

Les époux :

Marendaz  
Lily Marendaz

Les témoins :

Heysi  
Heysi M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

J. Heysi

Communiqué à l'état-civil à  
Method et Donneloye.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 597  
Dreyfus  
et  
Bloch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dreyfus, Samuel-Sylvain

célibataire  
médecin - dentiste

originaire de Fazy domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le trente-un janvier

mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de

Néphthali Dreyfus, négociant et de  
Théodrine née Bernheim, à Lausanne

2. Bloch, Hélène-Georgette dite Germaine  
célibataire

originaire de Belfort (France) domiciliée à  
Lausanne née à

Neuveville (Berne) le vingt-cinq mai

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de

Léopold Bloch, négociant, à Lausanne et de  
Rosalie née Bernheim, décédée

Comme témoins : { 1. Henri Bernheim, négociant, à Lausanne  
2. Néphthali Dreyfus, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et Fazy, le 17 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Fazy.  
Permis de publier

## Les époux :

S. Dreyfus  
G. Bloch

## Les témoins :

H. Bernheim  
N. Dreyfus

L'officier de l'état civil :

J. Accol

Communiqué à l'état-civil à  
Ginrel et à la Chancellerie.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 508  
Küffer  
Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küffer, Georges-Henri  
célibataire  
employé de banque.  
originaire de Anet (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Orbe le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Max-Henri-Isaac Küffer, menuisier et de  
Louise née Rougemont, à Orbe

2. Bally, Marie-Elisabeth  
célibataire

originaire de Gingins domiciliée à  
Chésèrex née à  
Chésèrex le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Charles-Louis Bally, agriculteur et de  
Berthe-Amélie née Chépus, à Chésèrex

Comme témoins : } 1. Henri Rougemont, cafetier, à Lausanne  
2. Jules Rougemont, cafetier, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ins, Gingins, Chésèrex, le  
22 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neufcent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ins, Gingins et  
Chésèrex

Les époux :

G. H. Küffer  
M Küffer

Les témoins :

H Rougemont  
Rougemont

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à  
Ins et Gingins.

R. du 14.10.22.  
Par Jugement du Tribunal  
district de Lausanne, rendu  
en date du 30 juin 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 septembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 1 octobre 1924.  
L'officier de l'état civil:  
Bally

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 599  
Guerry  
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guerry, Charles-Alfred**  
veuf de Henriette - Emilie née Jaques, dès le 28 juillet 1918  
employé de commerce  
originaire de Lussery et Vuflens-la-Ville domicilié à  
Lausanne né à  
Lussery le dix-sept octobre  
mil huit - cent quatre-vingt-quatre fils de  
David - Etouard Guerry et de

Marie - Louise née Goumaz, décédés  
2. **Schmid, Lydia - Emilia**  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-neuf octobre  
mil huit - cent quatre-vingt-dix fille de  
Joseph Schmid, serrurier et de  
Rosina dite Rosa née Imhof, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Max Pahud, commis, à Lausanne  
2. Louise Quintus (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lussery, La Chaux-de-Fonds,  
le 18 et Vuflens-la-Ville, le 19 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès de la femme  
du fiancé, voir n<sup>o</sup> 50, fol. 261,  
actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lussery, La Chaux-  
de-Fonds et Vuflens-la-Ville.

Communiqué à l'état-civil à La  
Sarraz, Sullens et La Chaux-  
de-Fonds.

## Les époux :

A Guerry  
L. Guerry

## Les témoins :

L. Quintus  
(et Stalmo)

L'officier de l'état civil :

Rue



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 600  
Lavanchy  
Lüthi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Jules, Lucien \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

gypsier - peintre \_\_\_\_\_

originaire de Lutry et Forel \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_

le vingt-un octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

fils de \_\_\_\_\_

Louis-Olivier Lavanchy, décédé \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Anne-Marie née Brunner, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Lüthi née Turcher, Rose-Caroline \_\_\_\_\_

veuve de Rudolf Lüthi, dès le 13 mars 1920 \_\_\_\_\_

ménageuse \_\_\_\_\_

originaire de Langnau (Berne) \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Sausanne \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

Aubonne \_\_\_\_\_

le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_

Louis-Eugène Turcher \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Henriette-Louise née Müller, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile Lavanchy, emp. de commerce, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Joseph Menoud, emp. de commerce, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Langnau, le 20  
et Forel, le 21 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neufcent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Lutry,  
Langnau et Forel.

## Les époux :

Lavanchy Jules  
Rose Lavanchy

## Les témoins :

Emile Lavanchy  
J. Menoud

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à  
Lutry, Forel (Lavaux), Langnau.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 601  
Albert  
et  
Lévy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Albert**, Ernest  
célibataire  
négociant  
originaire de Paris domicilié à  
Paris, 8<sup>e</sup> né à  
Paris, 17<sup>e</sup> le vingt-cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Georges Albert, décédé et de  
Rose née Blum, à Paris, 8<sup>e</sup>

2. **Lévy**, Henriette Yvonne  
célibataire  
originaire de Yverhoens domiciliée à  
Lausanne née à  
Schaerbeek (Belgique) le onze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Léopold Lévy, négociant et de  
Rochmy Rachel née Landauer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Léopold Lévy, négociant, à Lausanne  
2. Louis Kalmay, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Yverhoens, le 2 et  
Paris, le 4 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de nationalité du  
fiancé. Lettre de bourgeoisie de  
la fiancée. Promesse du fiancé.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Yverhoens, Paris, 8<sup>e</sup>  
Certificat de capacité du fiancé.  
Permis de publier et de marier

Communiqué, à la Chancellerie C<sup>2</sup>  
et à l'état-civil à Moudon.

Les époux :

*Albert*  
*Henriette Lévy*

Les témoins :

*Georges Albert*  
*Louis Kalmay*

L'officier de l'état civil :

*Guille*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 602  
 Etter  
 et  
 Fontanellas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter, Jules - Emile  
 veuf de Bertha née Mann, dès le 20 décembre 1918  
 cantonnier  
 originaire de Oberried (Luc), Fribourg domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le deux septembre  
 mil huit cent septante fils de  
 Pierre Etter et de  
 Louise - Marie née Lavanchy, décédée

2. Fontanellas, Marthe - Marie  
 divorcée de Louis - Samuel Fousaz, dès le 18 octobre 1920  
 ménagère  
 originaire de Olon domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Crissier le vingt-huit avril  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 David - Louis Fontanellas, décédé et de  
 Henriette - Emma née Richard, à Crissier

Comme témoins : { 1. Charles Suter, infirmier, à Prilly  
 2. Louise Suter, (dame), à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ried b. R., Olon, le 23 et  
 Hérimoz, le 22 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Pour celui du fiancé, voir v. 20, f. 41.  
 Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
 du fiancé, voir v. 51, f. 230.  
 Acte de mariage de la fiancée,  
 avec divorce. Actes de publica-  
 tion de mariage à Lausanne,  
 Ried b. R., Olon et Hérimoz.

Communiqué à l'état-civil à  
 Herat et Olon.

## Les époux :

Jules Etter  
 Marthe Etter

## Les témoins :

Jean Suter  
 Louise Suter

L'officier de l'état civil :

J. Suter

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 603  
 Duvand  
 et  
 Huber

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Duvand**, Alfred - Louis - Marius  
 célibataire  
 jardinier  
 originaire de Gilly  
 Lausanne  
 Cully

domicilié à

né à

le huit décembre

mil neuf cent un

fils de

Alfred - Jules - Louis Duvand tapissier  
 et de  
 Marthe née Cassat, à Lausanne

2. **Huber**, Lydia - Elisa  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Zurich  
 Lausanne  
 Zurich

domiciliée à

née à

le vingt-huit janvier

mil neuf cent

fille de

Heinrich - Armin Huber, technicien, à Loug  
 et de  
 Maria - Elisabetha née Fährndrich, décédée

Comme témoins :  
 1. Charles Vallotton, emp. de bureau, à Lausanne  
 2. Alfred Duvand, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Zurich, 2 et Gilly, le 3 novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Zurich et Gilly.

## Les époux :

Duvand Alfred  
 Lydia Duvand.

## Les témoins :

Alfred Duvand  
 Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
 Gilly et Zurich

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 604  
Sandoz  
Schaffroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz, Gustave - Arnold  
célibataire  
monteur - électricien - concessionnaire  
originaire de Loèche et Dombresson (Veuchâtel) domicilié à  
Sausanne né à  
Lausanne le cinq août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Louis - Albert Sandoz, mécanicien - chauffeur et de  
Pauline Catherine née Dupraz, à Lausanne

2. Schaffroth, Olive  
célibataire  
fille de sale  
originaire de Röhrenbach (Signau), Berne domiciliée à  
Sausanne née à  
Yverdon le neuf mars  
mil neuf cent un fille de  
Paul - Al. Schaffroth, décédé et de  
Elise née Borgognon, à Yverdon

Comme témoins :  
1. Louis Sandoz, mécanicien, à Lausanne  
2. Elise Schaffroth (dame), à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Loèche, Dombresson, Röhrenbach i/è, le 27 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Loèche, Dombresson, Röhrenbach i/è.

## Les époux :

Gustave Sandoz  
Olive Sandoz

## Les témoins :

Sandoz Louis.  
Elise Schaffroth

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
Le Loèche, Dombresson  
Röhrenbach i/è.

## Registre des mariages A.

No 605  
Mauron  
et  
Beaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mauron, André-Henri-Souis**  
célibataire  
sommelier  
originaire de Oberried et Sâles (Sarine), Fribourg domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le vingt-trois novembre  
mil neuf cent un fils de  
Frédéric-Guillaume-Gaëtan Mauron, cuisinier, à Genève et de  
Berthe-Marié-Lucie née Levicomte, à Paris

2. **Beaud, Madeleine-Louise**  
célibataire  
fille de sale  
originaire de Albeuve (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Tour-de-Trême (Fribourg) le trente juillet  
mil neuf cent deux fille de  
Joseph-Clement Beaud, décédé et de  
Lucie-Chrétienne née Bertschy, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fernand Dinkelmann, contrôleur T. L. à Lausanne  
2. Gustave Golay, sommier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Sâles, Albeuve, le 2<sup>e</sup>  
et Oberried, le 3 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sâles, Albeuve  
et Oberried

## Les époux :

M. Mauron  
Louise Mauron.

## Les témoins :

Golay Gustave  
Dinkelmann Fernand

L'officier de l'état civil :

Beaud

Communiqué à l'état-civil à  
Praroman, Epandes et Albeuve

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 606  
Leuba dit Galland  
Regamey

4-185  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuba dit Galland, Richard Albert

célibataire

laitier

originaire de Buttes (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

César Leuba dit Galland, manoeuvre et de

Marie nie Uebersax, à Lausanne

2. Regamey, Amélie-Louise

célibataire

steno-dactylographe

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Alois Regamey et de

Fanny-Henriette nie Regamey, décédée

Comme témoins : 1. Georges Haidt, mécanicien à Lausanne

2. Edouard Bernard, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Buttes, 2 et Epalinges, le 4 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Buttes et Epalinges.

## Les époux :

R. Leuba  
A. Leuba

## Les témoins :

Georges Haidt  
Edouard Bernard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Buttes et Epalinges.

N<sup>o</sup> 697  
 Calame - Longjean  
 et  
 Walter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame - Longjean, Victor - Louis - Henri  
 veuf de Louise née Métry, dès le 11 novembre 1921  
 tapissier

originaire de Locle (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à

Sausanne le treize mars  
 mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean - Henri Calame - Longjean, décédé et de  
 Sophie - Henriette - Julie - Anna née Gysler, à Lausanne

2. Walter, Hélina  
 célibataire

ménagère  
 originaire de Grächen (Valais) domiciliée à  
 Sausanne née à

Grächen le cinq décembre  
 mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Joseph - Marie Walter, décédé et de  
 Katharina née Fux, à Grächen

Comme témoins : } 1. Ernest Calame, emp. postal, à Lausanne  
 } 2. Jules Monney, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Locle, et Grächen,  
 le 28 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
 n<sup>o</sup> 10, f<sup>o</sup> 166. Acte de naissance de  
 la fiancée. Pour l'acte de décès de  
 la femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 53, f<sup>o</sup> 290.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Le Locle et Grächen.

Communiqué à l'état-civil au  
 Locle et Grächen.

Les époux :

V. Calame  
 H. Calame

Les témoins :

E. Calame  
 J. Monney

L'officier de l'état civil :

J. Uccelli



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 608  
Audriaz  
et  
Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Audriaz**, Arnold-Camille  
célibataire  
employé aux C.F.F.  
originaire de Fribourg domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Joseph Audriaz, retraité des C.F.F. et de  
Joséphine Johanna Marie née Monney, à Lausanne

2. **Meier**, Bertha-Flora  
célibataire  
ménagère  
originaire de Laufen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Soleure le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Theodor Meier et de  
Magdalena née Bohren, décédés

Comme témoins : } 1. Joseph Audriaz, retraité C.F.F., à Lausanne  
2. Adrien Meier, sténographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, Fribourg et Laufen,  
le 12 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Fribourg et Laufen.

## Les époux :

Audriaz Camille  
Flora Audriaz

## Les témoins :

J. Audriaz  
Meier

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état-civil à  
Fribourg et Laufen

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 609  
Zimmermann  
et  
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Zimmermann**, Charles. Albert  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Pampigny et Wattenwil (Bene) domicilié à  
Sausanne né à  
Pampigny le vingt-trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Ulysse - Henri Zimmermann, agriculteur et de  
Marie - Aline - Rosine née Hermond, au Chalet-à-Gobet

2. **Magnin**, Yvonne - Amélie - Susanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Montricher domiciliée à  
Montricher née à  
Montricher le vingt-six juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Emile - Louis Magnin, agriculteur et de  
Lenny - Susanne née Morel, à Montricher

Comme témoins :  
1. Gustave Zimmermann, agriculteur, à Sausanne  
2. Denise Bobay (dame), à L'Isle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wattenwil, le 13, Pampigny  
et Montricher, le 14 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Notes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Wattenwil  
Pampigny et Montricher

Les époux :

Ch. Zimmermann  
Yvonne Zimmermann

Les témoins :

Gustave Zimmermann  
Denise Bobay

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Wattenwil, Pampigny  
et Montricher.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 610  
Moraz  
et  
Jacob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Moraz**, Alfred - Emmanuel  
divorcé de Lina née Planche, dès le 9 octobre 1922  
chef-receveur aux C.F.F.  
originaire de Villars - St<sup>e</sup> - Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf mai  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Samuel Moraz et de  
Louisa - Jenny née Jaquet, décédés

2. **Jacob**, Joséphine  
divorcée de Louis Dallemagne, dès le 12 février 1916  
originaire de Usinens (H<sup>te</sup> Savoie), France, domiciliée à  
Sausanne née à  
Moillesulaz (Gaillard) le dix-neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Fédéric Jacob et de  
Marie née Mornat, décédés

Comme témoins :  
1. Jules Jaquier, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne  
2. Albin Carestia, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 octobre et Villars - S<sup>te</sup> -  
Croix, le 4 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de mariage avec mentions  
de divorces. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Villars -  
St<sup>e</sup> - Croix  
Certificat de capacité pour la fiancée.  
Permis de publier

Communiqué à l'état-civil à  
Gussigny / Morges  
et à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

*Moraz*  
J. Moraz

## Les témoins :

*J. Jaquier*  
*Albin Carestia*

L'officier de l'état civil

*Jacob*

## Registre des mariages A.

no 611  
Kenel  
et  
Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kenel, Ferdinand - René dit Fernand

célibataire

industriel

originaire de Schwyz domicilié à

St. Aubin (Néuchâtel) né à

Porrentruy (Berne) le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Ferdinand Kenel, rentier et de

Ida née Beurret, à Berne

2. Parisod, Berthe - Alice

célibataire

institutrice

originaire de Savigny et Villette domiciliée à

Lausanne née à

Cossonay le huit janvier

mil huit cent nonante-cinq fille de

Charles-Frédéric Parisod, ancien chef de la sûreté et de

Elise Nancy née Rod à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Parisod, ancien chef de sûreté, à Lausanne

2. Louis Boley, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Aubin le 30 octobre, à Schwyz, Savigny, Villette, le 31 octobre et Lausanne, le 1<sup>er</sup> novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de St. Aubin

Les époux :

Kenel  
A. Kenel

Les témoins :

Parisod

L. Boley

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état-civil à Schwyz  
St. Aubin, Savigny et Cully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 612  
 Balmer  
 Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Balmer, Jean-Christian**

célibataire

employé au téléphone

originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jean Balmer, décédé et de

Elisabeth née Tüscher, à Lausanne

2. **Berthoud, Jeanne-Marie**

célibataire

ménagère

originaire de Bellerive domiciliée à

Montreux, Châtelard née à

au Châtelard le trente-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Gustave Berthoud, décédé et de

Marie-Amélie née Genoud, veuve Chevalley, à Montreux

Comme témoins : 1. René Izaut, photographe, à Lausanne

2. Georges Kammer, facteur au télégramme, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühleberg, Bellerive et Châtelard, le 6 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Mühleberg, Bel-

lerive et Châtelard

## Les époux :

Balmer Jean  
 Jeanne Balmer

## Les témoins :

R. Izaut  
 Kammer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
 Mühleberg, Constantine et  
 Montreux

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 613  
Bourguignon  
et  
Schnyder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourguignon, Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gilly domicilié à Gilly  
né à Gilly le treize septembre mil huit cent huitante-deux fils de Charles-Louis-Henri Bourguignon, à Gilly et de Julie-Augustine née Rossier, décédée

2. Schnyder, Madeleine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Seftigen (Berne) domiciliée à Trélex  
née à Saanen le vingt-trois mars mil huit cent nonante-huit fille de Johann Gottfried Schnyder et de Madeleine née Schwarz, à Saanen

Comme témoins :  
1. Charles Henry, agriculteur, à Bursinel  
2. Esther Henry (dame), à Bursinel

Les publications ont eu lieu à Gilly, Trélex, Gurzelen, le 21 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil de Gilly

Les époux :  
Henri Bourguignon  
Madeleine Bourguignon

Les témoins :  
Charles Henry  
Esther Henry

Communiqué à l'état-civil à Gilly, Gurzelen, Gingins

L'officier de l'état civil :  
F. J. [Signature]

No 614  
Hug  
et  
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hug, Conrad-Arthur  
célibataire  
négociant  
originaire de Srlenstein (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jean - Conrad Hug et de  
Anna - Elisabeth Hügli née Buchschocher, à Lausanne

2. Barbey, Victorine - Alice  
divorcée de Louis - Henri Henchoz, dès le 29 mai 1917

ménagère  
originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Romont (Fribourg) née à  
Mézières (Fribourg) le vingt-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jean - Célestin Barbey, agriculteur et de  
Anne née Waeber, à Romont

Comme témoins : { 1. Ernest Barberis, serrurier, à Lausanne  
2. Jules Hug, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, Srlenstein, Château-d'Oex et Romont, le 7 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir v° 18, f° 106. Acte de naissance de la fiancée. Acte de mariage de la fiancée avec divorce. Actes de publication de mariage à Lausanne, Srlenstein, Château-d'Oex et Romont

Les époux :

A Hug  
Alice Hug

Les témoins :

E. Barberis  
Jules Hug

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à Srlenstein, Château-d'Oex et Romont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 13 avril 1939 déclaré définitif et exécutoire le 22 mai 1939 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 22 mai 1939, le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage à Lausanne, le 17 mai 1939.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 615  
Burnens  
et  
Marendaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burnens, Charles - Louis - Octave**  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Oulens (Schallens) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux mars  
mil-huit-cent quatre-vingt-quinze fils de  
François Burnens, décédé et de  
Marie - Pauline - Augustine née Rapin, à Lausanne

2. **Marendaz, Marthe - Ida**  
célibataire  
régleuse  
originaire de Method domiciliée à  
Sonvilier (Serne) née à  
Yverdon le trente-un janvier  
mil-neuf-cent un fille de  
Paul - Oscar Marendaz, décédé et de  
Anna - Bertha née Pfister, à Sonvilier

Comme témoins :  
1. Jules Rapin, retraité des télégraphes, à Lausanne  
2. Marcel Marendaz, typographe, à Sonvilier (Serne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Oulens, Method,  
Sonvilier, le 26 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil-neuf-cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de mariage et la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Oulens, Method  
et Sonvilier

Communiqué à l'état-civil à  
Schallens, Method et Sonvilier.

## Les époux :

**Burnens**  
Marthe Burnens

## Les témoins :

Rapin  
M. Marendaz

L'officier de l'état civil :

**Rapin**



Registre des mariages A.

No 616  
Pedroni  
et  
Formica

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pedroni, Pierre-Charles-Léon  
célibataire

vitrier encadreur

originaire de Oggebbio (Novare), Italie domicilié à

Aigle né à

Lausanne le dix-sept mars

mil huit cent nonante-sept fils de

Louis-Second Pedroni, contre-maître maçon et de

Paula-Louise-Julie née Perelli-Pelati, à Lausanne

2. Formica, Augustine-Catherine-Marie  
célibataire

originaire de Grugliasco (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un septembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Joseph Formica, charretier et de

Louise-Vincenza-Marie née Luchino, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Louis Pedroni, maçon, à Lausanne

2. Barthélemy Formica, charretier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle, le 25, Lausanne, le 27<sup>sept</sup>, Oggebbio

(Novare), Grugliasco (Turin), le 15 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Aigle

Les époux :

Pedroni Pierre  
Pedroni Augustine

Les témoins :

Formica Barthélemy  
Louis Pedroni

L'officier de l'état civil :  
Puech

Communiqué à la Chancellerie C.<sup>à</sup>  
(exp.) et à l'état-civil à Aigle.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 617  
Strasser

Marti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strasser, Wilhelm

célibataire

agriculteur

originaire de Wangen a. A. (Berne), domicilié à

Gilly né à

Berne le vingt-un août

mil huit cent huitante-sept fils de

Jean-Jacob Strasser, décédé et de

Emilie née Eichenberger, à Wangen a. A.

2. Marti née Henriod, Mathilde

veuve de Gottfried Marti, dès le 15 mai 1916

originaire de Lyss (Berne) domiciliée à

Genève née à

Essertines-sur-Rolle le quinze avril

mil huit cent huitante-sept fille de

Eugène Henriod, agriculteur et de

Amélie née Moret, à Essertines-sur-Rolle

Comme témoins :  
1. Gustave Henriod, agriculteur, à Gilly  
2. Edith Henriod (dame), à LausanneLes publications ont eu lieu à Gilly, le 3, Wangen et Lyss, le 4,  
Genève, le 6 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Gilly

## Les époux :

Strasser Wilhelm  
Mathilde Strasser

## Les témoins :

G. Henriod  
E. Henriod

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à  
Wangen a. A., Gilly, Lyss et  
Genève (B.C.)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 618  
Moll  
Andree

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Moll**, Otto - Georg  
veuf de Alexandrine - Géronime née Quillier, dès le 31 août 1911  
aîné

originaire de Bienne (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bienne le quatre avril

mil huit cent soixante-neuf fils de  
Wilhelm - Friedrich - Gottlieb Moll et de  
Josepha née Berchtold, décédés

2. **Andree** née **Barras**, Adélaïde - Caroline  
veuve de Charles - Volkmar Andree, dès le 10 mai 1909

originaire de Montilier (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le vingt-deux août

mil huit cent soixante-treize fille de  
Joseph - Alfred Barras et de  
Louise née Dumas, décédés

Comme témoins : } 1. Joseph Barras, serrurier, à Lausanne  
2. Marcel Aubry, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bienne et Montilier, le 8  
novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé.  
Pour celui du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée,  
voir, v. 37, f. 340. Actes de pu-  
blication de mariage à Lau-  
sanne, Bienne, Montilier.

Communiqué à l'état-civil à  
Bienne et Morat

## Les époux :

O. Moll  
Adèle Moll

## Les témoins :

Joseph Barras  
Marcel Aubry

L'officier de l'état civil :

Pruet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 619  
Rebeaud  
Jallard

Par jugement du Tribunal...  
disposé de Lausanne, rendu  
en date du 30 mai 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 septembre  
1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 30 septembre 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Léalant

scpp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rebeaud, François

célibataire

employé postal

originaire de Yvonand et Rovray

domicilié à

Lausanne

né à

Yvonand

le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Edmond Rebeaud, employé C.F.F.

et de

Emma née Pillard, à Lausanne

2. Jallard, Yvonne-Céline

célibataire

originaire de Lut-Vully (Fribourg)

domiciliée à

Cheseaux

née à

St-Sulpice

le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Jules Jallard, cafetier

et de

Rosine-Céline née Favre, à Cheseaux

Comme témoins: { 1. Edmond Rebeaud, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Jean Mage, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, Yvonand, Rovray, Lut-Vully,  
le 9 et Cheseaux, le 10 novembre 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent trente-deux

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Yvonand, Rovray, Lut-  
Vully et Cheseaux.

## Les époux:

F. Rebeaud

Y. Jallard

## Les témoins:

Rebeaud Edmond

J. Mage

L'officier de l'état civil:

H. Léalant

Communiqué à l'état civil à Yvonand  
Notier et Pillard.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 620  
von Gunten  
et  
Märgot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Gunten, Rudolf  
célibataire  
lithographe  
originaire de Sigetswil (Berne) domicilié à  
Neuchâtel né à  
Sigetswil le trente-un août  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Rudolf von Gunten, à Berne et de  
Anna née Kohli, décédée

2. Märgot, Elise-Lydia  
célibataire  
couturière  
originaire de S<sup>te</sup> Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept décembre  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Erhard-Jacob-Charles Märgot et de  
Elisabeth née Oelsenbein à Lausanne

Comme témoins : 1. Walther Hummer, tapissier, à Lausanne  
2. Marcel Aubry, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 1<sup>er</sup>, Sigetswil et S<sup>te</sup> Croix, le  
2, Lausanne, le 3 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Neuchâtel

Les époux :

von Gunten Rudolf  
Lydia von Gunten

Les témoins :

M. Hummer  
M. Aubry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Sigets-  
wil, Neuchâtel et S<sup>te</sup> Croix.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 621  
Freymond  
Bettex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Freymond**, Eugène  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de St-Cierges domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Henri Freymond et de  
Cécile née Jaquillard, décédés

2. **Bettex**, Blanche-Mathilde  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept septembre  
mil neuf cent fille de  
Louis Bettex employé de bureau et de  
Eugénie Sophie née Ruchat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Bettex, commis, à Lausanne  
2. Eugénie Kellenberger, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, St-Cierges et Combremont-le-Petit, le 8 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne St-Cierges et Combremont-le-Petit.

Les époux :

Eug. Freymond.  
Blanche Freymond

Les témoins :

L. Bettex  
Kellenberger

L'officier de l'état civil :

Ruchat

Communiqué à l'état-civil à  
St-Cierges et Combremont-le-Grand.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 622  
von Känel  
et  
Ray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Känel, Louis-Paul

célibataire

horloger-bijoutier-opticien

originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le sept novembre

mil huit cent septante-neuf fils de

Jacob von Känel, décédé et de

Anna Maria née Pictner, à Lausanne

2. Ray, Lucie

célibataire

institutrice

originaire de Echichens domiciliée à

Lausanne née à

Chavannes / Moudon le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Auguste Ray et de

Victorine née Pidoux, décédés

Comme témoins : 1. Jules Hennard, commissionnaire, à Lausanne  
2. Charles Poget, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Reichenbach, le 14 et Echichens, le 15 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Reichenbach et Echichens.

Les époux :

Louis von Känel  
Lucie von Känel

Les témoins :

Jules Hennard  
Chr. Poget

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Reichenbach et Sufflen. le Château.

## Registre des mariages A.

No 623  
Parisod  
et  
Rod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, Louis-Albès  
célibataire  
agent de police  
originaire de Villette et Lutry domicilié à  
Sausanne né à  
Epesses le trente octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Jules-Louis-Albès Parisod, vigneron et de  
Marie née Bouvard, à Epesses

2. Rod, Rose  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Pexey-le-Torat domiciliée à  
Sausanne née à  
Bottens le trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Constant Rod, marchand de bois et de  
Antoinette née Massa, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Lucien Rogivue, agent de police, à Lausanne  
2. Albert Déglise, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Lutry, le 3, Villette, le 4 et  
Pexey-le-Torat, le 5 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Villette et  
Pexey-le-Torat.

## Les époux :

Parisod Albès  
Parisod Rose

## Les témoins :

Lucien Rogivue  
Albert Déglise

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état-civil à Lutry  
Lutry et Corcelles-le-Torat.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 624  
Gauthier  
et  
Bollinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauthier, François Eugène

veuf de Anne née Francon, dès le 29 janvier 1903

rentier

originaire de Ruesres - les - Prés (Fribourg)

domicilié à

Sausanne

né à

Neuchâtel

le dix-sept décembre

mil huit cent quarante-neuf

fils de

Jean - Joseph Gauthier

et de

Marguerite née Chambetaz, décédée

2. Bollinger, Clara Emma

célibataire

originaire de Beringen (Schaffhouse)

domiciliée à

Sausanne

née à

Vevey

le dix mars

mil huit cent soixante-un

fille de

Jean - Jacques Bollinger

et de

Eva née Alinger, décédée

Comme témoins :

1. Jules Bonny, contrôleur au Crédit Foncier, à Lausanne

2. Charles Tullienin, négociant, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10, Ruesres - les - Prés et Beringen, le 11 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé  
Acte du précédent mariage du fiancé  
pour prouver l'orthographe du nom.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ruesres - les - Prés  
et Beringen.

## Les époux :

F. Gauthier

Clara E. Gauthier

## Les témoins :

J. Bonny.

C. Tullienin

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à l'état-civil à  
Ruesres - les - Prés et Beringen.

## Registre des mariages A.

No 625  
Guibert  
et  
Ladikoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guibert, René-Marc-Emile

célibataire

instituteur

originaire de Villars-s/s-Yens

domicilié à

Sausanne

né à

S<sup>t</sup>-Croix

le dix-huit janvier

mil huit cent septante-deux

fils de

Emile Guibert

et de

Marie née Constantin, décédée

2. Ladikoff, Nathalie

célibataire

originaire de nationalité russe

domiciliée à

Sausanne

née à

Маікоп (Russie)

le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Simeon - Mikhaïloff Ladikoff, commerçant

et de

Anna - Nicolaïeva née Polouboïarinoff, en Russie

Comme témoins : 1. Rosa Haeckler, à Lausanne

2. Louis Monay, Langnèze, à Morges

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Villars-sous-Yens, le 3 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction pour celui de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne et Villars-sous-Yens. Permis de publier. Déclaration du pasteur Bonnard. Engagement à mariage religieux

Communiqué à l'état-civil à Villars-sous-Yens.

## Les époux :

M. Guibert  
N. Guibert

## Les témoins :

Rosa Haeckler  
Louis Monay

L'officier de l'état civil

Rue

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 626  
Mooser  
et  
Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mooser, Werner  
divorcé de Sily Schiess, dès le 7 avril 1919  
docteur chimiste  
originaire de Altstätten (St-Gall), domicilié à  
Berne né à  
Altstätten le dix-huit juin  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Albert Mooser, décédé et de  
Anna-Catharina Kuster, à Altstätten

2. Steiner, Berthe-Suzanne  
célibataire

originaire de Zollikofen (Berne) et Plainpalais (Genève), domiciliée à  
Plainpalais née à  
Plainpalais le neuf octobre  
mil huit cent huitante-neuf fille de  
Robert Steiner, rentier et de  
Marie-Louise Müller, à Plainpalais

Comme témoins : { 1. Robert Steiner, représentant de commerce, à Genève  
2. Charles Steiner, médecin, à Genève

Les publications ont eu lieu à Berne, le 23, Altstätten, Zollikofen  
et Plainpalais, le 24 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Berne

## Les époux :

Mooser  
Berthe Mooser

## Les témoins :

R. Steiner  
A. Steiner

L'officier de l'état civil :

Pica

Communiqué à l'état-civil à  
Altstätten, Berne, Zollikofen  
et Genève (B.C.)

## Registre des mariages A.

No 627  
Gianotti  
et  
Tagini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gianotti**, Jacques - Pierre - Charles  
célibataire  
entrepreneur de gypserie et peinture  
originaire de Scopello (Novare), Italie domicilié à  
Sausanne né à  
Lausanne le vingt-trois août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Anibal Gianotti et de  
Angèle - Marie - Cécile Giano, décédés

2. **Tagini**, Adèle - Emma  
célibataire  
couturière  
originaire de Nebbiano (Novare), Italie domiciliée à  
Sausanne née à  
Lausanne le quinze juillet  
mil neuf cent fille de

Gaspard Tagini, poëlier - fumiste et de  
Marie - Léonie nie Pency, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Raphaël Tagini, fumiste, à Lausanne  
2. Dominique Nello, surveillant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Nebbiano, 17 septem-  
bre et Scopello, le 19 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Nebbiano et  
Scopello avec certificat de ca-  
pacité pour les fiancés. Permis de  
publier et de marier.

Communiqué à la Chancellerie C<sup>h</sup>.  
(en 2 exp.)

## Les époux :

Gianotti Jacques  
Gianotti Adèle

## Les témoins :

Raphaël Tagini  
Dominique Nello

L'officier de l'état civil :

Puce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 628  
Jaton  
Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaton**, Edouard-Auguste  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Pexey-le-Torat domicilié à  
Lausanne né à  
Vevey le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Edouard Jaton, décédé et de  
Charlotte née Gurchod, à Lausanne

2. **Borloz**, Louise-Julie  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Ormont-dessous domiciliée à  
Lausanne née à  
La Tour-de-Peilz le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Adolphe-Alexis Borloz, employé communal, à Lausanne et de  
Julie-Henriette née Vodoz, décédée

Comme témoins : } 1. Jean Jaton, emp. de commerce, à Lausanne  
2. Henri Monnerat, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Ormont-dessous, le 17 et  
Pexey-le-Torat, le 19 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neufcent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ormont-dessous  
et Pexey-le-Torat

## Les époux :

Aug. Jaton  
Louise Jaton

## Les témoins :

Jean Jaton  
H. Monnerat

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Porcellet-le-Torat et Ormont-dessous.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 629  
Pahud  
et  
Kurz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pahud**, Auguste - Constant  
veuf de Rosina née Sehmman, dès le 3 décembre 1920  
commissionnaire - facteur C.F.F.  
originaire de St-Cerges domicilié à  
Sausanne né à  
St-Cerges le vingt-deux mai  
mil huit cent soixante-trois fils de

Daniel Pahud et de  
Elisabeth née Estoppey, décédée

2. **Kurz**, Suisse - Friederika  
célibataire  
couturière  
originaire de Stuttgart (Wurtemberg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Stuttgart le vingt-un décembre  
mil huit cent soixante-quatre fille de

Jakob-Friedrich Kurz et de  
Elisabeth-Margarete née Zoller, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Girard, commissionnaire facteur, à Lausanne  
2. Henri Monod, commissionnaire facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3 St-Cerges et Stuttgart  
le 4 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, St-Cerges et Stuttgart. Permis de publier

Les époux :

Aug. Pahud  
Louis Pahud

Les témoins :

Girard L.  
Monod H.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
St-Cerges et au Chancellerie C.<sup>6</sup>

## Registre des mariages A.

N° 630  
 Keysener  
 et  
 Vaney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keysener, Auguste - Souis  
 veuf de Céline dite Alice née Pralin, dès le 6 mai 1921  
 serrurier

originaire de Gressy domicilié à  
Lausanne né à  
Ecôlepens le deux mars

mil huit cent soixante-neuf fils de  
Souis Keysener et de

Suzanne - Sophie Resin née Challet, décédée

2. Vaney née Favre, Jeanne - Souise  
 veuve de Edouard - Aloïs Vaney, dès le 21 février 1916  
 ménagère

originaire de Cugy domiciliée à  
Cugy née à  
Custines le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Louise - Susanne Favre, décédée et de

Comme témoins : { 1. Jean Pralin, ouvrier de ville, à Lausanne.  
 2. Héli Lionnard, emp. de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Gressy, le 15 et Cugy,  
le 16 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée - sur celui de la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir n° 55,  
n° 38 Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Gressy  
et Cugy.

Communiqué à l'état-civil à  
Belmont, Yverdon et Poligny  
le Grand.

## Les époux :

Keysener Auguste  
Jeanne Keysener

## Les témoins :

Pralin Jean  
Héli Lionnard

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 631  
 Mercay  
 et  
 Adamina

condamné à Lausanne  
 à perpétuité le 16 juillet  
 1924, pour homicide &  
 brigandage. (aff. Bado)  
 (revisé par le bureau seul)

Par jugement du Tribunal du  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 25 septembre 1924, déclaré  
 dépourvu d'effet à partir le 5 décembre  
 1924. Le mariage inscrit ci-contre  
 a été déclaré nul et le divorce.  
 Le Tribunal a mis à deux ans, le  
 délai pendant lequel le mari  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 18 décembre 1924.  
 L'officier de l'état civil:

Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mercay, Paul Joseph**  
 veuf de Augustine Josephine née Gaumaz, dès le 16 octobre 1921.  
 dessinateur  
 originaire de Asuel (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Bellefontaine (Berne) le vingt-neuf janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
 Eugène Mercay, représentant de commerce et de  
 Adèle née Audier, à Lausanne

2. **Adamina née Baumgartner, Anna Christina**  
 veuve de Antonio-Federico Adamina, dès le 21 mai 1921

originaire de Orselina (Tessin) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Coire (Grisons) le vingt-trois octobre  
 mil huit cent septante-cinq fille de  
 Johannes Baumgartner et de  
 Elsbeth née Kaiser décédés

Comme témoins : } 1. Auguste Weibel, mécanicien, à Lausanne  
 2. Adèle Dentan (d<sup>l<sup>re</sup></sup>), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Asuel et Orselina  
 le 15 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance, acte de dé-  
 cès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée.  
 Pour celui de la 1<sup>re</sup> femme du  
 fiancé, voir n<sup>o</sup> 55, f<sup>o</sup> 258. Actes  
 de publication de mariage à  
 Lausanne, Asuel et Orselina

Les époux :

*P. Mercay*  
 Anna Mercay

Les témoins :

*Auguste Weibel*  
*Adèle Dentan*

L'officier de l'état civil :

*Bally*

Communiqué à l'état-civil à  
 Asuel et Orselina.



## Registre des mariages A.

No 632  
Kautenberger  
Deleysin

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 13 juillet 1950, déclaré définitif et exécutoire le 18 janvier 1952, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 9 février 1952.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kautenberger, Karl. Josef  
célibataire  
graveur  
originaire de Lungern (Obwald) domicilié à Lausanne né à Zurich le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Karl. Josef Kautenberger, décédé et de Karolina née Ming, à Zurich

2. Deleysin, Alina - Marie  
célibataire  
couturière  
originaire de Villeneuve domiciliée à Lausanne née à Aigle le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Eugène Frédéric Louis Benjamin Deleysin manoeuvre et de Marie Victorine née Fournier, à Aigle

Comme témoins : 1. Albert Burri, serrurier, à Renens  
2. Augusta Rebetz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Lungern et Villeneuve le 16 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lungern et Villeneuve

## Les époux :

M. Kautenberger  
Alina Kautenberger

## Les témoins :

A. Rebetz  
Albert Burri

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 633  
Gaggia  
et  
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaggia, Hyacinthe-Joseph

célibataire

cimenteur

originaire de Caprezzo (Novare), Italie

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trente un octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Domenico-Gaetano Gaggia, entrepreneur, à Lausanne

et de

Marie-Louise née Régancy, à intra

2. Lavanchy, Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Lutry et Forel (Savaux)

domiciliée à

Lausanne

née à

Savigny

le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Charles-François Lavanchy, agriculteur

et de

Souise née Décombar, à Savigny

Comme témoins :

1. Charles Mayor, commis vendeur, à Lausanne

2. Clara Lavanchy (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, Lutry, 3, Forel, 4  
et Caprezzo, le 15 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Forel et  
Caprezzo, avec certificat de ca-  
pacité pour le fiancé. Permis  
de publier et de marier

## Les époux :

Gaggia Hyacinthe  
Berthe Gaggia

## Les témoins :

Clara Lavanchy  
Charles Mayor

L'officier de l'état civil :

Ueul

Communiqué à l'état-civil à  
Lutry, Forel (Savaux) et à la  
Chancellerie C<sup>e</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 634  
Weiss  
Wurlod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss, Nikolaus

célibataire

juriste

originaire de Hundwil (Appenzell A. Rh.) domicilié à

Sausanne né à

Moscou (Russie) le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Johann Jakob Weiss et de

Daria Tichonowa née Borissova, décédée

2. Wurlod, Berthe - Augustine

célibataire

garde-malades

originaire de Ormont-dessous domiciliée à

Rolle née à

Rolle le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Charles Jules Wurlod, ancien entrepreneur et de

Julie née Gardiol, à Rolle

Comme témoins :  
1. Emile Cornu, emp. de bureau, à Lausanne  
2. Jacques Weiss, docteur en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, Ormont-dessous, Rolle  
le 21 et Hundwil, le 22 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Déclaration de nullité d'un pré-  
cédent mariage du fiancé.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ormont-dessous,  
Rolle et Hundwil

## Les époux :

N. Weiss  
Berthe Weiss

## Les témoins :

E. Cornu  
J. Weiss

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Hundwil, Ormont-dessous et  
Rolle.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 635  
Simon  
Böhmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Simon, Eugène - Louis - Adolphe**  
célibataire  
D<sup>r</sup> en droit avocat  
originaire de S<sup>te</sup>-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Rolle le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Jules - Constant - Eugène Simon, architecte et de  
Marie - Louise née Bonnard, Rolle

2. **Böhmer, Ruth - Helena**  
célibataire  
originaire de Colombie domiciliée à  
Lausanne née à  
San Antonio de Santander (Colombie) le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Herman S. Böhmer, commerçant et de  
Virginia née Quilici, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Hermann Böhmer, consul de Colombie, à Lausanne  
2. Eugène Simon, architecte, à Rolle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, S<sup>te</sup> Croix et La Chaux  
S<sup>te</sup> - Croix, le 14 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. Tra-  
duction de celui de la fiancée.  
Certificat de capacité pour la fian-  
cée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne S<sup>te</sup> Croix,  
La Chaux - S<sup>te</sup> Croix. Permis  
de publier.

Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>te</sup> - Croix et à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

E. Simon

Ruth Simon

## Les témoins :

Herman S. Böhmer

Eug. Simon

L'officier de l'état civil :

J. Veit

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 636  
Tardent  
et  
Masset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tardent, Marcel-Félix-Auguste

célibataire

officier instructeur d'artillerie

originaire de Ormont - dessous

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le huit janvier

mil huit-cent quatre-vingt-treize

fils de

Louis-Félix Tardent, représentant de commerce

et de

Louisa Adèle née Jacques, à Langenthal (Berne)

2. Masset, Hélène-Louise

célibataire

originaire de Villars - Mendraz

domiciliée à

Lausanne

née à

Bussigny s. Morges

le douze juillet

mil neuf-cent un

fille de

Elise-Madeleine Taton; fille adoptive de Charles-Louis

et de

Henri-Humbert Masset, rentier, d'Yverdon et de Marie-Anthoinette

Comme témoins :

1. Humbert Masset rentier, née Taton, à Lausanne

2. Eugène Tardent, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Ormont - dessous, le 14 et Villars - Mendraz, le 21 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf-cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ormont - dessous  
et Villars - Mendraz.

## Les époux :

Marcel Tardent  
Hélène Tardent

## Les témoins :

M. Masset  
Eug. Tardent

L'officier de l'état civil :

Juce

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 637  
Bavaud  
et  
Bossard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bavaud**, Edouard - Michel - Joseph  
célibataire  
commis aux C.F.F.  
originaire de Goumoëns et Bottens domicilié à  
Sausanne né à  
Yverdon le quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Edouard Bavaud, négociant et de  
Philomène Baudry, à Yverdon

2. **Bossard** née Emery, Henriette - Héléne  
veuve de Johann - Robert Bossard, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1921  
couturière  
originaire de Schötz (Lucerne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Vevey le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
François Emery boulanger, à Monthey (Valais) et de  
Marie - Louise - Philomène née Décaillet, décédée

Comme témoins :  
1. Edouard Bavaud, négociant, à Yverdon  
2. Robert Kuhlenthal, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Goumoëns-la-Ville Schötz,  
le 8 et Bottens, le 9 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Tout acte de décès du mari  
de la fiancée voir n<sup>o</sup> 54 / 231.  
Actes de publication de mariage  
Lausanne, Goumoëns-la-Ville,  
Schötz, Bottens.

Les époux :

E. Bavaud  
H. Bossard

Les témoins :

E. Bavaud  
R. Kuhlenthal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Echalens, Toloz-le-Grand et  
Schötz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 638  
Moret  
et  
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Joseph Jules  
divorcé de Sophie Marie Bapst, dès le 11 mai 1920  
appareilleur  
originaire de Vuadens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Vuadens le vingt-trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Pierre Joseph Alexandre Moret et de  
Marie Justine Célestine née Déford, décédée

2. Jaquier, Louise Berthe  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Goumoëns-la-Ville domiciliée à  
Lausanne née à  
Oulens le quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Ulysse Jaquier, journalier, à Chavornay et de  
Aline née Chavel, décédée

Comme témoins :  
1. Albert Ganguillet, cordonnier, à Lausanne  
2. Gustave Borgognon, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vuadens et Goumoëns-la-Ville, le 6 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de mariage du fiancé,  
avec divorce, voir n<sup>o</sup> 36, f<sup>o</sup> 67.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Vuadens, Goumoëns  
la-Ville

Communiqué à l'état-civil à  
Vuadens et Echallens.

## Les époux :

J. Moret  
Louise Moret

## Les témoins :

Borgognon Gue  
et Ganguillet

L'officier de l'état civil :

Piret

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 639  
Giddey  
et  
Ranchoand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giddey, Victor-Souis

célibataire

typographe

originaire de Grandvaux et Lutry

domicilié à

Sausanne

né à

Servion

le vingt-cinq février

mit huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Frédéric-François Giddey

et de

Marie-Julie-Suzanne née Tindayer, décédée

2. Ranchoand, Marcelle-Suisse

célibataire

ménagère

originaire de Poliez-le-Grand

domiciliée à

Sausanne

née à

Plainpalais (Genève)

le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Henri Ranchoand, boulanger, en France

et de

Marie-Louise-Françoise née Christe, décédée

Comme témoins : } 1. Robert Giddey, marguer, à Lausanne

2. Leon Amandruz, marguer, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 20, Lutry, 21, Grandvaux  
et Poliez-le-Grand le 22 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Grandvaux  
et Poliez-le-Grand

## Les époux :

V. Giddey  
M. Giddey.

## Les témoins :

Leon Amandruz  
Robert Giddey

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
Lully, Lutry et Poliez-le-Grand.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 640  
Breit  
et  
Wagnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breit, David - Lucien

veuf de Ida née Lumbélet, dès le 5 mai 1920  
boucher

originaire de Hiti 1/2 (Beane) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Louis David Breit, décédé et de

Clara née Burnat, à Lausanne

2. Wagnière, Berthe-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Fey et Rueyres domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Odrien Wagnière, décédé et de

Marie née Mottaz, à Yverdon

Comme témoins : 1. Jules Wagnière, infirmier, à Lausanne

2. Gaby Wagnière (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Mühletturnen, Fey,  
Rueyres, et Yverdon, le 16 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Pour celui du fiancé voir v<sup>o</sup> 12 f<sup>o</sup> 218

Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme

du fiancé, voir v<sup>o</sup> 53 f<sup>o</sup> 233

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Mühletturnen,

Fey, Rueyres et Yverdon

Communiqué à l'état-civil à

Mühletturnen, Fey et Yverdon.

## Les époux :

Lucien Breit

Berthe Breit

## Les témoins :

Jules Wagnière

Gaby Wagnière

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 641  
Meylan  
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Jules Henri  
célibataire  
pierriste  
originaire de Chenit domicilié à  
à l'Orient né à  
Sollier le deux février  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Henri - Ami Meylan et de

2. Margot née Feser, Marguerite-Juliette  
veuve de Auguste - John Margot, dès le 9 juin 1917  
coiffeuse  
originaire de Sainte-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Morges le quinze mars  
mil huit cent huitante-six fille de  
Charles - Louis - Amédée Feser et de  
Charlotte - Julie - Thérèse née Hornung, décédés

Comme témoins :  
1. David Germond, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Jenny Germond, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Sentier, le 13, Brassus, St-Croix,  
le 14 et Lausanne, le 15 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de mariage de  
l'état-civil du Sentier

Les époux :  
Henri Meylan  
Marguerite Meylan

Les témoins :  
Germond David  
Germond Jenny  
L'officier de l'état civil  
P. H. C.

Communiqué à l'état-civil à  
St-Croix et au Sentier

Par jugement du Tribunal de  
canton de Genève, rendu  
en date du 28 avril 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 29 juin  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 18 juillet 1927.  
L'officier de l'état civil :

L. Bauff

R. du 27.10.27.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 612  
Despont  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Despont, Henri-Barthélemy

célibataire

gendarme

originaire de Biolley-Orjulaz

Lausanne

domicilié à

né à

Biolley-Orjulaz

le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Féréol-Hémi Despont

et de

Marguerite-Victorine née Trioud, décédée

2. Martin née Cherpit, Anna-Cyrine

veuve de François-Henri Martin, dès le 7 août 1918

négociante

originaire de Etagnières

Lausanne

domiciliée à

née à

Etagnières

le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Jean-Pierre Cherpit

et de

Marie-Lucie née Despont, décédée

Comme témoins :

1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Biolley-Orjulaz et Etagnières, le 26,  
et Lausanne, le 27 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
L'acte de décès du premier  
mari de la fiancée, soit n<sup>o</sup> 50,  
p. 299. Actes de publication de  
mariage à Biolley-Orjulaz, Éta-  
gnières et Lausanne

## Les époux :

Despont Henri

Despont Anna

## Les témoins :

M<sup>r</sup> Regamey

Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Regamey

Communiqué à l'état civil à  
Schallens

## Registre des mariages A.

No 613  
Walker  
et  
Walker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walker, Alexander-Anton-Hilarius  
célibataire  
sellier  
originaire de Bitsch (Valais) domicilié à  
Bitsch né à  
Bitsch le quinze janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Adrian Walker, agriculteur et de  
Paulina née Schwery, à Bitsch

2. Walker, Maria-Angelina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Bitsch domiciliée à  
Lausanne née à  
Bitsch le huit juillet  
mil huit cent septante-trois fille de  
Eliens Walker, et de  
Philomena née Ittig, décédés

Comme témoins :  
1. Alexandre Furrer, hôtelier, à Lausanne  
2. Camille Meye, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bitsch, le 13, Lausanne, le 15 novembre  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Mörcl

## Les époux :

Walker Alexander  
Maria Walker

## Les témoins :

A. Furrer  
C. Meye

L'officier de l'état civil :

Furrer

Communiqué à l'état-civil à  
Mörcl.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 644  
Jaquillard  
et  
Comazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquillard, François - Marcel**  
célibataire  
tapissier  
originaire de Rougemont domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt six novembre

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
François - Emmanuel Jaquillard, magasinier et de  
Marie - Albertine - Lucie née Mettraux, à Lausanne

2. **Comazzi, Maria - Annunziata - Giovannina**  
célibataire

originaire de Domodossola (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Domodossola le vingt-cinq mars

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Giovanni Comazzi, cuisinier, à Lyon et de  
Maria née Borgatta, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edmond Raymond, relieur, à Lausanne  
2. Marius Hysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Rougemont, le 15 septem-  
bre et Domodossola, le 1<sup>er</sup> octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Rougemont et  
Domodossola, avec certificat de  
capacité pour la fiancée.  
Permis de publier

Communiqué à l'état-civil à  
Rougemont et  
la Chancellerie le 4

## Les époux :

M. Jaquillard  
Maria Jaquillard

## Les témoins :

E. Raymond  
Hysé

L'officier de l'état civil :

P. Uccel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 615  
Regamey  
et  
Magne

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 6 mars 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 juin  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 11 juin 1930  
Lausanne, le 14 juin 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Louis-Marc  
célibataire  
administrateur de cinéma  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Louis-Jules Regamey, retraité et de  
Bertha née Bueti, à Lausanne

2. Magne, Julia-Louise  
célibataire  
lingère  
originaire de La Magne (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Douvaine (A.<sup>e</sup> Savoie) le huit février

mil neuf cent quatre fille de  
Albert Magne, industriel, à Paris et de  
Marie née Sudan, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Regamey, retraité, à Lausanne  
2. François Sudan, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1.<sup>er</sup> et La Magne, le  
3 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
La Magne

## Les époux :

Regamey  
Julia Regamey

## Les témoins :

Le Bailli  
François Sudan

L'officier de l'état civil :

Revel

Communiqué à l'état-civil à  
Vuissemanno s/r.

## Registre des mariages A.

646  
 Abbondioli  
 et  
 Blanc

13-259

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Abbondioli, Quinto Raffaele**  
 divorcé de Bertha Elise née Perrin, dès le 27 juin 1922  
 employé au téléphone  
 originaire de Comano (Tessin) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Locarno (Tessin) le dix-huit mai  
 mil-huit-cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Pietro Abbondioli et de  
 Adélaïde née Thorimbert, décédés

2. **Blanc née Bonardo, Joséphine**  
 veuve de Auguste François Blanc, dès le novembre 1917  
 ménagère  
 originaire de Lausanne domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Fougny (Ain), France le vingt-trois mai  
 mil-huit-cent quatre-vingt-trois fille de  
 Baptiste Bonardo, décédé et de  
 Alexandrine née Zelarde, à Turin

Comme témoins :  
 1. Robert Ellen, technicien, à Ecublens / Morges  
 2. Marcel Nicollier, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et Comano, le 19 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte de mariage du fiancé, avec  
 mention du divorce. Pour l'acte  
 de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée,  
 voir 1<sup>er</sup> 49, f<sup>o</sup> 24. Actes de pu-  
 blication de mariage à Lau-  
 sanne et Comano

Communiqué à l'état-civil à  
 Comano

## Les époux :

Abbondioli Quint  
 Abbondioli Joséphine

## Les témoins :

M. Ellen.

Marcel Nicollier

L'officier de l'état civil :

Lucas

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 647  
 Bonzon  
 et  
 Corboud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonzon, Fernand-Alfred**

célibataire

garçon de salle

originaire de Pompaples

domicilié à

Lausanne

né à

Pompaples

le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Edouard-Julien Bonzon, ouvrier de campagne

et de

Lina née Partet, à Essert-sous-Champvent

2. **Corboud, Angèle-Marguerite**

célibataire

caissière

originaire de Surpierre (Fribourg)

domiciliée à

Sausanne

née à

Combremont-le-Grand

le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Laurent-Joseph Corboud, agriculteur

et de

Pauline née Gendre, à Surpierre

Comme témoins :

1. Ferdinand Secretan, restaurateur, à Lausanne

2. Louis Amado, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pompaples, le 29 et Surpierre, le 30 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Pompaples et  
 Surpierre

## Les époux :

F. Bonzon  
 A. Bonzon

## Les témoins :

F. Secretan  
 L. Amado

L'officier de l'état civil :

R. Recco

Communiqué à l'état-civil à  
 La Sarraz et Surpierre.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 648  
 Dumur  
 et  
 Brügger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumur, Jean-Souls-Victor  
 célibataire  
 ingénieur  
 originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à  
 Paris (17<sup>ème</sup>), actuellement à Pully né à  
 Lausanne le seize juin  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Jules Dumur, décédé et de  
 Marie Pauline née Buchmann, à Pully

2. Brügger, Blanche-Germaine  
 célibataire  
 originaire de Belpberg (Berne) domiciliée à  
 Morges née à  
 Grenoble le deux mars  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Louis-Henri Brügger et de  
 Mathilde Adèle-Hélène née Redard, à Morges

Comme témoins :  
 1. Louis Brügger, rentier, à Morges  
 2. Pierre Dumur, ingénieur, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 14, Belp, 17, Grandvaux,  
 Lutry et Morges, le 18 novembre et Paris (17<sup>ème</sup>), le 1<sup>er</sup> décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
 Pully

## Les époux :

Jean Dumur.  
 Germaine Dumur

## Les témoins :

Louis Brügger  
 Dumur

L'officier de l'état civil :

Peuch

Communiqué à l'état-civil à  
 Pully, Lutry, Pully, Belp et  
 Morges.

## Registre des mariages A.

No 619  
Jaquet  
et  
Dupuis

Par, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Emile  
célibataire  
pêcheur  
originaire de Sévaz (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Carouge (Genève) le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Alexandre Jaquet, décédé et de  
Marie Rosine née Tissot, à Genève

2. Dupuis née Gachet, Yvonne Marie-Éophie  
veuve de Charles Dupuis, dès le 14 août 1921  
couturière  
originaire de Eclagnens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Charles Gachet, journalier et de  
Rose Louise Fanny née Dubrez, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Lugrin, agent de police, à Lausanne  
2. Arthur Probst, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eclagnens, le 4 et Sévaz,  
le 5 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,  
pour celui de la fiancée, voir n. 17,  
f. 264. Acte de décès du mari  
de la fiancée. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Eclagnens, Sévaz.

## Les époux :

Jaquet Emile  
Yvonne Jaquet

## Les témoins :

Lugrin Emile  
A. Probst

L'officier de l'état civil:

Furet

Communiqué à l'état-civil à  
Bussy (Fribourg) et Echallens.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 650  
Redard  
Abrezol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redard, Joseph  
veuf de Virginie-Louisa née Vallotton, dès le 24 octobre 1918  
notaire  
originaire de Echandens domicilié à  
Lausanne né à  
Aubonne le vingt-huit août  
mil-huit cent quatre-vingt  
fils de  
Gustave Redard, directeur, à Paris et de  
Rosalie, née Marx, à Lausanne

2. Abrezol née Grüner, Elsa Marie  
divorcée, en 2<sup>es</sup> noces, de Erwin-Alfred Wältli, dès le 5 juin 1917  
originaire de Rüschtikon (Zürich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Esslingen a./N. (Wurtemberg) le dix-huit février  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq  
fille de  
Gottlob Grüner et de  
Julie-Luise née Pache, décédée

Comme témoins :  
1. Gabriel Lardet, négociant, à Lausanne  
2. Gustave Redard, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Echandens, le 4 et Rüschtikon, le 5 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil-neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Copie de celui de la fiancée  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir n<sup>o</sup> 51 f<sup>o</sup> 86 Pour  
l'acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce voir n<sup>o</sup> 37, f<sup>o</sup> 188.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Echandens et  
Rüschtikon  
Communiqué à l'état-civil à  
Echandens et Rüschtikon.

Les époux :

Redard  
Elsa Redard

Les témoins :

Redard  
Lardet

L'officier de l'état civil :

Picul

## Registre des mariages A.

651  
Chastellain  
et  
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chastellain, Charles - Frédéric - Henri  
divorcé de Henriette - Ida - Lina née Béranger, des le 5 septembre  
sous-archiviste d'état 1918

originaire de La Tour de Peilz et Vevey domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit novembre

mil huit cent septante fils de  
François - Daniel - Louis - Frédéric - Jules Chastellain et de  
Sophie - Louise - Cécile Dumur, décédés

2. Chapuis, Hélène - Lucie  
célibataire

originaire de Epalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Paris (17<sup>ème</sup>) le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
François - Louis - Elie Chapuis et de  
Pauline - Victorine Le Parfait, décédés

Comme témoins : } 1. Charles Parisod, ancien chef de la sûreté, à Lausanne  
2. Ami Dupraz, directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et La Tour de Peilz, le 24,  
à Vevey, le 25 et à Epalinges, le 26 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir 1<sup>er</sup> 20, f<sup>o</sup> 24. Pour son acte de  
mariage, avec divorce, voir 2<sup>o</sup> 18,  
f<sup>o</sup> 16. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, La Tour-  
de-Peilz, Vevey et Epalinges.

Communiqué à l'état-civil à  
La Tour de Peilz, Vevey et  
Epalinges.

## Les époux :

Chastellain  
Hélène Chastellain

## Les témoins :

Parisod  
Dupraz  
L'officier de l'état civil:  
Lucie

## Registre des mariages A.

No 652  
Delisle  
Gaillens

L 1-119

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle, Robert

célibataire

appareilleur

originaire de Froideville

domicilié à

Lausanne

né à

Froideville

le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

David Delisle, manoeuvre, à Lausanne

et de

Julie - Louise née Thuillard, décédée

2. Gaillens, Emilie - Clara

célibataire

ménagère

originaire de Lausanne

domiciliée à

au Mont / Lausanne

née à

au Mont / Lausanne

le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Ulrich François - Henri Gaillens, agriculteur

et de

Julie - Louise née Henny, au Mont / Lausanne

Comme témoins : { 1. Ulrich Gaillens, tisserand, au Mont / L<sup>ne</sup>  
2. Ami Tivet, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, Froideville et Le Mont  
le 20 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Froideville et  
Le Mont

## Les époux :

Delisle  
Clara Delisle

## Les témoins :

Gaillens Ulrich (fils)  
Tivet Ami

L'officier de l'état civil :

Rues

Communiqué à l'état-civil à  
Deliz-le-Grand et Prilly

## Registre des mariages A.

No 653  
Robert  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert, Etienne - Werner - Conrad  
célibataire  
docteur en médecine  
originaire de Loche et La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à Zurich  
né à Sion (Valais) le vingt-deux août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Edouard - Amédée - Emile Robert, rentier et de  
Marie née Baraninus, à Lausanne

2. Martin, May  
célibataire  
originaire de Genève domiciliée à Lausanne  
née à Neuchâtel le vingt-cinq juin  
mil neuf cent fille de  
William - Antoine - Louis Martin, ingénieur et de  
Jeannette née Schaffer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. William Martin, ingénieur, à Lausanne  
2. Paul Martin, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich le 23, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, le 24, Genève et Lausanne, le 25 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Zurich

## Les époux :

Etienne Robert  
May Robert.

## Les témoins :

W Martin  
Paul Martin

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état-civil à la  
Chaux-de-Fonds, Le Locle, Zurich  
et Genève (B.C.)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 654.  
Jaquier  
et  
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Théodore-Marcel  
célibataire  
employé au pénitencier  
originaire de Villars-le-Comte domicilié à  
Lausanne né à  
Bursinel le douze juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
François-Prodelphie Jaquier et de  
Sophie-Olympe née Bersier, décédés

2. Panchaud, Blanche  
célibataire  
institutrice  
originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à  
Prilly née à  
Neyruz le six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Olimé-Louis Panchaud et de  
Louise-Nancy née Boverly, décédés

Comme témoins :  
1. Ernest Panchaud, négociant, à Prilly.  
2. Adrien Jaquier, imp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Prilly, le 24, Poliez-le-Grand, le 25, et Villars-le-Comte, le 27 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Prilly, Poliez-le-Grand  
et Villars-le-Comte

## Les époux :

Jaquier Théo.  
Blanche Jaquier

## Les témoins :

E. Panchaud  
A. Jaquier

L'officier de l'état civil

Pucet

Communiqué à l'état-civil à  
Denezu, Poliez-le-Grand  
et Prilly.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 635  
Rieben  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben, Hector-Audré-Louis

célibataire

facteur postal

originaire de Epalinges et La Lenk (Berne) domicilié à

Epalinges né à

Epalinges le cinq avril

mil huit cent nonante six fils de

Charles-Louis Rieben, décédé et de

Hortense née Favrat, aux Croisettes

2. Rochat, Ruth-Lodèle

célibataire

menagère

originaire de Lieu et L'Abbaye domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un novembre

mil neuf cent un fille de

Jules-Henri-Louis Rochat et de

Clara-Lucien née Rochat, à Bussigny

Comme témoins :

1. Louis Truchard, ferblantier, à Lausanne

2. Juliette Truchard (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 3, Lausanne, au Lieu, L'Abbaye, le 4 et à La Lenk, le 5 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
d'Epalinges

Les époux :

Hector Rieben  
Ruth Rieben

Les témoins :

Truchard Louis  
Juliette Truchard

Communiqué à l'état-civil à  
Epalinges, Lenk, le Lieu  
et L'Abbaye

L'officier de l'état civil :

Truchard



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 656  
 Unichard  
 et  
 Rieben

Par jugement du Tribunal des  
 districts de Lausanne, rendu  
 en date du 22 janvier 1937,  
 déclaré définitif et exécutoire le  
 22/1/37, le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne, le 15 avril 1937.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Unichard, Louis-Félicien

célibataire

appareilleur

originaire de Semsales (Fribourg)

domicilié à

Sausanne

né à

Semsales

le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Alexandre Unichard, charpentier

et de

Murie née Bulmat, décédée

2. Rieben, Juliette

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Epalinges et La Lenk (Berne)

domiciliée à

Epalinges

née à

Epalinges

le seize mars

mil neuf cent deux

fille de

Louis-Charles Rieben, décédé

et de

Hortense née Favrat, à Epalinges

Comme témoins : 1. Hector Rieben, facteur postal, à Lausanne

2. Ruth Rochat, (d<sup>lle</sup>), à Basigny s/ Morges

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Semsales, le 2<sup>e</sup>, Epalinges, 3 et Lenk s/L, le 4 décembre 1937.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Semsales, Epalinges  
 et Lenk

## Les époux :

Unichard Louis  
 Juliette Unichard

## Les témoins :

Hector Rieben  
 Ruth Rochat

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à  
 Semsales, Epalinges et Lenk.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 637  
Campiche  
et  
Bulle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Campiche, Rodolphe-Louis** Campiche  
veuf de Rose-Emmeline née Bourgeois, dès le 8 décembre 1915  
fromager  
originaire de S<sup>te</sup> Croix Ballaigues domicilié à  
Ballaigues Ballaigues né à  
Ballaigues le six octobre  
mil-huit-cent-soixante-trois fils de

Louis Campiche et de  
Julie née Leresche, décédée

2. **Bulle née Chapuis, Euphrasine**  
veuve de Paul-Eugène-Léonard Bulle, dès le 28 janvier 1915  
ménagère  
originaire de Lignerolle et L'Abergement domiciliée à  
Lignerolle née à  
Lignerolle le dix juillet  
mil-huit-cent-septante-deux fille de

Julien Henri Chapuis et de  
Louise née Dupuis, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, S<sup>te</sup> Croix, La Chaux-S<sup>te</sup>-  
Croix, Lignerolle le 6 et L'Abergement, le 7 décembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Ballaigues

## Les époux :

Louis Campiche  
E. Campiche

## Les témoins :

H. Regamey  
M. Heysé

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
S<sup>te</sup> Croix, Ballaigues et Li-  
gnerolle.

Registre des mariages A.

No 658  
Perkins  
Whitehouse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perkins**, William - Jackson  
 célibataire  
 avocat  
 originaire de sujet britannique domicilié à  
Constantinople né à  
Battersea (Londres) le trente-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
 William - Jackson Perkins, avocat et de  
 Frances - Letitia née Vinall, à Guildford (Angleterre)

2. **Whitehouse**, Millicent - Edith  
 célibataire  
 originaire de sujette britannique domiciliée à  
Lausanne née à  
Meda (Asie Mineure) le dix-neuf juillet  
mil neuf cent fille de  
 Francis - Cowley Whitehouse, pasteur et de  
 Florence - Philippa née Whittell à Constantinople

Comme témoins :  
 1. Francis - Cowley Whitehouse, pasteur à Constantinople  
 2. William - Jackson Perkins, avocat, à Guildford (Angleterre)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Déclaration o  
 consulaires, tenant lui d'actes  
 de naissance. Acte de publication  
 de mariage à Lausanne. Permis  
 de public. et de marier  
 Certificat de capacité pour les  
 fiancés

Communiqué

Les époux :

**W. Perkins**  
 Millicent Perkins

Les témoins :

**W. J. Perkins**  
**Francis Whitehouse**  
 Capitaine britannique

L'officier de l'état civil :

**P. J. J.**

## Registre des mariages A.

No 659  
Budy  
et  
Lienhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Budy, Marcel - Auguste  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Ecoteaux domicilié à  
Lausanne né à  
Clarens (Châtelard) le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Emile - Victor Budy, décédé et de  
Marie née Wyss, à Genève

2. Lienhard, Jenny  
célibataire  
ménagère  
originaire de Holziken (Argovie) domiciliée à  
Epalinges née à  
Epalinges le onze mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Vincent Lienhard, agriculteur et de  
Anna - Fanny - Julie née Martin, à Epalinges

Comme témoins :  
1. Charles Vallotton, emp. de bureau, à Lausanne  
2. Maurice Cottier, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, Holziken, 15, Ecoteaux,  
6 et Epalinges, le 7 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil huit cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Holziken,  
Ecoteaux et Epalinges

## Les époux :

Marcel Budy  
Jenny Budy

## Les témoins :

Chr. Vallotton  
Cottier

L'officier de l'état civil :

Rico

Communiqué à l'état-civil à  
Ecoteaux, Holziken et  
Epalinges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 660  
 Etter  
 Billon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Etter, Albert-Ernest**

célibataire

artiste-acrobate

originaire de Meykirch (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à

Vevey le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jacob - Albert Etter, absent et de

Julia née Chollet, décédée

2. **Billon née Richard, Jeanne-Marguerite**

veuve de Joseph-Benoite Billon, dès le 1<sup>er</sup> septembre 1914.

ménagère

originaire de S<sup>t</sup>-Bonnet-de-Loux (Saône et Loire), France domiciliée à  
 Lausanne née à

Lausanne le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-Alfred Richard, retraité des postes, à Lausanne et de

Marie-Octavie née Corbaz, décédée

Comme témoins : } 1. Alfred Richard, emp. postal retraité, à Lausanne  
 2. Henri Richard, emp. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8 et Meykirch, le 9 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit décembre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
 fiancée. Actes de publication de  
 mariage à Lausanne et Mey-  
 kirch. Certificat de capacité  
 pour la fiancée. Permis de  
 publier.

Communiqué à l'état civil à  
 Orschwaben et à la Chau-  
 cellerie C<sup>é</sup>

## Les époux :

Etter Ernest

Marguerite Etter

## Les témoins :

A. Richard

H. Richard

L'officier de l'état civil :

Lucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 661  
Kaufmann  
et  
Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaufmann, Rudolf \_\_\_\_\_

célibataire

mécanicien

originaire de Bâle et Buchs (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Zurich \_\_\_\_\_ né à

Bâle \_\_\_\_\_ le vingt-neuf avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fils de

Joseph - Leonhard Kaufmann, commis \_\_\_\_\_ et de

Rosalie - Karolina née Wälsler, à Bâle \_\_\_\_\_

2. Desponds, Lydia - Julia \_\_\_\_\_

célibataire

couturière

originaire de Lussery \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Ferdinand Adolphe Desponds, maçon \_\_\_\_\_ et de

Lina née Renaud, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Rosa Desponds (et <sup>de</sup>), à Vallorbe \_\_\_\_\_  
2. Maurice Cottier, emp. de bureau, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Zurich le 17, Bâle et Lausanne, le 18, Buchs et Lussery, le 19 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Zurich \_\_\_\_\_

## Les époux :

Rod. Kaufmann  
Lydia Kaufmann

## Les témoins :

Rosa Desponds

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Bâle, Buchs, Zurich et La  
Sarras \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 662  
Moser  
et  
Papaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Gottfried-Albert  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Lollikofen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-six avril  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Samuel Moser et de  
Maria-Anna née Schüpbach, décédés

2. Papaux, Marie-Françoise  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Treyvaux (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Estivayer-le-Gibloux (Fribourg) le vingt-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Pierre-Joseph Papaux, agriculteur et de  
Marie-Angélique née Magnin, à Treyvaux

Comme témoins :  
1. Emile Moser, chef d'équipe, à Lausanne  
2. Eugène Menétrey, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Treyvaux, le 16 et  
Lollikofen, le 17 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Treyvaux et  
Lollikofen

Registre des familles vol. 22 fol. 212.

Communiqué à l'état civil à  
Lollikofen et Treyvaux

## Les époux :

Moser Gottfried  
Marie Moser

## Les témoins :

M<sup>rs</sup>. Emile  
Eug. Menétrey

L'officier de l'état civil :

Moser

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 663  
Cuendet  
et  
Jeannenau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Hector - Louis - Ami

célibataire

dessinateur - architecte

originaire de S<sup>te</sup> Croix

domicilié à

Remigny (Aisne), France

né à

Sausanne

le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Hector - Louis - Ami Cuendet, gérant

et de

Louisa - Hélène née Benz, à Lausanne

2. Jeannenau, Julie - Anna

-célibataire

originaire de Môtiers (Neuchâtel)

domiciliée à

Sausanne

née à

Lausanne

le huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Jules - Armand Jeannenau

et de

Anna née Zahnd, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hector Cuendet, gérant, à Lausanne

2. Fritz Voellmy, timotypiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à S<sup>te</sup> Croix, Granges de S<sup>te</sup> Croix, Môtiers, Lausanne, les 23 et 24 novembre, et à Remigny, le 28 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état civil de S<sup>te</sup> Croix

Les époux :

H. Cuendet

J. Jeannenau

Les témoins :

Voellmy Fritz

H. Cuendet

L'officier de l'état civil :

Pierre

Communiqué à l'état civil à S<sup>te</sup> Croix et Môtiers



## Registre des mariages A.

No 664  
Rusli  
et  
Morand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rusli, Jean-Benjamin** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

fabricant d'instruments de musique \_\_\_\_\_

originaire de Seengen (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Payerne \_\_\_\_\_ le vingt-huit mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Jean Rusli, fabricant d'instruments de musique \_\_\_\_\_ et de

Pauline née Hieser, à Payerne \_\_\_\_\_

2. **Morand, Jeanne-Stienne** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_

originaire de Blonay \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Aigle \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fille de

Marie-Louise - Sophie Morand née Jordan, à Chardonne et de

Comme témoins : { 1. Auguste Dubousson, appareilleur, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Jacques Weybrecht, emp. de commerce, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, Seengen, 9 et Blonay,  
le 11 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Seengen et Blonay

## Les époux :

Rusli Jean  
M. Rusli

## Les témoins :

A. Dubousson.  
J. Weybrecht

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué, à l'état-civil à  
Seengen et St. Léger.

Registre des familles vol. 17 fol. 155

Le numéro 664 de la page 254 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922.

Les deux doubles sont conformes : ce que nous certifions  
Lausanne le 20 décembre 1922  
L'officier de l'état-civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 1  
Häusermann  
et  
Bangerter

16/48

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häusermann, Gottlieb  
célibataire  
livrier  
originaire de Seengen (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Oberwil (Argovie) le douze juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Gottlieb Häusermann, décédé et de  
Ida née Gohl, à Heiden

2. Bangerter, Martha  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Seedorf (Berne) domiciliée à  
Suresne née à  
Berthoud (Berne) le vingt-neuf octobre  
mil neuf cent un fille de  
Johannes Bangerter, cordonnier et de  
Bertha née Aimport, à Berthoud

Comme témoins :  
1. Henri Schweizer, négociant, à Lausanne  
2. Jean Fessler, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, Seengen et Seedorf  
le 12 décembre 1922

Registre des familles vol. 16 fol. 48

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Seengen et  
Seedorf

Les époux :

Gottlieb Häusermann  
Martha Häusermann

Les témoins :

Henri Schweizer  
Jean Fessler

L'officier de l'état civil :

Heur

Communiqué à l'état-civil à  
Seengen et Seedorf

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Rameeff  
et  
Jivaz

Par décision du 2 novembre 1922, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'époux soit désigné comme étant non pas de nationalité ottomane mais bien de nationalité de naissance (russe).

Lausanne, le 6 novembre 1922.

L'officier de l'état civil: AD INT.

boquo à Granges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rameeff, Arif  
célibataire  
ingénieur - chimiste  
originaire de nationalité ottomane domicilié à  
Lausanne né à  
Youlouk (Orsk) Russie le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Mehmed - Zakir Rameeff, industriel et de  
Muhub Rameeff née Rachmatoulline, à Orsk

2. Jivaz, Ida-Flora  
célibataire  
originaire de Sassel domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le trois mars  
mil neuf cent fille de

Gustave - Elie Jivaz, décédé et de  
Flora - Adeline née Lometto, à Yverdon

Comme témoins: 1. Charles Tallotton, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 et Sassel, le 8 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

Acte de notoriété, tenant lieu d'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Certificat de capacité du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne et Sassel. Permis de publier et de marier.

Engagement à mariage religieux

Communiqué à l'état-civil à Granges et à la Chancellerie

Les époux

Arif Rameeff  
Ida Rameeff

Les témoins:

Ch. Tallotton  
Heysi M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil:

Heusi

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
Bloch  
Ullmo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloch, Jean  
célibataire  
négociant  
originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
St-James (Berne) le dix avril

mit huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jules Bloch, négociant, à Lausanne et de  
Gertrude Justine née Rueff, décédée

2. Ullmo, Susanne  
célibataire  
originaire de Vesoul (France) domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le dix-huit juillet

mil neuf cent un fille de  
Ernest Ullmo, négociant et de  
Henriette née Lippmann, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Bloch, négociant, à Lausanne  
2. Ernest Ullmo, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 et la Chaux-de-Fonds  
le 16 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Certificat de ca-  
pacité pour la fiancée. Termis  
de publier actes de publication  
de mariage à Lausanne et  
La Chaux-de-Fonds

Les époux :

Jean Bloch  
Susanne Bloch

Les témoins :

Jules Bloch  
Ernest Ullmo

L'officier de l'état civil :

F. Ullmo

Communiqué à La Chaux-de-  
Fonds et à la Chancellerie C<sup>g</sup>

Par jugement du Tribunal...  
diakrich de Lausanne, rendu  
en date du 21 décembre 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 janvier  
1926, le mariage incriminé ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage. Le 20 janvier 1926.  
Lausanne, le 18 février 1926.

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

R. du 1. 2. 27.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Légeret  
et  
Doelker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Henri-Louis

célibataire

coureur

originaire de Chexbres domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Henri-Louis Légeret, maçon et de

Eugénie - Elisa - Caroline née Barraud, à Lausanne

2. Doelker née Jeanneret, Antoinette

veuve de Jules-Emile Doelker, dès le 20 octobre 1918

originaire de Chavannes, le-Veyron domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Auguste Jeanneret, manoeuvre et de

Jeanne née Dupont, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ernest Jeanneret, manoeuvre, à Lausanne  
2. Marie Ansermier, (d<sup>elle</sup>), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Chexbres et Chavannes,  
le Veyron, le 15 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,

voir v. 18, f. 177 Pour celui de

la fiancée, voir v. 21, f. 248.

Pour l'acte de décès du mari

de la fiancée, voir v. 51, f. 75.

Acte de publication de mariage

à Lausanne, Chexbres et Cha-

vannes le-Veyron

Communiqué à l'état-civil à  
Chexbres et Grancy

## Les époux :

Légeret Henri

Légeret Antoinette

## Les témoins :

Jeanneret Ernest

Marie Ansermier

L'officier de l'état civil :

Rue

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5  
Koch  
et  
Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koch, Anton  
célibataire  
employé C.F.F.  
originaire de Villmergen (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Villmergen le quinze avril  
mil-huit-cent quatre-vingt-quinze fils de  
Josef Anton Koch, employé C.F.F. et de  
Maria Josefa née Furrer, à Villmergen

2. Henry, Rose-Susanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Valeyrès s/s. Ursins domiciliée à  
Lausanne née à  
Valeyrès s/s. Ursins le deux juin  
mil-huit-cent quatre-vingt-treize fille de  
Jean-Daniel Henry et de  
Cécile née Rouliet, décédés

Comme témoins :  
1. Robert Giddey, marchand, à Lausanne  
2. Ernest Grand, orfèvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, Villmergen et Valeyrès  
s/s Ursins, le 7 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Villmergen et Va-  
leyrès s/s Ursins.

## Les époux :

Koch Antoine  
Rose Koch

## Les témoins :

Robert Giddey  
Ernest Grand

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Villmergen et Ursins

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Weiss  
Veillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss, August-Edouard

célibataire

ferblantier-appareilleur

originaire de Worb (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux-de-Fonds le quatre juillet

mil-huit-cent quatre-vingt-douze

fils de

Léo Weiss

et de

Mathilde née Gfeller, décédée

2. Veillard, Louisa,

divorcée de Paul-Robert Heilscher, dès le 8 juillet 1921

ménagère

originaire de Yverne

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverne le neuf janvier

mil huit-cent quatre-vingt-neuf

fille de

Henri Veillard, décédé

et de

Julie-Sylvie née Delacrétaz, à Roche

Comme témoins : 1. Otto Spiessegger, ténier, à Lausanne

2. Alois Dèverin, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Worb, Yverne, le 15 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce et de mention de  
réintégration. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Worb et Yverne

## Les époux :

Auguste Weiss  
Louisa Weiss

## Les témoins :

Otto Spiessegger  
A. Dèverin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Worb et Gligle.

Par jugement du Tribunal des Dis-  
crets de Lausanne, rendu  
en date du 11 janvier 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 février  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 11 février 1926.  
Lausanne, le 27 février 1926

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 7  
Daccord  
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Daccord, Fernand-Ami**  
célibataire  
fabricant  
originaire de Lutry et Cully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize janvier  
mil neuf cent deux fils de  
Louis-Emile Daccord, décédé et de  
Thérèse-Augustine née Détraz, à Lausanne

2. **Schneider, Marie**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Arni (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Prag, Bas Cully le dix-neuf janvier  
mil neuf cent trois fille de  
Rodolphe-Charles Schneider, décolleteur et de  
Elise née Etter, à Neuveville (Berne)

Comme témoins :  
1. Jules Matthey, magasinier, à Lausanne  
2. Marcel Gysler, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, Lutry, Cully et  
Biglen, le 23 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Lutry, Cully et Biglen

Communiqué à l'état-civil à  
Lutry, Cully et Biglen.

## Les époux :

Daccord Fernand  
Marie Daccord

## Les témoins :

Matthey  
M. Gysler

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
 Michellod  
 et  
 Dumoulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michellod, Maurice - Adrien  
 célibataire  
 employé d'hôtel  
 originaire de Bagnes (Valais) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Médières de Bagnes le huit avril  
 mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Benjamin Michellod, décédé et de

Marie - Françoise née Cortray, à Bagnes  
 2. Dumoulin, Soïse - Virginie  
 célibataire  
 employée d'hôtel  
 originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Châbles (Valais) le six novembre  
 mil-huit-cent quatre-vingt-sept fille de  
 François Dumoulin, agriculteur et de  
 Louise - Josette née Gilliez, à Bagnes

Comme témoins :  
 1. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne  
 2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bagnes, le 6 décembre  
 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil-neuf-cent-vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de ma-  
 riage à Lausanne et Bagnes

## Les époux :

M. Michellod  
 Virginie Mubella

## Les témoins :

J. Blanc  
 Heysé M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

P. Heysé

Communiqué à l'état-civil à  
 Bagnes.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9  
 Aubert  
 Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aubert, Emile-Edouard**  
 célibataire  
 pâtissier  
 originaire de Cortaillod (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à  
 au Locle (Neuchâtel) le six avril  
 mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Emile-Henri Aubert, horloger et de  
 Adèle Dubois, au Locle

2. **Bolomey, Lina-Victoire**  
 célibataire  
 employée de bureau  
 originaire de Savigny et Forel (Lavaux) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le dix-sept novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Edouard Bolomey, décédé et de  
 Adélaïde-Françoise née Picaz, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Aimé Duvernay, photographe, à Lausanne  
 2. Louis Celliard, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Forel, le 29, Cortaillod et  
 Savigny, le 30 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
 Pour celui de la fiancée, voir  
 v<sup>o</sup> 29, f<sup>o</sup> 375. Actes de publi-  
 cation de mariage à Lausanne,  
 Forel, Savigny et Cortaillod

## Les époux :

Emile Aubert  
 Lina Bolomey

## Les témoins :

A. Duvernay  
 Celliard Louis

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état-civil à  
 Cortaillod, Savigny et Forel  
 (Lavaux).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10  
 Cornare  
 et  
 Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cornare**, Alphonse - Claude  
 veuf de Augustine - Emilie née Rumo, dès le 13 août 1921  
 télégraphiste retraité  
 originaire de Alterswil (Fribourg) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Bulle (Fribourg) le cinq juillet  
 mil huit cent cinquante - sept fils de  
 Jacques - Philippe Cornare et de  
 Marie - Josette née Cardinaux, décédés

2. **Jordan** née Grosjean, Rosalie - Hémiette  
 veuve de Edouard - Vincent Jordan, dès le 15 avril 1907  
 ménagère  
 originaire de Ormont - dessus domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Sigle le deux janvier  
 mil huit cent soixante - quatre fille de  
 Charles - François Grosjean et de  
 Marie - Aline née Rieder, décédés

Comme témoins :  
 1. Auguste Deliderray, aide-jardinier, à Lausanne  
 2. Marc Rauscher, chef de service au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, Alterswil et Ormont - dessus, le 19 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Pour les actes de décès des précédents  
 conjoints, voir n<sup>o</sup> 55 et 55, f<sup>o</sup>  
 176 et 2. Actes de publication  
 de mariage à Lausanne, Alters-  
 wil et Ormont - dessus.

Communiqué à l'état-civil à  
 Alterswil et Ormont - dessus.

## Les époux :

A. Cornare  
 Rosalie Cornare

## Les témoins :

Auguste Deliderray  
 M. Rauscher

L'officier de l'état civil :

Preud

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
 Augsburger  
 et  
 Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Augsburger, Jules Alfred**  
 veuf de Louisa née Duboux, dès le 23 décembre 1920  
 employé aux C.F.F.  
 originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Apples le deux août  
 mil huit cent septante-neuf fils de  
 Daniel-Henri Augsburger et de  
 Susanne Hartmann née Wenger, décédés

2. **Zimmermann née Bornand, Clara-Bertha**  
 veuve d'Emile Zimmermann, dès le 21 août 1904  
 pierriste  
 originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à  
 S<sup>te</sup>-Croix née à  
 S<sup>te</sup>-Croix le vingt-quatre septembre  
 mil huit cent quatre-vingt fille de  
 Jules-Alfred Bornand, fabricant de claviers, à S<sup>te</sup>-Croix et de  
 Elisa-Bertha née Cherpillod, décédée

Comme témoins : } 1. Alfred Taccard, chef de train C.F.F., à Lausanne  
 } 2. Emile Despland, conducteur postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, Langnau, Chavannes-le-Chêne, S<sup>te</sup>-Croix et La Chaux-S<sup>te</sup>-Croix, le 19 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée. Pour celui de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir v. n. 54, f. 215, Promesse de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Langnau, Chavannes-le-Chêne, S<sup>te</sup>-Croix et La Chaux-S<sup>te</sup>-Croix.

Communiqué à l'état-civil à Langnau, Yvonand et S<sup>te</sup>-Croix.

## Les époux :

Augsburger A.  
 Augsburger Clara

## Les témoins :

A. Taccard.  
 E. Despland.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 12  
Wegmann  
et  
Guidi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wegmann, Philipp-Heinrich  
célibataire  
voyageur de commerce  
originaire de Neftenbach (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Neustadt a/H (Basile) le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Johann-Eduard Wegmann, négociant et de  
Maria née Zorn, à Bâle

2. Guidi, Germaine-Marie-Anna  
célibataire

originaire de Fribourg domiciliée à  
Villars-sur-Glâne (Fribourg) née à  
Fribourg le vingt-six juillet  
mil neuf cent un fille de

François-Xavier Guidi, négociant et de  
Clara née Knoblauch, à Villars-Sj-Glâne

Comme témoins :  
1. Valentin Peyrot, négociant, à Lausanne  
2. Elise Peyrot (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, Fribourg, Villars-sur-Glâne, le 23, et Neftenbach, le 26 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de la fiancée. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Fribourg, Villars-  
sur-Glâne et Neftenbach

## Les époux :

Wegmann Philippe  
Germain Wegmann

## Les témoins :

V. Peyrot  
E. Peyrot

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état-civil à  
Neftenbach, Fribourg et  
Villars sj-Glâne.

## Registre des mariages A.

No 13  
Abetel  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Abetel**, François - Samuel  
veuf de Cécile - Henriette née Cardinaux, dès le 2 avril 1912  
employé de commerce  
originaire de Belmont s/ Lausanne domicilié à  
Lausanne né à

aux Monts - de - Pully le dix - huit janvier  
mit huit cent quatre - vingt - un fils de  
Désiré - Clément Abetel, agriculteur et de  
Susanne née Guex, à Belmont s/ Lausanne

2. **Dupuis**, Marie - Lina - Charlotte  
célibataire

originaire de Villars - le - Terroir domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt - quatre novembre

mil huit cent quatre - vingt - treize fille de  
Paul - Alphonse - Louis Dupuis, ancien cafetier et de  
Emma - Rosine née Hamstein, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Robert Fornerod, négociant, à Lausanne  
2. Alexandre Bernard, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Villars - le - Terroir, le 20  
et Belmont, le 21 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Tout l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> fem-  
me du fiancé, soit n.° 42, f.° 7.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Villars-le-Terroir  
et Belmont

Communiqué à l'état-civil à  
Pully et Echallens

## Les époux :

**F. Abetel**  
M. Abetel.

## Les témoins :

R. Fornerod  
A. Bernard.

L'officier de l'état civil :

**P. Guex**

## Registre des mariages A.

No 14  
Mottaz  
et  
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Ernest-Louis  
célibataire  
hussier au Tribunal cantonal  
originaire de Syens et Montpreveyres domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Eugène Mottaz, décédé et de  
Marguerite Françoise Barbaz née Dumuid, à Lausanne

2. Rey, Lucie  
célibataire  
couturière  
originaire de Oulens-près-Lucens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Ulysse Rey, décédé et de  
Lina née Ballif, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Paul Meyste, candidat ingénieur, à Pompaples  
2. Albert Mottaz, sous-cuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, Syens et Oulens-  
sur-Lucens, le 30 et à Montpreveyres, le 31 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Syens,  
Oulens-sur-Lucens et  
Montpreveyres.

Communiqué à l'état-civil à  
Moudon, Corcelles-le-Tort et  
Lucens.

## Les époux :

E. Mottaz L. Rey

## Les témoins :

P. Meyste  
A. Mottaz

L'officier de l'état civil :

Rey

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 15  
Guilloud  
Gillieron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guilloud**, Edmond-Georges  
veuf de Rose-Anaïs née Heller, dès le 10 mars 1914  
majeur  
originaire de Grandson et Champagne, domicilié à  
Lausanne, né à  
Grandson le quinze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Frank-Edmond-Georges Guilloud, décédé et de  
Nancy née Massonnet, à Lausanne

2. **Gillieron**, Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Servion, domiciliée à  
Lausanne, née à  
vière Puidoux le vingt-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles-François Gillieron, employé C.F.T. et de  
Alice-Léa née Mounoud, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Amédée Pierazzi, cordonnier, à La Conversion  
2. Charles Forti, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandson, le 27, Champagne  
le 28 et Servion, le 30 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé. Actes de publications de  
mariage à Lausanne, Grand-  
son, Champagne et Servion

## Les époux :

Guilloud  
Guilloud Marguerite

## Les témoins :

Amédée Pierazzi  
Charles Forti

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état-civil à  
Grandson, Champagne et  
Oron-la-Ville



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16  
Tachos  
et  
Burky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tachos Démétrios  
célibataire  
docteur-médecin  
originaire de sujet hellène domicilié à  
Lausanne né à  
Sofia (Bulgarie) le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Ioannos D. Tachos et de

Charicleia I. Tachos, à Sofia  
2. Burky Marie-Rosine dite Rose  
célibataire

originaire de Corsier et Stalden (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Corsier le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jules-Louis Burky, mécanicien et de  
Rose-Sophie-Teannette Mouron née Jun, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Etienne Tomaropoulos, docteur-médecin, à Lausanne  
2. Charles Rebeaud, mécanicien, au Grand-Lancy (Genève)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Stalden i/c, le 24 et  
Corsier, le 25 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance, celui du fiancé  
avec traduction. Certificat de ca-  
pacité du fiancé. Déclaration  
du prêtre de l'Eglise grecque or-  
thodoxe. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Stalden  
et Corsier  
Permis de publier et de marier.  
Engagement à mariage religieux.  
Communiqué à l'état-civil à  
Chardonne et Stalden

## Les époux :

Dr Tachos  
Ros Tachos

## Les témoins :

Rebeaud  
Charles Rebeaud

L'officier de l'état civil :

Rebeaud

## Registre des mariages A.

No 17

Mariani  
et  
Champrenaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mariani**, Dominique  
 célibataire  
 manoeuvre  
 originaire de Muro (Corse) France domicilié à  
 Sausanne né à  
 Muro le vingt-deux avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Pierre-Paul Mariani, décédé et de  
 Marie-Jeanne née Avergéri, à Muro

2. **Champrenaud**, Blanche-Julie  
 divorcée de Johann-Léo Murner, dès le 21 septembre 1922  
 plieuse  
 originaire de Geschinen (Valais) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-quatre octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Henri-Victor Champrenaud et de  
 Adèle née Jung, décédés

Comme témoins :  
 1. Jean Yantz, opticien, à Lausanne  
 2. Ernest Benchat, blanchisseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 20 et Münster Ges-  
 chinen, le 22 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de mariage de la fiancée, avec  
 divorce. Autorisation du Président  
 du Tribunal. Certificats de ca-  
 pacité et de nationalité du  
 fiancé. Actes de publication  
 de mariage à Lausanne Münster.  
 Permis de publier et de maria

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
 et à l'état-civil à Münster

## Les époux :

Mariani Dominique  
 Blanche Mariani

## Les témoins :

Ju Yantz  
 E. Benchat

L'officier de l'état civil :

Puce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 18  
Gombert  
et  
Fuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gombert, Jacques-Louis-Marie-Théophile  
célibataire  
éditeur-publiciste  
originaire de Ostende (Belgique) domicilié à  
Lausanne, précédemment à Bergerhout (Anvers) né à  
Ostende le vingt-cinq novembre  
mille huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jacques-Charles-Louis Gombert, agent du commissariat et de  
Eugénie-Marie Bossuyt, à Anvers maritime

2. Fuchs, Louisa - Emma dite Lily  
divorcée de Hans-Albert Schneider, dès le 2 avril 1918

originaire de Seeberg (Berne) et Schaffhouse domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit avril  
mille huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Samuel Fuchs, commerçant et de  
Louise née Bosshardt, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Frédéric Riesen, entrepreneur, à Lausanne  
2. Jean Schneider, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, Schaffhouse et  
Seeberg, le 28 et Bergerhout le 31 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée, avec  
divorce. Consentement des parents  
du fiancé. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Schaffhouse  
Seeberg et Bergerhout. Certificat  
de capacité pour le fiancé.  
Permis de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie C.<sup>h</sup>  
et à l'état-civil à Gresswil  
et Schaffhouse.

## Les époux :

J. Gombert  
Lily Gombert.

## Les témoins :

F. Riesen.  
J. Schneider

L'officier de l'état civil :

Uebel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 19  
Kirschmann  
Cochard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kirschmann, Albert

célibataire

charron-carrossier

originaire de Echichens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-huit avril

mil neuf cent trois

fils de

Henri-Julien Kirschmann, décédé

et de

Amélie née Lurcher, à Lausanne

2. Cochard, Violette-Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Châtelard

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le cinq janvier

mil neuf cent

fille de

Jules Cochard, chef d'équipe C.F.F., à Lausanne

et de

Dorothée née Dormond, décédée

Comme témoins :

1. Jules Cochard, emp. C.F.F., à Lausanne

2. Rose Cristinat (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, Echichens et Châtelard, le 5 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, constatement de la mère du fiancé. Pour l'acte de décès du père voir v. 32, f. 56. Autorisation du Département de Justice et Police. Actes de publication de mariage à Lausanne, Echichens et Châtelard.

Communiqué à l'état-civil à Yufflens-le-Château et Montreux.

## Les époux :

Albert Kirschmann

Violette Kirschmann

## Les témoins :

Cochard Jules

Rose Cristina

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20  
Marmet  
et  
Débétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmet, Henri-Eugène  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Mollens et Granges domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le onze mai  
mil neuf cent un fils de  
Henri-Félix Marmet, jardinier et de  
Elise née Dussin, à Lausanne

2. Debétaz, Augustine-Thérèse  
célibataire  
lingère  
originaire de Fey domiciliée à  
Lausanne née à  
au Mont-sur-Lausanne le dix-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Ulysse Debétaz, décédé et de  
Augustine-Emilie née Bovey, à Lausanne

Comme témoins : } 1. André Marmet, jardinier, à Lausanne  
2. William Lecoultré, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, Granges et Fey,  
le 4, et Mollens, le 6 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Granges  
Fey et Mollens

## Les époux :

H. Marmet  
T. Marmet

## Les témoins :

A. Marmet  
W. Lecoultré

Communiqué à l'état-civil à  
Mollens, Granges et Fey

L'officier de l'état civil:  
Fuesel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 21  
Mathier  
et  
Besse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathier, Carl - Leo  
célibataire  
portier  
originaire de Salgesch (Valais) domicilié à  
Sausanne né à  
Salgesch le douze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Viktor Mathier, agriculteur et de  
Sophie née Munier, à Salgesch

2. Besse, Adèle - Emma  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Martigny - Combe (Valais) domiciliée à  
Sausanne née à  
Martigny - Combe le treize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Benjamin - Sylvestre Besse, décédé et de  
Marie - Elisabeth née Puipe, à Martigny - Combe

Comme témoins : } 1. Emile Marty, employé d'hôtel, à Salquenen (Valais)  
2. Gabriel Mathier, employé d'hôtel, à Salquenen

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Salgesch et Martigny-  
ville, le 4 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mari-  
age à Lausanne, Salgesch et  
Martigny - ville

## Les époux :

Mathier Lion  
Mathier Adèle

## Les témoins :

Emile Marty  
Gabriel Mathier

L'officier de l'état civil :

Receut

Communiqué à l'état civil à Sal-  
gesch et Martigny - ville

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 22  
Baudet  
Guilevitsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet, Adolphe  
célibataire  
négociant  
originaire de Bottens et Prilly domicilié à  
Sausanne né à  
Moudon le dix-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
François Baudet, décédé et de  
Julie née Maquelin, à Genève

2. Guilevitsch, Olga  
divorcée de Vladimir de Gasenko, dès le 23 octobre 1922  
originaire de nationalité roumaine domiciliée à  
Sausanne née à  
Kis-hineff (Bessarabie) le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Alexandre Guilevitsch et de  
Elisabeth née Sazo, décédés

Comme témoins :  
1. Vera Denisch (dame), à Lausanne  
2. Thérèse Stüdele (d<sup>elle</sup>), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly et Bottens, le 2 janvier et  
Sausanne, le 3 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte de notoriété de la fiancée, te-  
nant lieu d'acte de naissance. Ex-  
trait de jugement de divorce pour  
la fiancée, avec traduction. Autorisa-  
tion du président du tribunal pour  
la fiancée. Certificat de capacité pour  
la fiancée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Prilly et Bottens.  
Communiqué à l'état civil à  
Poliez-le-Grand, Prilly  
et à la Chancellerie de

## Les époux :

Adolphe Baudet  
Olga Baudet

## Les témoins :

Vera Denisch  
Th. Stüdele

L'officier de l'état civil :

Reue

N<sup>o</sup> 23  
Grispis  
et  
Beaujour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grispis, Panaghiotis  
célibataire  
capitaine - pharmacien permanent de l'Armée  
originaire de sujet hellène domicilié à  
Athènes (Grèce) né à  
Athènes le dix-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Démètre Grispis, décédé et de  
Anna née Cardanaki, à Athènes

2. Beaujour, Germaine Gabrielle Léontine  
célibataire  
originaire de Cannes (Alpes-Maritimes), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Cannes le vingt-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Séon - Paul - Auguste Beaujour, décédé et de  
Gabrielle - Henriette née Semaitre, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Lucie Tierer - Lemaitre (dame), à Guebwiller (Haut-Rhin)  
2. Henri Vallotton, avocat, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance, celui du fiancé avec traduction. Certificat de capacité du fiancé complétant son acte de naissance. Déclaration du Prêtre de l'Eglise grecque orthodoxe. Autorisation militaire (traduction). Engagement à mariage religieux. Acte de publication de mariage à Lausanne. Permis de publier et de marier. Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Les époux :

Panagiotis Grispis  
Germaine Grispis

Les témoins :

L. Tierer - Lemaitre  
H. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 24  
 Detrey  
 et  
 Gehlmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Detrey, Charles

divorcé de Louisa-Amélie Jeanneret  
 boucher

originaire de Corcelles-près-Payerne domicilié à  
 Aigle né à

Corcelles-près-Payerne le vingt-six février  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jules Detrey, boulanger et de  
 Marie-Anna née Blum, à Corcelles-près-Payerne

2. Gehlmann, Marie-Hélène

divorcée d'Aloys Diamond, dès le 19 janvier 1921

originaire de Aubonne domiciliée à  
 Lausanne née à

Lausanne le dix juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis-Jules Gehlmann et de  
 Louise-Fanny née Cuchet, décédée

Comme témoins :  
 1. Marius Martin, agent commercial, à Lausanne  
 2. Henri Burdet, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle et Lausanne, le 29 Aubonne,  
 le 30, à Corcelles, le 31 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de  
 l'état-civil d'Aigle

## Les époux :

Ch. Detrey

M. Detrey

## Les témoins :

Martin

H. Burdet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

## Registre des mariages A.

No 25  
Rosseletet  
Terrin

R. 1. f. 29.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet, Jean - Théodore

célibataire

pharmacien

originaire de Grand Bayard (Neuchâtel) domicilié à

Bex né à

Bex le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jean - Edouard Rosselet, pharmacien, à Bex et de

Marie - Louise née Dénéreuz

2. Terrin, Marcelle - Susanne - Emma

célibataire

originaire de Sausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Albert - Alphonse Terrin, décédé et de

Emma - Charlotte - Elisa née Foeterlin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Rosselet, pharmacien, à Bex

2. Albert Terrin, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bex, le 21, Lausanne, le 22 et aux  
Bayards, le 23 décembre 1929Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Bex

## Les époux :

Jean Rosselet

Marcelle Rosselet

## Les témoins :

Rosselet

A. Terrin not

L'officier de l'état civil :

Terra

## Registre des mariages A.

No 26  
Pochon  
et  
Givaz

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 21 Mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 10 Juin 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 10 Juin 1924. Lausanne, le 14 Juin 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pochon René  
célibataire  
tapissier  
originaire de Chêne - Tâquier domicilié à  
Sausanne né à  
Lausanne le vingt-huit novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
John Pochon, tapissier, à Lausanne et de  
Alice-Louisa née Taton, décédée

Givaz, Lina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Sassel domiciliée à  
Lausanne née à  
Vuyelles-la-Mothe le onze janvier  
mil-neuf cent trois fille de  
Gustave Givaz, décédé et de  
Léa née Cachat, à Yvonand

Comme témoins: } 1. Henri Compondu, négociant, à Lausanne  
2. Lucien Rosset, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Sassel et Chêne-Tâquier, le 5 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil-neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la  
fiancée. Consentements de sa  
mère et de son tuteur. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Sassel et Chêne-  
Tâquier.

Communiqué à l'état-civil à  
Donneloye et Granges.

## Les époux:

René Pochon.  
Lina Pochon

## Les témoins:

Henri Compondu  
Rosset Lucien

L'officier de l'état civil:

Puch

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 27  
Oppeligniez  
et  
Brot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oppeligniez, Henri-Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Ballens domicilié à

Ballens

né à

Ballens

le vingt-sept novembre

mil huit cent huitante-quatre

fils de

Georges-Henri-Samuel Oppeligniez, décédé et de

Augustine-Susanne née Champendal, à Ballens

2. Brot, Louise-Angèle

célibataire

originaire de Apples et Bussy / Morges domiciliée à

Apples

née à

Apples

le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jules-Louis Brot, décédé et de

Léonie-Augustine-Clementine Muthley née Pache, à Apples

Comme témoins :

1. Jean Dombald, voyageur de commerce, à Zavel / Clarens

2. Marie Dombald (dame), à Zavel / Clarens

Les publications ont eu lieu à Ballens, le 4, Bussy, le 4 et Apples, le 6 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Ballens

Les époux :

H<sup>is</sup> : Oppeligniez  
Angèle Oppeligniez

Les témoins :

J. Dombald  
M. Dombald

Communiqué à l'état-civil à  
Ballens, Apples et Villars-sous-  
Yens.

L'officier de l'état civil :

Puce!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 23  
 Deppierraz  
 et  
 Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deppierraz, Lucien - Henri  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Denezzy domicilié à  
 Denezzy né à  
 Denezzy le vingt octobre  
 mil huit cent nonante cinq fils de

Jean - Ami Deppierraz, agriculteur et de  
 Olympé - Léa née Gilliard, à Denezzy

2. Chevalley, Alice  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Denezzy domiciliée à  
 Denezzy née à  
 Denezzy le trente un octobre  
 mil neuf cent quatre fille de

Auguste Chevalley, agriculteur, à Denezzy et de  
 Orphélie née Deppierraz, décédée

Comme témoins : { 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
 2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Denezzy, le 10 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
 Denezzy

Communiqué à l'état-civil à  
 Denezzy.

## Les époux :

Lucien Deppierraz  
 Alice Deppierraz

## Les témoins :

M<sup>r</sup> Regamey  
 Heysé M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Juciel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 29  
 Vanetti  
 et  
 Künzi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanetti, Paul

célibataire

maçon

originaire de Mombello (Côme), Italie domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le quatorze octobre

mil neuf cent fils de

Philippe Vanetti, contremaître, à Lausanne et de

Thérèse née Spertini, décédée

2. Künzi, Anna-Sophie

célibataire

ménagère

originaire de Wattenwil (Berne) domiciliée à

Sausanne née à

Berne le douze juin

mil neuf cent un fille de

Gottfried Künzi, à Berne et de

Sina née Nydegger, décédée

Comme témoins :  
 1. Adèle Inaebnit (d<sup>e</sup>lle), à Berne  
 2. Louis Anclisi, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 30 octobre, Wattenwil, le 1<sup>er</sup> et Mombello, le 12 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du père du fiancé.  
 Acte de décès de sa mère. Actes  
 de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Wattenwil et Mombello  
 avec certificat de capacité pour le  
 fiancé. Permis de publier et  
 de marier.

Communiqué à la Chancellerie et  
 à l'état-civil à Wattenwil.

## Les époux :

Paul Vanetti

Anna-Sophie Vanetti

## Les témoins :

Adèle Inaebnit  
 Louis Anclisi

L'officier de l'état civil :

Puce!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 30  
 Rossetti  
 et  
 Zenone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rossetti**, Stefano  
 célibataire  
 cimenteur  
 originaire de Migliandone (Novare), Italie domicilié à  
 Sausanne né à  
 Migliandone le deux mai  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
 Giuseppe Rossetti et de  
 Delfina née Antonelli, décédés

2. **Zenone**, Ernestine Virginie  
 célibataire  
 originaire de Varallo (Novare), Italie domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Sausanne le vingt-deux décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Gaudenzio Zenone, décédé et de  
 Felicità née Desilvestri, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Gaetano Rossetti, cimenteur, à Lausanne  
 2. Dante Calvetti, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2, Migliandone et  
 Varallo, le 22 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Migliandone et  
 Varallo avec certificats de capacité  
 pour les fiancés. Permis de pu-  
 blier et de marier

## Les époux :

Stefano Rossetti  
 Ernestine Rossetti

## Les témoins :

Gaetano Rossetti  
 Dante Calvetti

L'officier de l'état civil :

Pierre

Communiqué à la Chancellerie  
 (en resp.)

## Registre des mariages A.

No 31  
Ruchonnet  
et  
Brahier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchonnet, Paul-Frédéric  
célibataire  
manœuvre  
originaire de St-Saphorin (Savoie) domicilié à  
Sausanne né à  
Lausanne le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Eugène Ruchonnet, décédé et de  
Marie née Brun-Gallo dit Sencour, à Neuchâtel

2. Brahier, Marie-Joséphine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Coeuve (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Coeuve le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Joséphine Brahier, à Coeuve et de

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Roger Moret, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 13, Coeuve, 15 et  
Saint-Saphorin, le 16 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Coeuve  
et Saint-Saphorin

## Les époux :

Paul Ruchonnet  
Marie Ruchonnet

## Les témoins :

H. Regamey  
R. Moret

L'officier de l'état civil :

J. Moret

Communiqué à l'état civil à  
Chexbres et Coeuve.

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 12 février 1934  
déclaré définitif et exécutoire le  
avril 1934  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
avril 1934, le délai pendant  
lequel l'ex-mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 20 avril 1934.

L'officier de l'état civil :





## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 32  
 Champendal  
 et  
 Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Champendal, Emile-Souis**  
 veuf de Julie - Adèle Rapin née Bouvard, dès le 20 septembre 1915  
 chef du service des secours publics  
 originaire de Ballens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Ballens le vingt-huit septembre  
 mil huit cent cinquante-huit fils de  
 François-Henri Champendal et de  
 Isaline née Ronget, décédés

2. **Krieg née Moret, Louise-Eugénie**  
 veuve de Louis-Henri Krieg, dès le 2 décembre 1918  
 originaire de Gysenstein (Berne) domiciliée à  
 L'Isle née à  
 Genève le vingt-sept septembre  
 mil huit-cent septante-cinq fille de  
 Joseph-Antoine Moret et de  
 Marie-Joséphine née Duboule, décédés

Comme témoins :  
 1. Alfred Rochat, agriculteur, à L'Isle  
 2. Emile Champendal, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hœden i/c, et L'Isle, le  
 10 janvier et à Ballens, le 11 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
 femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 46,  
 f<sup>o</sup> 305. Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari  
 de la fiancée. Actes de publication  
 de mariage à Lausanne, Hœden  
 i/c, L'Isle et Ballens

Communiqué à l'état-civil à  
 Ballens, Stalden i/c, et  
 L'Isle.

## Les époux :

**Champendal**  
**Eugénie Champendal**

## Les témoins :

**Alfred Rochat**  
**Champendal**

L'officier de l'état civil  
**Puce!**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 33  
Mottaz  
et  
Guccian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Arthur - Marcel

célibataire

magasinier

originaire de Syens et Montpreveyres domicilié à  
Lausanne né à

aux Planches (Montreux) le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Auguste - Jules Mottaz, plâtrier - peintre et de  
Aline née Collet, à Lausanne

2. Guccian, Sina - Adèle

célibataire

lingère

originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Lausanne née à

Aigle le trente-un décembre  
mil neuf cent deux fille de

François - Louis - Rodolphe Guccian, absent et de  
Julie - Adèle née Drapel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edouard Vuichoud, chauffeur, à Lausanne  
2. Georges Wagnière, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Château-d'Oex,  
le 7, Syens, le 8, Montpreveyres, le 9 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Château-d'Oex,  
Syens et Montpreveyres

## Les époux :

a mottaz  
Sina Mottaz

## Les témoins :

Ed. Vuichoud  
G. Wagnière.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
Moudon, Corcelles-le-Torat  
et Château-d'Oex.

## Registre des mariages A.

No 34  
Sublet  
et  
Borgeaud

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 21 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 septembre 1924. Lausanne, le 8 novembre 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Leebaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Sublet, Louis-Charles

célibataire

chauffeur - mécanicien

originaire de Bougy - Villars domicilié à

Sausanne né à

Mollens le vingt-huit novembre

mil neuf cent un fils de

Henri-Louis Sublet, agriculteur, à Croz et de

Louise née Bratschi, décédée

2. Borgeaud, Jeanne

célibataire

lingère

originaire de Pully domiciliée à

Pully née à

Pully le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Louis-François Borgeaud, vigneron, à Pully et de

Souky née Faure, décédée

Comme témoins: 1. Louis Mauron, sommetier, à Lausanne

2. Roger Musy, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Bougy-Villars le 4 et Pully, le 5 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Bougy-Villars  
et Pully

## Les époux:

Louis Sublet

Jeanne Sublet

## Les témoins:

L. Mauron

R. Musy

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état-civil à  
Aubonne et Pully

## Registre des mariages A.

No 33  
Rimblot  
et  
Poyet

Par jugement de la T<sup>re</sup>  
Tribunal civil de Thoiry (France)  
en date du 25 février 1946  
déclaré définitif et exécutoire le 9 décembre 1946. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce  
à Lausanne le 17 février 1947.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rimblot, Sicien - Onésime  
célibataire  
dessinateur  
originaire de Paris domicilié à  
Argenteuil (Seine et Oise), France né à  
Paris, XIX<sup>e</sup> le onze août  
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
Eugène Rimblot, directeur d'usine et de  
Marie - Elisabeth - Valérie née Couvin, à Argenteuil

2. Poyet, Marguerite - Juliette  
célibataire  
modiste  
originaire de Orges domiciliée à  
Lausanne née à  
Pully le vingt-sept août  
mil neuf-cent fille de  
Ulysse - Eugène Poyet, manoeuvre, à Lausanne et de  
Eugénie née Coigny, décédée

Comme témoins :  
1. Eugène Poyet, manoeuvre, à Lausanne  
2. Charles Gross, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, Argenteuil, le 9 et  
Orges, le 10 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Argenteuil et  
Orges. Certificat de capacité du  
fiancé. Permis de publier et  
de marier

## Les époux :

S. Rimblot  
Marguerite Rimblot

## Les témoins :

Eugène Poyet  
Charles Gross

L'officier de l'état civil:

Communiqué à la Chancellerie C.<sup>a</sup>  
et à l'état civil à Montigny-

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 36  
Berthouzoz  
et  
Mœier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthouzoz, Plucide  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Conthey (Valais) domicilié à  
Susaune né à  
Conthey (Place) le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Constant Berthouzoz, agriculteur et de  
Marie née Vergères, à Conthey (Place), Valais

2. Mœier, Frieda  
divorcée d'Emil-Oskar-Heinrich Schurrenberger, dès le 3 fé-  
vrier 1919, ménagère  
originaire de Thalwil (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Loug le quatorze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jakob Mœier, entrepreneur et de  
Josefine née Reichenbach, à Loug

Comme témoins :  
1. Alfred Hafner, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. Alexis Germanier, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Susaune, le 5, Conthey, le 8 et  
Thalwil, le 9 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Conthey et Thal-  
wil.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce.

Communiqué à l'état civil à  
Conthey et Thalwil.

## Les époux :

Berthouzoz Plucide  
Berthouzoz Frieda

## Les témoins :

Hafner Alfred  
Germanier Alexis

L'officier de l'état civil :

Lucie

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 37  
Bremen  
Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bremen, Martin-Hubert dit François  
célibataire  
pharmacien  
originaire de Kerkrade (arr<sup>d</sup> de Maastrich, Hollande) domicilié à  
Amnéville (Lorraine), France né à  
Kerkrade le dix-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Johann-Joseph Bremen et de  
Karoline-Hubertina Krings, en Belgique

2. Buffat, Violette  
célibataire  
garde-malades  
originaire de Aigle, Olon et Vuarrens domiciliée à  
Vaulion née à  
Marburg a/Lahn, Allemagne le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Marie-Emilie-Sylvie Buffat, en Angleterre et de

Comme témoins :  
1. Julie Raymond, d<sup>elle</sup>, à Vaulion  
2. Henri Buffat, commis Postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle, Vuarrens et Olon, le 9,  
Vaulion, le 7 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Vaulion

## Les époux :

Martin-Hubert dit François  
Bremen  
Violette Bremen

## Les témoins :

J. Raymond  
Henri Buffat

L'officier de l'état civil

Reu

Communiqué à l'état-civil à Aigle,  
Olon, Vuarrens, Vaulion et  
à la Chancellerie C<sup>g</sup>

## Registre des mariages A.

No 38  
Blaser  
Zuberbühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser, David-Albert

célibataire

docteur - chimiste

originaire de Langnau (Berne)

domicilié à

Roussillon (Tsée), France

né à

Fribourg

le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

David Blaser

et de

Anna née Hostettler

2. Zuberbühler, Elisa

célibataire

originaire de Urnäsch (Appenzell N. Ex.)

domiciliée à

Lausanne

née à

Urnäsch

le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Konrad Zuberbühler

et de

Anna-Elisabeth née Frick

Comme témoins :

1. Emile Funk, docteur en mathématique, à Zurich

2. Emma Zuberbühler (d<sup>elle</sup>), à Urnäsch (Appenzell)

Les publications ont eu lieu à Langnau, le 6, Urnäsch et Lausanne, le 8 et Roussillon, le 9 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Langnau

Les époux :

A. Blaser

Elise Blaser

Les témoins :

Fr. Funk

Emma Zuberbühler

L'officier de l'état civil :

F. Auer

Communiqué à l'état-civil à  
Langnau et Urnäsch.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 39  
Fasler  
Badocco

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 7 avril 1927, déclaré définitif et exécutoire le 27 mai 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le marié ne peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 15 juin 1927.  
L'officier de l'état civil:

L. Baize

R. du 20.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasler, Alwin  
célibataire  
tailleur  
originaire de Densbüren (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Hans - Erwin Fasler, décédé et de  
Marie née Frey, à Lausanne

2. Badocco, Augustine - Marguerite  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Feltre (Belluno), Italie domiciliée à  
Sausanne née à

Loulans - les Forges (H<sup>te</sup> Savoie), France le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Victor Badocco, peintre, à Lausanne et de  
Marthe née Belet, à Genève

Comme témoins : 1. Oscar Hirt, cafetier, à Lausanne  
2. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Densbüren, le 1<sup>er</sup> et Feltre,  
le 17 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Densbüren et  
Feltre avec certificat de capacité  
de la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'état-civil à  
Densbüren et à la Chancellerie

## Les époux :

A. Fasler  
Marguerite Badocco

## Les témoins :

O. Hirt  
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

R. Baize



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 40  
Schwab  
Mo<sup>ret</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwab, Paul Edward  
célibataire  
tailleur  
originaire de Oberwil près Buren (Berne) domicilié à Cugy  
Lucens le quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize  
fils de Henri Schwab, cafetier et de Lina née Soudet, à Cugy

2. Mo<sup>ret</sup>, Jeanne Albertine  
célibataire  
couturière  
originaire de Essertines-sur-Rolle domiciliée à Lausanne  
Morges le vingt-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Charles-Louis Mo<sup>ret</sup>, décédé et de Jenny-Françoise Charlotte née Buclin, à Etouy

Comme témoins :  
1. Albert Gagnebin, voyageur en publicité, à Lausanne  
2. Louis Mo<sup>ret</sup>, chauffeur-mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cugy, le 26, Lausanne, Essertines-sur-Rolle et Oberwil, le 27 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil de Bottens

Les époux :  
Paul Schwab  
Jeanne Schwab

Les témoins :  
Louis Mo<sup>ret</sup>  
Albert Gagnebin

Registre des familles vol. 23 fol. 92.

Communiqué à l'état-civil à Oberwil (b. B.), Poliez-le-Grand, Gilly.

L'officier de l'état civil :  
F. J. J. J.

N<sup>o</sup> 41Zimmermann  
et  
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann, Gustave-Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Pampigny et Wattenwil (Berne) domicilié à

Sausanne né à

Pampigny le trois juillet

mil neuf cent

fils de

Ullysse-Henri Zimmermann, agriculteur et de

Marie-Aline-Rosine née Mermond, à Lausanne

2. Magnin, Blanche-Emmeline

célibataire

ménagère

originaire de Montricher domiciliée à

Lausanne née à

Montricher le dix-sept octobre

mil neuf cent deux

fille de

Emile-Louis Magnin, agriculteur et de

Jenny-Susanne née Mbrel, à Montricher

Comme témoins :  
1. Charles Zimmermann, agriculteur, à Lausanne  
2. Yvonne Zimmermann (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10, Wattenwil, le 11, Pampigny et Montricher, le 12 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Wattenwil, Pampigny et Montricher.

## Les époux :

Gustave Zimmermann  
Blanche Zimmermann

## Les témoins :

Ch. Zimmermann

Y. Zimmermann

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

Communiqué à l'état-civil à  
Pampigny, Wattenwil et L'Isle.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 42  
Simon  
et  
Addor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Henri  
célibataire  
négociant  
originaire de Sainte-Croix domicilié à  
Grandson né à  
Grandson le vingt-trois octobre  
mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Henri-François Simon, Conseiller d'état, à Lausanne et de  
Rose-Louise née Criblet, décédée

2. Addor, Angèle-Lucie  
célibataire  
originaire de Sainte-Croix domiciliée à  
Grandson née à  
Sainte-Croix le vingt décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Charles-Louis Addor, caporal de gendarmerie et de  
Lucie-Rosine née Lassueur, à Grandson

Comme témoins :  
1. Jean Crosasso, notaire, à Grandson  
2. Frédéric Cand, officier de l'état civil, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Mariage autorisé par décision du Dé-  
partement de Justice et Police, du 2 février 1923, sans attendre le  
délai des publications (article 115 du c.c.s.)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Grandson

## Les époux :

Simon  
H. Simon

## Les témoins :

J. Crosasso  
F. Cand

L'officier de l'état civil :

F. Cand

Communiqué à l'état-civil à  
St. Croix et Grandson.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 43  
Wegmann  
et  
Amaudruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wegmann, Heinrich  
veuf de Emma née Stünzi, dès le 13 avril 1919  
employé de banque  
originaire de Zurich domicilié à  
St-Gall né à  
Horgen le quatorze juin  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Heinrich Wegmann et de  
Emilie née Schwarzenbach, à Zurich

2. Amaudruz, Thérèse  
célibataire  
originaire de Mont-sur-Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Aigle le quatorze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles-Auguste Amaudruz professeur et de  
Marguerite - Sophie née Lecoultré, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edouard Amaudruz, dentiste, à Lausanne  
2. Ernest Volkart, vice-directeur de banque, à Zurich

Les publications ont eu lieu à St-Gall, le 21, Zurich, Lau-  
sanne et Romanel, le 22 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de St-Gall

Les époux :

Wegmann  
Th. Wegmann

Les témoins :

E. Volkart  
Edouard Amaudruz

L'officier de l'état civil :

P. Picot

Communiqué à l'état-civil à  
Zurich, St-Gall et Trilly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 44  
 Roeser  
 Nickel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roeser, Max-Auguste-Wilhelm

célibataire

cafétier

originaire de Königsee (Land Thüringen), Allemagne domicilié à  
 Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois février

mil huit cent septante-neuf fils de

Henri-Guillaume-Auguste Roeser et de

Pauline-Annie-Ida née Hollenhauer, décédés

2. Nickel, Martha-Elsa

célibataire

originaire de Seipzig (Saxe) domiciliée à

Seipzig II née à

Seipzig-Sellerhausen le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Carl-August-Theodor Nickel et de

Alma-Friederike née Simon, décédés

Comme témoins : 1. Alexandre Hellriegel, négociant, à Lausanne

2. Wilhelm Wajss, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Königsee, le 16  
 et Leipzig, le 18 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée, Actes de

naissance des fiancés, Certifi-

cats de capacité des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Königsee et

Leipzig. Permis de publier

et de marier

Communiqué à la Chancellerie (en

2 exp.)

## Les époux :

Max Roeser  
 Martha Roeser

## Les témoins :

Hellriegel Alexandre  
 W. Wajss.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

## Registre des mariages A.

No 45  
Blanc  
et  
Bovay

Ex-50  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Gustave-Maurice

célibataire

coiffeur

originaire de Sausanne domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Paul-Henri Blanc, employé aux casernes, à Lausanne et de  
 Hortense-Eugénie née Gavillet, décédée

2. Bovay, Marguerite-Yvonne

célibataire

couturière

originaire de Démoret et Chancy domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Robert-Henri Bovay, décédé et de  
 Marie née Gillieron, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Henri Blanc, employé d'Etat, à Lausanne  
 2. Henri Bovay, vulcanisateur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, Démoret et Chancy,  
 le 23 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Démoret et Chancy.

## Les époux :

G. Blanc  
M. Bovay

## Les témoins :

H. Blanc  
H. Bovay

L'officier de l'état civil :

P. Picu

Communiqué à l'état-civil à  
 Donneloye

No de l'Etat-civil 1923  
 J. H. Blanc  
 H. Bovay  
 Lausanne

Registre des mariages A.

No 46  
Sumser  
et  
Nötz

Par jugement du Tribunal ~~ad hoc~~  
dissous de Lausanne rendu  
en date du 21 avril 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> juillet  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l. \_\_\_\_\_  
ne pourr. contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 20 juillet 1927.  
L'officier de l'état civil:

*L. Bauffe*

R. du 24.10.27.

<sup>L. 1926</sup>  
5/ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sumser, Robert - Alois  
célibataire  
hôtelier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Julian Sumser, rentier et de  
Louisa née Loretan, décédée

2. Nötz, Jeanne - Marguerite  
célibataire  
originaire de Chardonnay s. Morges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Charles - Adolphe Nötz et de  
Lisette née Gagg, décédée

Comme témoins :  
1. Bertha Wyssbrod (dame), à Lausanne  
2. Eugène Clot, comptable, à La Cour de Peilz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 et Chardonnay s. Morges, le 21 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :  
Pour l'acte de naissance du  
fiancé, voir v.° 14, f.° 214, pour celui  
de la fiancée, v.° 23, f.° 9.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Chardon-  
nay s. Morges

Les époux :  
*Robert Sumser*  
*Jeanne Sumser*

Les témoins :  
*B. Wyssbrod*  
*Eug. Clot*

L'officier de l'état civil :  
*P. Pecul*

Communiqué à l'état-civil à  
Villars - sous - Yens.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 47  
Bouthillier-Beaumont  
Bouthillier de Beaumont  
et  
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouthillier-Beaumont, Ami-Constant-Edmond  
veuf de Emma Anna dite Koucia née Villeneuve, des le 9 janvier 1919  
professeur  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente-un juillet  
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de

Denis-Robert-Edmond Bouthillier-Beaumont, décédé et de  
Frédérique-Louise-Emma née Keggeler à Lausanne; fils adoptif d'Adèle  
née Debonville veuve de Denis-Robert-Edmond Bouthillier-Beaumont

2. Michel, Ida  
célibataire  
gardiennne malades  
originaire de Toffen (Berne) domiciliée à  
Chavannes s.orges née à  
Orbe le quinze décembre  
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de

Jacob Michel et de  
Marie-Lélie née Candaux, décédés

Comme témoins :  
1. Charles Michel, employé C.F.F., à Renens  
2. Jacques Samunier, directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, Genève, Belp et  
Chavannes, le 24 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf-cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir v. 15, f. 44. Pour l'acte de décès de  
sa 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir v. 51, f. 267. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Genève,  
Belp et Chavannes.

Les époux :

A Bouthillier-Beaumont  
J. Bouthillier-Beaumont

Les témoins :

C. Michel  
Samunier

L'officier de l'état civil :

Beu

Changement de nom  
Changement de nom de famille  
en "Bouthillier de Beaumont"  
par décision du Conseil d'Etat  
de la République et canton de  
Genève du 22 mars 1960.  
Lausanne, le 5 avril 1960.  
L'Officier de l'Etat civil :

*[Signature]*

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne.

Imprimerie Vaudeloise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 48  
Hegner  
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Hegner, Robert - Liber**

célibataire

ingénieur

originaire de Winterthur (Zurich) domicilié à

Sausanne né à

Zurich le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Robert Hegner, négociant, à Zurich et de

Angelina - Josephina née von Suvalta, décédée

2. **Weber, Ella**

divorcée de Kurz - Rudolf Salis, dès le 12 janvier 1923,

originaire de Coire et Bevers (Grisons) domiciliée à

Chêne - Bougeries née à

Winterthur le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Johann - Jakob Weber, décédé et de

Elisabeth née Imhoof, à St-Moritz (Grisons)

Comme témoins : } 1. Erika Bernhard (d<sup>éc</sup>), à St-Moritz (Grisons)  
2. Wolf Hegner, commerçant, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, Winterthur, Bevers, Chêne-Bougeries, le 25 et Coire, le 26 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Autorisation de con-  
tracter un nouveau mariage  
pour la fiancée. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne, Win-  
terthur, Bevers, Chêne-Bougeries  
et Coire

Communiqué à l'état civil à  
Winterthur, Coire, Bevers et  
Genève (B.C.)

## Les époux :

R. Hegner

Ella Hegner

## Les témoins :

Erika Bernhard

W. Hegner

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 49  
 Hugnet  
 Mathys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Hugnet, John - Ernest**  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Tartegnin et Bière domicilié à  
Bugnoux - zière - Essertines / Rolle né à  
Tartegnin le trente octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
John - Louis - Elie Hugnet et de  
Julie - Louise - Martha Poustif

2. **Mathys, Rosa**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Rohrbachgraben (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Heimiswil le dix-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Frédéric Mathys et de  
Maria née Siechti à Heimiswil

Comme témoins : { 1. Jules Papin, retraité des télégraphes à Lausanne  
 2. Louis Burnaud, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tartegnin, Essertines / Rolle, Rohrbach,  
Lausanne et Bière

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Gilly.

## Les époux :

John Hugnet  
Rosa Hugnet

## Les témoins :

Papin  
Burnaud

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état-civil à Gilly,  
 Bière et Rohrbach.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 50  
Cuérel  
Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuérel**, Séon - Alexis  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Villars - S<sup>te</sup> - Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-six décembre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Alexis - Marc - Louis - Samuel Cuérel, coiffeur, à Lausanne et de  
Jeanne Françoise - Henriette - Charlotte née Bron, décédée

2. **Henny**, Céline  
divorcée de Marc - Auguste Vittoz, dès le 4 mai 1921  
négociante  
originaire de Froideville domiciliée à  
Lausanne née à  
Trilly le deux octobre  
mille huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Alfred Henny, décédé et de  
Eugénie née Friche, à Trilly

Comme témoins : { 1. Edouard Cuérel, coiffeur, à Lausanne  
2. Arthur Ilg, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Susanne, le 17, Villars - S<sup>te</sup> - Croix et  
Froideville, le 18 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce, Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Villars - S<sup>te</sup> - Croix, et Froideville

## Les époux :

L. Cuérel  
C. Cuérel

## Les témoins :

Ed. Cuérel  
A. Ilg

L'officier de l'état civil :

Rucul

Communiqué à l'état-civil à  
Bussigny St-Morges et Poliez-  
le-Grand.

## Registre des mariages A.

No 51  
Mühlstein  
et  
Picard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mühlstein, Max  
célibataire  
négociant  
originaire de Genève (ville) domicilié à  
Genève né à  
Nassau (Allemagne) le dix-neuf septembre  
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de  
Moses Mühlstein et de

Babetta Levita, décédée  
2. Picard, Marthe  
célibataire  
originaire de Fontainemelon (Neuchâtel) domiciliée à  
Sausanne née à  
Orbe le quatorze août  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Lazare dit Jules Picard, négociant et de  
Louise Brunschweig, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jules Picard, négociant, à Lausanne  
2. Fernand Bloch, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 19, Fontainemelon, le 22  
et Lausanne, le 22 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Genève

## Les époux :

Max Mühlstein  
Marthe Mühlstein

## Les témoins :

J. Picard  
F. Bloch

L'officier de l'état civil :

P. Picard

Communiqué à l'état-civil à  
Genève (B.C.), et Fontaine-  
melon

## Registre des mariages A.

No 52  
Trolliet  
Yellay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trolliet, Henri  
célibataire  
gendarme  
originaire de Henniez domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le dix-neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Henri Trolliet, tulier et de

Louise dite Elise née Badoux, à St-Prex  
2. Yellay, Olga-Ernestine  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à  
Yverne née à  
Yverne le vingt-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Joseph-Edouard Yellay, agriculteur et de  
Ernestine-Philippine née Trolliet, à Yverne

Comme témoins : { 1. Albert Bally, gendarme, à St-Cergue  
2. Louis Trolliet, typographe, à St-Prex

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 22, Bagnes et Yverne,  
le 23 et Henniez, le 24 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Bagnes,  
Yverne et Henniez

## Les époux :

Henri Trolliet  
Olga Trolliet

## Les témoins :

Albert Bally  
Trolliet Louis

L'officier de l'état civil :

Stuck

Communiqué à l'état-civil à  
Granges, Bagnes et Aigle

N<sup>o</sup> 53  
 Jaton  
 et  
 Vouga

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaton**, Charles  
 célibataire  
 jardinier  
 originaire de Villars-Mendraz domicilié à  
 Sausanne né à  
 Jongny le deux juillet  
 mil huit cent soixante-treize fils de  
 Simeon - Fidèle Jaton, décédé et de  
 Marianne - Marguerite née Bottaz, à Lausanne

2. **Vouga** née **Baeriswyl**, Alice-Justine  
 divorcée de Auguste - Ernest Clémence, dès le 20 avril 1918  
 ménagère  
 originaire de Courroux (Berne) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Champtauruz le neuf juin  
 mil huit cent soixante-treize fille de  
 Charles Baeriswyl et de  
 Marie - Louise née Chevulley, décédés

Comme témoins :  
 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
 2. Maris Heppi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 15, Villars-Mendraz  
 et Courroux, le 17 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte de mariage de la fiancée  
 avec divorce. Actes de publi-  
 cation de mariage à Lausanne,  
 Villars-Mendraz et Courroux-

Les époux :

Charles Jaton  
 Justine Jaton

Les témoins :

H<sup>r</sup> Regamey  
 Heppi H<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Pucis

Communiqué à l'état civil à  
 S<sup>t</sup>-Gerges et Courroux.

## Registre des mariages A.

No 54  
Chabloz  
et  
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chabloz**, Edouard  
célibataire  
électricien, chef de réseau  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Sausanne né à  
St<sup>e</sup> - Croix le cinq septembre  
mil huit cent soixante - six fils de  
Jules - Louis Chabloz et de  
Marie Louise née Pilet, décédés

2. **Bron**, Souise  
divorcée de François - Henri Savanchy, dès le 19 mai 1913

originaire de Savigny, Forel et Montpreveyres domiciliée à  
Lausanne née à  
Grandvaux le douze décembre  
mil huit cent soixante - huit fille de  
Henri - Samuel Bron et de  
Jenny née Veyre, décédés

Comme témoins : { 1. Charles Chevalley, mécanicien, à Lausanne  
2. Henri Schwendy, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Château-d'Oex,  
Savigny, Forel, le 13 et Montpreveyres, le 16 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Château-d'Oex  
Savigny, Forel et Montpreveyres.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce

## Les époux :

Edouard Chabloz  
Louise Chabloz

## Les témoins :

Ch. Chevalley  
Henri Schwendy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Château-d'Oex, Savigny, Forel (Sous),  
et Corcelles-le-Tort.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 55  
Martin  
et  
Troyon

Par jugement du Tribunal... de  
Lausanne... rendu  
en date du 8 octobre 1934...  
déclaré définitif et exécutoire le 10  
novembre 1934, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 24 novembre 1934.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Oscar-Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de S<sup>te</sup>-Croix domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le cinq mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Oscar-Jacques-Louis Martin, agriculteur, à Pully et de  
Célestine-Rosine née Besençon, décédée

2. Troyon, Emma-Ida  
célibataire  
négociante  
originaire de Cheseaux domiciliée à  
Sausanne née à  
Paris (5<sup>ème</sup>) le dix-neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Adèle-Aimée Troyon, décédée et de

Comme témoins : 1. Félix Baud, emp. de bureau, à Lausanne  
2. Jules Meyer, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, S<sup>te</sup>-Croix, le 29,  
Granges de S<sup>te</sup>-Croix, le 29 et Cheseaux, le 30 août 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Copie de l'acte de naissance de  
la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, S<sup>te</sup>-Croix  
Granges de S<sup>te</sup>-Croix et Cheseaux

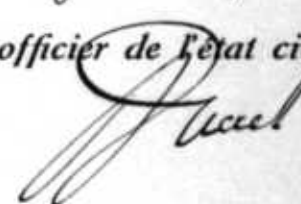
## Les époux :

Oscar Martin  
Emma Martin

## Les témoins :

Félix Baud  
Jules Meyer

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>te</sup>-Croix et Pully.



Registre des mariages A.

No 56  
Bron  
et  
Dufsey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bron**, *Firmin - Ernest*  
célibataire  
pâtissier  
originaire de *St-Saphorin (Lavaux) et Genève* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Lausanne* le *quatorze avril*  
*mil neuf cent un* fils de  
*Jean-Louis Bron, imprimeur* et de  
*Charlotte - Marie née Corbaz, à Chailly*

2. **Dufsey**, *Elisabeth - Louisa*  
célibataire  
originaire de *Palézieux* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Palézieux* le *vingt-cinq juin*  
*mil neuf cent un* fille de  
*Louis - Albert Dufsey, négociant* et de  
*Louise - Joséphine née Fortunel, à Sausanne*

Comme témoins :  
1. *Jean Bron, imprimeur, à Lausanne*  
2. *Antoine Bron, emp. postal, à Genève*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 22, Genève et Palézieux,*  
*le 23 et St-Saphorin, le 25 juidies 1923*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-trois*

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Lausanne, Genève, Palézieux*  
*et St-Saphorin.*

Les époux :  
*F. Bron*  
*E. Dufsey*  
Les témoins :  
*F. Bron*  
*A. Bron*

Communiqué à l'état-civil à  
*Chexbres, Genève et Palézieux*

L'officier de l'état civil :  
*F. Lucet*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 57  
 Leuenberger  
 et  
 Maag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Leuenberger, Walter**  
 célibataire  
 menuisier  
 originaire de Walterswil (Berne) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Berne le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Johann-Friedrich Leuenberger, serrurier et de  
 Anna née Gosteli, à Berne

2. **Maag, Marie-Frieda**  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Bachenbülach (Zurich) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Lausanne le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Conrad Maag, machiniste et de  
 Ottilie née Horlacher, à Lausanne

Comme témoins : } 1. René Schneider, dessinateur, à Lausanne  
 } 2. André Schneider, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 22, Walterswil, le 23 et  
 Bachenbülach, le 26 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
 Pour celui de la fiancée, voir  
 n<sup>o</sup> 29, f<sup>o</sup> 8. Actes de publication  
 de mariage à Lausanne, Wal-  
 terswil et Bachenbülach

## Les époux :

Leuenberger Walter  
 Maag Frieda Leuenberger

## Les témoins :

Schneider

Schneider

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
 Walterswil et Bachenbülach

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 58  
Rüedi  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rüedi**, Alfred  
divorcé de Anna - Marie Mérieville née Bönzli, dès le  
27 décembre 1921, voyageur de commerce  
originaire de Hasle (Lucerne) et Noiraigue (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Entlebuch (Lucerne) le vingt-huit mars  
mil huit cent septante-huit fils de  
Anton Rüedi, décédé et de  
Maria née Heiler, à Hasle

2. **Corbaz**, Jeanne - Emma - Louise  
célibataire  
fille de salle  
originaire del Mont / Lausanne domiciliée à  
Crissier née à  
Crissier le vingt quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Jules - Henri Corbaz, jardinier et de  
Anna née Huber, à Crissier

Comme témoins : { 1. Emile Brunner, cafetier, à Lausanne  
2. Amélie Corbaz, d<sup>elle</sup>, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, Hasle, Noiraigue,  
le 25, au Mont et Crissier, le 26 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé,  
avec divorce. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Hasle, Noiraigue, au Mont  
et Crissier

## Les époux :

Alfred Rüedi  
ce  
Emma Rüedi

## Les témoins :

Emile Brunner  
Amélie Corbaz

L'officier de l'état civil :

Rüedi

Communiqué à l'état-civil à  
Hasle, Noiraigue et Prilly.

## Registre des mariages A.

No 59  
Gillieron  
et  
Popaluca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, William Walter  
célibataire  
comptable  
originaire de Servion domicilié à  
Lausanne né à  
Cully le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Paul-Philippe Gillieron, chef de service et de  
Ida née Duboux, à Cully

2. Popaluca, Matilda  
célibataire  
garde malades  
originaire de nationalité roumaine domiciliée à  
Lausanne née à  
Vaidarecea (Roumanie) le seize juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Nécolue Popaluca, décédé et de  
Maria née Tosu, à Vaidarecea

Comme témoins : 1. Jeanne Reynold (veuve Gillieron), à Cully  
2. Alphonsine Guénoud-Brunet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Servion, le 3 janvier  
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
celui de la fiancée, avec traduc-  
tion. Certificat de capacité de  
la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne et  
Servion. Permis de publier

## Les époux :

Gillieron  
Matilde Gillieron

## Les témoins :

J. Reynold  
A. Guénoud

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état-civil  
à Oron-la-Ville et à la  
Chancellerie C<sup>te</sup>

## Registre des mariages A.

No 60  
Bullows  
et  
Marquardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bullows, Francis - Joseph  
divorcé de Adeline Mary née Bullock, dès le 15 janvier 1923  
commerçant  
originaire de ~~Lausanne~~ sujet britannique domicilié à  
Lausanne né à  
Caldmore (Walsall), Angleterre vingt-quatre novembre  
mil huit cent soixante-sept fils de  
Alfred Bullows, décédé et de  
Mary Ann née Amphlet, à Sutton Coldfield (Angleterre)

2. Marquardt née Esch, Elisabeth-Louise  
veuve de Frédéric-William Marquardt, dès le 8 mai 1913

originaire de Horst (Steele), Prusse, Allemagne domiciliée à  
Lausanne née à  
Horst le dix novembre  
mil huit cent septante-quatre fille de  
Thomas Esch et de  
Josefine née Stiek, décédés

Comme témoins : { 1. Maurice Emery, emp. de bureau, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Extrait de jugement de divorce  
du fiancé, avec traduction. Acte de  
mariage de la fiancée. Acte de  
décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne. Permis de publier  
avec dispense de publication en Allemagne  
et de certificat de capacité pour la fiancée  
Certificat de capacité pour le fiancé. Permis de  
mariage.  
Communiqué

## Les époux :

Francis Bullows  
Elisabeth Marquardt

## Les témoins :

Maurice Emery  
Marius Heysé

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 61  
 Jayet  
 Pictet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jayet**, Louis - Samuel - Ernest  
 veuf de Fanny - Adrienne née Girard, dès le 28 septembre 1914  
 directeur des douanes  
 originaire de Moudon et Hermenches domicilié à  
 Sausanne né à  
 Oron-le-Châtel le six mars

mil huit cent soixante-trois fils de  
 Louis - Isaac Jayet et de  
 Rose Fanny née Mayor, décédés  
 2. **Pictet née Köhly**, Fanny Henriette  
 veuve de Pierre-Laurent Pictet, dès le 24 octobre 1919

originaire de Genève domiciliée à  
 Genève née à  
 Morges le quatorze novembre  
 mil huit cent septante-un fille de  
 Jean - Charles Köhly et de  
 Pauline née Burger, décédés

Comme témoins : 1. Hélène Jayet (d<sup>elle</sup>) à Lausanne  
 2. Renée Jayet, docteur-médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2, Moudon, Hermenches et Genève, le 3 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Moudon, Hermenches et Genève. Actes de décès des précédents conjoints

## Les époux :

E. Jayet  
 Fanny Jayet

## Les témoins :

Hélène Jayet  
 R. Jayet

L'officier de l'état civil

Communiqué à l'état civil à  
 Moudon et Genève (B.C.),

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 62  
Wisler  
et  
Baux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wisler, Jean  
célibataire  
mécánicoien  
originaire de Mulhouse (Alsace), France domicilié à  
Sausanne né à  
Mulhouse le vingt-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Jean-Baptiste Wisler, mécanoicien et de  
Anne née Gsegner, à Mulhouse

2. Baux, Rose-Souise  
divorcée de Louis-Jules Vuadens, dès le 31 mai 1918  
ménagère  
originaire de Blonay domiciliée à  
Lausanne née à  
Rossinière le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François-Louis Baux, décédé, et de  
Marie-Elise née Izoz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Roth, fourreur, à Lausanne  
2. Hans Messerli, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup> et Blonay, le 2<sup>e</sup> décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publi-  
cation de mariage, à Lausanne  
et Blonay. Certificat de capa-  
cité pour le fiancé. Permis  
de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie  
C<sup>te</sup> et à l'état-civil à  
St-Légier.

## Les époux :

J. Wisler  
Louise Wisler

## Les témoins :

E. Roth.

Hans Messerli

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 63  
Pignet  
et  
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pignet, Marcel - François  
célibataire  
représentant de commerce  
originaire de Chenit domicilié à  
Sausanne né à  
Genève le vingt-quatre février  
mil huit cent quatre vingt seize fils de

Charles Pignet, charpentier, en France et de  
Julie Philomène née Miège, décédée

2. Grosjean, Emilie - Susanne  
célibataire  
modiste  
originaire de Yverne domiciliée à  
Sausanne née à

Cligle le premier mai  
mil huit cent quatre vingt seize fille de  
Paul - Henri - Emile Grosjean, décédé et de  
Susanne Philomène née Taberlet, à Cligle

Comme témoins :  
1. Louis Tondu, photographe, à Lausanne  
2. Marguerite Grosjean (d<sup>elle</sup>), à Bulle

Les publications ont eu lieu à Sausanne, au Sentier, au Brassus, à  
Yverne, le 17 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt  
trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, au Sentier  
au Brassus et Yverne

## Les époux :

Pignet  
P. Pignet

## Les témoins :

M. Grosjean  
Louis Tondu

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 28 juin 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 septem-  
bre 1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été annulé par le divorce.  
Le 1<sup>er</sup> octobre 1926 à trois ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, des le 23 septembre 1926.  
Lausanne, le 9 octobre 1926.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil au  
Sentier et Cligle



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 64  
Lanz  
et  
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lanz, Wilhelm Ernest  
célibataire  
charretier  
originaire de Gondiswil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre avril  
mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Verena Lanz, à Paris et de

2. Bovard, Sydie - Cécile  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Epesses domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze août  
mil huit cent quatre vingt huit fille de  
Emile - Charles Bovard, décédé et de  
Jenny née Grand, à Lausanne

Comme témoins : {  
1. Auguste Gilgen, boucher, à Lausanne  
2. Georges Bovay, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, Gondiswil, 3 et Epesses, le 4 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre février mil neuf cent vingt trois

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 284, pour celui de  
la fiancée voir, n<sup>o</sup> 15, f<sup>o</sup> 55.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Gondiswil et  
Epesses

Communiqué à l'état-civil à  
Gondiswil et Cully.

Registre des familles vol. 21 fol. 273

## Les époux :

Wm Ernest  
Sydie Lanz

## Les témoins :

Gilgen Auguste  
G Bovay

L'officier de l'état civil :

eccl.

## Registre des mariages A.

No 65  
Schmidt  
Woiblet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Emile  
divorcé de Alice - Eugénie Morel, dès le 19 mai 1922  
négociant  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Franz - Häwar Schmidt et de  
Rosine née Hänni, à Lausanne

2. Woiblet, Rose  
célibataire

originaire de Vauffelin (Berne) domiciliée à  
St Aubin - Sauges (Xéuchâtel) née à  
Tivoli - sous - Sauges le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Julien - Aimé Woiblet et de  
Laure née Quartier - la - Tente, décédés

Comme témoins : 1. Théophile Siegenthaler, secrétaire, à Lausanne  
2. Marc Woiblet, directeur, à Bière

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, Vauffelin et  
St Aubin, le 23 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de mariage du fiancé,  
avec divorce, voir n. 139, p. 239.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Vauffelin et St-  
Aubin

## Les époux :

Schmidt  
Rose Schmidt

## Les témoins :

Théophile Siegenthaler  
M. Woiblet.

L'officier de l'état civil :

Reue

Communiqué à l'état-civil à  
Vauffelin et St Aubin

## Registre des mariages A.

66  
Deriaz  
et  
Arm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Deriaz**, Charles Souis  
célibataire  
paveur  
originaire de Baulmes domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le onze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Souis - Abram Deriaz, décédé et de  
Susanne Jenny - Souise née Zullens, à Lausanne

2. **Arm**, Alice-Cécile  
célibataire  
lingère  
originaire de Rüderswil (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Genève le trente-un août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
François - Souis Arm, décédé et de  
Marie - Cécile née Betrisey, à Genève

Comme témoins :  
1. Alfred Deriaz, paveur, à Lausanne  
2. Alfred Rochat, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 29, Baulmes et Rüderswil, le 30 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Baulmes et  
Rüderswil

## Les époux :

Charles Deriaz  
Alice Deriaz

## Les témoins :

A. Deriaz  
Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Baulmes et Rüderswil

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 67  
 Zaud  
 et  
 Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaud, Henri - Alfred  
 célibataire  
 garçon de laboratoire  
 originaire de Bottens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le premier septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
 Alfred Zaud, retraité C.F.T. et de  
 Julie née Gret, à Lausanne

2. Desponds, Hélène - Emma  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Macconnens (Fribourg) et Biolley - Orjulaz domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Cossonay le sept avril  
 mil neuf cent quatre fille de  
 Alfred Desponds, ouvrier de ville et de  
 Marie - Susanne Desponds née Curchod, à Sausanne

Comme témoins :  
 1. Marie Desponds (dame), à Lausanne  
 2. Marcel Bernay, courrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne Macconnens et Biolley - Orjulaz, le 19 et Bottens, le 20 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère  
 de la fiancée. Actes de publica-  
 tion de mariage à Lausanne,  
 Macconnens, Biolley - Orjulaz  
 et Bottens

## Les époux :

Zaud  
 Hélène Zaud

## Les témoins :

Marie Desponds  
 Marcel Bernay

L'officier de l'état civil :

Recu

Communiqué à l'état-civil à  
 Poliez-le-Grand, Villarimboud  
 et Echallens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 68  
Moënoz  
et  
Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Moënoz, Henri-Gustave**  
célibataire  
charrretier  
originaire de Pully \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bussigny \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fils de  
Gustave - Jean - Edouard Moënoz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise - Céline née Estoppey, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Christin, Jeanne**  
divorcée d'Henri Gattabin, dès le 3 février 1921 \_\_\_\_\_  
ménagère  
originaire de Combremont-le-Grand et Sottens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Genève \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fille de  
reconnue de Nicolas Christin \_\_\_\_\_ et de  
Catherine - Adèle Colliard née Genoud, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Robert Pache, courrier, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Jules Christinet, chauffeur d'autos, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Pully, 8, Combremont  
le-Grand et Sottens, le 9 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée  
avec divorce. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Pully, Combremont-le-Grand  
et Sottens \_\_\_\_\_

## Les époux :

Moënoz Henri  
Jeanne Moënoz

## Les témoins :

Pache Robert  
Jules Christinet

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état-civil à  
Pully, Combremont-le-Grand  
et St. Cerges. \_\_\_\_\_

No 59  
Henry  
et  
Rouge

81  
3/ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Alfred - Charles  
célibataire  
boulangier  
originaire de Vullierens domicilié à  
Sausanne né à  
Vullierens le vingt-cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Paul - Alfred Henry, agriculteur et de  
Caroline - Rosa née Tahud, à Vullierens.

2. Rouge, Marie - Jenny  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à  
Épalinges le trente-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Souis - Théophile Rouge, décédé et de  
Emma - Louise - Eugénie née Béboux, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Rouge, emp. aux T. L., à Lausanne  
2. Ulysse Rouge, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 et Vullierens, le 27  
janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre février mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Vullierens

Les époux :  
Alfred Henry  
Marie Henry

Les témoins :  
E. Rouge  
U. Rouge

Communiqué à l'état-civil à  
Vullierens

L'officier de l'état civil :  
Recul

## Registre des mariages A.

No 70  
Atwood  
et  
Veyze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Atwood, Franklin B.

célibataire

étudiant

originaire des Etats-Unis d'Amérique domicilié à

Sausanne né à

Nantucket (Massachusetts) le vingt janvier

<sup>Etats-Unis</sup>  
mil neuf cent fils de

Isaac M. Atwood, décédé et de

Ida A. née Fisher, à Nantucket

2. Veyze, Gabrielle

célibataire

originaire de Chapelles domiciliée à

Plainpalais (Genève) née à

Echallens le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Victor Veyze, notaire, à Echallens et de

Ida née Bovet, décédée

Comme témoins : { 1. Francois Fiaux, notaire, à Lausanne  
2. Victor Veyze, notaire, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Plainpalais, le 9  
et Chapelle, le 10 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre février mil neuf cent vingt trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Plainpalais et  
Chapelle. Permis de publier  
et de marier

## Les époux :

Franklin B. Atwood

Gabrielle Atwood

## Les témoins :

*V. Veyze*  
*F. Fiaux*

Communiqué à l'état civil à  
St. Georges et Plainpalais

L'officier de l'état civil

*J. F. Fiaux*

No 71  
Lodari  
et  
Devantay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lodari**, *Sucien-Paul*  
célibataire  
gypcier - peintre  
originaire de *Bieno (Italie)* domicilié à  
*Grancy* né à  
*Grancy* le *trente-un décembre*  
*mil huit cent novante-sept* fils de  
*Paul Lodari, décédé* et de  
*Louise née Dalioli, à Grancy*

2. **Devantay**, *Marie-Hélène*  
célibataire  
dactylographe  
originaire de *Grancy* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*La Tour de Peilz* le *vingt mai*  
*mil huit cent novante-six* fille de  
*Rodolphe - Louis Devantay, à Lausanne* et de  
*Marie née Knüchel, décédée*

Comme témoins :  
1. *Mansueti Lodari, maçon, à Grancy*  
2. *Élise Lodari (d'elle), à Grancy*

Les publications ont eu lieu à *Grancy, le 1<sup>er</sup>, Lausanne, le 3 et  
Bieno le 17 janvier 1923*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt quatre février mil neuf cent vingt-trois*

## Pièces déposées :

*Autorisation de l'état-civil  
de Grancy*

## Les époux :

*Sucien Lodari  
Hélène Lodari*

## Les témoins :

*Mansueti  
Élise Lodari*

L'officier de l'état civil :

*Peccat*

Communiqué à l'état-civil à  
*Grancy et à la Chancellerie*



Registre des mariages A.

14-315

No 72  
Labhart  
Reichenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Labhart, Wilhelm  
divorcé de Oline-Bertha Studel née Danner, dès le 24 janvier 1923  
négociant  
originaire de Steckborn (Thurgovie) domicilié à Sausanne né à Steckborn le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de Daniel Labhart, décédé et de Marie-Barbara née Füllemann, à Steckborn

2. Reichenbach, Marie-Caroline  
célibataire  
couturière  
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à Sausanne née à Plainpalais (Genève) le dix-neuf janvier

mil huit cent septante-quatre fille de Jacob-Edouard Reichenbach et de Marie-Caroline née Gossauer, décédées

Comme témoins : 1. Jeanne Reichenbach, dame, à Lausanne  
2. Charles Reichenbach, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Steckborn et Saanen, le 9 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce, voir 1:26, f: 332. Actes de publication de mariage à Lausanne, Steckborn et Saanen

Les époux :

Labhart  
W. Labhart

Les témoins :

J. Reichenbach  
Reichenbach

L'officier de l'état civil :

Reuch

Registre des mariages A.

No 73  
Fessler  
et  
Ledermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Fessler, Robert  
veuf de Cécile née Aellen, des le 3 mars 1922  
marchand - fripier  
originaire de Coinsins domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Henri - Gaspard Fessler, courtier et de  
Elise - Rosalie née Henchoz, à Lausanne

Ledermann, Susanne Jeanne  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Aubonne domiciliée à  
Lausanne née à  
Aubonne le vingt-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jules - Henri Ledermann, à Prilly et de  
Marie née Pache, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Fessler, lithographe, à Lausanne  
2. Germaine Utz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Coinsins et Au-  
bonne, le 9 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée,  
pour celui du fiancé, voir v:14 f:24.  
pour l'acte de décès de sa 1<sup>re</sup> fem-  
me, voir v:56, f:68. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne, Coinsins et Aubonne

Les époux :

R. Fessler  
S. Fessler

Les témoins :

Ls. Fessler

G. Utz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Begnins et Aubonne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

1<sup>er</sup> Jour 21.8.24.  
Par Jugement du Tribunal...  
diakrich de Lausanne, rendu  
en date du 14 avril 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 mai  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 12 juin 1924  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

## Registre des mariages A.

No 74  
Pernet  
et  
Gane

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pernet, François-Louis**  
divorcé de **Alix - Jeanne - Marie - Ghislaine** née **Raze**, dès le  
22 décembre 1921, mécanicien  
originaire de **Ormont-dessus** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Cligle** le **trois juillet**  
**mil huit cent quatre-vingt-huit** fils de  
**Jean-Louis Pernet** et de  
**Constance - Antoinette** née **Moret**, décédée

2. **Gane née Bassoli, Carolina - Angela - Maria**  
veuve de **Paul Gane**, dès le **12 juin 1904**  
ménagère  
originaire de **Quarto d'Orti (Alexandrie), Italie** domiciliée à  
**Sausanne** née à  
**Moglia (Montora)** le **dix-sept avril**  
**mil huit cent quatre-vingt-deux** fille de  
**Pietro Bassoli**, à **Modène** et de  
**Rosa** née **Morandi**, décédée

Comme témoins : } 1. **Auguste Curchod**, facteur postal, à **Lausanne**  
} 2. **Joseph Riva**, entrepreneur, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Sausanne**, le **27, Ormont-dessus**, le  
**28 décembre 1922** et à **Quarto d'Orti**, le **21 janvier 1923**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne**, le **premier mars mil neuf cent vingt-trois**

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce, Acte de décès des 1<sup>er</sup> mari  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à **Sausanne, Ormont-  
dessus** et **Quarto d'Orti** avec cer-  
tificat de capacité pour la fiancée.  
Permis de publier

Communiqué à l'état-civil à  
**Ormont-dessus** et à la Chan-  
cellerie C<sup>g</sup>

## Les époux :

**F. Pernet**  
**Caroline Pernet**

## Les témoins :

**Aug. Curchod**  
**Joseph Riva**

L'officier de l'état civil

**P. Riva**

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 75  
Jeger  
Pierrehumbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeger, Adolf  
divorcé d'Elaine née Trölliet, dès le 2 février 1922  
charpentier  
originaire de Breitenbach (Soleure) domicilié à  
Sausanne né à  
Zwingen (Berne) le trente août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Josef Jeger et de  
Antonia née Scherrer, décédés

2. Pierrehumbert, Eléonore  
célibataire  
couturière  
originaire de St-Aubin-Sauges (Neuchâtel) domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Charles-Adolphe Pierrehumbert, décédé et de  
Félicie-Marie née Kolb, à Orbe

Comme témoins :  
1. Jules Bolomey, plâtrier-peintre, à Lausanne  
2. Louis Pierrehumbert, machiniste, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Breitenbach et  
St-Aubin, le 6 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de mariage du fian-  
cé, avec divorce, fol. n<sup>o</sup> 32. f. 389.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Breitenbach et  
St-Aubin

Les époux :

Jeger Adolphe  
Eléonore Jeger

Les témoins :

Jules Bolomey  
Pierrehumbert Louis

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Breitenbach et St-Aubin.

Par jugement du Tribunal de  
dist. de Lausanne, rendu  
en date du 8 mars 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 mai  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à Lausanne, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 23 mai 1928.  
Lausanne, le 6 juin 1928.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 76  
Pütz  
et  
Bionda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pütz, Johann  
divorcé de Brona-Mindla dite Minna Lwentarski des le 16 juillet 1915  
industriel forain  
originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le vingt-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Peter Pütz et de  
Léonie Goldstein née Kornfeld, décédés

2. Bionda née Geissler, Sina-Marie  
veuve de Pierre Bionda, des le 2 septembre 1920

originaire de Cuzzago (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Baulmes le dix-huit mars  
mil huit cent soixante-dix-sept fille de  
Samuel - Abram Geissler et de  
Anna - Nanette née Hurni, décédés

Comme témoins :  
1. Henri Maulaz, secrétaire, à Lausanne  
2. Pierre Dupuis, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, Plainpalais, le 28  
décembre 1922 et à Cuzzago, le 28 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Acte de décès du mari  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Plain-  
palais et Cuzzago, avec certificat  
de capacité pour la fiancée.  
Permis de publier

Communiqué à l'état civil à  
Plainpalais et à la Chancel-  
erie C.

## Les époux :

J. Pütz  
Sina Pütz

## Les témoins :

H. Maulaz  
Pierre Dupuis

L'officier de l'état civil :

P. Fiebel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 77  
Ingold  
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ingold, Johann  
veuf de Susanna - Katharina née Gasser, dès le 15 août 1916  
cuisinier

originaire de Subingen (Soleure) domicilié à

Sausanne né à

Soleure le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt fils de

Josef Ingold et de

Anna née Täggi, décédée

2. Bolomey, Edwige  
célibataire

cuisinière

originaire de Lutry et Forel domiciliée à

Sausanne née à

Pully le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Joseph-Henri-Louis Bolomey, agriculteur, à Corsy, Conversolet de  
Marie née Corday, décédée

Comme témoins : } 1. Joseph Frei, maître d'hôtel, à Pully  
2. Henri Patel, économe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Forel, le 11, Lausanne, Subingen,  
Lutry, le 12 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Forel,  
Subingen et Lutry

## Les époux :

J. Ingold  
E. Bolomey

## Les témoins :

J. Frei  
H. Patel

L'officier de l'état civil :

Recue

Communiqué à l'état-civil à  
Subingen, Lutry et Forel (Lavaux)

Registre des familles vol. 18 fol. 182

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 78  
Mouheim  
et  
Keusen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mouheim**, Franz - Anton

célibataire

chef d'étage

originaire de Flüelen (Vai) domicilié à

Sausanne né à

Flüelen le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Anton Mouheim, pilote et de

Maria née Zurfluh, à Lucerne

2. **Keusen**, Emma

célibataire

originaire de Riggisberg (Berne) domiciliée à

Riggisberg née à

Riggisberg le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jakob Keusen, décédé et de

Rosa née Tschanz, à Riggisberg

Comme témoins : 1. Henri Schnizer, employé d'hôtel, à Lausanne

2. Rosa Keusen, d'elle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Flüelen et Mühlethurnen, le 13 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de la fiancée. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Flüelen et Mühle-  
thurnen.

Les époux :

Mouheim Franz  
Emma Keusen

Les témoins :

Schnizer  
Rosa Keusen

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil à  
Flüelen et Mühlethurnen.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 79  
 Roth  
 et  
 Philipona

Par jugement du Tribunal de l'Amb-  
 gericht de Soleure... lehen rendu  
 en date du 2 avril 1948...  
 déclaré définitif et exécutoire le 20  
 avril 1948... Le mariage inscrit  
 et contre a été dissous par le divorce  
 Susanne, le 13 avril 1948  
 de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Fridolin  
 célibataire  
 fromager  
 originaire de Zumholz (Fribourg) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Zumholz le trois janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Peter Roth et de

Anna-Rosa née Egger, décédée  
 2. Philipona, Angela-Johanna

célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Tentlingen, St-Ursen et Oberschrot (Fribourg) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Tentlingen le vingt décembre  
 mil neuf cent deux fille de

Joseph-Eiburz Philipona, cordonnier et de  
 Anna-Maria née Aeby, à Tentlingen

Comme témoins :  
 1. Cornelius Roth, représentant de commerce, à Lausanne  
 2. Pierre Philipona, fraiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Zumholz, Ober-  
 schrot et Giffers, le 6, St-Ursen, le 7 février 1948.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de ma-  
 riage à Sausanne, Zumholz  
 Oberschrot Giffers et St-Ursen

Les époux :  
 Roth Fridolin  
 Angela Roth

Les témoins :  
 [Signature]  
 Philipona Pierre

Communiqué à l'état civil à  
 Plaffeien, St-Ursen et Giffers

L'officier de l'état civil:  
 [Signature]



## Registre des mariages A.

No 80  
Desgalier  
Cordey

7-25  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgalier, Albert - Edouard

célibataire

emballeur

originaire de Sausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Edouard - François - Louis Desgalier, menuisier et de

Elisabeth - Marie née Martin, à Feilly

2. Cordey, Marguerite

divorcée de Albert Cuagny, dès le 1<sup>er</sup> février 1922

ménagère

originaire de Champouraz domiciliée à

Lausanne née à

Echallens le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis Cordey, décédé et de

Rosalie - Caroline née Dallinge, à Echallens

Comme témoins : 1. Auguste Bron, boulanger, à Lausanne

2. Marc Bron, mécanicien, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12 et Champouraz, le 14

février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publi-  
cation de mariage à Lau-  
sanne et Champouraz

## Les époux :

A. Desgalier

M. Desgalier

## Les témoins :

Aug. Bron

M. Bron

L'officier de l'état civil :

Reyes

Communiqué à l'état-civil à  
Combremont-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 81  
Guenzi  
Mieville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guenzi, Arthur-Alexis**  
célibataire  
boulangier  
originaire de Chessel domicilié à  
Lausanne né à  
Clarens le seize janvier  
mil neuf cent un fils de  
Pierre-Louis Guenzi, boulangier et de  
Esther-Lina née Bovay, à Lausanne

2. **Mieville, Lucie-Antoinette**  
célibataire  
couturière  
originaire de Essert-Pittet domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le cinq avril  
mil neuf cent un fille de  
Lucien-François Mieville, mécanicien C.F.F. et de  
Marie née Baula, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Thalman, facteur, à Fribourg  
2. Jean Mingard, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Chessel et Essert-Pittet le 27 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Chessel et  
Essert-Pittet

## Les époux :

Arthur Guenzi  
Lucie Guenzi

## Les témoins :

Jean Thalman  
Jean Mingard

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état-civil à  
Villeneuve et Belmont s/ Yverdon.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 82  
Käser  
et  
Rosser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käser, Paul

célibataire

employé de banque

originaire de Oberflachs (Argovie) domicilié à

Sausanne né à

Oberflachs le onze août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jakob Käser, agriculteur et de

Elisabeth née Suess, à Oberflachs

2. Rosser, Emma

célibataire

femme de chambre

originaire de Kandersteg (Berne) domiciliée à

Sausanne née à

Kandersteg le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Peter Rosser et de

Elisabeth née Gyger, décédée

Comme témoins : 1. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne

2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, Oberflachs, 25 et à Kandersteg, le 27 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Oberflachs et Kandersteg

## Les époux :

J. Käser

Emma Käser

## Les témoins :

Ch. Vallotton

Heysi M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Recu

Communiqué à l'état civil à Oberflachs et Kandergrund.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 83  
Viret  
et  
Boerio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Viret**, Henri-Charles  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Villars-Tiercelin domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le dix-neuf novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Henri Viret, manoeuvre et de  
 Henriette-Cécile née Isli, à Lausanne

2. **Boerio**, Yolanda  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Dorzano (Modène), Italie domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Dorzano le deux juillet  
 mil neuf cent un fille de  
 Michele Boerio, maçon et de  
 Munziata née Cerruti, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Paul Muller, emp. de commerce, à Lausanne  
 } 2. Marcel Viret, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Villars-Tiercelin,  
 le 17 et Dorzano, le 29 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Villars-Tiercelin  
 et Dorzano, avec certificat de  
 capacité pour la fiancée.  
 Permis de publier

## Les époux :

Henri Viret  
 Yolanda Viret

## Les témoins :

P. Müller  
 Marcel Viret

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état-civil à  
 Toliez-le-Grand, et à  
 la Chancellerie C<sup>a</sup>

## Registre des mariages A.

No 8<sup>1/2</sup>  
Boiteux  
Gindroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boiteux, Louis-Auguste  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Travers (Nœuchâtel) domicilié à  
Sausanne né à  
Travers le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Louis-Ulysse Boiteux, agriculteur et de  
Rosine née Hirsig, à Sausanne

2. Gindroz, Adèle-Aimée  
célibataire

originaire de Poliez-Pittet et Bottens domiciliée à  
Lausanne née à

Poliez-Pittet le sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis Gindroz et de  
Susette - Lucie née Grand, décédée

Comme témoins : 1. Louis Gindroz, agriculteur, à Bottens  
2. Charles Boiteux, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 2, Travers, Poliez-Pittet  
et Bottens, le 3 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Travers, Poliez-  
Pittet et Bottens

## Les époux :

L. Boiteux

A. Boiteux

## Les témoins :

Gindroz Louis

C. Boiteux

L'officier de l'état civil :

Recul

Communiqué à l'état civil à  
Travers et Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 85  
Simon  
et  
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, John-Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Mauborget domicilié à  
Vuarens né à  
Concise le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Alfred Simon et de  
Augustine née Thonney, à Provence

2. Dufour, Juliette - Berthe  
célibataire  
ménagère  
originaire de Oulens et Dommarin domiciliée à  
Vuarens née à  
Penthéréaz le premier juin  
mil neuf cent trois fille de

Jules Dufour et de  
Emma - Hélène née Margnenat, à Penthéréaz

Comme témoins :  
1. Emile Burri, emp. C.F.F., à Lausanne  
2. Marius Keyser, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vuarens, le 9, Mauborget, Oulens et  
Dommarin, le 10 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Vuarens

## Les époux :

Alfred Simon  
Juliette Simon

## Les témoins :

Keyser M<sup>s</sup>  
Emile Burri

L'officier de l'état civil :

Acces

Communiqué à l'état-civil à  
Fiez, Vuarens, Toloz-le-Grand  
et Schallens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 86  
 Romanowski  
 et  
 Santerre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romanowski, Swiatoslaw  
 célibataire  
 licencié en sciences mathématiques  
 originaire de Elisabethgrad (Kiherson), Ukraine domicilié à  
 Sausanne né à  
 Elisabethgrad le sept octobre  
 mil huit cent quatre vingt-treize fils de  
 Methody Romanowski, décédé et de  
 Marie Romanowski née Kossowska, à Cracovie (Pologne)

2. Santerre, Hélène  
 célibataire  
 originaire de nationalité française domiciliée à  
 Sausanne, précédemment à Arcachon (Gironde) née à  
 Charcé (Indre et Loire) le quinze juin  
 mil huit cent quatre vingt-quatorze fille de  
 Guillaume-Marie Santerre, jardinier et de  
 Marie née Andelfinger, à Arcachon

Comme témoins :  
 1. Wladimir Stepankowski, à Lausanne  
 2. Dame Marguerite Stepankowski, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7 et à Arcachon, le 10  
 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de notoriété remplaçant l'acte  
 de naissance du fiancé. Acte de  
 naissance de la fiancée. Certificat  
 du prêtre de l'église orthodoxe  
 grecque pour le fiancé. Certificat de  
 capacité pour la fiancée. Actes de  
 publication de mariage à Lausanne  
 et Arcachon. Permis de publier et  
 de marier. Engagement à mariage religieux  
 Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

S. Romanowski

H. Romanowski

## Les témoins :

M. Stepankowski

M. Stepankowski

L'officier de l'état civil :

H. Seibert

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 87  
Burki  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burki, Alfred - Fritz

célibataire

commis aux C.F.F.

originaire de Walkringen (Berne)

domicilié à

Reuens

né à

Reuens

le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Nicolas Burki, décédé

et de

Elise née Schin, à Reuens

2. Corbaz, Marie - Amélie

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Mont-sur-Sausanne

domiciliée à

Crissier

née à

Crissier

le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Jules - Henri Corbaz, agriculteur,

et de

Anna née Huber, à Crissier

Comme témoins : } 1. Arthur Burki, emp. C.F.F., à Reuens  
2. Henri Amstutz, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Walkringen, Reuens, au Mont et Crissier, le 16 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Prilly

Les époux :

Fritz Burki

Amélie Burki

Les témoins :

Arthur Burki  
Henri Amstutz

L'officier de l'état civil :

H. Sibout

Communiqué à l'état-civil à  
Walkringen et Prilly



Registre des mariages A.

No 88  
Klauber  
et  
Rhein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klauber, Jules Charles  
célibataire  
négoçant  
originaire de Forbach (Moselle), France domicilié à  
Forbach né à  
Forbach le douze juin  
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de  
Jules Klauber, décédé et de  
Eugénie née Horvillers, à Forbach

2. Rhein, Hélène  
célibataire  
originaire de Bâle domiciliée à  
Sausanne née à  
Lausanne le vingt juin  
mil neuf cent deux fille de  
Charles-Henri Rhein, négociant et de  
Alice-Louisa née Brunshwig, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Rhein, négociant, à Lausanne  
2. Berthold Marx, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Bâle, le 31 janvier et  
Forbach, le 1<sup>er</sup> février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de nationalité du  
fiancé. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Bâle  
et Forbach. Certificat de ca-  
pacité du fiancé. Permis de  
publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>e</sup>  
et à l'état-civil à Bâle

Les époux  
Jules Klauber  
Hélène Rhein

Les témoins :  
[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :  
H. Lichaut

## Registre des mariages A.

No 89  
 Ferroud  
 et  
 Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ferroud**, Edouard-Rodolphe  
 célibataire  
 garçon boucher  
 originaire de Attalens (Fribourg) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Villeneuve le vingt novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
 Jean - Antoine Ferroud, paveur et de  
 Alexandrine - Catherine née Python, à Evian

2. **Hauswirth**, Catherine  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Sarnen (Berne) domiciliée à  
 Sausanne, de droit à Château-d'Oex née à  
 Château-d'Oex le cinq juillet  
 mil neuf cent cinq fille de  
 Ernest Hauswirth, agriculteur et de  
 Anna - Lina née Berdoz, à Château-d'Oex

Comme témoins :  
 1. Henri Vallotton, cafetier, à Lausanne  
 2. Robert Pamblic, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, Attalens, le 11,  
 Sarnen et Château-d'Oex, le 12 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
 Consentement des père et mère  
 de la fiancée. Autorisation du  
 Conseil d'Etat. Actes de publi-  
 cation de mariage à Lausanne,  
 Attalens, Sarnen et Châ-  
 teau-d'Oex

## Les époux :

Edouard Ferroud  
 Catherine Ferroud

## Les témoins :

H. Vallotton  
 R. Pamblic

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud

Communiqué à l'état-civil à  
 Attalens, Sarnen et Château-  
 d'Oex

## Registre des mariages A.

No 90  
Pahud  
Rösti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Ernest

divorcé d'Ida Marie Shopffer, dès le 15 janvier 1918

jardinier

originaire de Ogens

domicilié à

Lausanne

né à

Ogens

le cinq mars

mil-huit cent quatre-vingt-un

fils de

Marie Pahud, décédée

et de

2. Rösti, Anna-Barbara-Magdalena

célibataire

cuisinière

originaire de Frutigen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

S<sup>t</sup>-Stephan (Berne)

le dix-huit juillet

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Alexandre Rösti, buraliste postal

et de

Anna-Barbara née Zbärren, à S<sup>t</sup> Stephan

Comme témoins : 1. Alfred Klaus, coiffeur, à Lausanne

2. Fernand Dinkelmann, empl. J. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Ogens et Frutigen,  
le 16 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé,  
avec mention du divorce. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Ogens et Frutigen

Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>t</sup>-Cerges et Frutigen.

## Les époux :

Pahud Ernest  
M<sup>me</sup> Rösti

## Les témoins :

Alfred Klaus  
Dinkelmann Fernand

## L'officier de l'état civil :

H. Schaub

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 91  
 Jaccoud  
 Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud, Auguste - Edouard  
 célibataire  
 serrurier  
 originaire de Puidoux domicilié à  
 Sausanne né à  
 Belmont-sur-Tully le quatorze août  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Gustave Jaccoud, décédé et de  
 Elise Susanne née Marguerat, à Lausanne

2. Blanc, Paulette - Florence  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Sausanne domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Sausanne le vingt-six novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Bertha - Augustine Blanc, décédée et de

Comme témoins : { 1. Henri Devoley, chauffeur, à Lausanne  
 2. Louise Devoley, d'ame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 et Puidoux, le  
 17 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Puidoux

## Les époux :

A. Jaccoud  
 M<sup>me</sup> Florence Jaccoud

## Les témoins :

Henri Devoley  
 Louise Devoley

## L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état-civil à  
 Chexbres.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 92  
Blaser  
Christinat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser, Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Sangnau (Berne) domicilié à  
Chabrey né à  
Chabrey le vingt-quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Frédéric Blaser et de  
Elisabeth née Barth

2. Christinat, Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chabrey domiciliée à  
Chabrey née à  
Chabrey le deux décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Constant-Louis Christinat et de  
Marie née Charrière

Comme témoins : { 1. Emile Izaut, emp. C.T.F., à Lausanne  
2. Alfred Christinat, négociant, à Chabrey

Les publications ont eu lieu à Chabrey, le 13 et Langnau, le 15  
février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Constantine

## Les époux :

Blaser Alfred  
Blaser Marguerite

## Les témoins :

Izaut Emile  
Christinat Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Leihard

Communiqué à l'état-civil à  
Langnau et Constantine

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 93  
Godel  
Coutat

## DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon  
jugement du tribunal civil de  
district de Lausanne

définif et exécutoire dès le

25 juin 1971

Lausanne le: 12 juillet 1971

363 L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué au Département de la  
justice, de la police et des affaires mili-  
taires du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Godel, Charles-Max-Victor

célibataire

appareilleur

originaire de Dondidier (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-septième

mil neuf cent deux

fil de

Augustin Godel, mayrasinier

et de

Seraphine-Céline née Corboud, à Lausanne

2. Coutat, Rosine-Marie

célibataire

relieuse

originaire de Vaux

domiciliée à

Lausanne

née à

Renens

le premier février

mil huit cent quatre-vingt quinze

fille de

François-Elie Coutat, décédé

et de

Julie née Perret, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Cartazzi, vitrier, à Lausanne

2. Georges Mello, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Dondidier et Vaux  
le 16 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Dondidier et Vaux

## Les époux :

Godel Charles.  
Godel Rosine

## Les témoins :

Cartazzi Edouard  
Georges Mello

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Dondidier et Vufflens-le-Château

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 94  
Oswald  
et  
Borzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Oswald, Joseph-Emmanuel**  
divorcé de Antoinette Fanny née Hotz, dès le 20 mai 1919.  
représentant  
originaire de Bünzen (Argovie) domicilié à  
Sausanne né à  
aux Ponts-de-Martel (Neuchâtel) le sept octobre  
mil huit cent soixante-deux fils de  
Joseph-Léon Oswald et de  
Marie-Barbara née Breitschmidt, décédée

2. **Borzer, Pauline**  
célibataire  
originaire de Oberems (Valais) domiciliée à  
Vevey née à  
Carbuge (Genève) le vingt-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Isaline Borzer, décédée et de

Comme témoins :  
1. Eugène Borzer, emp. aux tramways, à Clarens  
2. Emmanuel Benguerel, commis, à Bière

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, Bünzen, Ems et  
Vevey, le 16 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Acte de mariage du fiancé, avec  
mention de divorce. Actes de pu-  
blication de mariage à Lausanne,  
Bünzen, Ems et Vevey

## Les époux :

J. Oswald  
P. Oswald

## Les témoins :

Borzer  
Benguerel

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil à  
Bünzen, Unterems et Vevey.

## Registre des mariages A.

No 95  
Badoux  
et  
Baridon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Badoux, Victor-Emile**  
célibataire  
chimiste  
originaire de Moudon, Curtilles et Cremin domicilié à  
Sausanne né à  
Vevey le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Louis-Emile Badoux, décédé et de  
Françoise-Louise-Marie née Serex, à Vevey

2. **Baridon, Agnès-Marie-Judith**  
divorcée de René-Julien Métrot, dès le 17 février 1913  
originaire de Fressinière (Hautes-Alpes), France domiciliée à  
Clarens-Châtelard, précédemment à Paris (2<sup>e</sup> arr.) née à  
au Brassus le quatorze mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Etienne-Auguste-Florimond Baridon, décédé et de  
Rosalie-Marthe née Nicole, à Clarens

Comme témoins : } 1. Adrien Charue, chimiste, à Bex  
2. Auguste Regauey, architecte, à Montpreveyres

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Moudon, Curtilles,  
Cremin, Châtelard, le 13 et Paris, le 14 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Moudon, Curtilles  
Cremin, Châtelard et Paris.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Permis de publier

Communiqué à l'état civil à  
Moudon, Lucens, Montreux et  
à la Chancellerie C. à

## Les époux :

V. E. Badoux  
Agnès Baridon

## Les témoins :

A. Nohu-Charue  
Regauey

L'officier de l'état civil :

H. Lichant



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 96  
Wagnières  
et  
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wagnières**, Eugène - Charles  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Rueyres domicilié à  
Essertines s/ Yverdon né à  
Essertines le douze avril  
mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Emile Wagnières, décédé et de  
Adèle née Saugy, à Essertines

2. **Borgeaud dit Avocat**, Berthe  
célibataire  
ménagère  
originaire de Penthalaz domiciliée à  
Penthéréaz née à  
aux Mottettes, rière Penthéréaz le trente-un janvier  
mille neuf cent deux fille de  
Henri - Denis Borgeaud dit Avocat, agriculteur et de  
Clémence née Guichard, aux Mottettes

Comme témoins : } 1. Georges Wagnières, ép. de commerce, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Essertines, le 21, Rueyres et Penthé-  
réaz, le 22, Penthalaz, le 23 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mille neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Quarrens

## Les époux :

Eugénie Wagnière  
Julie Wagnière

## Les témoins :

Georges Wagnière  
Heysé s/

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil à  
Jey, Quarrens, Cossonay et  
Penthéréaz.

No 97  
 Wüest  
 et  
 Guignez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wüest, Max**  
 célibataire  
 ingénieur  
 originaire de Uffikon (Lucerne) et Aarau domicilié à  
 Lausanne né à  
 Aarau le vingt-sept juin  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Konrad Wüest, décédé et de  
 Emma née Senn, à Aarau

2. **Guignez, Roberte-Berthe**  
 célibataire  
 originaire de Villars-sous-Champvent domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Glion (Planches) le vingt-neuf  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Paul-Frédéric Guignez, décédé et de  
 Georgine Anna née Ballif, à Vevey

Comme témoins :  
 1. Emma Wüest, à Aarau  
 2. Rodolphe Hagnauer, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Uffikon, Aarau, le 14  
 et Villars-sous-Champvent, le 18 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Uffikon, Aarau  
 et Villars-sous-Champvent

Les époux :

Max Wüest  
 Roberte B. Wüest

Les témoins :

Emma Wüest-Senn  
 Rodolphe Hagnauer

Communiqué à l'état civil à  
 Uffikon, Aarau et Method.

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Registre des mariages A.

No 93  
Furrer  
et  
Feuerstein

Par jugement du Tribunal des Dis-  
tricts de Winterthur, rendu  
en date du 21 novembre 1920 déclaré  
définitif et exécutoire le 21 novembre  
1920, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 17 mars 1921.  
L'officier de l'état civil:

Le Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Furrer, Karl-Eduard  
célibataire  
voyageur de commerce  
originaire de Steinshof - Sternenberg (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Frauenfeld (Thurgovie) le vingt-cinq août

mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Eduard Furrer voiturier et de  
Barbara née Süsstrunk, à Winterthur

Feuerstein, Maria-Barbara  
célibataire  
cuisinière

originaire de Riefensberg (Bregenz), Vorarlberg domiciliée à  
Lausanne née à  
Riefensberg le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Joseph Feuerstein cordonnier et de  
Katharina née Berkmann, à Riefensberg

Comme témoins : 1. Robert Gay, mécanicien, à Lausanne  
2. Robert Cornuz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à 16 et Sternenberg, le  
17 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Cer-  
tificat de capacité pour la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Sternenberg.  
Permis de publier avec dispense  
de publication au Vorar-  
lberg.

Les époux :

Karl-Eduard Furrer  
Barbara Furrer

Les témoins :

Robert Gay  
Robert Cornuz

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

## Registre des mariages A.

No 99  
Bichsel  
et  
Glanzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bichsel**, Friedrich-Arnold  
divorcé de Jeanne-Marguerite Rues, dès le 16 juin 1919  
conducteur C.F.F.  
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à  
Brigue (Valais) né à  
Orge le vingt-un juin  
— mil huit cent quatre-vingt-trois — fils de  
Arnold-Friedrich Bichsel, décédé et de  
Barbara-Léona née Kernli, à Lausanne

2. **Glanzmann**, Rosa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Hasle près Burgdorf (Berne) domiciliée à  
Sousanne née à  
Choune le vingt-cinq décembre  
— mil huit cent quatre-vingt-douze — fille de  
Ludwig Glanzmann, chauffeur et de  
Elisabeth née Fortner, à Choune

Comme témoins :  
1. Emile Bichsel, facteur, à Lausanne  
2. Ernest Glanzmann, agriculteur, à Louxrens

Les publications ont eu lieu à Brigue, le 10, Lausanne, Hasle et  
Sumiswald, le 12 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Brigue

Les époux :

F. Bichsel

R. Glanzmann

Les témoins :

E. Bichsel  
E. Glanzmann

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

1923

Communiqué à l'état-civil à  
Sumiswald, Brigue, Hasle & B.

## Registre des mariages A.

No 100  
Poget  
et  
Schämli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Poget**, Jules Louis  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Premier domicilié à  
Lausanne né à  
Morges le seize février  
mil huit cent quatre-vingt

fil de  
Louis-Julien Poget et de  
Marie-Elise-Henriette née Tuffray, décédés

2. **Schämli**, Constance  
divorcée de Emile-Henri Christinat, dès le 24 avril 1922  
cuisinière

originaire de Chabrey domiciliée à  
Lausanne née à  
au Grand Chévard (Neuchâtel) le quatorze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de  
Johann Schämli et de  
Anna-Sophie née Quinche, décédés

Comme témoins :  
1. Jean Durussel, chauffeur, à Lausanne  
2. Auguste Lehmann, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Premier et Chabrey,  
le 21 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Premier  
et Chabrey.

## Les époux :

Jules Poget.  
Constance Poget.

## Les témoins :

J. Durussel.  
A. Lehmann

## L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil à  
Romainmôtier et Constantine.

N<sup>o</sup> 101  
 Guignard  
 Gottaux

Par jugement du Tribunal de  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 6 décembre 1922 déclaré  
 définitif et exécutoire le 11 février  
 1923, le mariage ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
 délai pendant lequel le mari  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage, dès le 11 février 1923.  
 Lausanne, le 20 février 1923.

L'officier de l'état civil:

Le Brullif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Guignard, Emile  
 célibataire  
 appurcilleur  
 originaire de Lieu domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le onze février  
 mil neuf cent trois fils de

Emile - Louis Guignard, décédé et de  
 Elisa née Samson, à Lausanne

2. Gottaux, Rose  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Chumptauroz le dix-huit mars  
 mil neuf cent deux fille de

Alfred Gottaux, employé aux C.F.F. et de  
 Alice née Guidoux, à Lausanne

Comme témoins: 1. René Belperroud, verrier, à Lausanne  
 2. Marcel Kleist, fondeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, le Lieu, 13 et  
 Chavannes-le-Chêne, le 15 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées:  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, le Lieu, Chavannes-  
 le-Chêne

Les époux:  
 Emile Guignard  
 Rose Gottignard

Les témoins:  
 Belperroud René  
 Kleist Marcel

Communiqué à l'état-civil au  
 Lieu et Yvonand.

L'officier de l'état civil:  
 H. Lichant

Registre des mariages A.

No 102  
Biber  
et  
Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biber, Emil. Ernst

célibataire

coiffeur

originaire de Horgen (Zurich) domicilié à

Lausanne né à

Horgen le douze mars

mil neuf cent fils de

Jakob. Walther Biber, teinturier et de

Emma née Scheuch, à Horgen

2. Ryser, Rosa

célibataire

couturière

originaire de Dürrenroth (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Adliswil (Zurich) le dix-sept mai

mil neuf cent un fille de

Otto Ryser et de

Maria née Hunziker, décédée

Comme témoins : 1. Gottlieb Küssermann, laitier, à Lausanne

2. Henri Dutoit, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Horgen et Dürrenroth,

le 23 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Horgen et Dürrenroth.

Les époux :

Ernst Biber

Rosa Biber.

Les témoins :

Gottlieb Küssermann

H. Dutoit

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état-civil à  
Horgen et Dürrenroth.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 103  
Muret  
et  
Storz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muret, Eugène - Fernand

veuf de Julia - Clara née Dutoit, dès le 26 octobre 1921  
ingénieur

originaire de Morges domicilié à

Levallois - Perret (Seine), France né à

Morges le neuf juin

mil huit cent soixante-treize fils de

Samuel - Ferdinand - Louis Muret, décédé et de

Hélène née Baumgartner, à Morges

2. Storz, Adèle Olga

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Georges - Otto Storz, décédé et de

Marthe - Elisabeth née Widmer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ernest Mercod, sous directeur, Adlesheim (Bâle)  
2. Jules Franel, pasteur, à Morges

Les publications ont eu lieu à Morges, le 24, Levallois - Perret, le 25 et Lausanne, le 26 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Morges

## Les époux :

Fernand Muret

Adèle Muret

## Les témoins :

EMercod

Jules Franel

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état-civil à  
Morges.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 104  
Piaget  
et  
Chatenay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piaget, Jean-William-Fritz

célibataire

professeur

originaire de La Côte-aux-Fées et des Bayards (Neuchâtel) domicilié à Genève

né à Neuchâtel le neuf août

mil huit cent nonante-six fils de

Arthur-Edouard Piaget, professeur et de

Rebecca-Susanne Jackson, à Neuchâtel

2. Chatenay, Valentine-Madeleine

célibataire

originaire de Neuchâtel domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept janvier

mil huit cent nonante-neuf fille de

Gaston-Edouard Chatenay, docteur-médecin et de

Blanche-Hélène-Laurence Cérésolle, à Lausanne

Comme témoins : 1. Rebecca Piaget, dame, à Neuchâtel

2. Gaston Chatenay, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 31 janvier, Côte-aux-Fées et Les Bayards, le 31, Neuchâtel et Lausanne, le 2 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état civil de Genève

## Les époux :

Jean Piaget

Valentine Piaget

## Les témoins :

H. G. Chatenay

R. C. Jackson

L'officier de l'état civil :

A. Lichant

Communiqué à l'état civil à La Côte-aux-Fées, aux Bayards, Genève (B. C.) et Neuchâtel.

No 105

Monnier  
et  
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier, Camille

célibataire

mécanicien

originaire de Arnex - sur - Orbe

domicilié à

Lons - le - Saunier (Jura) France

né à

Arnex

le cinq février

mil neuf cent

fils de

Louis - Edouard Monnier, décédé

et de

Louise - Julie née Baudat, à Arnex

2. Jaccoud, Odette - Augusta

célibataire

originaire de Puidoux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatre juillet

mil huit cent nonante - neuf

fille de

Charles Jaccoud, homme de peine

et de

Marie - Susanne née Fuvey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Nottaz, facteur, à Rolle

2. Blanche Meyer, d<sup>lle</sup>, à GenèveLes publications ont eu lieu à Arnex et Lausanne, le 16, à Lons - le -  
Saunier, le 17 et Puidoux, le 19 octobre 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état - civil  
d'Agiez

Les époux :

Monnier.

Monnier Odette

Les témoins :

Blanche Meyer

Emile Nottaz

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

Communiqué à l'état civil à Arnex -  
sur - Orbe et Chexbres.

## Registre des mariages A.

No 106  
Pasche  
et  
Jaquet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Henri

célibataire

manœuvre

originaire de Servion

domicilié à

Cossonay

né à

Coppet

le vingt-neuf octobre

mil huit cent nonante-sept

fils de

Paul-Henri Pasche, sans domicile connu

et de

Louise-Charlotte née Tossieron, à Cossonay

2. Jaquet, Sina-Maie

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Granges-de-Vesin (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept décembre

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Paul Jaquet, appareilleur

et de

Henriette-Lina née Fugleury, à Lausanne

Comme témoins :

1. Paul Jaquet, appareilleur, à Lausanne

2. Emile Lanz, pâtissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cossonay, le 6, Lausanne, 7, à  
Aumont et Servion, le 8 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Cossonay

Les époux :

Henri Pasche  
Lina Pasche

Les témoins :

J. Jaquet Paul  
H. Lanz

L'officier de l'état civil :

H. Seihaut

Communiqué à l'état-civil à  
Oron-la-Ville, Cossonay et  
Aumont.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 107  
 Pouly  
 Wälti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pouly, Charles-Jean**  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire des Cullayes et Montpreveyres domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Edouard - Louis - Vincent Pouly, décédé et de  
 Cécile née Puhud, à Lausanne

2. **Wälti, Cécile-Bertha**  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Rüderswil (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Dompierre le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
 Charles-Edouard - Ernest Wälti et de  
 Louise - Léontine née Jamin, décédés

Comme témoins : } 1. Julien Chaillet, ouvrier de ville, à Lausanne  
 } 2. Gustave Monod, instituteur, à Sugrens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, aux Cullayes le  
 14, Montpreveyres et Rüderswil, le 15 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, aux Cullayes  
 Montpreveyres et Rüderswil.

## Les époux :

C. Pouly  
 Cécile Pouly

## Les témoins :

J. Chaillet  
 G. Monod

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état-civil à  
 Hézières Corcelles. h. Tourat  
 et Rüderswil.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 108  
Amiguet  
et  
Vaney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, Ernest  
célibataire  
manoeuvre  
originaire de Method domicilié à  
Lausanne né à  
Essertines s/ Yverdon le dix-sept juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emile Amiguet vigneron et de  
Emma née Perret, à Pully

2. Vaney, Elise-Olga  
célibataire  
ménagère  
originaire de Cugy et Bottens domiciliée à  
Lausanne née à  
Ecublens le vingt-six décembre  
mil neuf cent deux fille de

Alexis Vaney manoeuvre et de  
Eugénie - Louise née Dajoz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Morel, vigneron, à Pully  
2. Alfred Jaquier, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Method, le 6, Cugy  
et Bottens, le 7 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne,  
Method, Cugy et Bottens

Les époux :  
Amiguet Ernest  
Olga Amiguet

Les témoins :  
Alfred Borel  
Jaquier Alfred

Communiqué à l'état-civil à  
Method et Poliz. le Grand.

L'officier de l'état civil :  
H. Serhan

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 20 mai 1925  
déclaré définitif et exécutoire le  
septembre 1925,  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 30  
septembre 1925, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 7 octobre 1925.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

No 109  
Tacheron  
et  
Chessex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tacheron, Denis  
célibataire  
boulangier  
originaire de Molondin domicilié à  
Molondin né à  
Molondin le vingt-un février  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Lucien Tacheron, cartonnier, à Molondin et de  
Aline - sa née Chevalley, décédée

2. Chessex, Jeanne-Sina-Augusta  
célibataire  
fille de magasin  
originaire des Planches (Montreux) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze avril  
mil neuf cent fille de  
Rodolphe - Gabriel Chessex, employé et de  
Louise née Martinet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Rodolphe Chessex, à Lausanne  
2. Lucien Tacheron, cartonnier, à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin et Lausanne, le 14, aux  
Planches (Montreux), le 13 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Molondin

## Les époux :

D. Tacheron  
J. Chessex

## Les témoins :

R. Chessex  
L. Tacheron

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
Donneloye et Montreux.

## Registre des mariages A.

<sup>N<sup>o</sup> 110</sup>  
 Porchet  
 et  
 Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Paul-Victor

célibataire

charron

originaire de Moudon, Corcelles-le-Torat et Sottens — domicilié à  
 Lausanne — né à

Moudon — le vingt-neuf mars

— mil huit cent quatre-vingt-quinze — fils de  
 Alfred - Jean-Louis - Rodolphe Porchet — et de

Sophie - Louise née Turrian, décédée

2. Porchet, Germaine-Alice

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles-le-Torat — domiciliée à  
 Lausanne — née à

Ropraz — le deux novembre

— mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — fille de  
 Jean-Louis Porchet, agriculteur — et de

Jeune-Susanne née Détraz, à Corcelles-le-Torat

Comme témoins : { 1. Henri Viret, serrurier, à Lausanne

2. Louis Desponds, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Moudon, 20, Corcelles-  
 le-Torat et Sottens, le 21 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Moudon,  
 Corcelles-le-Torat et Sottens.

## Les époux :

Paul Porchet  
 Germaine Porchet

## Les témoins :

H. Viret.  
 Louis Desponds.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état-civil à  
 Moudon, Corcelles-le-Torat  
 et St-Gerges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
Erard  
et  
Eugster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erard, Victor-Eugène  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Fontenais (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Roche-le-Blanc Doubs France onze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Georges-Auguste Erard, décédé et de  
Fanny née Coulon, à Roche-le-Blanc

2. Eugster, Margrit  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Wald (Appenzell) A. Rh. domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Gall le quatorze novembre  
mil neuf cent un fille de  
Johannes Eugster, représentant, à Bucarest et de  
Anna-Maria née Scherrer, à St-Gall

Comme témoins :  
1. Alice Erard, d'elle, à Roche-le-Blanc  
2. Annie Eugster, d'elle, à St-Gall

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Fontenais et  
Wald, le 17 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, dix-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Fontenais et  
Wald

## Les époux :

*V. Erard*  
M. Erard

## Les témoins :

*Annie Eugster*  
*Alice Erard*

L'officier de l'état civil :

*H. Schaub*

Communiqué à l'état-civil à  
Fontenais et Wald.

Par jugement du Tribunal... du district de  
Lausanne  
rendu en date du 30 avril 1949  
déclaré définitif et exécutoire le 26  
mai 1949  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 26  
mai 1949, le délai pendant  
lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 21 juin 1949

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 112  
Giroud  
et  
Besse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud, Lucien-Albert

célibataire

restaurateur

originaire de Martigny-Ville domicilié à  
Lausanne né à

Martigny-Ville le douze mai

mil neuf cent

fils de

Joseph-Edouard Giroud, cultivateur et de  
Marie-Pauline née Claude, à Martigny-Ville

2. Besse, Jeanne-Elise

célibataire

coiffeuse

originaire de L'Abergement et des Clés domiciliée à  
Lausanne née à

L'Abergement le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Emile Besse, colporteur et de  
Alicie-Eugénie née Estoppey, à Renens

Comme témoins :

1. Edouard Giroud, agriculteur, à Martigny

2. Henri Jaquenoud, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Martigny-Ville, le  
18, L'Abergement et aux Clés, le 19 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Martigny-Ville,  
L'Abergement et aux Clés.

## Les époux :

Lucien Giroud  
Jeanne Giroud

## Les témoins :

Edouard Giroud  
Henri Jaquenoud

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à  
Martigny-Ville, Lignerolle  
et Romarinnotier.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 113  
Zillweger  
et  
Cuénoud

15-3/1923  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zillweger, Henri

divorcé de Aline Marie Charlotte née Marcuard, dès le 17 février 1923  
électricien

originaire de Fribourg domicilié à  
Vallorbe né à  
Fribourg le deux avril

mil huit cent septante-neuf fils de  
Léon Zillweger et de

Marie née Bally, décédée

2. Cuénoud, Emma

divorcée de Jules Regamey, dès le 23 janvier 1920

originaire de Lausanne domiciliée à  
Vallorbe née à  
Epesses le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Gabriel Frédéric Louis Cuénoud, décédé et de  
Elise née Hegg, à Bougy

Comme témoins : 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 2, Lausanne, le 5 et Fribourg  
le 3 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Vallorbe

## Les époux :

H. Zillweger  
Emma Zillweger

## Les témoins :

M. Regamey  
Heysi

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à  
Fribourg et Vallorbe.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
Marendaz  
Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz, Victor-Louis  
célibataire  
employé à l'École de chimie  
originaire de Method domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le vingt-huit août  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Edouard Marendaz, à Lausanne et de  
Félicie-Andréanne née Virel, décédée

2. Baillif, Julie-Esther  
célibataire  
Vendense  
originaire de Ormont-dessus domiciliée à  
Lausanne née à  
Oigle le trente janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Emile-Auguste Baillif, décédé et de  
Marie-Cécile née Darbellay, à Oigle

Comme témoins :  
1. Edouard Marendaz, à Lausanne  
2. Eugène Muller, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Method et Ormont-  
dessus, le 10 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil-neuf-cent-vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Method et Ormont-  
dessus.

## Les époux :

V. Marendaz  
J. Baillif

## Les témoins :

Marius Edouard  
Eugène Muller

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à  
Method et Ormont-  
dessus.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 115  
 Tanner  
 et  
 Dizereus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tanner**, Walter

célibataire

employé de commerce

originaire de Oberöng (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Oberöng

le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Gottfried Tanner, décédé

et de

Elise née Friedli, à Oberöng

2. **Dizereus**, Nathalie

célibataire

couturière

originaire de Lutry

domiciliée à

Lausanne

née à

Vullierens

le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Jules-Henri-Louis Dizereus, journalier, à Lausanne

et de

Caroline Pelichet née Wohlgemuth, décédée

Comme témoins :

1. Georges Barral, emp. de commerce, à Lausanne

2. Frieda Barral (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Herzogenbuchsee, Lutry,  
 le 21 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Herzogenbuchsee et Lutry

## Les époux :

W. Tanner

N. Dizereus

## Les témoins :

*F. Barral*

F. Barral

L'officier de l'état civil :

*H. Leclercq*

Communiqué à l'état civil à  
 Herzogenbuchsee et Lutry.

Registre des familles vol. 22 fol. 228

## Registre des mariages A.

No 116  
Pahud  
et  
Pache

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pahud**, Alfred - Aimé

célibataire

serrurier

originaire de Poliez-Pittet

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le douze août

mil neuf cent un

fils de

Alphonse - Victor François Pahud, décédé

et de

Lina née Gatabin, à Lausanne

2. **Pache**, Yvonne - Blanche

célibataire

couturière

originaire de Epalinges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux mars

mil neuf cent trois

fille de

Charles Pache, jardinier

et de

Rose - Lina née Matter, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Damay, menuisier, à Lausanne

2. Georges Damay, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Poliez-Pittet, le 7 et Epalinges, le 8 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui du fiancé, voir v.° 35,  
1.° 208. Promesse du fiancé.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Poliez-Pittet et  
Epalinges.

## Les époux :

Aimé Pahud.

Yvonne Pahud

## Les témoins :

Jules Damay

Georges Damay

L'officier de l'état civil :

H. Luchaut

Communiqué à l'état-civil à  
Poliez-le-Grand et Epalinges.

## Registre des mariages A.

No 117  
Piot  
et  
Gilton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot, Wilhem

célibataire

gendarme

originaire de Pailly domicilié à

Lausanne né à

Pailly le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Denys Piot, agriculteur et de

Adine Fanny née Karbel, à Yvonand

2. Gilton, Frida

célibataire

ménagère

originaire de Oppens domiciliée à

Oppens née à

Oppens le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jules Constant Gilton, agriculteur et de

Elise née Gilton, à Oppens

Comme témoins : 1. Oscar Porchet, gendarme, à Lausanne

2. Emile Rochat, gendarme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 28, Pailly et Oppens,

le 2 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Pailly et

Oppens

## Les époux :

W. Piot.

Frida Gilton

## Les témoins :

O. Porchet gend.

E. Rochat gend.

L'officier de l'état civil :

A. Leihaut

1923

Communiqué à l'état civil à  
Yvonand et Ebens.

## Registre des mariages A.

No 113  
De Dompierre  
Spak

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Dompierre, Henri-Daniel

célibataire

agriculteur

originaire de Payerne

domicilié à

Payerne

né à

Payerne

le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Daniel-François De Dompierre, agriculteur

et de

Marie née Cherbuin, à Payerne

2. Spak, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Mühleberg (Berne)

domiciliée à

Payerne

née à

Rueyres-les-Près

le cinq juin

mil neuf cent

fille de

Christian Spak, domestique de campagne

et de

Elisabeth née Ritz, à Payerne

Comme témoins :

1. Hélène Huber, à Lausanne

2. Constant Pilet, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne et Mühleberg, le 5 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Payerne

Les époux :

H. de Dompierre

M. de Dompierre

Les témoins :

H. Hubler

C. Pilet

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

2023

Communiqué à l'état-civil à  
Payerne et Mühleberg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 119  
 Dubosson  
 et  
 Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubosson, Georges

célibataire

typographe

originaire de Clarmont

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Henri-Samuel Dubosson, inspecteur des abattoirs

et de

Oléna née Bergerud, à Lausanne

2. Jaquet, Jeanne-Marguerite

célibataire

originaire de Nods (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Cormoret (Berne)

le douze mars

mil neuf cent quatre

fille de

Frédéric-Louis-Auguste Jaquet, cultivateur

et de

Henriette née Grüsset, à Milhac d'Auberoche (France)

Comme témoins :

1. Henri Dubosson, inspecteur, à Lausanne

2. Oléma Dubosson (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Clarmont et Nods, le 9 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit quatre mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère  
 de la fiancée. Actes de publi-  
 cation de mariage à Lausanne,  
 Clarmont et Nods

## Les époux :

G. Dubosson

Jeanne Dubosson

## Les témoins :

H. Dubosson

O. Dubosson

L'officier de l'état civil :

H. Richard

Communiqué à l'état civil à  
 Vullierens et Nods.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 120  
Grin  
et  
Benev

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, John  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gressy et Belmont s/ Yverdon domicilié à Belmont s/ Yverdon né à Belmont s/ Yverdon le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-treize fils de Julien-François Grin et de Emma née Cordet, à Belmont

2. Benev, Susanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Valevres-sous-Ursins domiciliée à Valevres-sous-Ursins née à Valevres-sous-Ursins le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Edouard Benev, décédé et de Marie-Julie née Dessemontet, à Valevres-sous-Ursins

Comme témoins :  
1. Auguste Nicollier, gendarme, à Lausanne  
2. Louis Gillieron, gendarme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Belmont et Gressy, le 25, Valevres-sous-Ursins, le 26 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Belmont

## Les époux :

Grin John  
Susanne Grin

## Les témoins :

Nicollier Auguste  
L. Gillieron

## L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état-civil à Belmont s/ Yverdon et Ursins

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 121  
Löwer  
Eschantz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Löwer, George-Marcel \_\_\_\_\_  
divorcé de Blanche-Julia née Crausz, dès le 7 décembre 1921  
industriel \_\_\_\_\_  
originaire de Lavigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Nauvâtel \_\_\_\_\_ le treize avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Fanny-Juliette Löwer, à Vevey \_\_\_\_\_ et de

2. Eschantz, Elisa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Pailly et Sigriswil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Yverdon \_\_\_\_\_ le deux octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Eschantz, à Yverdon \_\_\_\_\_ et de  
Susanne née Müller, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Louis Eschantz, charron, à Yverdon \_\_\_\_\_  
2. Louis Aellig, négociant, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sigriswil, le 3 janvier,  
Lavigny, et Pailly, le 1<sup>er</sup> février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Sigris-  
wil, Lavigny et Pailly \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil à  
Villars sous-Yens, Vuarrens,  
et Sigriswil. \_\_\_\_\_

## Les époux :

*George-Marcel Löwer*  
*Elisa Eschantz*

## Les témoins :

*Louis Eschantz*  
*Louis Aellig*

L'officier de l'état civil :

*H. Leihaut*

## Registre des mariages A.

No 122  
Imobersteg  
et  
Ramseier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imobersteg, Jakob

célibataire

boulangier

originaire de Lweisimmen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lomnitz (Hirschberg's, Olten) le deux octobre

mil huit cent quatre vingt-seize

fils de

Jakob Imobersteg, agriculteur

et de

Elisabeth née Feller, à Luogen (Argovie)

2. Ramseier, Rosa

célibataire

couturière

originaire de Trub (Berne)

domiciliée à

Hessighofen (Soleure)

née à

Hessighofen

le trois janvier

mil neuf cent

fille de

Gottlieb Ramseier, décédé

et de

Marie née Wyss, à Hessighofen

Comme témoins :

1. Fritz Tritenbuch, boulangier, à Lausanne

2. Marie Ramseier (d<sup>lle</sup>), à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lweisimmen, Trub et Hessighofen, le 8 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée,  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lweisimmen, Trub et Hessighofen

## Les époux :

Jakob Imobersteg  
Rosa Imobersteg

## Les témoins :

F. Tritenbuch  
Marie Ramseier

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état-civil à  
Lweisimmen, Trub et Hessighofen.

## Registre des mariages A.

No 123  
Pasche  
Wandflüh

Par jugement du Tribunal...  
district d'Yverdon, rendu  
en date du 3 mars 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 avril  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le tribunal a fixé à un an..., le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 13 avril 1927  
L'officier de l'état civil:

L. Bauff  
Bauff

R. du 13. 10. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Amand-Louis  
célibataire  
manoeuvre aux C.F.F.  
originaire de Servion domicilié à  
Yverdon né à  
Lausanne le onze juin  
mil neuf cent  
Rosine - Alice - Marie Pasche, à Yverdon et de

2. Wandflüh, Thérèse - Emma  
célibataire  
fille de chambre  
originaire de Frutigen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Paris (12<sup>ème</sup>) le huit décembre  
mil neuf cent quatre fille de  
Léon - Adolphe Wandflüh, menuisier et de  
Emma née Walther, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Ruchat, agriculteur, à Chevannes s/R.  
2. Julien Cuérel, sellier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Frutigen, Lausanne, Yverdon, le 5  
et Servion, le 6 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-huit mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
d'Yverdon

## Les époux :

Amand Pasche

Thérèse Pasche

## Les témoins :

Louis Ruchat

Julien Cuérel

L'officier de l'état civil :

H. Leihans

Communiqué à l'état-civil de  
Oron-la-Ville, Yverdon et  
Frutigen

## Registre des mariages A.

No 121  
Gindrat  
et  
Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gindrat, Louis. Edmond  
célibataire  
commis postal  
originaire de Tramelan - dessus (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Tramelan - dessus le quinze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Louis. Ernest Gindrat, boitier et de  
Emma née Heiniger, au Locle

2. Dupraz, Madeleine - Augusta  
célibataire  
couturière  
originaire de Oulens - près - Echallens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept juin  
mil neuf cent fille de  
Gustave - Frédéric Dupraz, décédé et de  
Cécile née Wurlod, à Chailly

Comme témoins : { 1. Benjamin Dupraz, cordonnier, au Locle  
2. Léon Gindrat, industriel, à Tramelan

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, Tramelan, 22 et  
Oulens, le 23 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Tramelan et  
Oulens

## Les époux :

Edmond Gindrat  
Madeleine Gindrat

## Les témoins :

Benj: Dupraz  
Heiniger

L'officier de l'état civil :

A. Lühaut

Communiqué à l'état civil à  
Tramelan et Echallens.

## Registre des mariages A.

S-140.

No 225  
Blanc  
Blanchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Albert - Jean - Henri

célibataire

employé à l'École de Chimie

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Louis-Henri Blanc, employé de commune retraité

et de

Hortense Blanc née Chapel, au Grand Mont

2. Blanchet, Julia

célibataire

repasseuse

originaire des Clées

domiciliée à

aux Clées

née à

aux Clées

le vingt-quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Gustave Blanchet, décédé

et de

Elise née Blanchet, aux Clées

Comme témoins :

1. Ferdinand Collet, ébéniste, à Lausanne

2. Henri Blanchet, agriculteur, aux Clées

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 et aux Clées, le 4 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et aux Clées

## Les époux :

Albert Blanc

Julia Blanc

## Les témoins :

Ferd. Collet

Henri Blanchet

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état-civil à  
Romainmôtier

## Registre des mariages A.

126  
Rahm  
Allume

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rahm**, Emile Oscar  
divorcé d'Emilia née Meyer, des le 22 janvier 1923  
représentant  
originaire de Unterhallau (Schaffhouse) domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux-de-Fonds le vingt mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Johannes Rahm et de  
Margaritha née Meyer, décédés

2. **Allume**, Joséphine  
divorcée de Gustave Crouzet, des le 25 juillet 1907  
couturière  
originaire de nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Frangy (H<sup>e</sup> - Suévie) le dix huit octobre  
mil huit cent soixante-dix-huit fille de  
François Allume et de  
Philomène née Lachenal, décédés

Comme témoins :  
1. Antoine Roussey, menuisier, à Lausanne  
2. Marie Marti, d<sup>e</sup>ls, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 février et Unter-  
hallau, le 2 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes des précédents mariages  
des fiancés avec divorces. Actes  
de publication de mariage à Lau-  
sanne et Unterhallau. Certificat  
de capacité de la fiancée. Permis  
de publier

Communiqué à l'état-civil à  
Unterhallau et Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

Emile Rahm.  
Joséphine Rahm

## Les témoins :

Marie Marti  
Roussey Ant

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 127  
Favrat  
et  
Beeri

2394  
x Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrat, Charles Ernest  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Lausanne et Epalinges domicilié à Epalinges  
né à Epalinges le neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles Daniel Favrat, agriculteur et de  
Emma Rosina née Flukiger, à Epalinges

2. Beeri, Sina-Anna  
célibataire  
ménagère

originaire de Hëggisberg (Berne) domiciliée à Epalinges  
née à Epalinges le dix juillet  
mil neuf cent onze fille de

Maurice Beeri, agriculteur et de  
Aline née Fache à Epalinges

Comme témoins : } 1. Louis Bailly, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Favrat, emp. à la bibliothèque cantonale, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 4, Lausanne, le 5,  
Hëggisberg, le 6 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
d'Epalinges

Les époux :  
Ernest Favrat  
Sina Favrat

Les témoins :  
L. Bailly  
L. Favrat

Communiqué à l'état-civil à  
Epalinges et Hëggisberg

L'officier de l'état civil :  
H. Schaub



## Registre des mariages A.

No 123  
Veyre  
et  
Greiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veyre, Henri-Emile

célibataire

typographe

originaire de Chapelle

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trois février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Emile Veyre, retraité de l'Usine à gaz

et de

Marie née Lavanchy, à Lausanne

2. Greiner, Karoline-Katharine

célibataire

femme de chambre

originaire de Lörrach (Baden)

domiciliée à

Lausanne

née à

Biebesheim (Hesse)

le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Johannes Greiner, ciseleur

et de

Lina née Gausweiler, à Karlsruhe (Baden)

Comme témoins :

1. Samuel Martignier, menuisier, à Lausanne

2. Rachel Malique, d<sup>elle</sup>, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 et Chapelle, le 23 et Lörrach, le 28 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Chapelle.  
Permis de publier. Acte de pu-  
blication à Lörrach avec certi-  
ficat de capacité de la fiancée.

## Les époux :

Veyre Henri  
Veyre Ruffe

## Les témoins :

S. Martignier  
R. Malique

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à  
St-Gerges et à la Chancellerie. C<sup>te</sup>

## Registre des mariages A.

No 129  
Cornu  
et  
Freiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cornu, Charles-Félix-Robert**  
 célibataire  
 serblantier appareilleur  
 originaire de Chamblon domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le deux septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Jean-Louis Cornu serblantier et de  
 Henriette Louise-Elise née Pache, à Lausanne

2. **Freiss, Hélène-Jeanne**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de St-Croix domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le quatre octobre  
 mil neuf cent fille de  
 Henri-Emile Freiss, piqueur et de  
 Hélène-Mélanie née Diday, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Constant Freiss, ouvrier de ville, à Lausanne  
 2. Marius Moulin, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Chaux-St-Croix et  
 St-Croix, le 7 et Chamblon, le 8 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, La Chaux, St-Croix  
 et Chamblon

## Les époux :

Adel Cornu  
 Hélène Cornu

## Les témoins :

Freiss Constant  
 Moulin Marius

## L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à  
 Montagny et St-Croix.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
Favre  
et  
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Alfred - Benjamin  
célibataire  
serrurier  
originaire de Chierrens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Climi Fuere et de  
Lina née Saquier, à Lausanne

2. Marguerat, Marie - Juliette  
célibataire  
couturière  
originaire de Lutry domiciliée à  
Renens née à  
Lausanne le seize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Jules Marguerat, chauffeur au gaz et de  
Marie née Schöny, à Renens

Comme témoins : } 1. Jules Marguerat, chauffeur, à Renens  
2. Alois Crausaz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17. Lutry, 18, Chierrens  
et Renens, le 19 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Chierrens  
et Renens

## Les époux :

Alfred Favre.  
Juliette Favre.

## Les témoins :

Crausaz Alois  
Marguerat J<sup>les</sup>

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil à  
S<sup>t</sup> Georges, Lutry et Prilly

No 131  
Gaberel  
et  
Dorthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaberel, Louis-Arnold  
divorcé de Judith Tola née Guenat, dès le 4 mai 1920  
horloger

originaire de Savagnier (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à

St-Imier (Berne) le quatorze mai  
mil huit cent soixante-cinq fils de

Jules-Gilman Gaberel et de  
Marie-Louise née Cachelin, d'écclés

2. Dorthe, Marie-Célestine  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Gillarens (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Rue (Fribourg) le dix-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François-Toussaint Dorthe, cultivateur et de  
Marie-Louise née Fèvre, à Rue

Comme témoins : } 1. Jules Sartoretti, peintre, à Lausanne  
2. François Abetel, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, Savagnier et  
Gillarens, le 13 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Savagnier  
et Gillarens

Les époux :

Louis Gaberel  
Marie Gaberel

Les témoins :

J. Abetel  
Jules Sartoretti

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud  
emp.

Communiqué à l'état civil à  
Savagnier et Promasens.

## Registre des mariages A.

No 182  
 Guillerat  
 et  
 Jaggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillerat, Louis - Edouard  
 célibataire  
 professeur  
 originaire de Châtelat (Berne) domicilié à  
 Trey né à  
 Tramelan-dessus le seize mars  
 mil huit cent nonante-cinq fils de  
 Louis Auguste Guillerat et de  
 Anna née Brandt, à Chamblances / Lausanne

2. Jaggi, Germaine  
 célibataire

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Villars-Bogonrière l'Isle le vingt-cinq septembre  
 mil huit cent nonante-cinq fille de  
 Francis - Louis Jaggi, décédé et de  
 Lina née Parisod, à Lausanne

Comme témoins : { 1. René Guillerat, emp. de commerce, à Allaman  
 2. Marcel Jaggi, gérant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lornetan et Lausanne,  
 le 7 et 8 Trey, le 6 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
 de Trey

## Les époux :

R. Guillerat  
 J. Guillerat

## Les témoins :

R. Guillerat  
 M. Jaggi

L'officier de l'état civil :

H. Siehauf

Communiqué à l'état-civil à  
 Lornetan, Trey, Gessenay.

## Registre des mariages A.

No 133  
Gillieron  
Gillabert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Charles-Ernest  
célibataire  
typographe  
originaire de Servion et Puidoux domicilié à  
Lausanne né à  
Moudon le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Georges-Ernest Gillieron, électricien et de  
Emilie-Louise-Marie née Wehrli, à Moudon

2. Gillabert, Madelaine-Mathilde  
célibataire

originaire de Chavornay domiciliée à  
Moudon née à  
Moudon le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Fern-Tules Gillabert, décédé et de  
Augusta-Albertine née Randin, à Moudon

Comme témoins :  
1. Louis Monastier, pasteur, à Moudon  
2. Eugène Freymond, chef d'expédition, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavornay, Moudon, Lett,  
Servion & Puidoux, le 9 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Chavornay, Mou-  
don, Servion et Puidoux.  
Actes de naissance des fiancés.

## Les époux :

Ernest Gillieron  
Madelaine Gillieron

## Les témoins :

L. Monastier Schroeder  
Eug. Freymond

## L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état civil à  
Oron-la-Ville, Chexbres,  
Chavornay et Moudon.

## Registre des mariages A.

no 134  
Chappuis  
et  
Delavigne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chappuis**, François-Louis  
divorcé d'Henriette-Françoise Hugli, dès le 5 mars 1920

gerant  
originaire de Rivaz et Puidoux domicilié à  
Bremblens né à  
Bremblens le onze décembre

mil huit cent huitante-quatre fils de  
Eugène-Samuel Chappuis, agriculteur et de  
Susanne-Alix née Demiere, à Bremblens

2. **Delavigne née Vernet**, Emilie-Constance  
veuve de Henri Delavigne, dès le 10 avril 1916

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Morges le deux juillet

mil huit cent huitante-cinq fille de  
Charles-Corrad-Adrien Vernet, rentier et de  
Adèle-Marie née Martin, à Morges

Comme témoins : } 1. Robert Mercier, avocat, à Lausanne  
2. Mina Demelais, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Rivaz et Puidoux,  
le 12 mars et Bremblens, le 9 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Lonay

## Les époux :

Louis Chappuis  
Emilie Chappuis

## Les témoins :

Mina Demelais  
Robert Mercier

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil à  
Chexbres et Echandens.

## Registre des mariages A.

No 135  
Moulin  
et  
Jannin

7-209

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Moulin**, Marius - Louis - Henri  
veuf de Cécile née von Büren, dès le 29 octobre 1922  
employé de commerce  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un avril  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jean-Louis Moulin et de

Fanny née Leyraz, décédée  
2. **Jannin**, Louise  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Villars-le-Grand domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Frigues (Fribourg) le vingt-cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Lisette Jannin née Christinuz, décédée et de

Comme témoins : { 1. François Moulin, retraité de commune, à Lausanne  
2. Jules Moulin, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 et Villars-le-Grand,  
le 10 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir n.º 9,  
f.º 194. Pour l'acte de décès  
de sa 1.ª femme, voir n.º 57,  
f.º 6. Actes de publication  
de mariage à Lausanne et  
Villars-le-Grand

Communiqué à l'état-civil à  
Constantine.

## Les époux :

Moulin Marius  
Moulin Louise

## Les témoins :

Moulin François  
Moulin Jules

L'officier de l'état civil :

A. Richard



Registre des mariages A.

No 136  
Meylan  
et  
Strola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Robert-Emile  
célibataire

conducteur typographe

originaire de Lieu domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois juillet  
mil neuf cent

fils de  
Robert Meylan employé au pénitencier et de  
Susanne Louise née Mamin, à Lausanne

2. Strola, Yvonne-Blanche  
célibataire

originaire de Turin (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le trois janvier  
mil neuf cent un

fille de  
reconnue d'Antonio Strola, peintre décorateur, à Paris et de  
Rose-Marguerite Luginbühl, décédée

Comme témoins :  
1. Edouard Schlapfli, emp. de bureau, à Lausanne  
2. Florence Charvannes, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, au lieu, le 23  
janvier et à Turin, le 18 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, au lieu et Turin  
avec certificat de capacité pour  
la fiancée. Permis de publier

Les époux :

Meylan  
Meylan

Les témoins :

A. F. Charvannes, Hag.  
Schlapfli

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

Communiqué à l'état civil au  
Lieu et à la Chancellerie C<sup>te</sup>.

## Registre des mariages A.

No 137  
Dettwiler  
Vogt<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dettwiler, Hermann  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Reigoldswil (Bâle-campagne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bex le sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jean-Jacob Dettwiler, tonnelier, à Bex et de  
Rosalie née Frei, décédée

2. Vogt, Martha-Anna  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Güttingen (Thurgovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Gall le quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Arnold Vogt et de  
Maria-Anna née Dettling, décédée

Comme témoins :  
1. Paul Breitenmoser, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Robert Perrin, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reigoldswil, Güttingen, le 2 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Reigoldswil et  
Güttingen

## Les époux :

H. Dettwiler

M. Vogt

## Les témoins :

P. Breitenmoser

R. Perrin

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état-civil à  
Reigoldswil et Güttingen.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133  
 Menoux  
 Lambert<sup>et</sup>

11.37 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menoux, Emile - Jules - Louis  
 célibataire  
 pasteur  
 originaire de Lausanne domicilié à  
 Thierrens né à  
 Lausanne le vingt-cinq janvier  
 mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Jules - Joseph Menoux et de  
 Marie née Malherbe, à Lausanne  
 Lambert, Ruth - Elise  
 célibataire

originaire de Georgier (Neuchâtel) domiciliée à  
 Chamblandes rière Pully née à  
 Neuchâtel le vingt-un juillet  
 mil neuf cent un fille de  
 Léon - Alfred Lambert et de  
 Lucie - Elise née Desauls, à Chamblandes rière Pully

Comme témoins :  
 1. Léon Lambert, directeur commercial, à Pully  
 2. Marius Meylan, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Thierrens, le 8, Pully, Lausanne, St-  
 Aubin et Georgier, le 9 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état-civil  
 de Saint - Cerges

Les époux :  
 E. Menoux  
 R. Menoux

Les témoins :  
 Léon Lambert  
 M. Meylan

Communiqué à l'état-civil à  
 St-Cerges ; St-Aubin et Pully.

L'officier de l'état civil :  
 H. Lühmann

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 139  
 Jaccoud  
 et  
 Bouvier

Par jugement du Tribunal...  
 rendu en date du...  
 déclaré définitif et exécutoire le...  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
 de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud, Herbert - Arthur  
 célibataire  
 négociant  
 originaire de Chexbres domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le quatre mai

mil neuf cent un fils de  
 Arthur Jaccoud, négociant et de  
 Hélène Marie née Bovy, à Lausanne

2. Bouvier, Mireille - Cécile - Antoinette  
 célibataire  
 sténo-dactylographe  
 originaire de Amiens (Somme), France domiciliée à  
 Paris (15<sup>ème</sup>) née à  
 Amiens le seize septembre

mil neuf cent trois fille de  
 Achille - Eugène Bouvier, décédé et de  
 Marthe - Marie - Angèle née Fromentel, à Paris (15<sup>ème</sup>)

Comme témoins :  
 1. Henri Fromentel, mécanicien, à Paris  
 2. Marcel Camille, coupeur d'habits, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, Chexbres et  
 Paris (15<sup>ème</sup>) le 19 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Promesse de la fiancée. Acte  
 de décès de son père. Consentement  
 de sa mère. Certificat de nationalité  
 pour la fiancée. Certificat de ca-  
 pacité pour la fiancée. Permis de  
 publier. Actes de publication de  
 mariage à Lausanne, Chexbres  
 et Paris (15<sup>ème</sup>)

Communiqué à l'état civil à  
 Chexbres et à la Chancellerie C<sup>h</sup>

## Les époux :

Herbert Jaccoud.  
 Mireille Jaccoud

## Les témoins :

Henri Fromentel  
 Marcel Camille

L'officier de l'état civil :

H. Lehoucq

## Registre des mariages A.

No 110  
Owen  
Fitz - Herbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Owen, John - Hugh - Lloyd  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de sujet britannique domicilié à  
Londres né à  
Llanddeiniolen (Carnarvon) le douze avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Richard - William Owen, pasteur et de  
Margaret - Eveline née Davies, à Cambridge

2. Fitz - Herbert, Joan  
célibataire  
originaire de sujette britannique domiciliée à  
Lausanne née à  
Ashley Hall, Alley (Jamaïque) le vingt-neuf mars  
mil neuf cent deux fille de  
Godfrey White Fitz - Herbert et de  
Anna - Rachel née Pile, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Margaret - Evelyn Lloyd Owen, à Blonay  
2. Anna - Rachel Fitz - Herbert, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Déclaration consulaire tenant lieu d'acte de naissance de la fiancée.  
Promesse des fiancés. Certificat de capacité pour les fiancés. Acte de publication de mariage à Lausanne. Permis de publier et de marier

Communiqué

## Les époux :

J. H. Lloyd Owen.

J. Owen

## Les témoins :

Anna Rachel Fitz Herbert

Margaret E. Lloyd Owen  
Mrs J. M. Owen

L'officier de l'état civil :

H. Richard

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
Thomson

Ruthven Smith

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomson, Max - Temple

célibataire

ingénieur - mécanicien

originaire de sujet britannique

domicilié à

Maidstone (Angleterre)

né à

Richmond (Surrey)

le seize février

mil neuf cent

fils de

Robert - Temple Thomson

et de

Annie - Marion Thomson née Burt, à Londres

2. Ruthven Smith, Gwendaline - Laura

célibataire

originaire de sujette britannique

domiciliée à

Montreux Planches

née à

Brompton (Londres)

le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Ruthven - Frederic Ruthven Smith

et de

Laura - Olivia Ruthven Smith née Colomb, à Montreux

Comme témoins :

1. Ruthven - Frederic Ruthven Smith, à Montreux

2. Laura Ruthven Smith, à Montreux

Les publications ont eu lieu àix Planches - Montreux, le 7 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux

Les époux :

Max Temple Thomson

Gwendaline Laura Thomson

Les témoins :

R. T. Ruthven Smith

Laura Ruthven Smith

M. J. M. (Montreux)

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil à Montreux

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 112  
 Roch  
 et  
 Wyssmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Roch, Charles-Adrien**  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Château-d'Oex domicilié à  
 Lausanne né à  
 Ormont-dessous le sept juin  
 mil huit cent soixante-dix-sept fils de

David-Auguste Roch, à Château-d'Oex et de  
 Marianne née Guigon, décédée

2. **Wyssmann née Quéloz, Léa**  
 veuve de Rodolphe Wyssmann, dès le 25 mars 1921  
 ménagère  
 originaire de Neuenegg (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Sonceboz (Berne) le dix-neuf octobre  
 mil huit cent soixante-quinze fille de

François Quéloz et de  
 Adeline née Froidevaux, décédée

Comme témoins :  
 1. Jules Lehmann, coiffeur à Lausanne  
 2. Pierre Zaugg, nettoyeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Château-d'Oex et  
 Neuenegg, le 10 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
 pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari,  
 voir v.° 54, f.° 372. Actes de  
 publication de mariage à  
 Lausanne, Château-d'Oex et  
 Neuenegg.

Communiqué à l'état-civil à  
 Château-d'Oex et Neuenegg.

## Les époux :

Adrien Roch

Léa Roch

## Les témoins :

Jules Lehmann

Pierre Zaugg

## L'officier de l'état civil :

H. Schaub

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 113  
 Massonnet  
 et  
 Dumartheyay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massonnet, Arthur-Alexis  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Ependes domicilié à  
Lausanne né à  
Ependes le quatorze janvier  
mil neuf cent fils de

Arthur Massonnet, agriculteur et de  
Lucie née Massonnet, à Lausanne

2. Dumartheyay, Berthe-Emilie  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de S<sup>t</sup>-Oyens et Essertines domiciliée à  
Lausanne née à  
Rolle le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Edouard-Théodore Dumartheyay, jardinier et de  
Emilie-Fanny née Rochat, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Alexandre Antenen, droguiste, à Lausanne  
 2. Edouard Dumartheyay, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, Ependes  
 et S<sup>t</sup>-Oyens, le 2 et Essertines, le 3 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Ependes,  
S<sup>t</sup> Oyens et Essertines

## Les époux :

A. Massonnet.

B. Massonnet.

## Les témoins :

A. Antenen

E. Dumartheyay

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à  
Belmont et Yverdon, Gimel  
et Gilly.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 144  
 Wereszczynski  
 et  
 Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wereszczynski, Jakob  
 célibataire  
 professeur au gymnase  
 originaire de nationalité polonaise domicilié à  
 Leszno (Pologne) né à  
 Tuszczówka (Galicie) le vingt-deux juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Johannes Wereszczynski, décédé et de  
 Katharina née Gabrychow, à Leszno

2. Clément, Jeanne-Lucy  
 célibataire

originaire de Cuarnens et L'Isle domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Cuarnens le vingt-cinq décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Frédéric-Emile Clément, agriculteur, à Cuarnens et de  
 Louise Jenny née Clément, décédée

Comme témoins : { 1. John Girardet, chef de bureau, à Yverdon  
 2. Sina Girardet (dame), à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Cuarnens et L'Isle,  
 le 28 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Actes de naissance, celui du fiancé avec  
 traduction. Certificats de capacité  
 du fiancé. Dispense de publi-  
 cation en Pologne. Promesse du  
 fiancé. Actes de publication de  
 mariage à Lausanne, Cuarnens  
 et L'Isle. Permis de publier et  
 de marier. Engagement à mariage  
 religieux

Communiqué à l'état civil à  
 L'Isle et à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

J. Wereszczynski  
J. Wereszczynski

## Les témoins :

J. Girardet  
Sina Girardet

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

## Registre des mariages A.

No 115  
Pilet  
et  
Yaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pilet, Jean-Paul**  
célibataire  
professeur  
originaire de Château-d'Oex et Rossinière domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq mars

mit huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Charles - Emile Pilet, décédé et de  
Julia née Haller, à Lausanne

2. **Yaux, Marie-Elisabeth dite Lily**  
célibataire  
institutrice  
originaire des Planches (Montreux) domiciliée à  
Ballaigues née à  
Lausanne le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Henri - Jean - François - Constant Yaux, décédé et de  
Blanche née Winandy, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Francis Yaux, étudiant, à Lausanne  
2. Edouard Chappuis, professeur de musique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, aux Planches, Château-d'Oex  
le 13, Ballaigues et Rossinière, le 14 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes  
de naissance des fiancés. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, aux Planches,  
Ballaigues, Rossinière et  
Château-d'Oex.

Communiqué à l'état-civil à  
Château-d'Oex, Rossinière, Mon-  
treux et Ballaigues.

## Les époux :

Jean Paul Pilet

Lily Pilet

## Les témoins :

Edouard Chappuis

Francis Yaux

## L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
somp

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 146  
Girardin  
Butty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardin Paul-Joseph-Emile  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Bémont (Berne) domicilié à  
Vevey né à  
Bémont le dix-huit octobre  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Jean Girardin décédé et de  
Maria née Aubry, à Courrendlin (Berne)

2. Butty, Angèle-Françoise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ursy (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ursy le dix-sept février  
mil huit cent nonante-six fille de  
Jean-Antoine dit Antonin Butty, carrier et de  
Marie-Véronique née Durret, à Ursy

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ursy, le 18, Saignelégier (Bémont),  
et Lausanne, Vevey, le 19 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Vevey

Les époux :  
Paul Girardin,  
Angèle Girardin

Les témoins :  
M<sup>r</sup> Regamey  
Heysi M<sup>s</sup>

Registre des familles vol. 23 fol. 269.

Communiqué à l'état-civil à  
Saignelégier, Vevey et Ursy.

L'officier de l'état civil :  
H. Lühaut

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 146  
Girardin  
Butty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardin Paul-Joseph-Emile  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Bémont (Berne) domicilié à  
Vevey né à  
Bémont le dix-huit octobre  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Jean Girardin décédé et de  
Maria née Aubry, à Courrendlin (Berne)

2. Butty, Angèle-Françoise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ursy (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ursy le dix-sept février  
mil huit cent nonante-six fille de  
Jean-Antoine dit Antonin Butty, carrier et de  
Marie-Véronique née Durret, à Ursy

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ursy, le 18, Saignelégier (Bémont),  
et Lausanne, Vevey, le 19 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Vevey

Les époux :  
Paul Girardin,  
Angèle Girardin

Les témoins :  
M<sup>r</sup> Regamey  
Heysi M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :  
H. Lühaut

Registre des familles vol. 23 fol. 269.

Communiqué à l'état-civil à  
Saignelégier, Vevey et Ursy.

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Epoux</b>			<b>Epouses</b>	
Abbondioli	Quinto. Raffaele	236	Abrezol	née Grüner Elsa. Marie	240
Abert	Ernest	191	Adamina	née Baumgartner Anna. Christina	221
Abstel	Francis. Samuel	267	Ador	Angèle. Lucie	296
Aellen	Marcel	115	Agostino	née Bachet Helène. Cécile	1
Amoudruz	Arthur. Louis. Joseph	29	Allume	Josephine	380
Amiguel	Ernst	362	Amaudruz	Chérie	297
Ammann	Marcel. Germain	10	Andree	née Barros Adélaïde. Caroline	208
Anel	Alfred	155	Antognini	née Dicalice Augustine	85
Atwood	Franklin. B.	224	Arm	Alice. Cécile	320
Aubert	Albert. Léon	129	Aubée	Marthe. Cécile. Louise	152
	Emile. Edouard	263	Avocat	Berthe	350
Audriaz	Arnold. Camille	108			
Augsburger	Jules. Alfred	265			

Ce volume se termine par le N° 116 de l'année 1923. —  
 La suite se trouve dans le volume 54, commençant par le N° 117.  
 Un double du présent registre a été remis au Département  
 de Justice et Police, conformément à la loi.  
 Ce que nous certifions.



Lausanne, le 4 avril 1923  
 L'officier de l'état civil:  
 L. Baillif

A  
 B  
 C  
 D  
 E  
 F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page	
	<b>Époux</b>			<b>Épouses</b>		
Badan	Charles - Emile - Louis	146	Badocco	Augustine - Marguerite	293	
Badoux	Victor - Emile	349	Baciswyl	Alice - Justine	307	
Balmet	Jean - Christian	202	Baillif	Julie - Esther	368	
Barbey	Joseph	87	Baillod	neé Saugy	Elise - Marie	146
Bataillard	Jean - Louis	20	Bally	Marie - Elisabeth	188	
Baudet	Adolphe	276	Bangerter	Martha	255	
Baux	Paul - Ami	182	Barbey	Victoire - Alice	204	
Bavaud	Edouard - Michel - Joseph	227	Baridon	Agnes - Marie - Judith	349	
Beaumont (Bonthillier)	Ami - Constant - Edmond	301	Bazzas	Adelaide - Caroline	208	
Beudoz	Emile - Constant - Henri	88	Bath	Adrienne	168	
Bénizet	Charles - Henri	160	Bassin	Hermiette	103	
Besse	Paul - Jules - Henri	164	Bassoli	Carolina - Angela - Maria	328	
* Berthouzoz	Flacide	290	Baumann	Frieda	158	
Biber	Emil - Ernst	356	Baumgartner	Anna - Christina	221	
Bichsel	Friedrich - Arnold	353	Baux	Rose - Louise	316	
Bickel	Charles - Louis	102	Beaud	Madeleine - Louise	195	
* Bessat	Robert	133	Beaujeu	Gemma - Gabrielle - Léontine	271	
Bize	Eugène	58	Bécheraz	Alice	71	
Blanc	Gustave - Maurice	299	Beezi	Lina - Anna	381	
"	Albert - Jean - Henri	279	Bellocini	Olympia - Maria	145	
Blanchod	Jean - Pierre	120	Benev	Suzanne	374	
Blaser	David - Albat	292	Berthold	Elisa	173	
"	Alfred	546	Berthoud	Jeanne - Marie	202	
Bloch	Jean	257	Besse	Adèle - Emma	275	
Blum	Karl - Arthur	51	"	Jeanne - Elise	366	
Boiteux	Louis - Anguste	538	Bettex	Olga	179	
Bonzon	Gernand - Alfred	257	"	Blanche - Mathilde	211	
Borgeaud	Robert - Adrien	134	Bezençon	Reni - Eugénie	129	
Börlein	Emil	60	Billon	neé Richard	Jeanne - Marguerite	250
Bourgeois	Charles - Louis	175	Bionda	neé Geissler	Lina - Marie	330
Bourguignon	Henri	203	Blanc	Cécile	55	
Bouthillier	Beaumont	Ami - Constant - Edmond	301	"	Paullette - Florence	345
Bovard	Charles	83	"	neé Bonando	Josephine	236
"	Marcel - Henri	140	Blanchet	Julia	379	
Breit	David - Lucien	230	Blanchaud	Alice - Emma	82	
Bremen	Martin - Hubert dit François	291	Bloch	Helène - Georgette dit Germaine	187	
Bron	Germin - Ernest	310	Berio	Yolanda	337	
Brun	Octave	85	Böhmer	Ruth - Helena	225	
Bruni	Wilhelm - Rudolf	107	Böllinger	Mara - Emma	214	
Bucher	Arnold	179	Bolomey	Anna - Angèle - Marguerite	149	
Budcy	Marcel - Anguste	249	"	Edwige	231	
Bullod	François - Joseph	314	"	Lina - Victoire	263	
Burki	Alfred - Fritz	341	Bonando	Josephine	236	
Buenens	Charles - Louis - Octave	205	Bonnet	Adeline - Rosine	112	

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

B

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	Époux			Épouses.	
			Bergeat	Emma - Eugénie	181
			Bergeaud	Jeanne	288
			Berlot	Louise - Julia	218
			Bergeaud dit Avoat	Berthe	350
			Boenard	Clara - Bertha	265
			Bortez	Pauline	348
			Bossard <sup>nie Emery</sup>	Henriette - Hélène	227
			Benedisoud	Marie - Ernestine	156
			Bouvier	Mireille - Cécile - Antoinette	393
			Bouard	Lydie - Cécile	318
			Bouay	Marguerite - Ysanne	299
			Brakier	Marie - Joséphine	285
			Brechbühler	Pauline - Louise	122
			Bried	Berthe	2
			Bron	Louise	308
			Brügger	Blanche - Germaine	238
			Brunner	Anna - Elisabeth	15
			"	Elisa	127
			Buffat	Violette	291
			Bujard	Henriette - Maria - Jenny	126
			Bulle <sup>nie Chapuis</sup>	Euphrasine	247
			Burgisser	Anna - Mélanie	70
			Bucky	Marie - Rosine dite Rose	270
			Buznard	Henriette	37
			Busset	Rose	116
			Bully	Marguerite - Emilie Hortense	81
			"	Angèle - Françoise <sup>dite Lily</sup>	400
			Buvelot	Berthe	178



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Époux</b>			<b>Épouses</b>	
Calame-Longjean	Victor-Louis-Henri	197	Calame dit Longjean	Irène	99
Campiche	Rodolphe-Louis	247	Carrard	Mathilde-Alice	132
Campion	Jules-Georges-Lucien	25	Carrasco Martinez de Castilla	Elvina	18
Campioffi	Jean-Baptiste	78	Castilla	Elvina	18
Canals y Maki	Pablo-Juan-Pedro	104	Castille	Adélaïde	43
Catillon	Désiré-Fernand-Albert	77	Chamot	Isabelle-Elise	144
Chaboz	Edouard	308	Champrenaud	Blauche-Julia	271
Champendal	Emile-Louis	286	Chapuis	Hélène-Lucie	241
Chappuis	Joseph-Alfred	42	"	Euphrasine	247
"	François-Louis	388	Charles	Olga	94
Chastellain	Charles-Frédéric-Henri	241	Chepiti	Anna-Cyrine	232
Chatenay	Valentine-Madeleine	358	Chessex	Jeanne-Lina-Augusta	363
Chevallay	Jean-Julien	73	Chevallay	Léa-Marie	151
Chevalier	Anarste	141	"	Alice	282
Chuard	Hector	14	Christin	Jeanne	322
Clavel	François-Louis	4	Christinat	Marguerite	346
Clément	Jeanne-Lucy	398	Cochard	Yvonne-Lanise	273
Corbet	Ernest-Marc	163	Comazzi	Maria-Annunziata-Giovanna	234
Codrey	Alfred-François	167	Corbaz	Marie-Madeleine	61
Cozminbeuf	Arthur-Edouard	70	"	Jeanne-Emma-Louise	312
Cornu	Charles-Gélise-Robert	383	"	Marie-Amélie	341
Cuendet	Hector-Louis-Ami	253	Corboud	Angèle-Marguerite	237
Cuénoud	Oscar	162	Codrey	Marguerite	334
Cuével	Léon-Alexis	304	Coznaz	Elisa-Lydie	4
Curchod	Louis-Maurice	74	Couckat	Rosine-Marie	347
			Couchet	Rose-Clémente	14
			Cottens	Yvonne-Florence	57
			Crausaz	Marguerite-Adèle	92
			Crisinet	Rose	142
			Crot	Suzanne-Marguerite-Andrée	131
			Crothaz	Alice-Lélie	139
			Cuénoud	Emma	367
			Cukat	Charlotte	101
			Cusin	Jeanne-Louise	180

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Epones</b>			<b>Epones</b>	
Dacord	Gernand - Ami	261	Dagon	Erzida	44
Diage	Edouard - Marie	138	D'agostino nee Lache	Méline - Cécile	1
Dicoppet	Auguste	64	Débétaz	Augustine - Thérèse	274
De Dompierre	Hemi - Daniel	572	Dejeanecoco	Marquise - Susanne	42
Delapocke	Emile - Urbain	56	Delavigne nee Vanet	Emilie - Constance	388
Delisle	Robert	242	Deleysin	Alma - Marie	222
Deller	Adolphe - Emile	57	Dejanti	Geodofinda	154
Demiéville	Ernest - Jean - Charles - Adrien	109	Demareux	Constance	183
Dénéceaz	Hemi - Gustave	63	der Weid (Von)	Franne - Amélie - Josephine	153
Denham	Humphrey - John	75	Descher	Benoite - Antoinette	9
Denhardt	Francois - Ernest	92	de Siebenthal	Méline - Louise	98
Deppiezaz	Lucien - Hemi	282	Desponds	Marie - Marguerite	130
de Siebenthal	Albert	156	"	Lydia - Julia	251
Deciaz	Charles - Louis	320	"	Méline - Emma	321
Desgalier	Albert - Edouard	334	Détaz	Madeleine - Juliette	22
Despont	Hemi - Barthélemy	232	Devantay	Marie - Méline	325
Détaz	Robert	44	Dizerens nee Crisinel	Rose	142
Detzey	Charles	278	Dizerens	Bathatie	369
Dettwiler	Hermann	391	Döelker	Charlotte - Julie - Louise - Marguerite	114
Develey	Jules - Hemi	3	" nee Janneret	Antoinette	258
Dompierre (De)	Hemi - Daniel	372	Donnet	Augustine	54
Dreyfus	Samuel - Sylvain	187	Dorthe	Marie - Célestine	385
Dubath	Hemi - Jean	35	Duchêne	Alice - Gabrielle	33
Dubesson	Georges	373	Ducraux	Alice - Genevieve	34
Duboux	Roger - Louis	91	Dusey	Elisabeth - Louise	310
Dubzit	Hemi - Alfred - Jonathan	144	Duseuz	Juliette - Berthe	339
Duczet	Ernest	79	Dumartheuz	Berthe - Emilie	397
Dumas	Jean - Louis - Victor	238	Dumont nee Hochyatt	ann - Cecilia	56
Dupertuis	Robert	59	Dumeulin	Louise - Thoinie	262
Dutoit	Jean - Edouard	139	Dupertuis	Betty - Emma	123
Duttweiler	Georges	149	Dupraz	Madeleine - Augusta	388
Duvand	Alfred - Louis - Marius	193	Dupuis	Marie - Lina - Charlotte	267
			" nee Gachet	Yvonne - Marie - Sophie	239

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Epoux</b>	1		<b>Epouses</b>	
Ébanista	Pietro	121	Ébanista	Marie	121
Éggimann	Hemi. Frédéric	127	Éder	Clara - Elisabetha	176
Égli	Adolf	184	Émezy	Henriette - Hélène	227
Émezy	Jacques. Louis	112	Ésch	Elisabeth - Louise	314
"	Ernest - Hemi	183	Éstoppey	Emilie - Eva - Berthe	27
Érazel	Victor - Eugène	265	Éugster	Margrit	365
Étzer	Jules - Emile	192			
"	Albert - Ernest	250			

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<b>Époux</b>			<b>Épouses</b>	
Jaton	Philippe	89	Jaillettaz	Ida - Marie	147
Jacquet	Roger - Charles - Antoine	165	Jauchette	Marguerite - Blanche - Georgine	19
Jaslet	Alwin	293	Javez	Lucy - Nancy - Louise	135
Javrat	Joseph - Marie	161	Javie	Jeanne - Louise	220
"	Charles - Ernest	381	Jellay	Olga - Ernestine	306
Javze	Gertrude - Emma - Meta	50	Jehlmann	Marie - Hélène	278
"	Jean - Frédéric	80	Jeser	Marguerite - Juliette	231
"	Alfred - Benjamin	384	Jenerstein	Maria - Barbara	352
Jezzi	Eugénie - Honorato	6	Jitz - Heibert	Jean	394
"	Camille - Louis	62	Jivaz	Ida - Flora	256
Jessler	Robert	327	"	Lina	280
Jeymond	Victor - Louis - Emile	28	Jocio	Seraphine - Lydia - Marie	72
"	Eugénie	211	Jlury	Hulda - Agnes	107
Juchs	Albert	178	Fontanellaz	Marthe - Marie	192
Jumeaux	François - Albert	145	Jocmira	Augustine - Catherine - Marie	206
Juzzer	Karl - Edouard	352	Jornerod	Emilie - Caroline	30
			Jossati	Flurence - Hélène	78
			Jzei	Eugénie - Marie	148
			Jzeiss	Lélie - Eugénie - Augusta	182
			Jzey	Hélène - Jeanne	383
			Jzied	Josefina	141
			Jzichs	Maria - Alphonsine	102
			Jzieser	Lenisa - Emma ditelily	292
				Yvonne - Eugénie	165

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Epoux</b>			<b>Epouses</b>	
Gaberel	Louis - Arnold	385	Gachet	Yvonne - Marie - Sophie	239
Gaggia	Hyacinthe - Joseph	223	Gailard	Marie - Louise	5
Galland (Lamba dit)	Richard - Albert	196	Gacn	Alma - Hedwig	32
Gardel	Albert - Louis	106	Gasser	Rosina	125
Gandin	Edgard - Marc	46	Geissler	Lina - Marie	330
Gauthier	François - Eugène	214	Genton	Marcelle - Alice	35
Gavillet	Louis - Henri - Charles	158	George	Berthe - Rose - Olga	106
Gendre	Joseph - Auguste	94	Geber	Julie - Adèle	108
Gétaz	David	128	Gétaz	Andrée - Marie	47
Gianetti	Jacques - Pierre - Charles	211	Gillibert	Madeleine - Mathilde	387
Giddey	Victor - Louis	229	Gilliéron	Marguerite	269
Gilliéron	Paul - Alois	117	Gindroz	Adèle - Aimée	338
"	William - Walter	313	Ginier	Rosalie - Eugénie	59
"	Charles - Ernest	384	Giron	Berthe	118
Gindrat	Louis - Edmond	378	Giroud	Marguerite - Lina - Emma	8
Girardin	Paul - Joseph - Emile	400	Glanzmann	Hedwig	358
Giroud	Lucien - Albert	366	Golliez	Alice - Henriette	66
Gnemi	Eugénie - Genevieve	61	Gottmann	Aurore - Gabrielle	87
Godel	Charles - Jax - Victor	347	"	Rose	355
Gombert	Jacques - Louis - Henri -	272	Greiner	Haroline - Katharine	382
Gorgeat	René - Georges <sup>Stéphane</sup>	105	Grasjean	Rosalie - Henriette	264
Grandchamp	Paul - Adrien	71	"	Emilie - Susanne	317
Grandjean	Louis - Gustave	98	Grüner	Elsa - Marie	240
Gzin	John	374	Guaix	Rose - Blanche - Alice	111
Grispis	Panagiotis	277	Guidi	Germaine - Marie - Anna	266
Givaz	Alexandre dit - Henri	124	Guignez	Roberte - Berthe	351
Guenzi	Arthur - Alexis	335	Guisevitch	Olga	276
Guerry	Charles - Alfred	189	Gyger	Marie - Louise	104
Guibert	René - Marc - Emile	215			
Guignard	Emile	355			
Guillarmod	Albert	125			
Guillon	David - Edmond	43			
"	Edmond - Georges	269			
Gunten (von)	Alfred - Edouard	131			
"	Rudolf	210			

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Epoux</b>			<b>Epouses</b>	
Häusermann	Godlieb	255	Hämmeck	Eva - Marie	47
Hegner	Robert - Siber	302	Hanswirth	Catherine	543
Heinzmann	Charles - Jean	7	Herbert (Fitz)	Joan	394
Henningsen	Thorwald - Charles	169	Hegelbach	Germaine - Thérèse	63
Henny	Edouard - Louis	130	Hennard	Odèle - Louise	62
Henzig	Rose - Susanne	259	Henny	Céline	304
	Alfred - Charles	323	Henzidus	Mathilde	207
Hertzig	Ernest - Robert	122	Hochstuhl	Julie - Eugénie	106
Heutkin	Raymond - Adrien	33	Honegger	Renée - Marie - Marguerite	40
Hiltbrunner	Karl - Ludwig	41	Hosmann	Louise	25
Hiet	Camille - Isidore - Marie	34	Hostetler	Augusta - Sophie	91
Hoozstraten (van)	Jacob - Emil	52	Howard	Helene - Rose	38
Hugonnet	Henni	184	Huber	Lydia - Elisa	193
Huguet	John - Emrat	303			

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Eponx</b>			<b>Epones</b>	
Jaccoud	Auguste - Edouard	345	Jaccoud dit Corbaz	Marie - Madeleine	61
"	Herbert - Arthur	393	Jaccoud	Odette - Augusta	359
Jacot - Guillaumod	Albert	135	Jacob	Josephine	200
Jaquet	Emile	239	Jaggi	Germaine	386
Jaquier	Theodore - Marcel	344	Jaquet	Lina - Marie	360
Jaquillard	Francois - Marcel	334	"	Jeanne - Marguerite	343
Jaton	Edouard - Auguste	218	Jan	Marie - Isahie	45
	Charles	307	Jaquier	Louise - Berthe	228
Jayet	Louis - Samuel - Ernest	315	Jallard	Yvonne - Celine	209
Jeger	Adolf	329	Jannin	Louise	389
Jetzer	Robert - Charles - Georges	26	Jeanneret	Antoinette	358
"	Reni - Marcel	27	Jenzenaud	Julie - Anna	253
Jly	Comrad - Arthur	204	Jmhof	Anna	49
Jmoberstey	Jakob	376	"	Louise	119
Jngold	Johann	331	Jndermühle	Jeanne - Clara	113
Jshi	Paul - Emil	150	Jomini	Adelaide - Elisabeth	90
Juillerat	Louis - Edouard	386	Jordan nee Grosjean	Rosalie - Hemiette	264
			Isaac	Susanne - Marthe - Yvonne	109

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

J

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Känel (de)	Eperide	19	Kaufmann	Eperides	
" (von)	Ernst	219	Kaufmann	Lydia - Maria	169
Käser	Louis - Paul	236	Keller	Elisabeth	20
Kaufmann	Paul	251	Keusen	Emma	332
Kaukenberger	Rudolf	222	Koch	Anton	259
Kenel	Karl v. Josef	201	Kohlheim	Jeanne	74
Keyserer	Ferdinand - Henri dit Fernand	220	Köhly	Janny - Henriette	315
Kieschmann	Auguste - Louis	273	"	Théodose - Lucie	24
Klauber	Albert	242	Krieg nee Moret	Louise - Eugénie	286
Knecht	Jules - Charles	90	Kuonen	Anne - Marie - Lucie	83
Knechlauch	Walter - Jean - César	110	Kurz	Luise - Friederika	219
Kohler	Johann	153			
Kormann	Henri - Antoine - Désiré	136			
Kuenzli	Georges	171			
Küsfer	Edouard	118			
"	Marcel - Henri	188			
Künzi	Georges - Henri	283			
Kürsteiner	Anna - Sophie	170			
	Conrad				

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<b>Époux</b>			<b>Épouses</b>	
Labhart	Wilhelm	326	Ladikoff	Théophile	215
Lanz	Wilhelm - Ernest	318	Lambélet	Lucienne - Yolande - Jeanne	46
Lavanchy	Jules - Lucien	100	Lambert	Ruth - Elise	392
Légeret	Henri - Louis	258	Lassueur	Mathilde - Louise	7
Lehmann	Emile	151	Laurent	Blanche - Germaine	10
Reibacher	Gottlieb	123	Lebas	Jeannette - Genevieve	160
Leuba dit Galland	Richard - Albert	196	Ledermann	Suzanne - Jeanne	327
Leuenberger	Walter	311	Lavanchy	Berthe	223
Liaudet	Jean - Louis	47	Lederrey	Yvonne - Eva	167
Lodari	Lucien - Paul	325	Lévy	Henriette - Yvonne	101
Longchamp	Joseph - Alfred	173	Lienhard	Jenny	249
Longjean (Calame)	Victor - Louis - Henri	197	Longjean	Léa	99
Löwe	George - Marcel	375	Lötcher	Bertha - Estelle	157
Lugin	Daniel - Ernest	2	Loutan	Éléonore - Lucile	134
			Lütthi née Lucher	Rose - Caroline	190

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<b>Époux</b>			<b>Épouses</b>	
Maccani	John - Clément	28	Magan	Marie - Frieda	311
Magnenat	Paul - Alois	135	Mackenzie	Lina - Rhoda	77
Maillat	Auguste - Aimé	24	Magne	Ida - Julia - Louise	235
Mannel	Pierre	50	Magnin	Yvonne - Amélie - Susanne	199
Mariani	Dominique	271	"	Blanche - Emmeline	295
Marnet	Hemi - Eugène	274	Maitze	Leonie - Marguerite - Luc	172
Martzel	Jules - Henri	172	Mazendaz	Marthe - Ida	205
Martzi (Canals y)	Pablo - Juan - Pedro	104	Margot	Etise - Lydia	210
Maech	Henri	99	" née Feser	Marguerite - Juliette	231
Mazendaz	André - Emile - Marcel	186	Marguerat	Marie - Juliette	324
"	Victor - Louis	368	Marguardt née Esch	Elisabeth - Louise	314
Maclin	Oscar - Louis	309	Martzi née Herrich	Mathilde	207
Mussonnet	Arthur - Alexis	397	Maclin	Glorance - Louise	171
Mathier	Carl - Léo	275	"	Elisa - Louisa	174
Mauzer	Charles - Emile - Adrien	185	"	May	243
Mauzon	André - Hemi - Louis	195	" née Therpit	Anna - Cyrine	232
Mauzer	Hemi - François	12	Mactinez de Castilla	Elvira	18
Méchérey	Louis - Abram	103	Masset	Hélène - Louise	226
Ménoux	Emile - Jules - Louis	392	Mathys	Rosa	303
Mercay	Paul - Joseph	221	Matthey	Mina - Martha	163
Mérimod	Alfred - Edouard - Ulysse	95	Meyer	Bertha - Flora	198
Meylan	René	126	"	Frieda	290
"	Jules - Henri	231	Mézke	Marie - Ludwine	41
"	Robert - Emile	390	Michel	Ida	301
Michessad	Mamie - Adrien	262	Miéville	Lucie - Antoinette	335
Miéville	Charles - Aimé	30	Mischler	Rose - Renée	159
Moënoz	Henri - Gustave	322	Misteli	Maria - Maddalena	6
Moinat	Edmond	48	Mombazon	Marguerite	28
Moll	Otto - Georg	208	Morand	Lianne - Etienne	254
Monachon	Gustave	157	Moret	Louise - Eugénie	286
Mooser	Werner	216	Moret	Lianne - Albertine	294
Monnier	Camille	359	Müller	Marie - Louise	16
Moraz	Alfred - Emmanuel	200			
Mozel	Marcel - Antoinette	180			
Mozel	Joseph - Jules	228			
Moser	Robert - Fritz	66			
"	Gottfried - Albat	252			
Moltaz	Ernest - Louis	268			
"	Arthur - Marcel	287			
Mozilin	Marius - Louis - Henri	389			
Muheim	Franz - Anton	332			
Mühlstein	Max	305			
Muzet	Eugène - Fernand	357			
Mutzenberg	François - Auguste	11			

M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z













NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
Gache	Époux Louis - Henri	69	Gache	Épouses Hélène - Céile	1
"	Louis - Paul	174	"	Yvonne - Blanche	370
Gage	Friederich - Marriott	37	Panchaud	Marcelle - Louise	229
Gakud	Auguste - Constant	219	"	Blanche	244
"	Ernst	344	Panc	née Bassoli Carolina - Angela - Maria	328
"	Alfred - Aimé	370	Papaux	Marie - Françoise	252
Palaz	Blanche	76	Parsed	Aline - Blanche	11
Parsed	Louis - Alois	213	"	Berthe - Alice	201
Pasche	Henri	360	"	Lucy - Nancy - Louise	135
"	Amand - Louis	377	Pellet	Marie - Elise	89
Pedroni	Pierre - Charles - Jean	206	Peneveyre	Céile - Henriette - Alice	80
Perkins	William - Jackson	248	Pezzin	Elisa	155
Peenet	François - Louis	328	"	Marcelle - Susanne - Emma	279
Pezzet	Paul - Alfred	132	Pezziraz	Lina - Louise	84
Pezzend	Edouard - Rodolphe	343	Petitmaître	Madeleine - Anna	120
Pister	Ernst	15	Petitmermet	Constance - Louise	117
Plüger	Jules - Emile	5	Petitpierre	Lea - Adèle	166
Pünd	Walther - André - Silas	154	Philipona	Angela - Johanna	333
Piquet	Marcel - François	317	Piaget	Jean - William - Fritz	358
Pilet	Justin - Louis	96	Picard	Marthe	305
"	Jean - Paul	399	Pictet	née Köhly Ganny - Henriette	315
Pingoud	Henri - Albert	181	Pidoux	Nancy	175
Piot	William	371	Pierrehumbert	Elionore	329
Platel	Jules	108	Pilet	Adèle - Charlotte - dite Loty	69
Pochon	Reni	280	Pilton	Grida	371
Poget	Jules - Louis	354	Planine	Marie	26
Pozchet	Paul - Victor	364	Pontet	Annita - Marguerite	184
Pouly	Charles - Jean	361	Popaluca	Mathilda	313
Pütz	Johann	330	Poscia	Marie - Caroline	64
			Pozchet	Germaine - Alice	364
			Poyet	Marguerite - Juliette	289
			Probst	Lucy - Germaine	161

P  
O  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
Rahn	Epoise Emile - Oscar	380	Robattoni	Epoises Giezzines	39
Raid	Georges - Eugène	21	Ramelet	Annelle - Louise	97
Raméeff	Grif	256	Ramsiez	Rosa	376
Rebeaud	François	209	Ravussin	Jeanne - Rose - Elise	51
Reardon	Charles - Robert	67	Ray	Lucie	212
Redard	Joseph	240	Regamey	Blanche - Agathe	21
Reichenbach	Charles - Rodolphe	8	"	Ursanne - Jeanne	124
Regamey	Louis - Marc	235	"	Amélie - Louise	196
Reymond	Griz	76	Reichenbach	Marie - Caroline	326
Richard	Gustave - Emile	22	Rey	Lucie	268
Rieben	Hector - André - Louis	245	Rhein	Hélène	342
Rimblet	Lucien - Anésime	289	Richard	Jeanne - Marguerite	250
Rime	Louis - Marcel	101	Rieben	Juliette	246
Robert	Etienne - Hémec - Conrad	243	Rechat	Lia - Julie	105
Rech	Charles - Adrien	296	"	Marthe	115
Rechat	Fernand - Emile	49	"	Ruth - Adèle	245
"	Fernand - Edgar	159	Red	Rose	213
Roeser	Max - Auguste - Wilhelm	298	Redmer	Klara - Hedwig	177
Romanovski	Swiatoslaw	340	Reos	Maria	12
Rossel	André	16	Rosset	Madelaine - Elise	79
Rossellet	Jean - Théodore	279	Rossetti	Stefano	284
Rosset	Eugène - Charles	168	Rösti	Anna - Barbara - Magda	344
Roulet	Alfred	21	Rosser	Emma - Anna	336
Rossier	Monique - Léo	93	Rouge	Marie - Jenny	323
Rubattel	Arnold - Louis	97	Ruckonnet	Paul - Frédéric	285
Rüedi	Alfred	312	Rüegger	Henriette - Emma	60
Russi	Jean - Benjamin	254	Rubin	Frieda - Klara	86
Rüsi	Konrad	72	Ruchet	Marie - Ida	88
Ruckonnet	Paul - Frédéric	285	Ruthven	Gwendaline - Laura	395
			Ryser	Rosa	356

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Epoux</b>			<b>Epouses</b>	
Saladin	Arthur - Max	53	Sanders	Johanna - Wilhelmina	52
Sandez	Gustave - Arnold	194	Santerre	Hélène	340
Savary	Michel - César	143	Sartori	Marthe - Eugénie - Othilie	36
Schmätz	Lucien - Louis - Henri	111	Salomon	Thérèse - Jeanne	13
Schmidt	Maximilian	110	Saugy	Alice	128
"	Emile	319		Elise - Marie	146
Schwab	Paul - Edward	294	Schäffroth	Olile	194
Siebenthal (von)	Emile	45	Scheffer	Laure - Elvina	17
"	Albert	156	Schmid	Lydia - Emilia	189
Simon	Eugénie - Louis - Adolphe	225	Schneider	Marie	261
"	Henri	296	Schnyder	Madeleine	203
"	John - Alfred	339	Schopfer nee Roos	Maria	12
Simond	Edouard - Ami - Emile - Adol	23	Schrömbli	Constance	354
Sottas	Alfred - Charles <sup>phc</sup>	1	Schwab	Maria	68
Stazing	Arnold - Johan	18	Schwaller	Emma	170
Stiecli	Hermann	82	Schwechleguer	nee Castille, Adelaïde	43
Stoudemann	Jules - Emile	100	Seidl	Irène - Suzanne - Jeanne	29
Strasser	Wilhelm	207	Sermier	Marie - Célestine - Céline	138
Stüdeli	Albert - Edmond	54	Siebenthal (de)	Telina - Louise	98
Stuzny	César - Alphonse	56	Simon	Ida - Berthe	140
Sublet	Louis - Charles	288	Schmith (Ruthier)	Guendahine - Louisa	395
Sunser	Robert - Alois	300	Spak	Marie	372
			Steiner	Berthe - Suzanne	216
			Storz	Adèle - Olga	357
			Stroka	Yvonne - Blanche	390
			Sudan	Marie - Madeline - Julia	96

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<b>Épouse</b>			<b>Épouses</b>	
Tabaloff	Dimitrie	114	Tadini	Adèle - Emma	217
Tacheton	Denis	363	Tailens	Emilie - Clara	242
Taches	Démétrios	270	Tardy ne Gasser	Rosina	125
Tamvaco	Georges - Nicolas	13	Thelier	Madeline - Alice	93
Tanner	Walter	369	Thibault	Georgette	136
Tardent	Marcel - Jules - Auguste	226	Tissot	Louise - Henriette	143
Tauxe	Albert - Henri	147	Thomann	Gertrud - Ida	53
Thazin	Louis	176	Titzert	Georgette - Marie	48
"	Alexis	177	Troyon	Emma - Léa	309
Thomson	Max - Temple	395	Tschantz	Elisa	375
Thöni	Maurice - Alfred	113	Tuzzian	Lina - Adèle	287
Tornate	Alphonse - Claude	264	Tüscher	Clemence - Lucie	23
Trossiet	Henri	306			
Tzand	Henri - Alfred	321			

T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Epoux</b>			<b>Epouses</b>	
Wagner	Marcel	9	Vagnière	Berthe - Julie	230
Wagnières	Eugène - Charles	350	Walker	Maria - Angelina	233
Walker	Alexander - Anton-Hilarius	233	Vallon	Marie - Louise	73
van Hoogstraten	<sup>Vanetti</sup> Paul Jacob - Emil	289 52	Vallotton	Mathilde - Marie	65
Weber	Louis - Alfred	137	Walker	Helena	197
Wegmann	Philipp - Heinrich	266	Wälti	Cécile - Bertha	361
"	Heinrich	297	Wandflüh	Cherise - Emma	377
Weiss	Nikolaus	224	Vanetti	Gaul	283
"	August - Edouard	260	Vaney	Elise - Olga	362
Venturini	Virgilio - Lorenzo - Angiolo	119	" nee Favre	Jeanne - Louise	220
Vernazza	Antoine - Jules	40	Watt	Jenny	95
Veyze	Henri - Emile	382	Vankravers	Rose - Georgette	162
Vezi	Jules	17	Weber	Blanche - Susanne	133
Wiedendanger	Karl - Eugen	142	"	Elza	302
Vinard	Robert - Maurice	166	Weid (Von der)	Jeanne - Amélie - Joséphine	153
Vizet	Henri - Charles	537	Veillard	Louisa	260
Wisler	Jean	316	Weith	Yvonne	67
Wolfensberger	Jean	65	Wenger	Rosa	150
Vollet	Victor - Louis	116	Wereszeczynski	Jakob	398
von Gunten	Alfred - Edouard	131	Vernet	Emile - Constance	388
von Känel	Rudolf	210	Veyze	Gabrielle	324
"	Ernest	19	Whitehouse	Millicent - Edith	248
von Siebenthal	Louis - Paul	212	Viquerat	Héloïse - Emma dite Lily	186
Wiest	Emile	45	Wittwer	Henriette	5
Wichard	Max	551	Vogt	Martha - Anna	391
	Louis - Filicien	246	Wöbket	Rose	319
			Von der Weid	Jeanne - Amélie - Joséphine	153
			Vonnez	Louisa - Henriette	137
			Woodjatt	Ann - Cecilia	56
			Vouga nee Bavisoyl	Alice - Justine	307
			Wuzled	Berthe - Augustine	224
			Wyssmann nee Quélog	Léa	396

V  
X  
Y  
Z

















